

Le Cégep de Thetford
40 ans d'évolution
Cégep de Thetford
Bibliothèque municipale
100% différent
Je vis mon cégep autrement
Réseau intégré et élargi
Cégep de Thetford

Crédits et dépôt légal

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Garneau, Stéphan, 1977-
Le Cégep de Thetford-- : 40 ans d'évolution
ISBN 978-2-920925-25-0
1. Cégep de Thetford - Histoire. I. Cégep de Thetford. II. Titre.

LE3.T43G37 2010 378.714'712 C2010-940733-4

Recherche et rédaction
- Stéphan Garneau
  Centre d'archives de la région de Thetford

Révision
- Sylvie Lessard

Conception graphique et mise en page
- Concept & design Stéphanie Donato

Imprimé sur les presses du Cégep de Thetford

ISBN : 978-2-920925-25-0
Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

L'utilisation de termes épicènes ou de génériques masculins n'a pour but que d'alléger la présentation du volume.

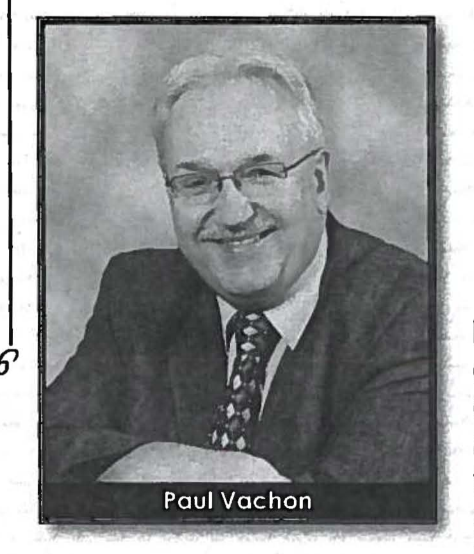
Le Cégep de Thetford
1969-2009

Publié par :
Cégep de Thetford

671, boul. Frontenac Ouest,
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1
Tél. : (418) 338-8591 poste 210
Télec. : (418) 338-6691
Courriel : dg@cegepth.qc.ca

Table des matières

Avant-propos



Je croyais qu'il serait aisé d'écrire un avant-propos pour le volume sur l'histoire du Cégep de Thetford. En effet, le sujet est bien circonscrit dans l'espace et le temps. Il s'agit de l'histoire de l'institution, de ses origines à aujourd'hui, donc la recherche est bien délimitée et les documents sont relativement nombreux. Mais voilà qu'une première difficulté apparut, il s'agit du facteur humain. En effet, la majorité, pour ne pas dire la presque totalité des personnes en cause, sont vivantes et peuvent donc contribuer à l'œuvre.

Dans une première version du manuscrit, plusieurs encarts intitulés « ils ont fait l'histoire » avaient été écrits. Ceux-ci étaient des notes biographiques faisant l'apologie de l'œuvre de certains employés du Cégep. Un premier dilemme est apparu, « pourquoi eux? ». Un comité aviseur fut créé afin de donner un sens au projet. Très vite il fut convenu de traiter, si possible, les gens sur un même niveau et d'essayer de ne pas donner davantage d'importance à l'un plutôt qu'à l'autre. C'est ainsi que la chronique « ils ont fait l'histoire » a disparu.

Dans une deuxième version nous avons péché par excès contraire. En effet, les gens qui avaient fait l'histoire étaient disparus et pour certains définitivement. Il fallut donc corriger de nouveau le tir et s'assurer que chacun avait au moins une place.

Écrire un livre sur une institution qui est toujours vivante et très dynamique est une entreprise risquée. Il ne faut pas tout dire, mais dire la vérité, il ne faut ni complaire ni déplaire, il faut relater les faits dans une perspective historique, mais avec les témoins de ces événements.

Ce volume est un album de famille. Comme toutes les familles, elle a eu ses hauts et ses bas, mais la famille est saine et a bien grandi. Elle a atteint sa maturité grâce au travail de tous ses employés. Certains furent plus remarquables que d'autres, mais tous ont œuvré dans le même sens et le même intérêt. Nous avons remarqué que pour ceux que nous avons interrogés, c'est la fierté de faire partie de cette institution qui revenait le plus souvent.

Certains y ont fait toute leur carrière, d'autres ne viennent que récemment de se joindre à la famille, peu importe. Ils ont contribué à en faire sa renommée ou y contribueront. Que tous en soient vivement remerciés.

Remerciements

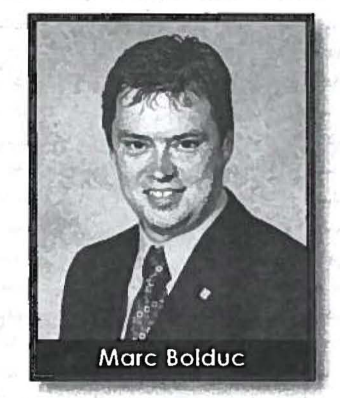
La réalisation de ce volume a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs personnes. Je tiens d'abord à féliciter le Centre d'archives de la région de Thetford qui a réalisé ce volume et plus particulièrement son auteur Stéphan Garneau. Une mention spéciale à Jeannette Giguère et Sylvie Lessard pour avoir fait la correction des textes.

Je tiens également à remercier tous les employés du Cégep de Thetford (anciens et actuels) qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au succès de ce livre : Marc Auguste, Lucien Bernier, Pascal Binet, Marie-Josée Blais, Jacques Côté, Jean Dagnault, Paule Drouin, Pierre Foley, Denis Fugère, Claude Gagnon, Michel Grenier, Josianne Houde, Michel Lemaire, Gérard Lemay, Sylvie Lessard, Charles Nadeau, Jean-Guy Pageau, Germain Perreault, Carole Roy, Étienne Tétrault, André Thivierge, Pierre Vachon.

Finalement, je remercie tous ceux et celles qui ont rédigé les historiques des directions, des services, des départements et des organismes hébergés par le Cégep dont : Pierrette Bélanger, Pascal Binet, Lauraine Breton, Marc-Alexandre Brousseau, Pierre Camiré, Éric Cloutier, Jacques Côté, Yvon Couture, Serge Faucher, Madeleine Fillion, Claude Gagnon, Isabelle Giroux, Rita Gosselin, Michel Grenier, Luc Lambert, Michel Lemaire, Serge Leroux, Sylvie Lessard, Jean-Rock Lessard, Dany Moisan, Paul Morissette, François Pellerin, Germain Perreault, Robert Rousseau, Monique Tremblay, Julie Vachon et Pierre Vachon

Paul Vachon
Président du comité du livre

Mot du président sortant du conseil d'administration


Marc Bolduc

Quelle bonne idée de présenter l'histoire de notre institution dans cet ouvrage qui saura nous faire vivre les meilleurs moments des quarante dernières années!

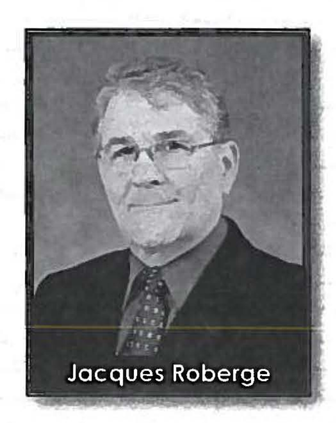
Je suis certain que la lecture de cet ouvrage saura captiver tous les lecteurs, qu'ils fassent partie des anciens employés, des employés actuels ou de la population en général.

Il est important ici de souligner l'implication du Centre d'archives de la région de Thetford pour l'excellence du travail accompli et le dévouement dont il a fait preuve tout au long du processus de réalisation de ce livre historique.

Je termine en vous souhaitant une bonne lecture et encore des décennies de vie captivante dans notre collège.

Marc Bolduc
Président sortant
Cégep de Thetford

Mot du président actuel du conseil d'administration

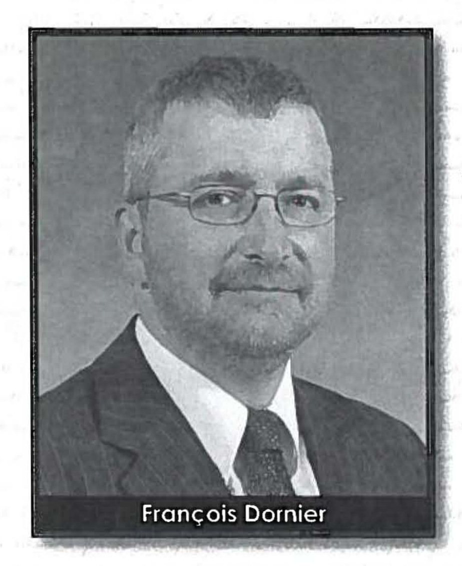

Jacques Roberge

C'est avec enthousiasme que je me joins à notre président sortant pour féliciter tous les acteurs qui ont contribué à l'histoire de notre cégep. Je tiens à souligner l'excellence du travail de tous ces gens qui ont œuvré de près ou de loin à la rédaction de ce volume.

Bravo à toutes et à tous et en route pour le 50e anniversaire !

Jacques Roberge
Président actuel
Cégep de Thetford

Mot du directeur général

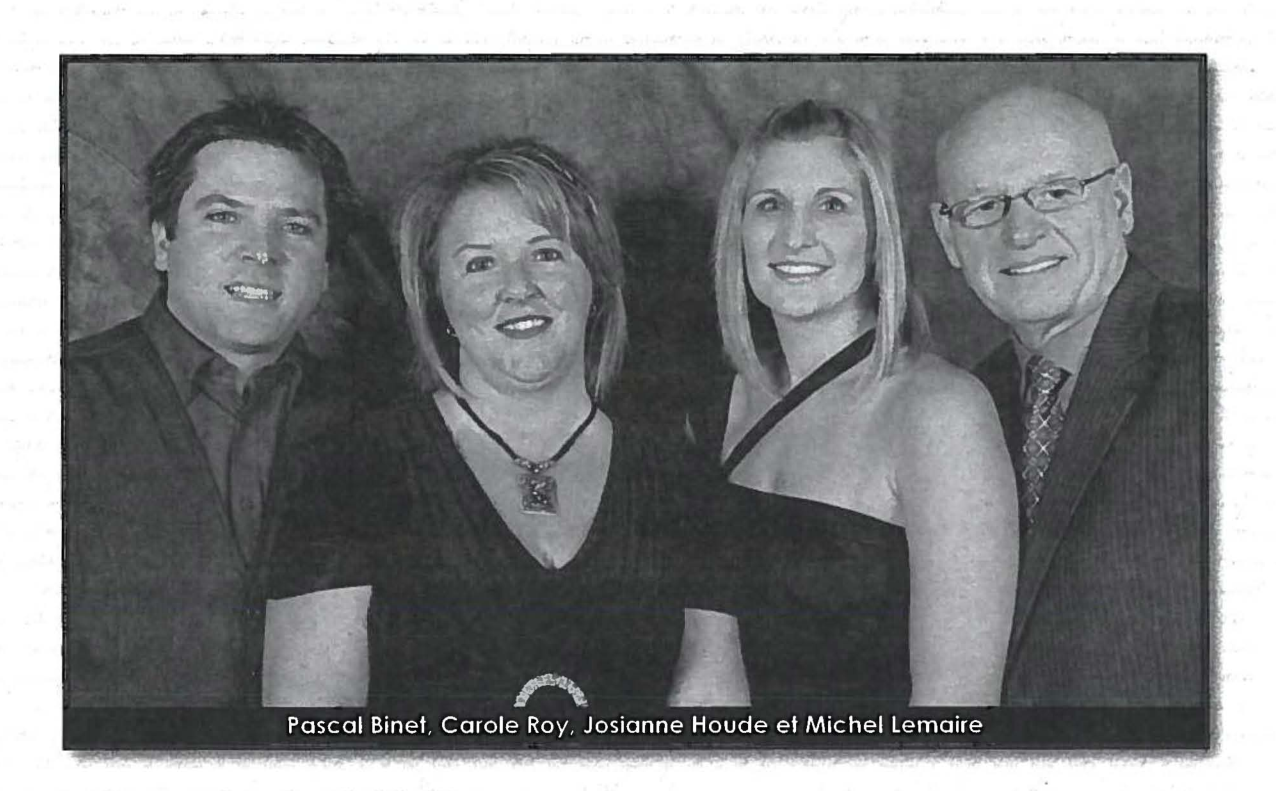

François Dornier

Il aura fallu plus de quarante ans pour que notre institution voie enfin son histoire rassemblée en un seul et même ouvrage.

Et quel ouvrage! C'est grâce à l'initiative du Centre d'archives de la région de Thetford avec l'aide de dizaines de passionnés que cette publication aura été rendue possible. Que d'histoires, que d'anecdotes à raconter sur plus de quatre décennies. Vous trouverez sûrement, dans ces pages, quelques allusions à vos souvenirs de jeunesse ou encore à ceux de vos proches. Car, ne l'oublions pas, ce collège ne sera jamais que le collège de ceux qui y étudient ou qui y travaillent présentement, mais également le collège de toute une population. Acteur incontournable de notre région, le Cégep de Thetford aura contribué à définir ce que nous sommes collectivement et nul doute qu'il jouera ce rôle pendant encore bien des années. Alors, à tous je souhaite bonne lecture et longue vie à notre collège!

François Dornier
Directeur général
Cégep de Thetford

Mot du comité aviseur du 40e



Pascal Binet, Carole Roy, Josianne Houde et Michel Lemaire

Il faut mentionner d'emblée que l'idée de souligner et de célébrer le quarantième anniversaire de la naissance du Cégep de Thetford est l'initiative d'employés, d'anciens employés et de Pascal Binet, plus particulièrement qui, avec l'accord de la direction du Collège, a formé un comité aviseur pour souligner cet événement dignement. Le comité aviseur ainsi formé s'est d'abord donné des objectifs précis, notamment de susciter l'intérêt, de développer le sentiment d'appartenance face à l'institution, d'établir un pont entre les différentes générations, de rejoindre les différentes clientèles et de laisser quelque chose de durable après le 40e.

Il ne voulait pas au départ être un comité organisateur, mais il a finalement joué un rôle essentiel dans l'orchestration des événements et des activités qui ont eu lieu durant l'année. Les membres de ce comité ont su sensibiliser la collectivité, susciter l'intérêt individuel et impliquer un grand nombre de personnes.

Après avoir réuni un premier groupe de retraités, le comité aviseur a senti la nécessité de les aider à se regrouper de façon structurée et officielle. C'est ainsi que l'Association des anciens employés fut constituée permettant de resserrer les liens entre le Collège et ses anciens employés.

Le comité aviseur a proposé des activités afin de rejoindre ses différentes clientèles. Et les objectifs pour chacune de ces activités étaient notamment de réaffirmer la place et le rôle du Cégep dans son milieu, de développer les liens entre les employés, mais aussi de rappeler les moments importants de l'histoire de cette institution.

Lors de la journée d'accueil des employés en août, au Grand lac Saint-François, le comité social du Collège a su lancer avec entrain les premières activités de la rentrée. Plus tard dans la session d'automne, le service socioculturel des affaires étudiantes a rejoint les étudiants dans un débat et une exposition dans le cadre d'une semaine thématique. Par la suite, plus d'une quarantaine de personnes ont œuvré avec brio à l'organisation de la journée des retrouvailles des employés actuels et des anciens employés, laquelle s'est tenue le 26 novembre 2009. Et l'activité de clôture (21 mai 2010) permettra de lancer ce volume tout en renouant avec les anciens étudiants et diplômés qui ont été invités à se regrouper au collège pour l'occasion. Après toutes ces activités, le comité aviseur peut dire mission accomplie.

Bien sûr, toutes ces activités ont pu être réalisées grâce à la participation et à la collaboration exceptionnelle et bénévole de plusieurs employés et anciens employés.

Enfin, il est important de mentionner que le Centre d'archives de la région de Thetford (anciennement la SAHRA), est le véritable instigateur et le grand responsable de la rédaction de la belle histoire du Collège présentée dans ce volume. Paul Vachon, superviseur de ce projet et ancien enseignant du collège, a su s'entourer de personnes qui ont permis d'assembler ce qui sera maintenant légué à la postérité par cet ouvrage.

En terminant, le comité aviseur du 40e tient particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin, anciens employés et employés actuels, étudiants et diplômés, partenaires, pour faire de ce cégep ce qu'il est et ce qu'il continuera d'être pour les années à venir et souhaite vous revoir pour fêter les cinquante ans du Collège.

Encore « quarante » fois merci!

Le comité aviseur du 40e

Pascal Binet,

Josianne Houde,

Michel Lemaire,

Carole Roy

Visite du supérieur du Collège classique à l'Hôtel de ville, 7 septembre 1956
De gauche à droite : Charles Michaud, Rodolphe Caouette, abbé Achille Couture,
abbé Robert Mercier et Fernand Poiré

Chapitre 1

Origine

« Ce nouveau collège classique est absolument nécessaire ; les séminaires et les collèges plus anciens sont trop éloignés de cette région et ils ne peuvent recevoir plus d'élèves qu'ils n'en ont actuellement. Cette institution nous donnera les prêtres dont nous avons besoin. Elle produira des chrétiens qui sauront, nous le souhaitons ardemment, être des guides éclairés et dévoués au service de leurs compatriotes. »

Maurice Roy, archevêque de Québec,
21 février 1959



Trois institutions seront fusionnées afin de créer le Cégep de Thetford. Il s'agit de l'École de métiers, de l'École normale et du Collège classique.

L'École de métiers de Thetford Mines

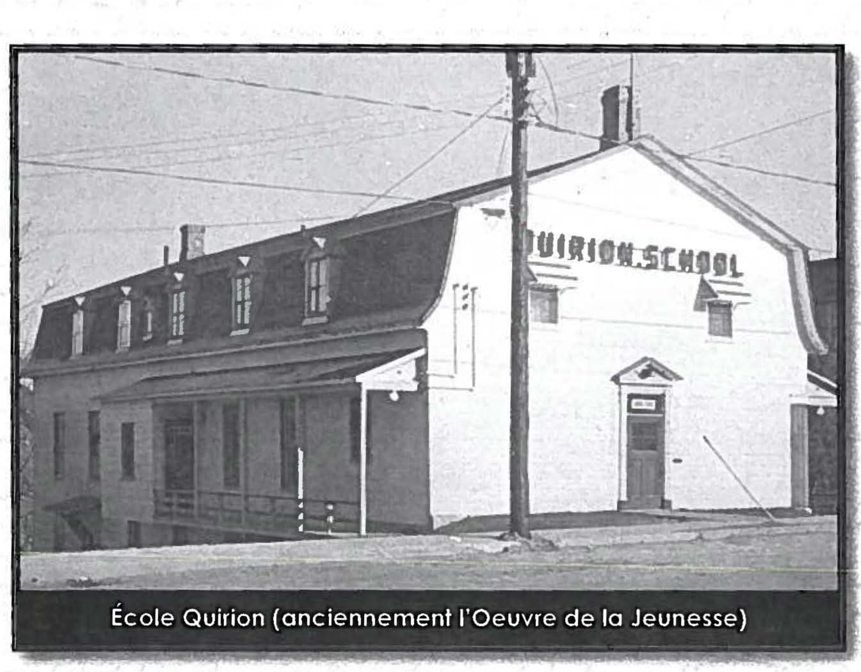


L'essor de l'industrialisation au Québec, au début du XXe siècle, amène un développement des écoles spécialisées qui contribuent à développer et diffuser l'étude des carrières techniques, industrielles, artisanales et domestiques. Du lot, ce sont les écoles d'arts et métiers, qui ont pour mandat de former des ouvriers compétents et les préparer à devenir des contremaîtres avertis, qui connaissent la plus grande expansion. Le gouvernement en crée plusieurs dans les différentes régions de la province, dans le but de décentraliser l'enseignement technique spécialisé. Par cette mesure, les autorités veulent épargner aux jeunes gens des centres ruraux d'émigrer vers les grandes villes et de priver ainsi l'industrie régionale de sa main-d'oeuvre locale. De fait, le principal problème que connaissait le Québec jusqu'alors était que les jeunes gens qui se dirigeaient dans les centres urbains, pour poursuivre leurs études, revenaient rarement s'installer chez eux, avec pour conséquence que les industries situées en région ne réussissaient pas à pourvoir à leurs besoins de travailleurs spécialisés.


Jean-Claude Deguise


Dr Oliva Cyr

Dans cette veine, le projet d'une école d'arts et métiers à Thetford Mines prend racine en 1938 alors que des organismes tels que les syndicats ouvriers, la Commission scolaire de Thetford et la Chambre de commerce favorisent la réalisation du projet. Dans leurs démarches, ils sont appuyés par les différentes compagnies minières, qui sont les premières touchées par la pénurie de techniciens. L'année suivante, l'École d'arts et métiers est fondée et est installée dans un local de fortune dans la paroisse Saint-Maurice. Comptant sept étudiants, sa direction est confiée à Jean-Claude Deguise alors que son premier conseil d'administration se compose du Dr Oliva Cyr, de Me Morissette, d'Amédée Laflamme, d'Alphonse Roy et d'Alphonse Allard.



École Quirion (anciennement l'Oeuvre de la Jeunesse)

En 1940, soit seulement un an après sa fondation, l'institution, faute de place suffisante pour le nombre grandissant de ses étudiants, doit déménager au sous-sol de l'Oeuvre de la Jeunesse située sur la rue de La Fabrique (devenu plus tard la Quirion Business School). La même année, l'école commence à offrir des cours du soir, à raison de deux fois par semaine, en dessin industriel et en

Cours de guerre

L'OUVRIER

Sachons regarder la vérité en face, et la vérité nous délivrera. C'est pour la liberté que nous combattons, la liberté matérielle et morale qui fait tout le prix de la vie.

Si nous perdons la guerre, nous perdons tout.

Sachons nous imposer les sacrifices nécessaires.

La Grande-Bretagne nous donne l'exemple d'un héroïsme qui émerveille le monde.

Ouvriers, faisons notre part. TRAVAILLONS, PRODUISONS.



La Deuxième Guerre mondiale qui débute en 1939 oblige les autorités à recruter de nombreux hommes pour les envoyer sur les différents fronts européens afin de soutenir les forces alliées. Cependant, le gouvernement a aussi besoin de nombreux ouvriers qualifiés pour travailler dans les industries de guerre au pays. Pour ce faire, il crée en 1940 le Programme de formation d'urgence de guerre qui condense l'enseignement technique de quatre ans en une formation intensive de trois mois. Outre les ouvriers, les membres des forces armées sont aussi visés par ce programme qui prend fin en 1946. À Thetford Mines, c'est l'École d'arts et métiers qui va être chargée de donner ce cours.

mathématiques. Ces cours sont destinés aux apprentis, aux employés d'usines et aux contremaîtres qui désirent augmenter leurs connaissances et leurs habilités dans le but d'obtenir une promotion et une augmentation de salaire.

En pleine expansion, l'école, dès 1941, occupe les trois étages de l'Oeuvre de la Jeunesse et commence à dispenser l'enseignement des trois années du cours technique. Pour y être admis, les candidats doivent posséder leur diplôme de 9e année en plus d'avoir 16 ans. Les différentes spécialisations qui leur sont offertes sont la mécanique, la menuiserie, le dessin industriel et l'électricité. Outre les 15 heures par semaine qu'ils passent à l'atelier, les étudiants doivent aussi suivre 18 heures par semaine de cours théoriques pour compléter leur formation. Parmi les matières enseignées, il y a la physique, la chimie, les mathématiques, l'anglais, le français, le dessin et la lecture des plans. À partir de 1943, dans le but de montrer la progression et le talent de ses étudiants, l'École d'arts et métiers de Thetford institue une exposition annuelle au cours de laquelle le public est invité à venir voir les différents travaux, tels que dessins, plans et pièces de tous genres, exécutés par ses élèves inscrits aux cours du jour, aux cours du soir et « aux cours de guerre ».

L'accroissement graduel du nombre de demandes d'inscriptions oblige la direction de l'école à refuser des candidatures, vu le manque d'espace disponible. Devant cette situation, des pressions sont exercées auprès du gouvernement pour qu'il construise un nouvel édifice. Celles-ci portent fruit puisque au mois de mai 1945, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Paul Beaulieu, et le député de Mégantic, Tancrède Labbé, annoncent « qu'une bâtisse capable de recevoir dignement toute



Futur site de l'École d'arts et métiers sur la rue de la Fabrique

notre jeunesse s'élèvera sous peu à Thetford Mines ». Après analyse, les autorités décident de construire la nouvelle école sur un terrain cédé gratuitement par la Fabrique Saint-Alphonse sur la rue de La Fabrique. Les travaux de construction sont confiés à Léo Poudrier d'après les plans de l'architecte Jean Berchmans Gagnon. La nouvelle école, d'une superficie de 165 pieds par 85 pieds, renfermera tous les locaux nécessaires à l'enseignement technique. Dans la partie arrière de l'immeuble, au rez-de-chaussée, l'espace est réservé aux ateliers de mécanique d'ajustage, de menuiserie, de modelerie, d'électricité, de soudure, de forge et de ferblanterie. Une salle de près de 3 000 pieds de surface occupera l'avant de cet étage. Un autre étage abritera quatre classes, une salle de dessin, un laboratoire, une bibliothèque et des bureaux pour la direction et les professeurs.


Équipe de hockey de l'École d'arts et métiers

La nouvelle École d'arts et métiers de Thetford, sous la responsabilité de Darie Laflamme depuis le départ de Jean-Claude Deguise en 1946, est inaugurée le 31 octobre 1948. L'abbé Ernest Dubé, curé de Saint-Alphonse, préside la cérémonie de bénédiction qui fait suite à un défilé des corps publics de l'église à l'école, escortés de la fanfare, des élèves et de la Garde Saint-Alphonse. Parmi les différents dignitaires présents pour l'occasion, notons Tancrède Labbé, ministre d'État et maire de Thetford Mines, Joseph Lafontaine, député de Mégantic-Frontenac aux Communes, le représentant du directeur général des écoles techniques du Québec et Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse. Grâce à ses nouveaux locaux, l'école accueille, en ce début d'année scolaire, 63 élèves aux cours du jour et 225 aux cours du soir. Ceux-ci peuvent désormais suivre des formations en ferblanterie et en soudure. De plus, l'école met sur pied un cours de métiers. Avec cet ajout, l'institution thetfordoise dispense dorénavant les deux cours.


Union musicale devant l'École d'arts et méti

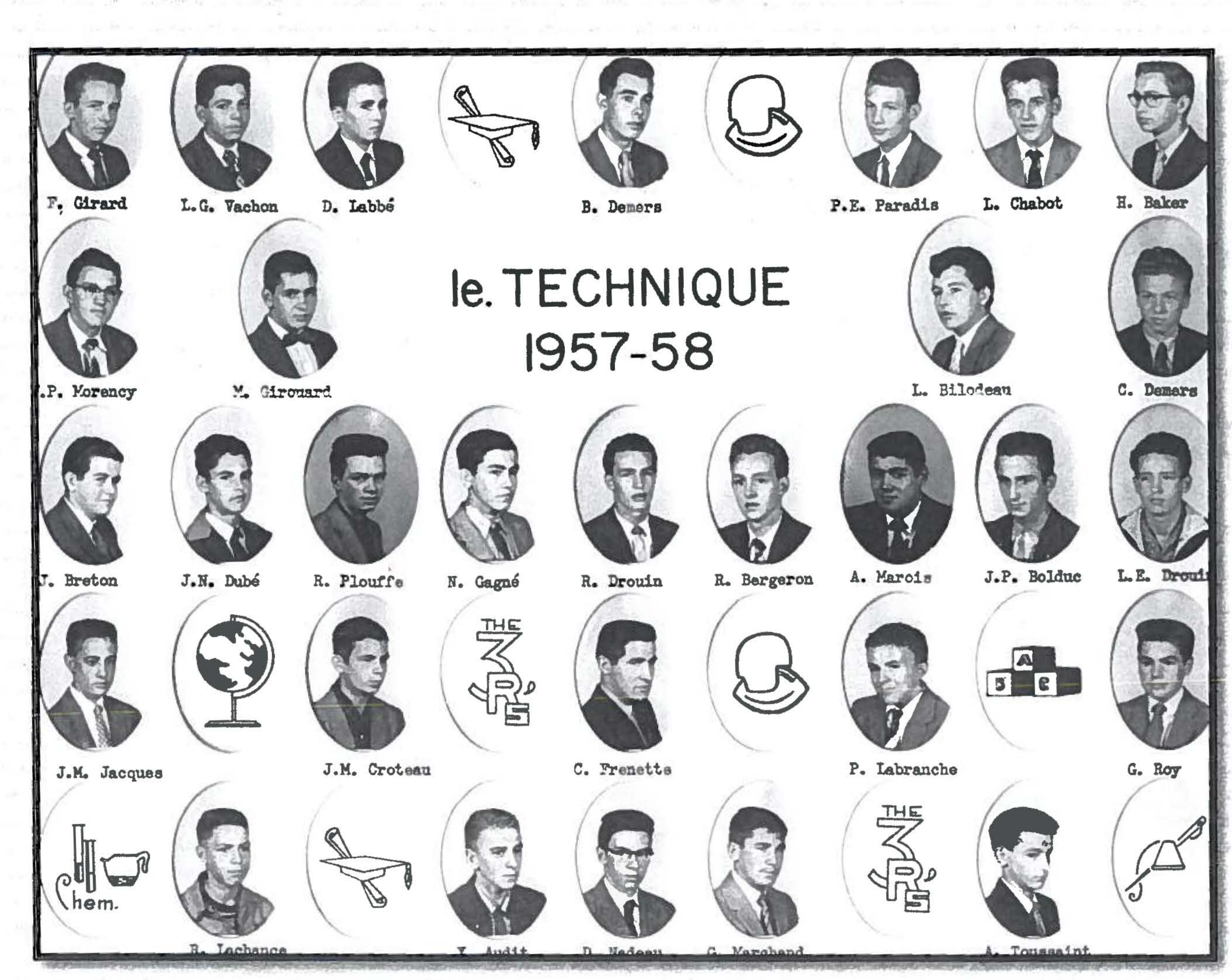
Celui des métiers est d'une durée de deux ans et est destiné aux élèves qui ont réussi les examens de 7e année. L'enseignement y est théorique et pratique, mais les travaux manuels prédominent. Le programme comprend des éléments de mathématiques, de dessin industriel, de sciences et de sociologie. Au premier semestre de la première année, les élèves font un stage de quelques semaines dans chacun des ateliers de l'École. Après cette période et jusqu'à la fin de leurs études, les élèves consacrent le temps

Wilbrod Plouffe

réservé aux travaux manuels à s'initier à la pratique du métier de leur choix sous la direction d'un instructeur spécialisé. En première année, les 33 heures de cours se partagent comme suit : atelier (20), lecture de plans (3), mathématiques (4), science pratique (1), français (2), anglais (2) et sociologie (1).

Le cours technique, pour sa part, s'étend sur quatre ans. Pour s'y inscrire, l'aspirant doit posséder un certificat de 9ᵉ année et, de préférence, de 10ᵉ année. Le nombre d'heures consacrées à la théorie varie avec les années du cours. L'élève débute en première année par un stage de quelques semaines dans chacun des ateliers de l'école. Ce stage permet aux élèves de s'initier aux grandes industries de base et de comprendre les relations qu'elles ont entre elles. Il leur donne, en outre, le moyen de choisir plus judicieusement le domaine particulier où ils désirent orienter leur carrière. Ce stage terminé, l'élève a le choix entre les spécialités enseignées à l'école. Suite aux trois premières années, l'étudiant se dirige vers l'une ou l'autre des écoles techniques de la province pour faire sa dernière année d'études.

En décembre 1951, Jacques Morin succède à Darie Laflamme à titre de directeur de l'école. Il ne fait cependant qu'un bref passage dans la région puisque, en septembre 1953, il est promu directeur de l'École de l'automobile de Québec. Il est remplacé par Wilbrod Plouffe, qui occupait la même fonction à l'École d'arts et métiers d'Amos. Continuant dans la même lignée que ses prédécesseurs, ce dernier met l'accent, entre autres, sur la prévention des accidents dans les ateliers de l'institution thetfordoise. Cette initiative porte fruit alors qu'en décembre de la même année, l'école mérite le trophée de la sécurité industrielle pour l'année 1953 devant





École d'arts et métiers avec son annexe

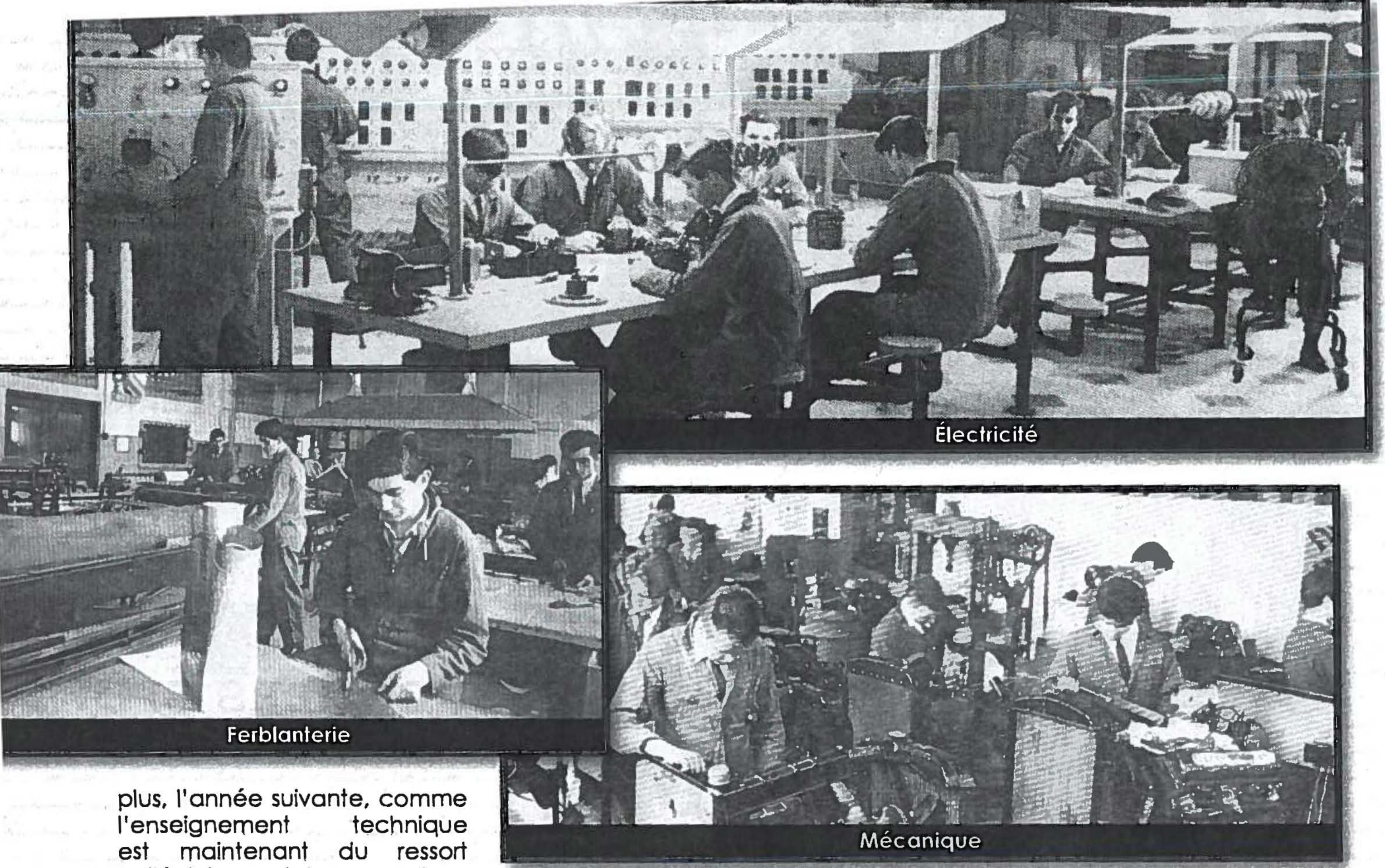
les 48 autres écoles de l'enseignement spécialisé du Québec. Cet honneur est pleinement mérité considérant le fait que les frais de médicaments de l'École n'aient pas dépassé 10 $ pour les 16 professeurs et les 416 étudiants qui composent sa clientèle du jour et du soir.

L'année suivante, l'établissement est de nouveau confronté à son problème d'espace, l'obligeant à refuser des candidatures. Seulement pour le cours du soir en soudure, ce nombre s'élève à 63. Devant cette situation, la Chambre de commerce et d'autres organisations de la ville demandent au gouvernement d'agrandir l'école, qui ne peut accueillir plus de 125 élèves aux cours du jour et 450 à ceux du soir. À la fin du mois de mai 1955, la direction annonce que le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse a donné son autorisation pour les travaux d'agrandissement. Le projet alors à l'étude comporte deux pavillons de cent pieds sur deux étages qui seraient aménagés en prolongement de la bâtisse actuelle, tant sur la rue Saint-Alphonse que sur la rue de La Fabrique. Les dirigeants profitent de l'occasion pour indiquer que l'école souhaite, dans un proche avenir, donner les cours d'électronique, de réparation de télévision et de moteur diesel.

À l'automne 1956, les travaux de l'annexe commencent, sous la direction des entrepreneurs Laflamme et Lafleur. La nouvelle section qu'ils érigent, d'après les plans de Jean Berchmans Gagnon, a une superficie de 108 pieds par 85 pieds et coûte 325 890 $. Elle doit abriter de nouveaux ateliers de ferblanterie et de soudure, deux nouvelles salles à dessin, un atelier pour l'automobile, des classes supplémentaires et le « plus bel atelier d'électricité de la province », avec une superficie de 5 760 pieds carrés. Les travaux étant terminés à l'été 1957, l'école est prête à accueillir les premiers étudiants touchés par les modifications apportées au programme technique afin de l'arrimer avec le nouveau cours secondaire public. Le point central de ce changement est sans conteste la durée des études. Ainsi, les détenteurs du certificat de 11e année complètent leurs études après trois ans, alors que ceux n'ayant qu'une 9e année doivent faire une année de plus (dite préparatoire). L'année suivante, à l'instar de ses homologues provinciaux, l'École voit son nom modifié, par l'adoption du Bill 32 par l'Assemblée législative, en École de métiers de Thetford Mines.

Au début des années 1960, à la demande générale des 218 élèves du cours du jour, l'école se dote d'un gymnase. Pour l'équiper, l'association étudiante verse un montant de 350 $. Dans un autre ordre d'idées, l'établissement thetfordois est encore une fois confronté à un problème de manque d'espace. Pour pallier temporairement ce problème, les autorités décident en 1965 de mettre en place un système d'horaire rotatif qui permet l'utilisation des locaux disponibles dans une proportion de 85 %. Grâce à ce système, l'école peut accueillir 340 élèves pour les cours du jour même si elle a une capacité théorique de 225 étudiants (pour les encadrer, l'institution compte 26 professeurs). À plus long terme, l'École de métiers envisage d'agrandir ses installations ou de construire un nouveau bâtiment qui pourrait recevoir plus de 600 élèves aux cours du jour et qui lui permettrait d'offrir douze spécialités au lieu des six actuelles (mécanique-ajustage, soudure, électricité, ferblanterie, mécanique automobile et menuiserie).

Cependant, avec la sortie du rapport Parent, qui prône l'intégration des écoles de métiers dans les commissions scolaires, les projets d'expansion tombent à l'eau. Au début du mois de juin 1968, l'École de métiers passe sous le contrôle de la Commission scolaire régionale de L'Amiante. De


Électricité

Ferblanterie

Mécanique

plus, l'année suivante, comme l'enseignement technique est maintenant du ressort collégial, certains membres du personnel, de même que certaines infrastructures techniques sont transférés au nouveau Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines. Il s'agissait d'Alphonse Couture, Albert Pinel, Lucien Bernier, Marcel Corriveau, Denis Gagnon, Pierre Gaudreau, Guy Laplante, Grégoire Nadeau, Réjean Nadeau, Paulin Toulouse, Clermont Vachon et Pauline Blanchette. Comme le Cégep succédait à l'École de métiers pour l'enseignement technique, ces membres transféraient avec leur ancienneté et la sécurité d'emploi.

Les professeurs de l'École de métiers de Thetford Mines avaient le souci de dispenser des cours de qualité à leurs étudiants. Pour ce faire, la majorité des professeurs se sont inscrits, au milieu des années 1950, à la nouvelle Université de Sherbrooke, laquelle avait élaboré un programme de perfectionnement s'adressant aux professeurs de l'enseignement spécialisé. Ce programme conduisait à l'obtention du CEST (certificat d'enseignement spécialisé au cours technique). Certains ont même complété aussi le baccalauréat en enseignement technique (BET), toujours dispensé par la même université. Ces cours étaient offerts le samedi, durant l'année scolaire et pendant les vacances d'été.

Parmi ces professeurs, quelques-uns ont même complété le B.A. (baccalauréat ès arts), dont les cours étaient dispensés au Collège classique de Thetford Mines, dans le cadre des cours aux adultes et sanctionnés par l'Université Laval.

Pendant une décennie, soit à partir de 1958, des professeurs de l'École de métiers ont mis sur pied, avec l'approbation du directeur de l'école, une initiation que devaient subir tous les nouveaux professeurs. Celle-ci comportait deux volets, l'un physique et l'autre cognitif, toujours dans un respect très rigoureux des individus. Cette initiation permettait aux nouveaux professeurs de se sentir complètement intégrés au corps professoral et les témoignages des initiés furent toujours très positifs.

Un autre aspect de l'ambiance cordiale qui régnait à cette école fut sans contredit la location d'une heure de glace du nouvel aréna, le mercredi de 16 h à 17 h. C'est en 1965 que cette activité a débuté, les professeurs de l'École de métiers, auxquels se sont greffés des professeurs et du personnel de l'École secondaire, se divisaient en deux équipes, dans un contexte de participation et de rencontre sociale. Cette heure de glace est devenue un droit acquis qui perdure encore.

(Témoignage fourni par Lucien Bernier)

L'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur



Les premières écoles normales voient le jour en 1857, avec la création des trois premières écoles normales d'état : Jacques-Cartier (Montréal), Laval (Québec) pour les francophones et MacDonald (Montréal) pour les anglophones. Leur but est de former les maîtres appelés à enseigner au sein du système d'éducation publique en plein essor. Le terme « normale », emprunté à l'École normale supérieure de France des années 1790, indique que les méthodes d'enseignement utilisées dans cette école deviennent la norme pour toutes les écoles relevant de l'État. À Thetford Mines, les démarches pour obtenir l'ouverture d'une école normale dans la cité datent de 1943. Les principaux défenseurs de la cause sont le curé Pierre Poulin et la Commission scolaire qui rédige une requête pour son obtention. Un an plus tard, leurs démarches sont récompensées, alors que le cardinal Villeneuve et le Département de l'instruction publique donnent leur aval au projet.

Le mandat de mettre sur pied l'École normale est donné aux Soeurs de la Charité de Québec, qui dirigent déjà quelques établissements scolaires dans la région. Celles-ci décident d'établir la nouvelle école au Couvent Saint-Alphonse situé au centre-

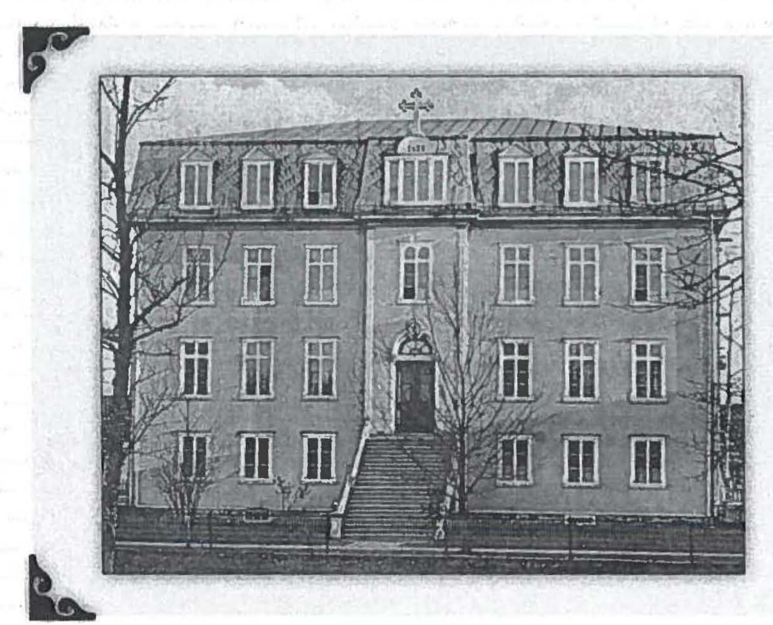
École normale

Groupe d'étudiantes en 1945



Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, 1952

ville. Pour ce faire, elles déménagent au mois de juillet 1944 les dames âgées au Couvent Saint-Maurice afin d'aménager les classes, le pensionnat et le bureau du principal. Le 5 septembre suivant, l'école entame la première année de son histoire alors qu'elle accueille un premier contingent de 63 jeunes filles. Celles-ci ont le choix entre trois brevets distincts : l'élémentaire, d'une durée de deux ans après la 9e année, le complémentaire, d'un an de plus et le supérieur, qui demande une autre année de perfectionnement. Lors de son année inaugurale, l'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur est dirigée par soeur Marguerite de la Charité (directrice) et par l'abbé Eugène Mathieu (principal). Ce dernier est remplacé dès l'année suivante par l'abbé Louis-Thomas Tremblay.



École normale Marie-Rose

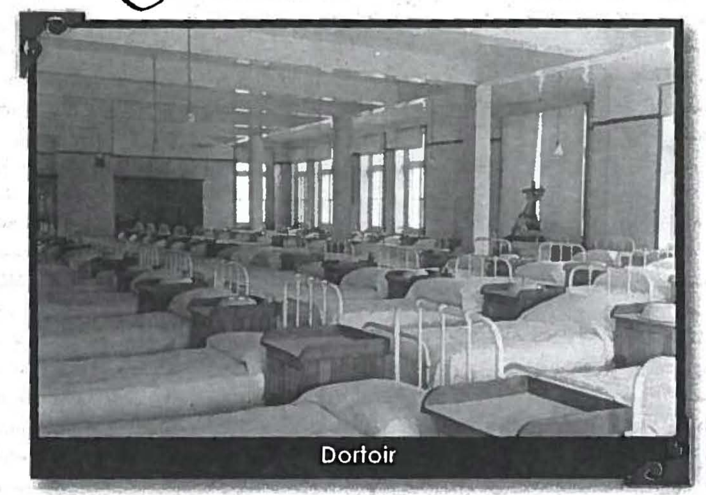
Faisant partie de l'Archidiocèse de Sherbrooke, la municipalité de Disraeli est dotée d'une école normale au début de l'année scolaire 1956-1957. Installée dans le Couvent Sainte-Luce, l'École est administrée par les Soeurs de Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et prend le nom d'École normale Marie-Rose. Après dix ans d'existence, l'École ferme ses portes en juin 1966 à la suite du dépôt du rapport Parent.

Au début de la décennie 1950, l'école connaît encore une fois un changement à sa direction, alors que l'abbé Robert Lacroix, professeur de philosophie au Collège de Lévis, en devient le principal. L'établissement qu'il prend en main compte neuf religieuses et voit ses effectifs grimper à une centaine de normaliennes. De ce nombre, environ 20 % viennent de Thetford Mines, alors que les autres proviennent des municipalités environnantes. Bien que de création récente, l'École normale de Thetford compte déjà 243 diplômées au printemps 1951. Dans le but de nouer des liens d'amitié entre elles, les anciennes décident, le 30 juin, de fonder une amicale et nomment, comme première présidente de leur association, Huguette Lessard. En 1954, l'École normale institue le brevet D, qu'il est possible d'obtenir suite à un an d'apprentissage après la 9e année, et en 1955, le brevet C. Au printemps 1956, le jeu de la chaise musicale continue à la tête de l'établissement thetfordois, alors que Mgr Maurice Roy nomme l'abbé Robert Lacroix supérieur du Séminaire de Saint-Georges. Celui qui est désigné pour le remplacer est l'abbé Louis-Philippe Duclos. Parmi les principales tâches qu'il a occupées, notons celles d'assistant-procureur et de professeur au Collège de Lévis, d'aviseur technique de la caisse populaire du Collège, d'aumônier du Syndicat des institutrices laïques de Lévis-Lauzon et de desservant de la mission de Kinnear's Mills.



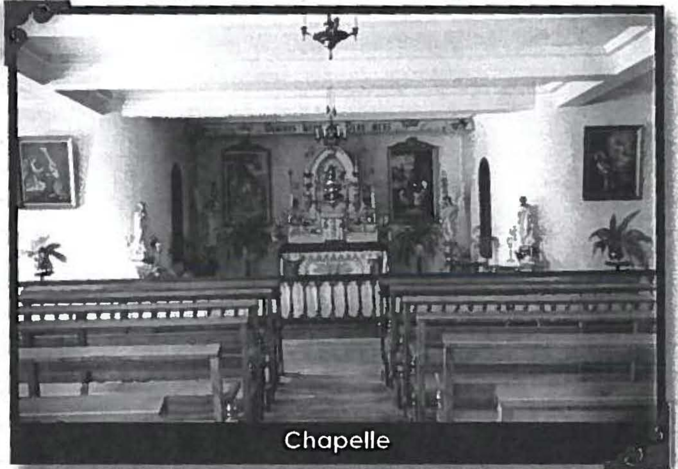
Étudiantes au brevet B

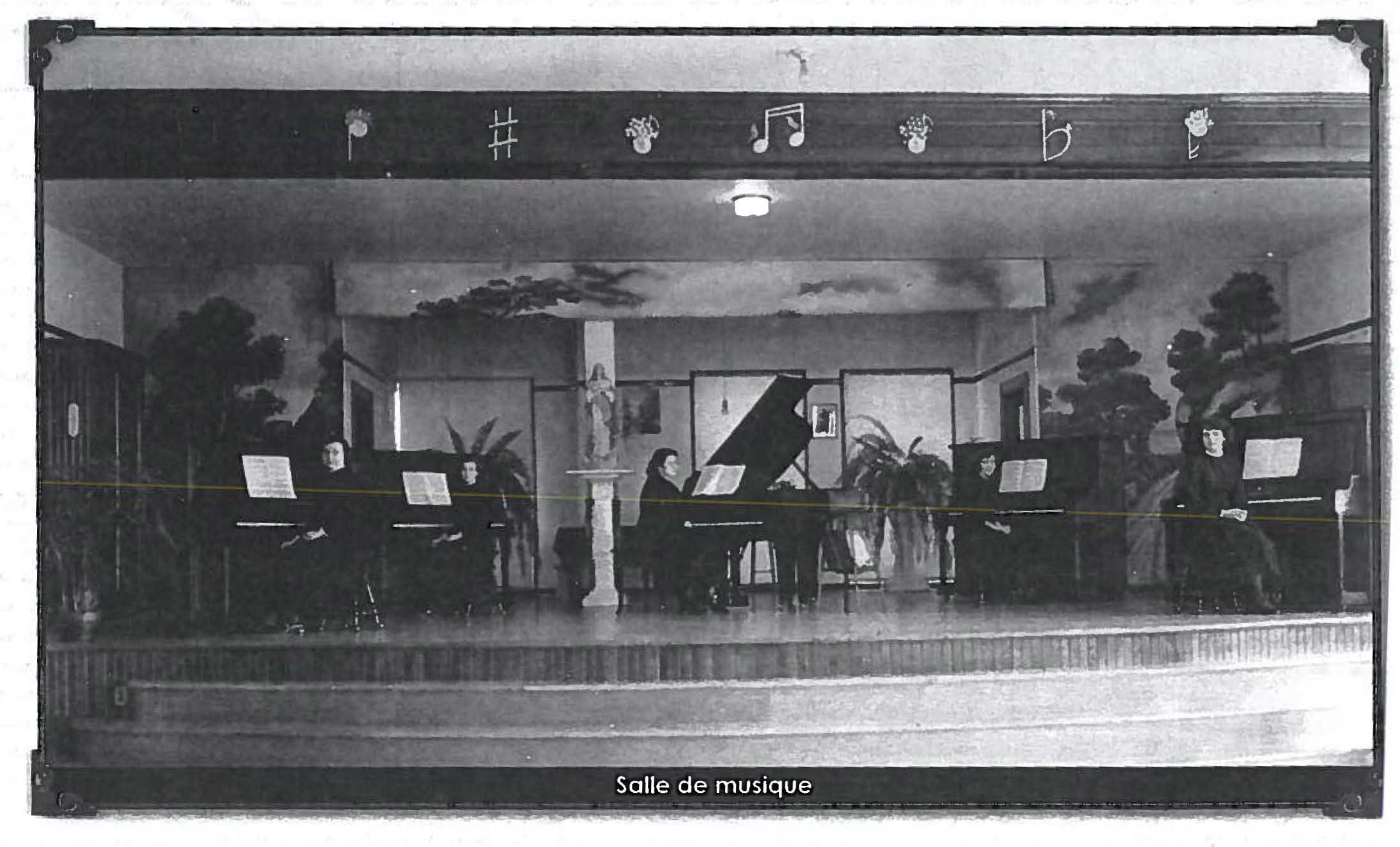
Le milieu de vie des normaliennes


Dortoir


Salle des religieuses


Réfectoire


Chapelle


Salle de musique

Le retour en classe, à l'automne 1956, est marqué par d'importantes modifications aux règlements de l'École normale. La principale est sans aucun doute celle qui permet aux normaliennes dont les parents résident dans les limites de la ville de Thetford Mines d'être externes. L'année suivante, les étudiantes peuvent désormais s'inscrire au brevet B, lequel leur


Quelques finissantes du brevet B en 1962

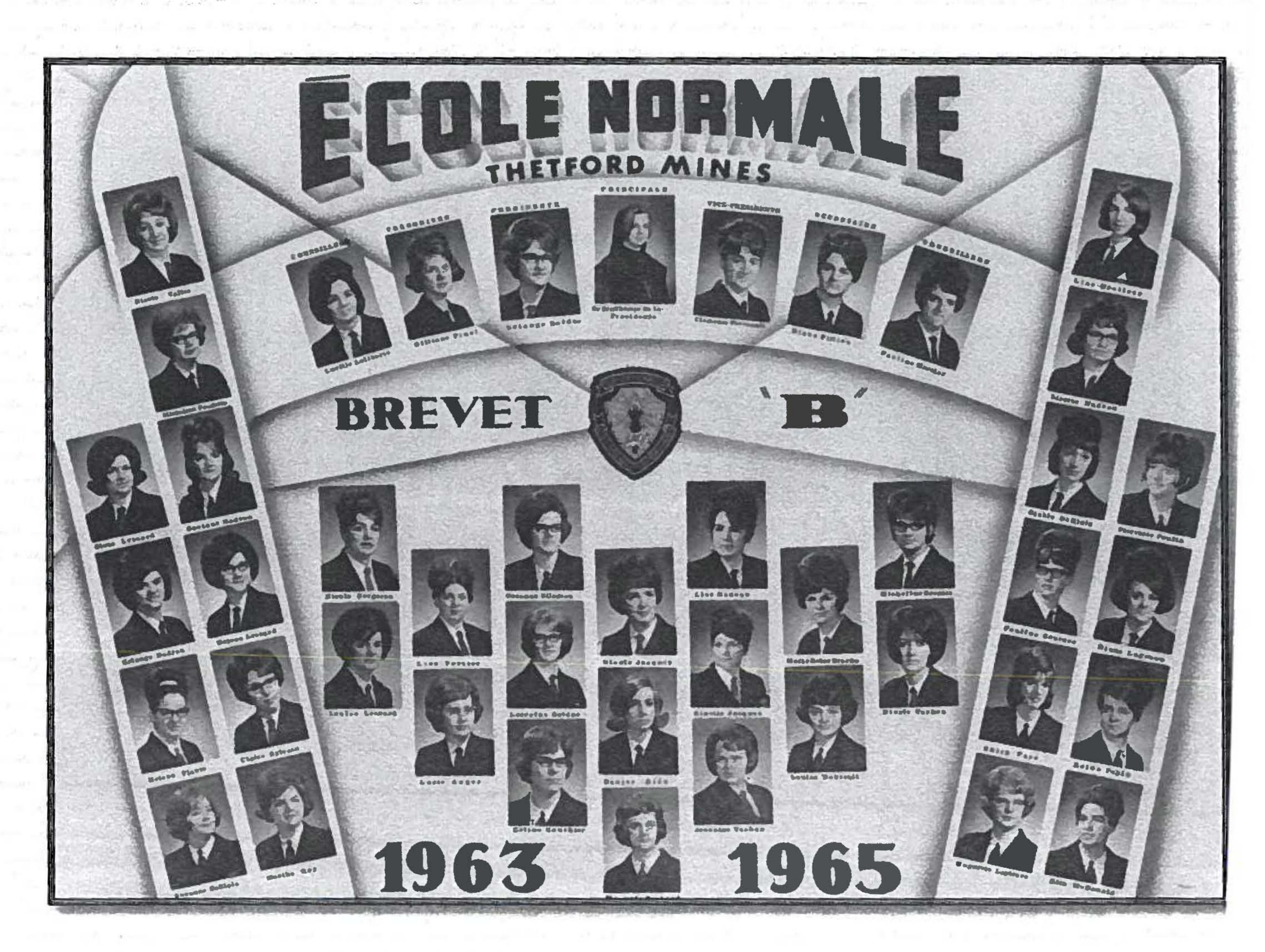
permet d'enseigner au cours primaire ainsi qu'en 8e et 9e années du cours général. La direction apporte encore des changements aux règlements de l'institution pour l'année scolaire 1957-1958. Ceux-ci sont au nombre de quatre : 1- les externes sont libres les fins de semaine, n'étant plus obligées de se rendre à l'école le samedi et le dimanche; 2- les pensionnaires ont de l'étude au lieu de la classe le samedi matin; 3- dès 11 h le samedi matin, et jusqu'à 20 h le dimanche soir, les pensionnaires qui le désirent peuvent se rendre dans leur famille; 4- il y a classe régulière le mercredi après-midi. Dans un autre ordre d'idées, l'école est obligée de fermer ses portes le 5 octobre pour cause de grippe asiatique. Le congé ne devait durer que dix jours, mais les autorités doivent finalement attendre au 20 octobre pour accueillir à nouveau les pensionnaires et au 21 pour recommencer les cours.

À l'automne 1959, l'abbé Duclos est nommé vicaire à l'Assomption. Pour lui succéder, l'archevêché désigne l'abbé Laurent Desrochers qui occupait la fonction d'aumônier à l'hôpital Saint-Julien. Trois ans plus tard, l'École normale commence à dispenser les cours menant à l'obtention du brevet A. Pour y être admises, les étudiantes doivent posséder un certificat de 11e année du cours secondaire ou l'immatriculation junior. Le programme de ce nouveau brevet s'échelonne sur quatre ans. Les deux premières années sont consacrées à la culture générale; on y enseigne la catéchèse, la littérature française et canadienne, les mathématiques, le latin, la géographie, la physique, l'anglais et les civilisations classiques. La troisième année en est une de formation psychopédagogique de base pour toutes celles qui se destinent à l'éducation ou à l'enseignement, dans quelque poste que ce soit. Enfin, la quatrième année est destinée à la spécialisation proprement dite.

La rentrée scolaire 1962-1963 est aussi marquée par l'annonce que le Département de

l'instruction publique accepte de convertir l'École normale en collège universitaire pour filles. Dans cette perspective, les Soeurs de la Charité projettent de construire la nouvelle institution sur le boulevard Smith, non loin du collège classique. Elles prévoient y dispenser l'enseignement des quatre dernières années du cours classique et la formation conduisant à l'obtention du brevet A. Dès le mois de février 1963, les plans et devis de la nouvelle bâtisse, dont les coûts de construction sont estimés à trois millions, sont soumis au ministère de la Jeunesse pour y recevoir les approbations nécessaires. Préparés par l'architecte Jean Berchmans Gagnon, ils prévoient l'aménagement d'une salle de récréation, d'un gymnase, de laboratoires, de salles de réunion, de classes, d'une vaste bibliothèque ainsi que d'une piscine intérieure. Selon le député de Mégantic, Émilien Maheux, l'institution pourra recevoir quelque 600 élèves. Cependant, à ses débuts, ce chiffre serait ramené à 410, dont environ 190 pensionnaires.

La publication du rapport Parent, en 1964, met cependant un terme à tout projet de développement de l'école, car il prône la suppression des écoles normales et le transfert de la formation des maîtres aux facultés de sciences de l'éducation des universités. La même année, l'École connaît deux changements importants. Tout d'abord, pour la première fois dans son histoire, une religieuse, soeur Thérèse Labbé, occupe le rôle de principale. Puis, l'institution normalienne ouvre ses portes aux garçons. Avec l'arrivée de ceux-ci, le hockey s'ajoute aux autres activités sportives déjà offertes aux étudiants, comme le volley-ball ou la gymnastique. En 1969, soeur Valérie Lévesque devient la nouvelle principale, avant de passer le flambeau pour la dernière année de l'établissement thetfordois à soeur Yolande Plamondon. La même année, plusieurs membres du personnel transfèrent au Cégep, puisque c'est l'institution qui lui succède pour assurer la formation postsecondaire conduisant à l'université. Il s'agissait de Nabil Nabky, Claude Gagnon, Georges Martin et Cécile Petit. Finalement, après 27 ans d'existence, l'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur ferme ses portes le 30 juin 1971, alors qu'un dernier groupe composé de 21 filles et 22 garçons complète sa scolarité.



Les principaux de l'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Cœur



L'abbé Eugène Mathieu
(1944-1945)



L'abbé Louis-Thomas
Tremblay
(1945-1950)



L'abbé Robert Lacroix
(1950-1956)



L'abbé Louis-Philippe
Duclos
(1956-1959)



L'abbé Laurent
Desrochers
(1959-1964)





Soeur Thérèse Labbé
(1964-1969)



Soeur Valérie Lévesque
(1969-1970)



Soeur Yolande
Plamondon
(1970-1971)

Le Collège classique de Thetford

L'arrivée du XXe siècle amorce une expansion du « réseau classique ». Entre 1900 et 1940, 25 nouveaux établissements ouvrent leur porte dans des régions de la province : Terrebonne (1902), Aylmer (1907), Mont-Laurier (1910), Gaspé (1924), Amos (1940)... À Thetford Mines, les étudiants qui désirent poursuivre des études supérieures après leur 6e année doivent quitter la région. Pour ceux qui ont les moyens financiers de s'expatrier, les destinations privilégiées semblent être Québec, Sherbrooke, Lévis et Sainte-Anne-de-la-Pocatière. D'ailleurs, il est fréquent à l'époque de voir des publicités des différents collèges envahir les pages du journal Le Canadien vers la fin de l'été.

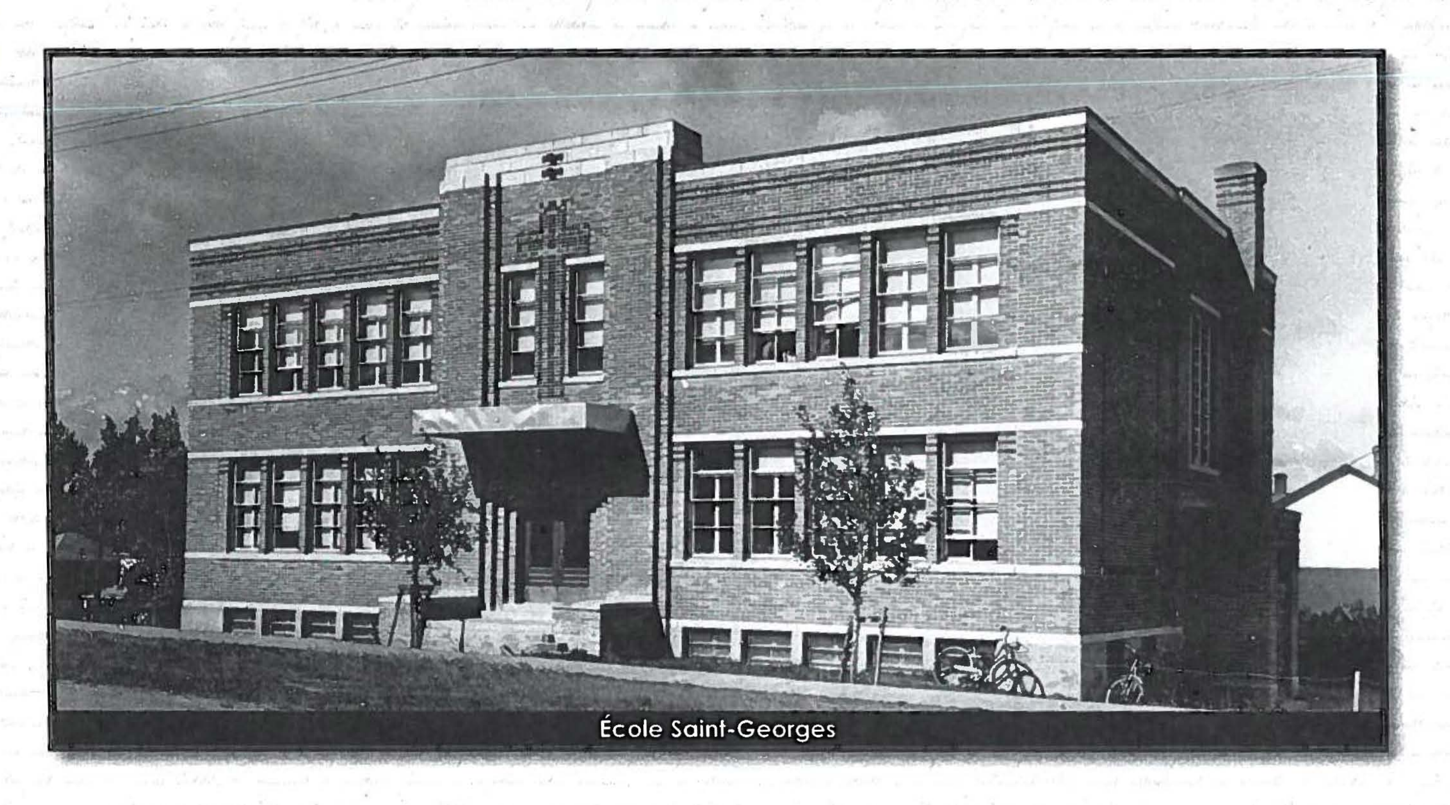
En 1927, appuyé par de nombreuses réclamations de ses concitoyens, l'abbé Joseph Gédéon Sauvageau, curé de la paroisse Saint-Alphonse, décide d'établir une classe d'Éléments latins (la première année du cours classique) à Thetford Mines et de retenir les services d'un professeur qualifié. Pour des raisons qui demeurent obscures, le projet avorte et est mis aux oubliettes pendant vingt ans. C'est l'un des successeurs de l'abbé Sauvageau qui ressuscite le projet d'un cours classique à Saint-Alphonse. En poste depuis 1944, le curé Ernest Dubé crée en 1948 l'École presbytérale, qui se compose de deux classes : une d'Éléments latins et une d'Éléments français, lesquelles préparent les jeunes aux études classiques.


Mgr Ernest Dubé

La première année est difficile pour l'institution, qui attire seulement vingt étudiants. Par économie et avec l'aide de la Commission scolaire de Thetford Mines, on décide de la loger dans une classe de l'École Saint-Georges, située sur la rue McCraw (renommée Dubé en 1950). L'abbé Gérard Poulin, vicaire de la paroisse Saint-Alphonse, est nommé directeur de la nouvelle institution, alors que Denis Gamache est choisi comme adjoint. Ce dernier doit aussi enseigner les langues grecque, latine, française et anglaise, l'histoire, la géographie, les mathématiques et la religion. Suite à une première année sans histoire, les élèves promus en Syntaxe quittent Thetford Mines afin de poursuivre leurs études dans les autres collèges classiques déjà existants. Leurs places sont comblées par une nouvelle cohorte de 17 étudiants qui vit le déménagement de l'École presbytérale au deuxième étage de la Quirion Business School. Un nouveau professeur originaire de Black Lake, Léo-Paul Racine, se joint au corps professoral. Celui-ci, comme son prédécesseur, est responsable de tous les cours donnés aux étudiants des classes d'Éléments latins et d'Éléments français. Pour ce faire, il suit le programme de l'école qui est basé sur celui du Collège de Lévis. Cependant, cet enseignant doit modifier son programme afin de satisfaire certains jeunes désirant fréquenter d'autres collèges après leurs études à l'École presbytérale de Thetford Mines.



Publicité parue dans le journal Le Canadien de Thetford


École Saint-Georges

Le début de la décennie 1950 est marqué par deux événements. En 1951, l'abbé Robert Mercier remplace l'abbé Gérard Poulin au vicariat de Saint-Alphonse et en même temps à la direction de l'École presbytérale. Puis, le 26 juin 1954, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, décrète la mutation du nom de l'institution. L'École presbytérale devient alors l'Externat classique de Thetford. Un comité de neuf membres est mis en place pour gérer en son nom les biens qui lui seraient confiés. Il est composé, entre autres, des prêtres suivants : l'abbé Robert Lacroix (principal de l'École normale), président, l'abbé Edwin Doyle (curé de Saint-Maurice), vice-président, l'abbé Alphonse Martineau (curé de Notre-Dame), trésorier, et l'abbé Philibert Goulet (curé de Saint-Désiré à Black Lake), secrétaire. Leurs mandats sont de diriger l'Externat classique de Thetford et de l'organiser comme un autre séminaire ou collège classique du Québec, c'eSaint-à-dire comme une école secondaire comprenant les huit classes du cours classique.

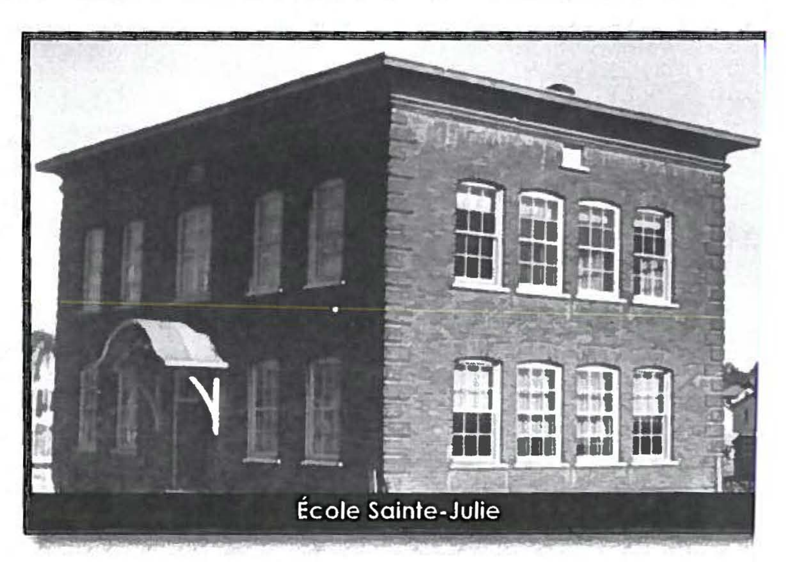
Au niveau de l'enseignement, le principal changement dû à la création de l'Externat est l'ajout de la classe de Syntaxe, qui permet aux élèves de compléter leurs deux premières années avant de quitter la région. Si on tient compte de la classe préparatoire d'Éléments français, l'institution classique de Thetford Mines compte désormais trois groupes. Malgré les nombreux changements qu'apporte la transformation de l'École presbytérale en externat classique, une chose reste inchangée, sa localisation. L'institution est toujours logée au deuxième étage de la Quirion Business School même si ses effectifs sont à la hausse. En 1955-1956, 65 élèves font partie de l'une des trois classes. Cependant, des voix commencent à se faire entendre pour réclamer un bâtiment propre à l'Externat classique puisque l'on juge inadéquats et insuffisants les locaux occupés par les étudiants.

Dès lors, différents emplacements sont considérés pour recevoir ce haut lieu de l'enseignement supérieur à Thetford Mines. Parmi ceux-ci, notons le rang IV dans le nouveau quartier Bellevue, le quartier O'Meara et le chemin de Robertson à Saint-Noël. Malheureusement, les finances de l'Externat sont déficientes. Le 7 février 1956, les commissaires d'écoles de la Commission scolaire de Thetford Mines décident de verser un octroi de 7 000 $ par année à l'institution classique afin de payer les salaires des professeurs. Le projet de construction d'un nouvel édifice est reporté à une date ultérieure. Durant cette période, l'abbé Louis-Philippe Duclos est nommé président du Comité de l'aide à l'Externat classique de Thetford. Il remplace l'abbé Robert Lacroix qui est désigné supérieur au Séminaire de Saint-Georges par l'archevêque de Québec. L'abbé Duclos est donc à la tête de l'Externat lorsque celui-ci est institué, à l'été, par lettres patentes du lieutenant-gouverneur Gaspard Fauteux, Collège classique (il est affilié à l'Université Laval et se trouve sous le patronage spécial de la Sainte-Famille).

Classe de la première année de l'École presbytérale

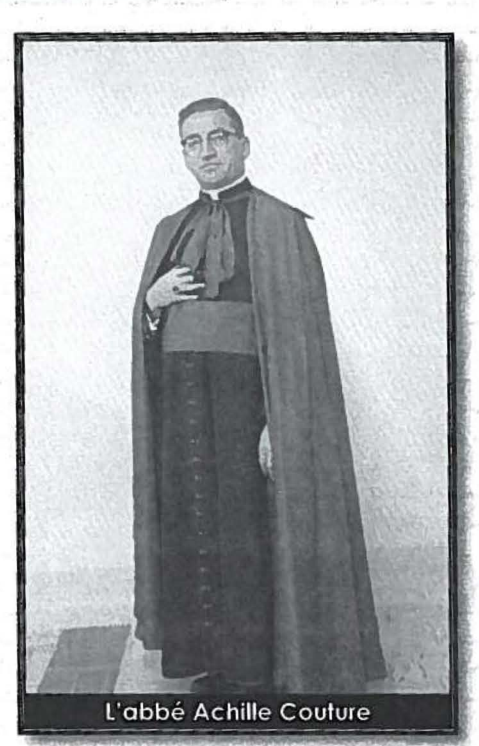
Dès le 2 juillet, la Corporation du Collège nomme temporairement l'abbé Achille Couture comme directeur. Il a pour mission de « préparer la corporation, de continuer les classes et d'assurer la construction de l'immeuble destiné à loger l'institution ». Avec un zèle exemplaire, l'abbé Couture se met immédiatement à la tâche. Sa première mission consiste à trouver un immeuble pour l'année 1956-1957. Après quelques démarches auprès de la Commission scolaire de Thetford Mines, des locaux sont libérés à l'école Sainte-Julie. Ils vont loger la bibliothèque, la salle de réunion des professeurs et les classes d'Éléments latins et de méthode nouvellement créée. Toutefois, étant donné l'exiguïté des locaux, les autorités du Collège décident de supprimer pour un an la classe d'Éléments français et de loger la classe de Syntaxe au chalet des loisirs de la Société Saint-Jean-Baptiste situé sur la rue Simoneau.

Les ressources humaines sont l'autre dossier important à régler par l'abbé Couture avant le début des cours en septembre 1956. Avec le nombre grandissant d'étudiants, le Collège doit engager de nouveaux professeurs. Les ressources financières étant assez limitées, la pénurie d'enseignants est atténuée par la Commission scolaire, l'École normale, l'École d'arts et métiers et par la collaboration de certains prêtres. Au mois de décembre de la même année, Mgr Maurice Roy entérine la nomination de l'abbé Achille Couture au poste de supérieur du Collège classique de Thetford. Il nomme également l'abbé Louis-Philippe Duclos au poste d'économe, et l'abbé Robert Mercier à celui d'assistant-supérieur. L'année scolaire 1957-1958 est marquée par peu de choses sinon que la classe de Versification est ajoutée au programme et que la classe d'Éléments français revient après un an « d'exil ». Elle est logée dans ses anciens locaux situés au deuxième étage de la Quirion Business School.


École Sainte-Julie

La troisième année de l'institution

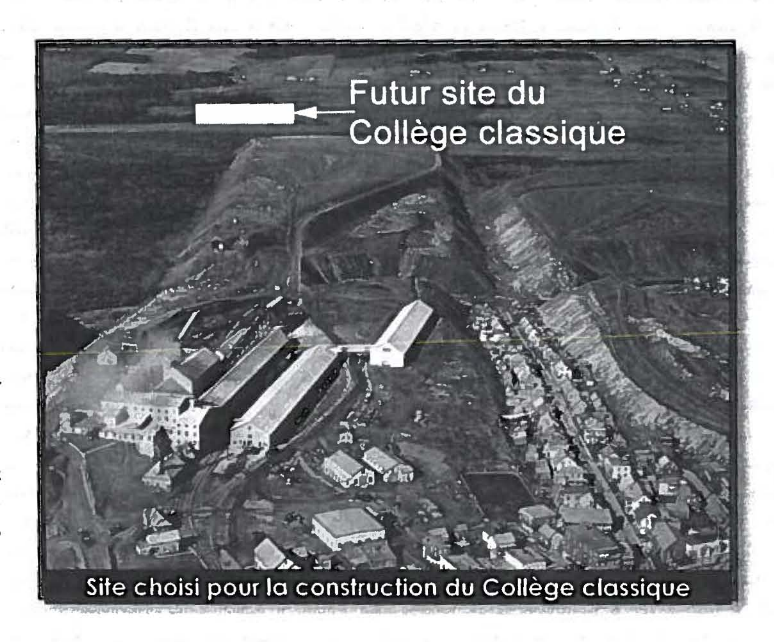
classique thetfordoise commence sur une interrogation : où seront logées les différentes classes qui vont désormais des Éléments français à Belles-Lettres? De fait, avec la hausse de sa clientèle étudiante, la Commission scolaire de Thetford Mines récupère les locaux qu'elle cédait gratuitement à l'école Sainte-Julie. Maintenant sans domicile, la Corporation du Collège étudie différents scénarios, dont celui d'aménager des classes au sous-sol de l'église Notre-Dame. Des pourparlers s'ensuivent avec la Fabrique mais le projet est mis de côté car la transformation exigerait des déboursés trop onéreux. C'est encore une fois la Commission scolaire qui sauve la situation. Pour l'année scolaire 1958-1959, elle consent à prêter au Collège des locaux situés au Couvent Sainte-Marie, ainsi que la salle de récréation de l'Académie Saint-Maurice. Heureusement pour l'institution classique, l'ouverture à l'automne 1959 de son nouveau bâtiment vient mettre un terme à ce problème récurrent.


L'abbé Achille Couture

La construction de ce dernier fait suite à de nombreux mois de travail. Les premières démarches remontent en effet au mois de février 1957, alors que l'archevêque de Québec effectue une visite à Thetford Mines dans le but de repérer les endroits les plus appropriés à la construction du futur établissement classique. Quatre sites sont ainsi retenus : un terrain appartenant à l'Asbestos Corporation dans le rang 6 (quartier Saint-Georges), un autre à l'arrière de l'hôpital Saint-Joseph, les lots 24 et 25 en face de Lynn MacLeod sur le boulevard Smith, et enfin un lot de 1720 pieds de façade sur 1158 pieds de profondeur sur le boulevard Smith, à environ 800 mètres de l'intersection Saint-Alphonse en direction de Black Lake. Après une étude approfondie, c'est le dernier site qui est finalement choisi à la mi-janvier 1958. Les raisons invoquées par les membres du comité chargé de trouver un emplacement au futur Collège sont les suivantes : le terrain étant plat, les travaux de terrassement seront donc minimes; l'acquisition du terrain n'est pas trop onéreuse car le tiers de sa superficie est cédé gratuitement par les trois propriétaires qui sont Lorenzo Adélard Landry, Pierre Marcoux et Laval Turcotte.

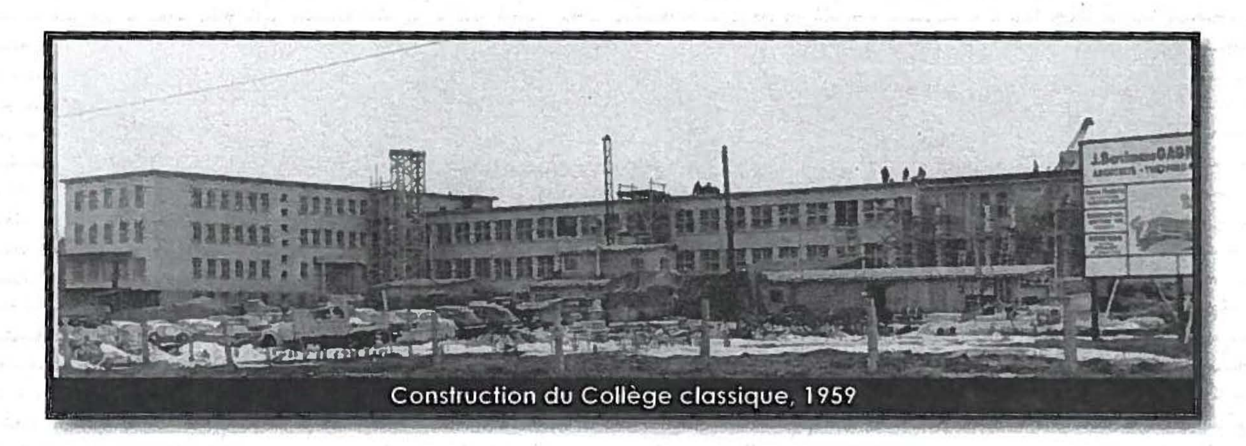

Couvent Sainte-Marie

Dès février de la même année, l'abbé Achille Couture visite les collèges de Hull, Ottawa, Joliette et Saint-Hyacinthe, en compagnie de l'architecte Jean Berchmans Gagnon. Ce dernier a pour mandat de dessiner les plans d'un bâtiment qui doit comprendre une bibliothèque, une salle de lecture, un amphithéâtre, des laboratoires de chimie, de physique et de biologie, une chapelle, une salle



Site choisi pour la construction du Collège classique

d'audition de disques, un gymnase, une salle de culture physique, une piscine, un auditorium, des résidences pour accueillir cent pensionnaires, ainsi que des salles d'études pour les élèves et les professeurs. Au mois de mars, les plans du futur Collège classique de Thetford sont enfin dévoilés à la population. Du même coup, les autorités annoncent qu'une première aile sera construite sous peu pour permettre aux étudiants d'amorcer l'année scolaire 1958-1959 dans leur nouvel établissement. Comme il y a souvent une différence entre le souhait et la réalisation, les travaux de construction ne débutent officiellement que le 24 juillet 1958, sous la direction



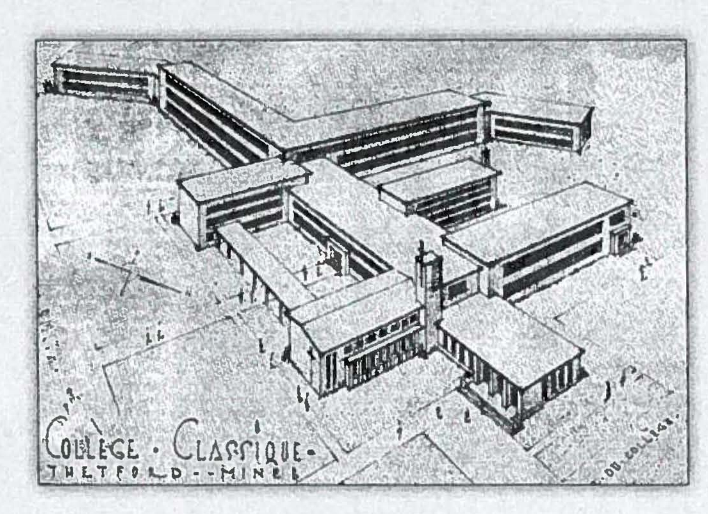
Construction du Collège classique, 1959

de la firme Laflamme et Lafleur. L'édification se déroule rondement et lors de la bénédiction des travaux, le 15 septembre, les fondations sont déjà pratiquement terminées. Parallèlement à ce chantier, la Ville de Thetford Mines consacre plus de 100 000 $ à l'aménagement des infrastructures du boulevard Smith et des terrains qui accueilleront le nouveau collège.

Le 5 avril 1959, Mgr Roy est de retour à Thetford Mines dans le but de voir le nouvel établissement scolaire et de participer à la bénédiction de la pierre angulaire. L'immeuble qu'il peut alors apercevoir dans sa phase finale mesure 257 pieds et 6 pouces de façade et 80 pieds de profondeur. Bien qu'amputé de nombreux éléments faute de moyens financiers, il comprend une résidence pour 25 prêtres (l'aile compte trois étages et mesure 46 pieds de façade par 140 pieds de profondeur), les bureaux de l'administration, une salle de conférence, dix spacieuses

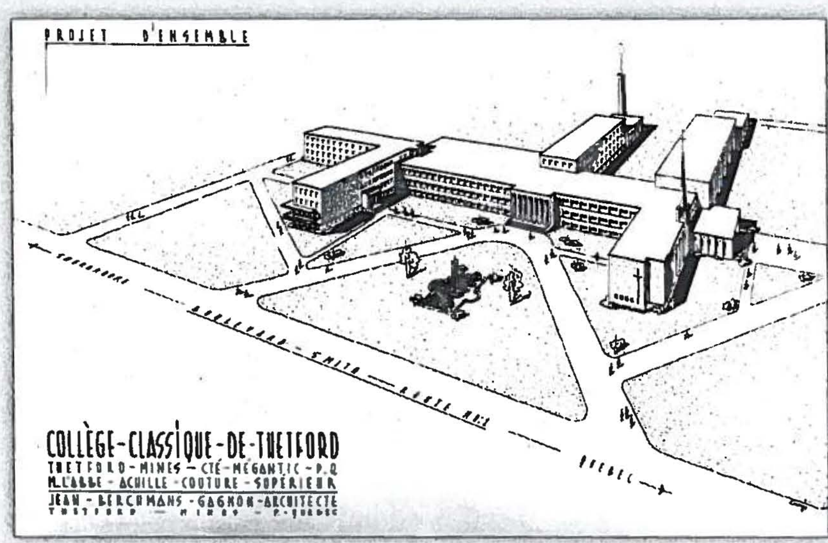
Visite de Mgr Audet aux membres du comité de souscription. De gauche à droite : Lionel Piuze, Nelson Poirier, Mgr Audet, l'abbé Couture et Henri Paquet

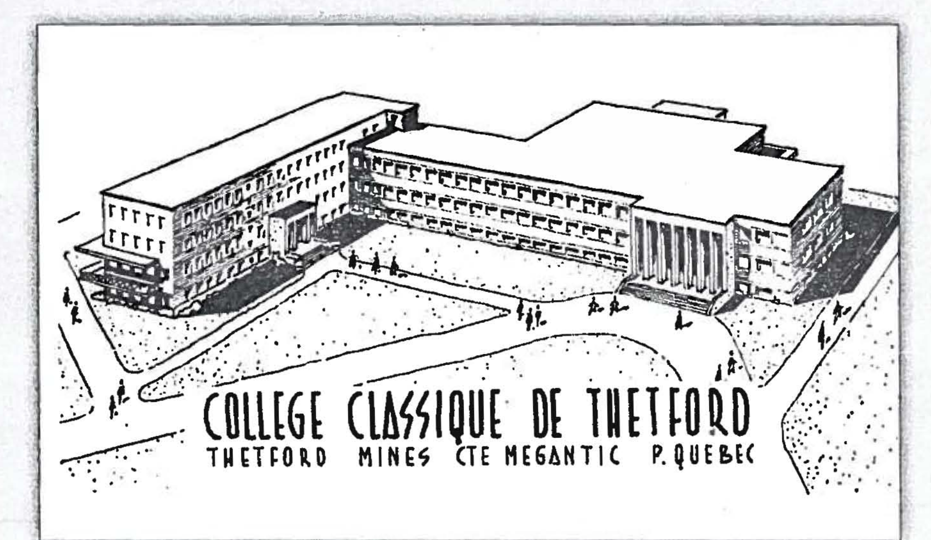
Évolution du plan projeté pour le futur Collège classique de Thetford



Le 24 mars 1958, le journal Le Progrès publie dans ses pages le plan du futur Collège classique de Thetford dessiné par l'architecte Jean Berchmans Gagnon. Celui-ci comprend deux dortoirs, une résidence des prêtres, une résidence du personnel laïc et différents bâtiments devant loger des salles de récréation, des salles d'études, des classes, une cafétéria, une cuisine, une salle académique, une chapelle, un gymnase, une salle de culture physique, une piscine, des bureaux administratifs et un parloir.

Pour des raisons financières, le plan du Collège est revu à la baisse en février 1959. Parmi les bâtiments supprimés du dessin original, notons les deux dortoirs et la piscine.





Finalement, le 13 mars 1959, le journal Le Progrès publie le plan définitif du Collège. Ayant la forme d'un « L », le bâtiment est encore réduit par rapport à celui présenté en février. Le principal fait marquant est la suppression de la chapelle prévue à l'est du bâtiment central.

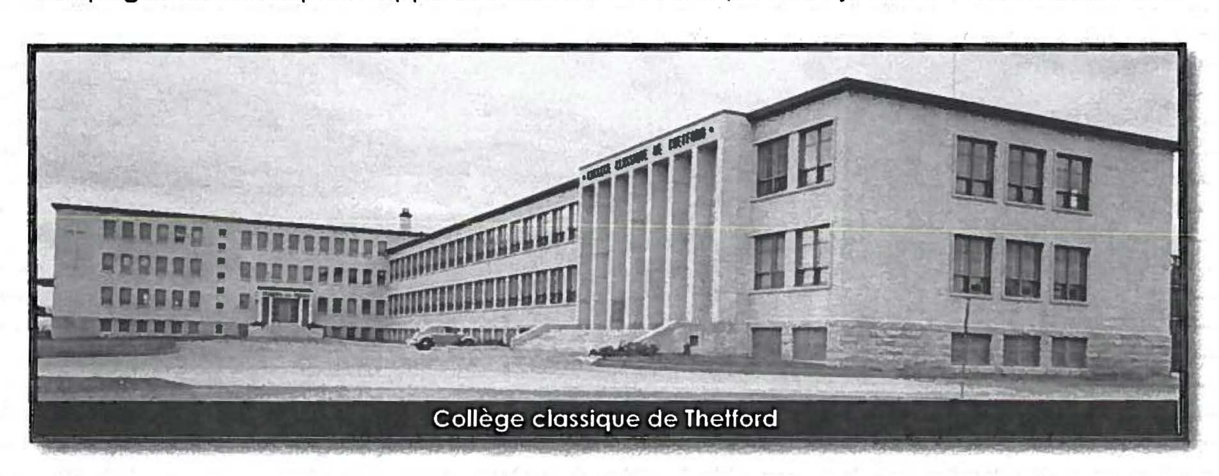
Montants souscrits par quelques donateurs

Commission scolaire de Thetford	12 500 $
Ville de Thetford Mines	12 500 $
Bell Asbestos	5 000 $
Caisse populaire de Thetford Mines	3 000 $
Lynn MacLeod	2 500 $
Commission scolaire du Lac Noir	1 500 $
Commission scolaire de Coleraine	1 500 $
A. Setlakwe	1 500 $
Banque Nationale	1 000 $
Club des Élans	1 000 $
Fonderie de Thetford	1 000 $
Chevaliers de Colomb	500 $

classes, une bibliothèque, une vaste salle de 109 pieds par 46, qui servira à la fois de gymnase, de salle de concert et de chapelle. Le coût de construction est estimé à près de 800 000 $.

Un comité de souscription, dirigé par Nelson Poirier, est mis sur pied au printemps 1959. On crée aussi un comité d'honneur composé de personnalités connues, dont Mgr Maurice Roy, évêque du diocèse de Québec, Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval et Rodolphe Caouette, maire de Thetford Mines. Après délibération, il est décidé qu'une levée de fonds se déroulera le 10 mai à Thetford Mines et dans cinquante autres municipalités des comtés de Mégantic, Frontenac et Beauce. Afin de « réchauffer les troupes », la région reçoit la visite de deux dignitaires. Le 15 avril, Mgr Lionel Audet, auxiliaire à l'archevêché de Québec, vient prêcher à l'église Saint-Alphonse : « Ce n'est pas une quête quelconque. C'est une véritable croisade. C'est la plus belle de toutes les causes, elle est bénie de Dieu et voulue par l'Église ». Fouettés par ces appuis provenant des plus hautes instances religieuses de l'archidiocèse et par le slogan de la campagne de souscription, « Au pays de l'amiante donnons un Collège classique », plus de 2 500 solliciteurs se lancent à l'assaut des foyers le 10 mai 1959 avec pour objectif d'amasser la somme de 625 000 $. Un comité spécial se charge de collecter les dons auprès des entreprises.

Dans le but de mener à bien cette mission, une impressionnante organisation est mise sur pied. Au sommet de la pyramide, on retrouve le directeur général de la campagne et son adjoint. Les chefs d'arrondissements, à raison d'un par trois paroisses, sont placés sous leurs ordres. Puis, chaque exécutif paroissial est composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, des chefs des comités spéciaux et des chefs de divisions à raison d'un par cent familles. Il y a un solliciteur pour dix familles. Pour les aider dans leur tâche, Nelson Poirier leur mentionne trois motifs qui peuvent réussir à convaincre les particuliers de délier les cordons de leur bourse. Le premier est d'ordre religieux : le cours classique est l'étape numéro un vers une vocation sacerdotale. À cette époque, quelle famille n'a pas rêvé d'avoir un prêtre? Le deuxième est d'ordre patriotique : le cours classique ouvre la porte à toutes les carrières professionnelles et commerciales. L'influence du Canada français grandira dans la mesure où notre jeunesse sera davantage instruite. Le troisième est d'ordre économique et familial : l'élève n'a plus à payer des frais élevés de pension et il reste chaque jour sous l'influence bienfaisante de sa famille. La campagne de souscription rapporte finalement 404 900 $. Il faut ajouter à cette somme l'aide

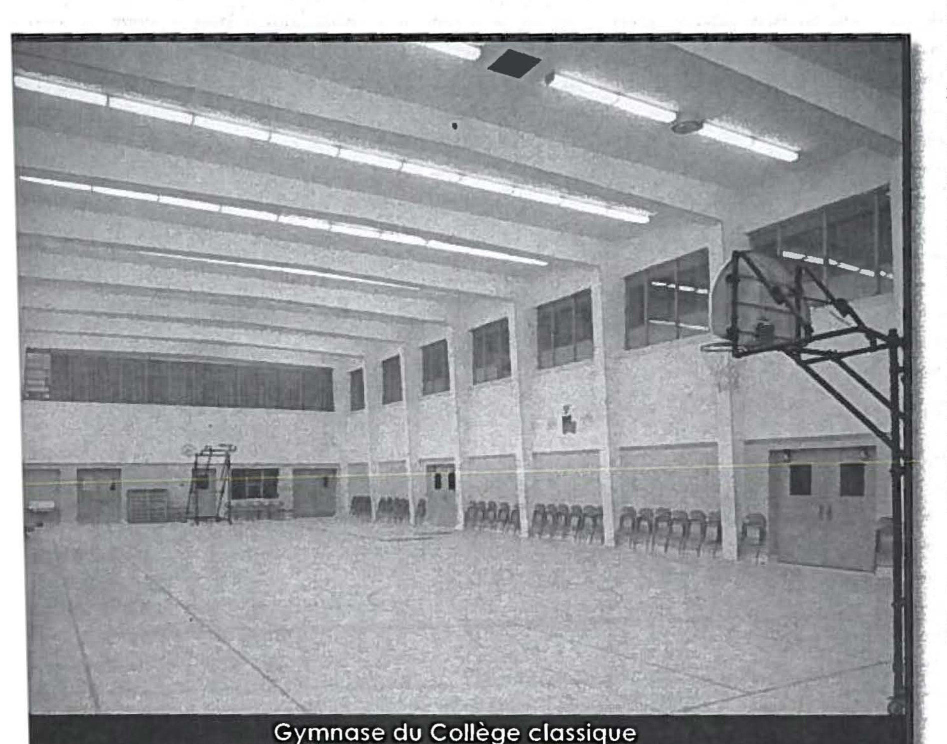

Collège classique de Thetford

supplémentaire promise par Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, lors de la visite de l'abbé Achille Couture et du docteur Fortin.

C'est donc à la fin du mois de septembre 1959 que le nouvel établissement, financé par la collectivité régionale, accueille ses premiers collégiens. Au nombre de 214, les étudiants se répartissent dans les classes d'Éléments français à Rhétorique. L'année suivante, on ajoute une nouvelle classe, celle de Philosophie I. Le 6 novembre 1960, en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils, Mgr Maurice Roy bénit le Collège qui compte un effectif de 257 élèves et 18 professeurs. Parmi ces visiteurs, on remarque les supérieurs des séminaires environnants, des députés, des échevins, des commissaires et les présidents de plusieurs associations locales.


Étudiants à l'intérieur de la cafétéria

L'année scolaire 1961-1962 est marquée par deux événements importants. Suite à la décision prise au mois de mai 1960 par la Commission du programme de la Faculté des arts de l'Université Laval, l'ancien cours classique de huit années sera dorénavant divisé en deux cycles totalement distincts : un cours secondaire de cinq années suivi d'un cours dit « collégial » de trois années. Dans un second temps, avec l'ajout de la classe de Philosophie II, les 316 élèves qui fréquentent l'institution thetfordoise peuvent maintenant compléter l'ensemble de leurs études, jusqu'à l'obtention du baccalauréat ès Arts, dans la région. La première prise de rubans de l'histoire du Collège se déroule le 24 avril 1962, alors que 24 finissants dévoilent leurs futures vocations en présence de Mgr Maurice Roy et de l'abbé Achille Couture, supérieur du Collège. Pour ce dernier, l'événement est son « chant du cygne » puisqu'il est réaffecté au mois de juillet comme aumônier à l'Institut Saint-Louis de France, situé à Loretteville. Pour le remplacer, l'archevêque de Québec choisit l'abbé Léo-Paul Drouin. Originaire de Leeds Village, il a occupé les postes de directeur des élèves au Séminaire de Saint-Georges et au Collège classique de Thetford. Les deux premières années de son mandat sont marquées par peu d'événements, sauf la visite de Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique, le 8 septembre 1963, et le développement des activités parascolaires.


Gymnase du Collège classique

En ce domaine, le regroupement de tous les étudiants dans un même bâtiment a eu un impact majeur. Depuis l'ouverture du Collège en 1959, les activités sportives et culturelles ont en effet connu une croissance soutenue. Elles sont favorisées par les autorités


Étudiants dans la salle des prêtres

de l'institution car elles font partie des quatre grands piliers traditionnels du cours classique qui sont : la prière, l'étude, les arts et les sports. Le baseball, les quilles et le hockey sont les principales activités sportives pratiquées par les élèves. Dès décembre 1959, les collégiens peuvent s'entraîner sur une patinoire extérieure. Une équipe représente le Collège dans une ligue organisée en 1960. Après quatre victoires, la ligue cesse ses activités. La vie culturelle et sociale des étudiants est comblée par le théâtre, les concours littéraires et oratoires, la danse (une discothèque est créée en 1961) et la participation aux activités organisées par la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C). À compter de 1961, les étudiants peuvent s'initier au journalisme en écrivant des articles dans le journal officiel du Collège, « Le Filon ».



Si, sur le plan de son implantation et de son rayonnement régional, le Collège classique de Thetford semble être un succès, sa situation financière est loin d'être aussi reluisante. Les déficits débutent dès l'année scolaire 1956-1957. En 1960, les autorités évaluent qu'un étudiant coûte 428 $, alors que ses frais de scolarité ne sont que de 283 $. Ce qui occasionne une perte de 145 $ par collégien. Pour l'ensemble, cela correspond à un manque à gagner de 31 000 $, auquel il faut ajouter les dépenses liées à la construction du Collège. Il faut reconnaître que les sources de revenus sont plutôt minces. Ces derniers proviennent des frais mensuels versés par les étudiants, de la subvention annuelle (fixée à 20 000 $ en 1959) remise par l'État, et de la charité publique. Au printemps 1964, la situation est pire que jamais. Le Collège a une dette de 76 000 $ et prévoit un déficit de 60 000 $ pour l'année scolaire 1964-1965. Face à cette situation, les autorités en viennent à la conclusion que l'établissement thetfordois sera dans l'impossibilité d'ouvrir ses portes en septembre 1964, à moins qu'une solution miracle ne soit trouvée d'ici là. Pour remettre les finances à flot et ainsi éviter la catastrophe, la direction envisage six possibilités : consolider la dette par une nouvelle émission d'obligations de 150 000 $ ou 200 000 $, emprunter de la banque 136 000 $, vendre le Collège à la Commission scolaire régionale de L'Amiante, négocier avec les commissions scolaires d'origine des étudiants, majorer les frais de scolarité ou faire une souscription publique. Après analyse, les autorités collégiales s'aperçoivent qu'aucun de ces moyens n'est viable. Face à un tel constat d'échec, le Comité consultatif, l'Association des parents et le Conseil de la Corporation du Collège classique de Thetford demandent au gouvernement un octroi spécial de 136 000 $ couvrant le déficit accumulé et celui de l'année

La prise de rubans

À partir de 1962, l'auditorium du Centre paroissial est l'hôte à chaque fin d'année d'une cérémonie particulière, la « prise de rubans ». Au cours de celle-ci, les étudiants de philosophie II dévoilent le choix de leur carrière ou vocation, en prenant le ruban de la couleur appropriée à chaque profession, que le supérieur leur remet. L'étudiant le montre à l'assemblée avant de l'épingler à son uniforme.



Couleurs, emblèmes et professions :

Blanc – calice, hostie, vigne, blé = clergé séculier

Ivoire – croix rouge, feuille d'érable = sciences sociales

Vieux rose – écusson de l'Université Laval = pédagogie

Rose pâle – écusson de l'Université Laval = éducation physique

Vieux rose sur vert eau – un monument, trois livres = psychologie

Vieux rose – un monument, trois livres = lettres

Bleu royal – balance = droit

Bleu sur ivoire – livre fermé, tranche rouge, plume d'oie = économie

Vert foncé – armoiries de la province de Québec = notariat

Jaune – vénus = génie mécanique

Jaune sur brun – cornue = génie chimique

Jaune – ellipse, ampoule = génie électrique

Blanc sur vert – trois livres, encrier, plume = hautes études commerciales

Rouge – lance rouge entourée d'un serpent = médecine

scolaire 1964-1965. Par l'arrêté en conseil 1619 du 26 août 1964, le ministre de l'Éducation verse une subvention de 280 000 $ au Collège en vertu de la Loi du financement des investissements universitaires.

Les problèmes financiers étant réglés, les autorités s'emploient à consolider la place du Collège dans la région en offrant à sa population adulte, à compter de septembre 1964, la formation conduisant au baccalauréat ès Arts. Crédités par la Faculté des arts de l'Université Laval, ces cours sont offerts les soirs de semaine entre 19 h 15 et 21 h 15. L'éducation permanente par cours du soir devient réalité. L'année scolaire qui commence deux ans plus tard, soit en 1966, amène trois changements majeurs. Tout d'abord, le Collège commence à dispenser l'enseignement du cours collégial. D'une durée de deux ans et commençant après la classe de Belles-Lettres ou de 12e année du cours préparatoire aux études supérieures, celui-ci conduit à la majorité des facultés universitaires. Une autre année est toutefois nécessaire pour les élèves qui s'orientent vers la médecine, le droit et la théologie. Dans un second temps, l'institution classique commence à céder à la Commission scolaire régionale de L'Amiante la responsabilité de l'enseignement des divers degrés du cours classique de niveau secondaire. C'est ainsi que les élèves qui fréquentent les classes d'Éléments latins sont relocalisés dans des



Classe de Syntaxe en 1964-1965

Page féminine: enquête

J'ai fait une petite enquête auprès des filles qui étaient ici l'an dernier pour savoir s'il y avait un changement d'attitude, une amélioration avec l'an dernier.

Elles sont toutes d'accord pour affirmer qu'elles se sentent considérées plus comme des étudiantes que comme des phénomènes rares; elles se sentent moins étudiées, plus libre d'agir et elles préfèrent de beaucoup cette atmosphère à celle de l'an dernier. Les professeurs, pour la plupart, ont fait leur expérience des filles l'année dernière; cette année, ils les traitent sur le même pied que les garçons.

Chez celles qui sont arrivées cette année, certaines ne sont pas tout à fait adaptées, d'autres pas du tout. La plupart pensent que le changement a été brusque et qu'il est difficile de tout assimiler en quelques mois. Elles font les mêmes revendications que les filles l'an dernier: les professeurs sont bêtes, ils ne tiennent pas compte de leur sensibilité.

Les garçons avouent que les filles leur ont apporté quelque chose, surtout pour les timides, ils disent que la présence féminine dans le collège leur a aidé à surmonter leur gêne.

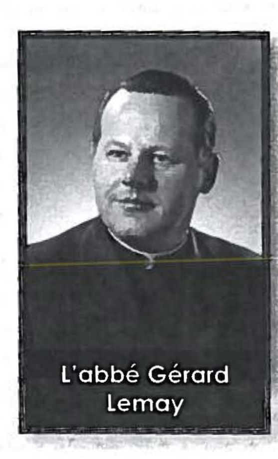
En conclusion, il y a une amélioration. Les filles la sentent et l'apprécient, il reste à espérer qu'elle sera de plus en plus marquée.

Joan Litowski.

Source : journal Le Filon, vol. VII, no 4 (1967)

locaux situés à l'Académie Saint-Maurice. Troisièmement, les autorités décident d'admettre des filles parmi les élèves; elles porteront comme costume le blouson bleu et la jupe grise.

L'année suivante, c'est à la tête du Collège que le changement le plus important a lieu, alors que l'abbé Gérard Lemay, qui occupait le poste de préfet des études, succède à l'abbé Léo-Paul Drouin comme supérieur. Finalement, au mois de septembre 1968, s'amorce à Thetford Mines la dernière année du cours classique. Les étudiants qui composent cette ultime cohorte, au nombre de 49, sont les derniers dont l'enseignement donné est régi par les règlements de la Faculté des arts de l'Université Laval. Ainsi, après plus d'un siècle d'existence, les collèges classiques, seule porte d'entrée aux études universitaires, disparaissent du paysage québécois. Les nouveaux étudiants qui amorcent leur cours collégial suivent dorénavant l'enseignement régi par les règlements du ministère de l'Éducation qui leur permettra d'obtenir le tout nouveau diplôme d'études collégiales après deux ou trois années d'études. Le personnel du Collège classique pour sa part va se répartir en fonction de la nouvelle structure de formation, les uns vont se joindre à la Commission scolaire et les autres au Collège d'enseignement général et professionnel, selon leur intérêt et leur compétence. Ceux qui se joindront au Cégep sont : l'abbé Gérard Lemay, Étienne Tétrault, Louis Jolicoeur, Jean Dagnault, Robert Lortie, Germain Perreault, Damien Lavoie, Hervé Bernard, Yvon Patoine, Pierre Vachon, André Châteauneuf, Jean-Marie Lemieux, Michel Parent, Roger Fortin, Jean Leclerc, Germain Tardif, Martin Saint-Amant, René Baillargeon et Paul-Eugène Paré.


L'abbé Gérard Lemay

Visite de la Mission des cégeps à Thetford, 30 novembre 1967
De gauche à droite : Léo Jacques, Laurent Turcotte (maire), Jean-Marc Roberge, le secrétaire de la Mission, le révérend père Gaston Bibeau (président de la Mission)

Chapitre 2

Création

« Le Comité d'organisation du C.E.G.E.P. recommandedoncl'implantationd'unCollège d'enseignement général et professionnel sur le site du Collège classique actuel et prie le ministère de l'Éducation d'octroyer une charte en vertu de la loi des Collèges d'enseignement général et professionnel dans les plus brefs délais possibles de façon à ne pas retarder indûment l'avènement d'un tel Collège. »

Jean-Marc Roberge, président du Comité,
30 novembre 1967

Suite à différents moyens de pression de la population de la région, le gouvernement annonce en juillet 1968 que l'enseignement collégial sera donné à Thetford Mines. D'abord associé au Cégep de Sherbrooke, le Cégep obtient ses lettres patentes le 21 mai 1969.

Au début des années 1960, dans la foulée de la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec décide de s'attaquer aux nombreux problèmes, déjà identifiés depuis longtemps, du système d'éducation. Parmi ceux-ci, l'un des plus criants est sans contredit le morcellement de la formation secondaire en plusieurs cheminements scolaires à peu près étanches. En effet, de la 7e à la 12e année, la formation est assurée par une grande diversité d'établissements scolaires (écoles publiques, institutions privées, juvénats ou couvents, écoles normales, collèges classiques, écoles de métiers, instituts familiaux, etc.), sans réelle possibilité de mobilité horizontale entre elles.


Membres de la Commission d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec

Par un arrêté en conseil du 21 avril 1961, le gouvernement crée la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, dite Commission Parent, du nom de son président, Mgr Alphonse-Marie Parent, alors vice-recteur à l'Université Laval. L'introduction de la loi qui l'institue se lit comme suit : « Attendu qu'il existe de multiples problèmes à tous les niveaux de l'enseignement et qu'il importe, en conséquence, de faire effectuer par une commission royale d'enquête une étude impartiale et complète de la situation de l'enseignement dans la province; Attendu que la nécessité d'une telle étude a été signalée, dès 1956, par le rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels; [...] le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à constituer une commission royale d'enquête pour étudier l'organisation et le financement de l'enseignement de la province de Québec, faire rapport de ses constatations et opinions et soumettre ses recommandations quant aux mesures à prendre pour assurer le progrès de l'enseignement de la province ».

Par cette commission, le gouvernement cherche principalement à atteindre trois objectifs : la modernisation du système scolaire (afin de mieux préparer les jeunes aux exigences de la société industrielle), la démocratisation de l'enseignement (pour garantir le libre accès à tous les jeunes en âge de fréquenter l'école) et la rationalisation du réseau d'institutions (de façon à mettre en place un système d'éducation régi par l'État). Après avoir reçu plus de 300 mémoires de différents groupes et visité huit villes, la commission dépose ses recommandations en novembre 1964. Parmi celles-ci, trois retiennent plus particulièrement l'attention. La première est la nomination d'un ministre de l'Éducation. La deuxième est la modification apportée à la formation des enseignants. La troisième est l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle du système scolaire : cours élémentaire de six ans, secondaire de cinq ans, préuniversitaire et professionnel de deux ans, supérieur de quatre ans et plus. Au sein de cette nouvelle structure, la création du troisième palier d'enseignement est sans contredit la grande nouveauté apportée par le rapport Parent. D'une durée de deux années après la 11e année, ce cycle d'études, décrit par ses créateurs comme l'étape préparatoire nécessaire aux études supérieures pour ceux qui s'y destinent, et pour les autres, comme la dernière phase

RAPPORT

DE LA COMMISSION
ROYALE D'ENQUÊTE
SUR L'ENSEIGNEMENT
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

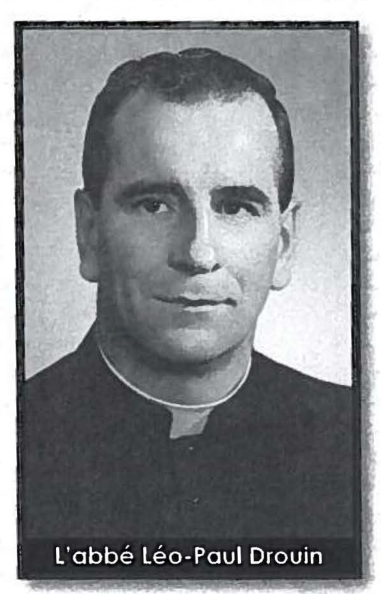


DEUXIÈME PARTIE LES STRUCTURES PÉDAGOGIQUES DU SYSTÈME SCOLAIRE

A — Les structures et les niveaux de l'enseignement

d'une formation professionnelle préparant directement au marché du travail, serait donné dans des établissements qui porteraient le nom d'instituts. En forçant ainsi la cohabitation des secteurs professionnel et général dans un même établissement, voire dans les mêmes cours, les membres de la commission ne se cachaient pas de vouloir atténuer le caractère « élitiste » jusque-là associé à la formation universitaire.

Il est évident que si cette proposition est bien accueillie dans certains milieux, elle l'est beaucoup moins par la Fédération des collèges classiques, qui déclare « qu'une collaboration sans réserve à un effort de démocratisation de notre enseignement supposerait l'assurance que nous n'allons pas trahir la démocratie elle-même en la privant d'une aristocratie intellectuelle formée par un système, évidemment pas irréformable mais qui, tout de même, a fait ses preuves en formant ceux qui pensent l'essor actuel du Québec et ceux qui proposent de réformer notre enseignement ». Dans la même veine, le supérieur du Collège classique de Thetford, l'abbé Léo-Paul Drouin, mentionne que « des fois, on se demande comment l'école actuelle a pu produire des gens qui ont été en mesure de penser le rapport Parent ». Dans les faits, si l'abbé Drouin trouve de substantielles qualités au rapport Parent, il estime également que celui-ci n'est pas dépourvu de certains risques, dont celui de la dépersonnalisation de l'élève dans des écoles comptant de 4 000 à 6 000 étudiants et celui du retour au « totalitarisme » que pourrait bien signifier la disparition des institutions privées. Lors d'une assemblée, il déclare que dans la conjoncture actuelle, l'avenir réservé aux institutions privées et indépendantes inquiète une bonne partie de la population. « Leur disparition, dit-il, semble définitive. Aussi, je ne puis m'empêcher de songer aujourd'hui que cet objectif de formation chrétienne, de formation générale et d'éducation que s'est proposé votre institution, semble fortement compromis. L'État, devenu bien conscient de la nécessité de relever le niveau culturel de notre peuple et de le rendre accessible à tous les bienfaits de l'instruction, ne peut le faire sans englober toutes les richesses culturelles et matérielles fort enviables que contiennent les collèges classiques ».


L'abbé Léo-Paul Drouin

La mobilisation d'une région (1964-1968)

Malgré les réticences qu'il peut avoir face à la mise en place d'une nouvelle structure pédagogique, l'abbé Drouin est l'instigateur du Comité pour l'Institut créé à la fin du mois de décembre 1964. Parmi les personnalités qui siègent sur ce nouveau comité, on retrouve Jean-Marc Roberge, président, l'abbé Gérard Lemay, vice-président, Ronald Samson, secrétaire, Florent Allaire, Jean-Marc Boutin, Paul Cartier, Alphonse Couture, Benoît Cyr, Fernand G. Daigle, Marius Jacques, sœur Rolande-de-Jésus, sœur Thérèse-de-la-Providence et Alphonse Tessier, directeurs. Un mois après sa nomination comme président, Jean-Marc Roberge déclare à la presse locale que, à la suite des recommandations du rapport Parent relativement à l'établissement en province de 25 à 30 instituts, le comité a résolu de faire un inventaire complet des possibilités et des besoins de la région et ce, dans le but de présenter un mémoire au ministère de l'Éducation afin d'établir cette institution d'enseignement à Thetford Mines. Pour ce faire, on confie l'étude de la situation à trois sociologues de la Faculté des sciences sociales de l'Université

Laval : Yvan Ferland, Robert Ayotte et André Ouellet. Ceux-ci sont aidés dans leur tâche par Jacques Lemieux, à qui est confié le travail de cartographie. Leur rôle principal est de démontrer au ministère de l'Éducation qu'un regroupement peut être effectué sur le plan académique et que le rayonnement de la région s'étend à un bassin de 125 000 personnes (chiffre suggéré par la Commission Parent pour accueillir un institut). En cas de réponse positive du ministère, le président du comité estime que le coût des travaux pour établir un campus assez vaste pouvant accueillir 1 500 étudiants serait de l'ordre de 13 millions de dollars.


De gauche à droite : Ronald Samson (secrétaire du comité de l'Institut), André Ouellet (sociologue), Yvan Ferland (sociologue), Jean-Marc Roberge (président du comité) et Florent Allaire (directeur du comité)

Dix mois plus tard, les mandataires du Comité pour l'Institut déposent un mémoire de 173 pages au ministère de l'Éducation. Ce document fait d'abord état de l'inquiétude de la population de Thetford Mines face aux répercussions malheureuses qui résulteraient de l'absence d'un institut à Thetford Mines. Le coût des études supérieures à l'extérieur devenant dès lors prohibitif pour la majorité des familles, plusieurs étudiants seraient privés de la formation spécialisée requise par les industries de la région de L'Amiante. Puis, les membres du comité soulignent la nécessité de favoriser les villes moyennes comme Thetford Mines afin que ces municipalités conservent et accroissent l'influence économique, éducationnelle et culturelle qu'elles doivent avoir sur la région dont elles sont le pôle naturel. Finalement, les auteurs terminent leur mémoire en analysant trois hypothèses de regroupement pour l'implantation d'un institut. L'une d'elles est la possibilité qu'un seul collège desserve les territoires de L'Amiante et de la Beauce, chacun disposant alors de son propre campus. Toutefois, les auteurs mettent un bémol à cette hypothèse, qui laisse entière la question des critères qui serviraient à déterminer l'emplacement du siège social.

La première étape maintenant complétée, les membres du Comité pour l'Institut organisent une réunion le 4 mars 1966 à laquelle sont conviés tous les enseignants de la région. Au cours de cette assemblée, on fait état des répercussions négatives qu'aurait le décision de ne pas attribuer d'institut à Thetford Mines : appauvrissement culturel de la région, situation économique difficile, disparition du baccalauréat ès arts pour adultes et émigration des professeurs. Face à ces risques sérieux, il est décidé de créer un sous-comité qui étudiera les moyens à prendre pour fusionner l'enseignement postsecondaire du Collège classique de Thetford, de l'École normale, de l'École de métiers, de l'Institut familial et du Cours préparatoire aux études supérieures. Après réflexion, les membres de ce sous-comité s'entendent pour mettre en place des cours conjoints entre l'École normale et le Collège classique de Thetford dès septembre 1966.


Jean-Marc Roberge

Le 30 mars, sous l'impulsion de l'Association des parents du Collège classique, c'est au tour des divers organismes de la région d'être convoqués. Plus de 300 lettres d'invitations sont expédiées aux conseils municipaux, aux commissions scolaires, aux clubs sociaux, aux associations parents-maîtres, aux chambres de commerce, aux ligues de citoyens et aux syndicats. Au cours de cette importante réunion, l'abbé Léo-Paul Drouin et Me Jean-Marc Roberge exposent les points favorables à l'implantation d'un institut à Thetford Mines : la situation géographique de la ville (située à mi-chemin entre Sherbrooke et Québec et entre Saint-Georges et Victoriaville), la croissance démographique régionale

plus élevée que celle des Bois-Francs et de la Chaudière depuis 1951, l'émigration inférieure à celle de ces deux régions, une expansion économique plus spectaculaire à cause de l'industrie minière, un secteur des services et du commerce assez développé et la prévision d'un pourcentage assez élevé (60 %) de gens âgés de 17 et 18 ans et ce, dans un rayon de huit milles en 1971. À la fin de la rencontre, l'abbé Drouin souligne à son auditoire « qu'il appartient à la population de convaincre le ministre de l'Éducation par une affluence de pression qu'elle désire l'implantation d'un institut à Thetford Mines ».

Toutefois, le premier intervenant qu'il faut convaincre n'est pas le ministre de l'Éducation mais la Mission des cégeps, qui visite les régions qui sollicitent l'implantation d'un « collège d'enseignement général et professionnel » (tel qu'on désigne maintenant cette institution, suite à des revendications de la Fédération des collèges classiques). Le mandat de la Mission des cégeps est de rédiger des recommandations à l'adresse du gouvernement pour l'aider dans sa prise de décision. Dans cette perspective, un sous-comité est créé le 17 décembre 1966, sous la présidence de Henri Paquet, pour recueillir les documents nécessaires aux rencontres avec la Mission durant l'année 1967. La première de ces rencontres se déroule le 14 février 1967, alors que la Mission rencontre des représentants de la région et ceux de la Beauce. Au cours de cette réunion, il est résolu de procéder à l'élection d'un comité mixte formé de cinq représentants de la Beauce et de cinq représentants de L'Amiante. Leur objectif est de poser les premiers jalons devant conduire à la création d'un collège. L'option privilégiée par la Mission serait celle d'une seule institution pour les deux régions. Huit jours plus tard, les dix représentants se réunissent à l'école Saint-Louis de La Guadeloupe. Après avoir pris connaissance des principaux documents relatifs aux collèges (le Bill 21 et le Guide des cégeps), il est décidé que des membres additionnels devront s'adjoindre au groupe des dix pour procéder à la compilation des documents exigés et pour être en mesure de faire un meilleur choix des officiers du futur cégep. Le 24 avril 1967, une deuxième rencontre des représentants des deux régions se déroule au Collège classique de Thetford dans le but de comparer les études réalisées de part et d'autre et d'écouter les délégués de Saint-Joseph de Beauce; ceux-ci on en effet envoyé un mémoire à la Mission réclamant le secteur professionnel dans leur localité. Après discussion sur l'hypothèse d'un seul collège pour les deux régions, les membres de L'Amiante et de la Beauce conviennent de la nécessité d'implanter deux collèges distincts.

À partir de ce moment, les deux entités administratives commencent à se voir comme des concurrentes, conscientes qu'une recommandation de la Mission favorisant l'une d'entre elles risque de signifier un refus pour l'autre. En septembre 1967, le journal Le Filon mentionne ceci : « L'Association générale des étudiants du Collège classique de Thetford voulant être présente dans son milieu a créé au début de septembre un comité spécialement chargé de promouvoir l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Thetford. [...] En première analyse, le véritable problème ne nous a pas semblé être d'informer la population sur ce qu'est un cégep, mais sur la nécessité d'avoir un cégep à Thetford Mines. Sans mettre particulièrement l'accent sur le conflit qui existe entre Saint-Georges et Thetford Mines, nous pensons qu'il faut faire voir à la population que c'est une lutte de vitesse, un état d'urgence ». De même, les dirigeants des compagnies minières sentent le besoin de s'impliquer dans la « course » pour l'obtention d'un cégep. Lors d'un discours, le secrétaire-trésorier de l'Asbestos Corporation, I.C. Campbell, dit ce qui suit : « Dans le passé, après une longue période d'entraînement, les finissants de l'École de métiers pouvaient être admis dans les cadres de notre personnel spécialisé, mais tel n'est plus le cas. Nous exigeons maintenant une formation technique complète, formation que seules peuvent donner les institutions situées à Québec, Montréal, Trois-Rivières ou Sherbrooke. Même si notre main-d'œuvre n'est pas appelée à décliner, nos programmes d'expansion prévoient l'usage accentué de la machine lourde à fonctionnement électronique. Cet équipement demandera des opérateurs ou des techniciens en moins grand nombre, mais par ailleurs beaucoup plus spécialisés. C'est la raison pour laquelle notre compagnie [...] verra d'un bon œil l'implantation, chez nous, de toute institution capable de dispenser un enseignement supérieur sur le plan de la formation générale et professionnelle ».

Forts de ces appuis, les membres du Comité d'organisation pour un cégep à Thetford Mines redoublent d'efforts à l'approche de la journée cruciale du 30 novembre 1967, date prévue pour le passage de la Mission dans la région. Au cours de cette journée, les membres de la Mission

visitent les trois institutions qui souhaitent se regrouper, soit le Collège classique de Thetford, l'École normale et l'École de métiers, pour former le nouveau cégep de Thetford Mines. De plus, ils rencontrent divers intervenants intéressés au dossier : Benoît Cyr (président de la Commission scolaire régionale de L'Amiante), Marc Bergeron (député provincial du comté de Mégantic), Denis Marcotte (représentant de l'Asbestos Corporation) et Laurent Langevin (représentant de la compagnie Sno-Jet). Les porte-parole thetfordois en profitent pour remettre au président de la Mission, le révérend père Gaston Bibeau, le travail des trois sociologues : Mémoire en vue de l'implantation d'un Institut à Thetford Mines. Ils lui font part également que, suite à une analyse poussée, le site idéal pour implanter un cégep dans la région est celui de l'actuel Collège classique de Thetford.


Visite des représentants de la Mission à l'École normale

Après trois années de durs labeurs, les membres du Comité d'organisation pour un cégep doivent maintenant prendre leur mal en patience et attendre la décision que prendra le ministre de l'Éducation concernant la candidature de Thetford Mines. En ce début d'année 1968, bien malin celui qui peut se prononcer sur l'avenir de l'enseignement supérieur dans la région. Dans son édition du 5 mars, le journal Le Progrès annonce que Thetford Mines aura son cégep d'ici peu. Il appuie son affirmation sur le fait que les représentants du ministère de l'Éducation ont visité Saint-Georges la semaine précédente et qu'au cours de leur passage dans la Beauce, il fut question d'un collège associé, ce qui, selon le quotidien thetfordois, vient renforcer les chances de la capitale de L'Amiante d'obtenir un cégep pour septembre 1968. Le principal handicap de Saint-Georges est que le séminaire, qui dispense présentement le cours classique, n'a pas encore clairement défini son orientation par rapport au cégep. Le 18 mars, la bonne nouvelle semble se concrétiser alors que c'est au tour du journal Le Devoir d'annoncer que Thetford Mines fait partie des six villes choisies hors de la métropole, avec Joliette, Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan et Gaspé, pour recevoir un cégep. Toutefois, à la grande surprise de tous, lors de son point de presse du 21 mars, le ministre de l'Éducation ne mentionne l'attribution d'un collège qu'à cinq des six municipalités. Aucune décision n'est donc encore prise concernant Thetford Mines.


Visite de la Mission à Thetford Mines

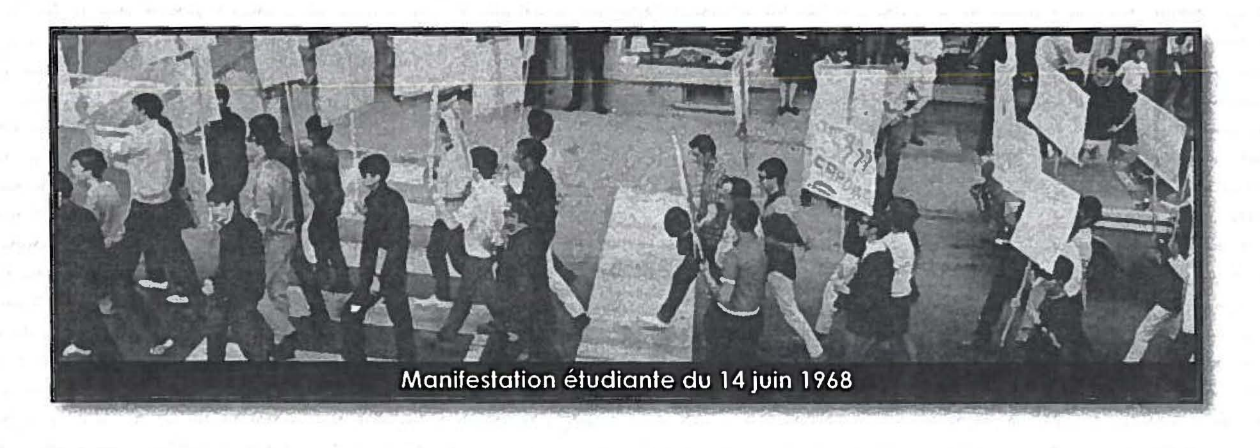
En réponse à cette annonce, le Comité d'organisation pour un cégep et le maire de Thetford


Laurent Turcotte,
maire de Thetford Mines

Mines envoient au premier ministre Daniel Johnson des télégrammes comportant le message suivant : « Monsieur le premier ministre. Nous avons été profondément surpris, désappointés et déçus que le cégep pour Thetford Mines et la région n'ait pas été annoncé en même temps que les autres hier, étant confiants que nous serions au nombre des élus — Il a été mentionné dans la conférence de presse que trois dossiers de cégep dont celui de Thetford Mines étaient encore à l'étude — Nous vous demandons instamment que cette étude soit continuée le plus rapidement possible pour éviter des inconvénients très graves pour les étudiants, le corps professoral et notre population — Nous sommes vraiment prêts et nous voulons commencer notre cégep dès septembre 1968 — Nous gardons espoir et nous sommes assurés d'une décision favorable de votre part — Le tout respectueusement soumis ». Néanmoins, en dépit de ce qui peut sembler être une mauvaise nouvelle, les membres du comité d'organisation continuent leurs préparatifs. Le 25 mars, ils tiennent un vote pour élire cinq personnes qui seront recommandées au gouvernement pour devenir les premiers membres du conseil de la corporation du cégep. Ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont Jean-Marc Roberge, Georges Dionne, Marie-Louis Trépanier, Lionel Piuze et François Labbé.

Toutefois, si le futur collège d'enseignement général et professionnel gagne des administrateurs, il est en train de perdre des professeurs. La lenteur du ministre de l'Éducation à communiquer sa décision risque d'avoir de graves conséquences sur le personnel enseignant, plusieurs professeurs en place songeant en effet à quitter la région pour éviter de se retrouver sans emploi si jamais Thetford Mines n'obtient pas un cégep pour la rentrée scolaire. Déjà, au début du mois d'avril, on mentionne que onze professeurs quitteront à la fin de l'année 1967-1968. De son côté, le député Marc Bergeron impute le retard de l'annonce au fait que le rapport de la Mission n'a pas été déposé devant le conseil des ministres. Si cette déclaration veut calmer le jeu, elle laisse plusieurs Thetfordois sceptiques, dont le journaliste du Progrès qui écrit ceci : « [...] le rapport ne serait pas parvenu à temps aux autorités pour décider entre Thetford et Saint-Georges, je doute personnellement de cette version ». Deux mois plus tard, il n'y a toujours aucune décision dans ce dossier, ce qui pousse les divers organismes et associations de la région à inonder de télégrammes les bureaux du premier ministre et de son porte-parole en matière d'éducation. Parmi ceux-ci, notons celui de l'Association générale des étudiants du Collège classique de Thetford, qui souligne ce qui suit : « C'est une question de justice sociale, il n'est pas juste que les étudiants de Thetford aient à payer des frais de 500 $ à 700 $, alors que d'autres bénéficient de la gratuité scolaire. De son côté, le gouvernement serait en droit de nous refuser ce cégep si nous n'avions pas fait notre travail. Cependant, depuis plus de trois ans, une commission d'étude en vue de l'implantation d'un cégep dans notre région a travaillé sans relâche, a fourni à la demande du gouvernement, rapports sur rapports. L'étude du dossier de Thetford est terminée et il ne reste plus au gouvernement que de se prononcer ».

Vers la mi-juin, la décision gouvernementale ne va malheureusement pas dans le sens tant espéré par la population. Lors d'une assemblée de la Chambre de commerce, l'abbé Gérard Lemay mentionne avoir appris du député Marc Bergeron que la région ne figure pas dans les plans du gouvernement pour un cégep en septembre prochain. Cette information amène un fort sentiment de frustration dans la communauté. Publié le 18 juin, l'éditorial du Progrès reflète


Manifestation étudiante du 14 juin 1968


Orateurs lors de l'assemblée tenue au Centre des loisirs du 20 juin 1968. De gauche à droite : Jean-Guy Ferland, Albert Pinel, Jean Lafrance et Jacques Ferron.

bien l'état d'âme de la population : « Notre région passe encore au second rang, c'est un désastre dans les circonstances, nous n'avions pas assez d'être défavorisés sur le plan industriel et le réseau routier, il fallait qu'on y mette le comble en retardant le cégep ». La stupeur passée, les citoyens décident de se relever les manches. Suite à la manifestation d'une centaine d'étudiants dans les rues de la ville, plus de mille personnes assistent à une assemblée spéciale tenue au Centre des loisirs en vue de faire pression pour que l'implantation du cégep soit annoncée immédiatement. Il est demandé à la population d'inonder le bureau du ministre de l'Éducation de lettres de protestation. Après Mai 68 à Paris, Thetford Mines vit « Juin 68 ». Finalement, le dossier connaît son dénouement le 16 juillet, alors que le sous-ministre, Jean-Marie Beauchemin, lit un communiqué écrit par le ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal : « [...] à la suite du rapport complémentaire soumis par la Mission des collèges le 9 juillet dernier, le ministre veut informer la population intéressée à l'implantation d'un cégep à Thetford, que l'enseignement général et professionnel de niveau collégial sera donné dès septembre 1968, à Thetford. Le tout sera possible grâce à une association permise en vertu de l'article 6A de la

Lettre dont les citoyens de la région de L'Amiante sont invités à reproduire et à faire parvenir au ministre de l'Éducation



Honorable Jean-Guy Cardinal
Ministre de l'Éducation
Hôtel du Gouvernement,
Québec 4, P. Qué.

Monsieur le ministre,

À la suite des nombreuses séances d'information tenues sur la nécessité d'un CÉGEP dans notre région, et surtout après la réunion qui eut lieu jeudi soir dernier à l'aréna de Thetford Mines, je suis encore plus convaincu, avec l'ensemble de mes concitoyens, de l'urgence de l'implantation d'un tel Collège dans notre région.

Les préjudices qui découleraient d'un refus de votre ministère sont des plus graves : en effet, il n'est pas juste que nos enfants paient des frais de scolarité très élevés alors qu'ailleurs on leur fournit l'éducation gratuitement; il n'est pas plus juste de nous faire perdre nos professeurs qualifiés qui iraient alors s'engager ailleurs; nous voulons garder nos jeunes chez nous et pour cela il faut que nous puissions leur fournir l'éducation supérieure dont ils ont besoin.

Ce problème est d'une très grande importance et nous ne comprenons aucunement le retard actuel du Gouvernement, surtout après la recommandation de la Mission qu'il a lui-même constituée.

C'est pourquoi, en tant que citoyen responsable de ma région, je vous demande à vous, ministre de l'Éducation, de considérer immédiatement l'urgence de cette situation et de nous donner une réponse favorable d'ici le début de juillet.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments



loi des cégeps (Bill 21). En conséquence, tous les privilèges accordés à un cégep, y compris la gratuité scolaire, seront garantis par cette entente. [...] (sont toutefois exclus les privilèges reliés aux immobilisations comme la construction ou modification des bâtiments et l'achat de matériel de laboratoire). Les options offertes pour cette année dépendront, entre autres choses, du nombre d'inscriptions à ce collège. [...] Les inscriptions devront se faire à compter du lundi 22 juillet ».

Un collège associé (1968-1969)

La certitude de pouvoir dispenser le cours collégial pour l'année 1968-1969 étant acquise, le prochain défi des membres du comité d'organisation est de réussir à attirer la plus grande clientèle scolaire possible. Ils font face à des difficultés dues au retard de l'annonce par le ministre de l'Éducation. En effet, des étudiants de la région ont déjà des projets en tête, des inscriptions faites et des pensions payées à l'extérieur. De plus, plusieurs sont présentement au travail dans d'autres régions et il est difficile pour eux de communiquer avec l'organisation locale pour s'inscrire. Malgré tout, au début du mois d'août, la direction des services pédagogiques souligne que le nombre d'inscrits se chiffre déjà à 263. Jusqu'au mois de juin précédent, ceux-ci étaient des étudiants en Belles-Lettres, des finissants de 2e année de l'École normale et des élèves du secteur professionnel. Dans un autre ordre d'idées, le comité d'organisation souligne qu'il serait bon de prévoir immédiatement trois édifices pour dispenser adéquatement les services. Un premier recevrait les programmes professionnels, le deuxième serait une résidence pouvant accueillir 400 étudiants et finalement, le troisième abriterait la bibliothèque, les laboratoires, des classes additionnelles et une chapelle.

COLLÈGE CLASSIQUE
THETFORD MINES,
P.Q.

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE ASSEMBLEE DES MEMBRES DE LA CORPORATION DU COLLEGE CLASSIQUE DE THETFORD, ASSEMBLEE TENUE LE 20 AOUT 1968.

....

Après étude du sujet, il est proposé par Monsieur l'abbé Jean Dagnault, secondé par l'abbé Hervé Bernard, que le Collège Classique de Thetford s'associe avec le Collège d'Enseignement général et professionnel de Sherbrooke, dans le but de donner immédiatement aux étudiants de la région de Thetford Mines l'enseignement collégial à ce niveau.

Il est également résolu, proposé par l'abbé Martin Saint-Amant, secondé par l'abbé Hervé Bernard, que le président de la Corporation, l'abbé Gérard Lemay, et le secrétaire, l'abbé Jean Dagnault, soient autorisés, pour et au nom de la Corporation, à signer les documents à cette fin.

La présente résolution devra être annexée au contrat d'association entre les parties concernées.

Extrait certifié conforme aux minutes de l'assemblée mentionnée.

Le secrétaire: Jean Dagnault (Jean Dagnault)

Dans l'immédiat, le comité doit s'appliquer à signer une entente qui permettra au Collège classique de Thetford de dispenser le cours collégial. Pour ce faire, un contrat d'association est conclu le 23 août avec le Cégep de Sherbrooke. Ce document comprend huit points : a) l'enseignement donné au Collège classique de Thetford en vertu du présent contrat sera régi par les règlements du ministère de l'Éducation et/ou de la Faculté des arts de l'Université Laval; b) le Collège classique de Thetford s'engage à coordonner ses programmes d'enseignement de Collégial I avec le Cégep de Sherbrooke et à fournir incessamment la liste des professeurs avec leurs qualifications académiques; c) le Collège classique de Thetford remettra au Cégep de Sherbrooke les questionnaires des examens semestriels dans chacune des matières enseignées; d) le Collège classique de Thetford accepte le principe de réunions conjointes d'information et de discussion des problèmes d'ordre pédagogique et s'engage à y participer; e) le Collège classique de Thetford remettra incessamment au Cégep de Sherbrooke son budget d'opération pour l'année académique 1968-1969; f) à l'exception des frais d'inscription et d'achat de manuels scolaires, le Collège classique de Thetford s'engage à ne percevoir, de ses élèves inscrits au niveau collégial, aucun frais pour les services éducatifs fournis durant l'année scolaire; g) les parties reconnaissent que le Collège classique de Thetford demeure une institution privée ayant un caractère propre et une

physionomie particulière; h) le Cégep de Sherbrooke s'engage à présenter au ministère de l'Éducation le budget d'opération du Collège classique de Thetford pour la susdite année et à demander que les versements payables au Collège classique de Thetford le soient de manière à faciliter son administration.


Hôpital Saint-Joseph

Il s'agit maintenant, pour les membres du comité d'organisation, de choisir les options qui seront offertes par le collège. Au niveau de l'enseignement général, on décide d'offrir toutes les options à l'exception des Arts. Quant aux programmes professionnels, le choix se fixe sur les Techniques administratives et l'Électrotechnique. À la fin d'août, une entente est conclue entre le ministère de l'Éducation et l'Association des infirmières professionnelles du Québec. L'objectif est de permettre au Collège d'ajouter les Techniques infirmières à sa grille horaire afin de fournir au nouvel hôpital général en construction tout le personnel qualifié et requis dès son ouverture. Pour celles qui suivront cet enseignement, les stages cliniques se donneront à l'Hôpital Saint-Joseph, alors que les stages en pédiatrie seront dispensés à l'Hôpital de la Providence, à Magog. Ces stagiaires seront rapatriés à Thetford Mines après l'ouverture du nouvel hôpital en 1972.

En ce début d'année, le Collège classique de Thetford devient le Collège de Thetford. Les formalités réglées, les cours débutent le 17 septembre, alors que 516 étudiants forment la cohorte de Collégial I. Au niveau administratif, la rentrée scolaire est marquée par de nombreuses nominations. L'abbé Joseph Tanguay est désigné assistant-directeur, Albert Pinel et l'abbé Hervé Bernard aux services pédagogiques, sœur Valéry Lévesque au service de l'aide pédagogique individuelle, et Rolande Hamel, à la tête du programme des Techniques infirmières.

Lors d'une entrevue accordée au journal Le Progrès, le directeur de l'institution, l'abbé Gérard Lemay, mentionne que « l'objectif du Collège de Thetford est d'intégrer les divers enseignements, [...] de répondre à la volonté de la population en général, des commissions scolaires et des corps intermédiaires, d'assurer l'éducation permanente de la population adulte du territoire et de répondre à la demande en personnel qualifié des industries primaires et secondaires, du commerce et des services professionnels de la région ». Pour ce faire, l'institution thetfordoise se dote d'une équipe composée de 41 professeurs et de 11 employés de service. Si les premiers s'occupent de l'aspect académique, on retrouve les seconds au niveau du secrétariat, de la bibliothèque et des loisirs. Sous la supervision du responsable des loisirs, Robert Lortie, les étudiants peuvent pratiquer plusieurs sports comme le hand-ball, le basket-ball, le volley-ball, la balle-molle, le ping-pong, le

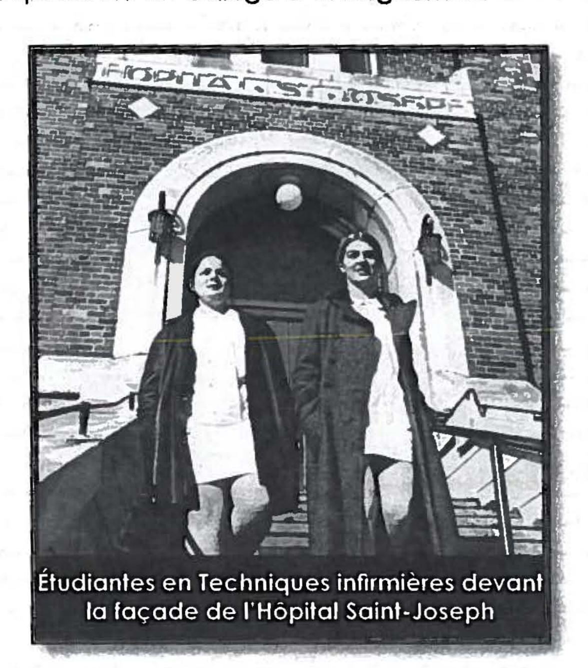

Membres du Comité sportif. De gauche à droite : Gilles Gingras, Robert Lortie, Mary Smith, Alain Dumas, Carole Boisvert, Marquis Grenier et Michel Turcotte

Équipe de hockey du Collège de Thetford, 1968-1969.

tennis, le badminton, le judo, le golf et la natation. En ce qui concerne le hockey, le Collège de Thetford évolue dans la ligue intercollégiale qui comprend aussi les équipes de l'École normale, de l'École de métiers et du Cours préparatoire aux études supérieures (CPES).

Trois mois après le début des cours, il est déjà temps pour les membres du conseil d'administration de préparer l'année scolaire 1969-1970. À cet effet, quatre comités sont mis sur pied. Le premier prépare les prévisions de clientèle dans chacun des cheminements scolaires sélectionnés. Le comité des options travaille sur la liste des programmes qui donneront accès au marché du travail dans la région. Le comité de l'extension de l'enseignement étudie les besoins prioritaires et les vœux des gens du milieu en ce qui a trait à l'éducation permanente. Enfin, le comité de la promotion, dirigé par Jean-Marc Roberge, entreprend des démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir le statut officiel de cégep. Si plusieurs Thetfordois pensent que le Collège de Thetford deviendra d'office un cégep, ils déchantent au mois de mars, alors que Thetford Mines n'apparaît pas sur la liste des villes qui auront un collège d'enseignement général et professionnel en septembre 1969. Ce qui oblige le collège à maintenir son association avec le Cégep de Sherbrooke. Toutefois, l'abbé Gérard Lemay n'entend pas laisser perdurer cette situation et envoie un télégramme de protestation au premier ministre Jean-Jacques Bertrand et au ministre de l'Éducation Jean-Guy Cardinal : « Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi Thetford Mines n'a pas obtenu son cégep. Qu'avons-nous donc fait pour essuyer un autre refus? Quand serons-nous donc compris? Toute l'année, nous avons travaillé pour que le Collège en développement devienne pour septembre 1969 le cégep promis. À qui devons-nous donc nous adresser maintenant pour corriger une injustice révoltante? ».

À l'instar du supérieur du collège, de nombreuses municipalités, associations et compagnies font parvenir des télégrammes de protestation au



Étudiantes en Techniques infirmières devant la façade de l'Hôpital Saint-Joseph

gouvernement du Québec. Devant cette levée de boucliers, le ministre de l'Éducation fait volte-face et confirme finalement l'implantation d'un cégep à Thetford Mines pour l'année scolaire 1969-1970. Suite à cette annonce à la fin du mois d'avril, les membres du conseil d'administration rendent publics les différents cours qui seront dispensés dès septembre. Les programmes d'enseignement général offerts seront les Sciences biologiques, les Sciences physiques, les Sciences humaines, les Sciences de l'administration et les Lettres. Du côté de la formation professionnelle, on offrira les Techniques infirmières, les Techniques de génie mécanique, l'Électrotechnique, la Mécanique industrielle, les Techniques domestiques et les Techniques administratives. À ces programmes s'ajoutera celui des Techniques minières, rapatrié du Cégep de Sherbrooke (qui n'en offrait effectivement que la troisième année, les

École des mines d'Asbestos

À la fin des années 1940, à la suite des démarches effectuées par la Commission scolaire d'Asbestos auprès du ministère de la Jeunesse, la Ville d'Asbestos est dotée d'une école d'arts et métiers. Après deux années passées dans un atelier de la Canadian Johns-Manville, l'école établit ses quartiers dans l'ancien High School situé sur la rue Manville. En 1960, le gouvernement autorise la construction d'un nouveau bâtiment situé au coin de la 3e et de la 5e Avenue. Trois ans plus tard, les nouveaux locaux de l'École des métiers d'Asbestos sont inaugurés, ce qui permet aux autorités de faire passer le nombre d'options offertes aux étudiants de quatre à six. À la suite du dépôt du rapport Parent qui réforme le système scolaire québécois, la section des mines, désormais appelée École des mines d'Asbestos, est rattachée au Cégep de Sherbrooke en 1968. Finalement, en 1969, l'établissement asbestrien lègue ses infrastructures techniques et pédagogiques nécessaires à l'implantation du programme de Techniques minières au nouveau cégep créé à Thetford Mines.



C A N A D A

PROVINCE DE QUEBEC

SCEAU

Signé: Hugues Lapointe

ELIZABETH DEUX, PAR LA GRACE DE DIEU, REINE DU ROYAUME-UNI DU CANADA ET DE SES AUTRES ROYAUMES ET TERRITOIRES, CHEF DU COMMONWEALTH, DEFENSEUR DE LA FOI.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou quiles verront,

SALUT:

Lettres patentes

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE THETFORD-MINES.

Enregistrées le 19 juin 1969

Libro 1451

Folio 78

Le sous-régistraire de la province

Signé: Raymond Douville

ATTENDU QU'en vertu de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre de l'éducation, instituer, par lettres patentes sous le grand sceau, des collèges ayant pour fins de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial au sens des règlements visés à l'article 28 de la Loi du Conseil supérieur de l'Education(Statuts refondus, 1964, chapitre 234).- - - - - - - - - - - - - - -

ATTENDU QUE le ministre de l'éducation a recommandé que soit institué un collège en vertu de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel, et qu'un arrêté en conseil numéro 1571, du 21 mai 1969, a été adopté en conséquence.- - - - - - - - - - - - -

A CES CAUSES, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par la Loi des collèges d'enseignement général et professionnels, Nous avons institué et, par les présentes lettres patentes, instituons un collège d'enseignement général et professionnel sous le nom de "Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines", ayant pour fins de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial au sens des règlements visés à l'article 28 de la Loi du Conseil supérieur de l'Education (Statuts refondus, 1964, chapitre 234).- - - - - - - - - - - -

Le siège social du Collège est à Thetford-Mines, dans le district de Mégantic.- - - - - - - - - - - - - - -

Les cinq premiers membres du Collège sont:

Me Jean-Marc Roberge,
R.R. 1,
Thetford-Mines

Madame Suzanne Labbé Laughrea,
Thetford -Mines

Monsieur Marie-Louis Trépanier,
239, rue Pillion,
Thetford-Mines.

Monsieur Lionel Piuze,
602, rue Pecteau,
Thetford-Mines

Monsieur Roland Marcoux,
129, Boily,
Thetford-Mines.

et les autres membres, toutes autres personnes qui en font partie au fur et à mesure de leur nomination.- - - - - - - - -

Le premier président est Me Jean-Marc Roberge, de Thetford-Mines.- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

EN FOI DE QUOI, conformément à l'arrêté en conseil numéro 1571, du 2, mai 1969, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province; Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec, ce vingt et unième jour de mai de l'an de grâce mil neuf cent soixante-neuf et de Notre règne de dix-huitième.

Par ordre,

Le sous-secrétaire de la province,

Signé: RAYMOND DOUVILLE.

deux premières étant dispensés à Asbestos). Le 21 mai, après quatre ans d'efforts, le nouveau Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines devient une réalité alors qu'il reçoit ses lettres patentes et que le gouvernement nomme, par arrêté ministériel, les cinq premiers administrateurs de l'institution thetfordoise qui sont : Jean-Marc Roberge, Lionel Piuze, Marie-Louis Trépanier, Suzanne Laughrea et Roland Marcoux.

L'abbé Gérard Lemay

Le Cégep est né (1969-1970)


Étienne Tétrault

L'été qui suit la nouvelle tant espérée par la population est loin d'être de tout repos pour les membres du nouveau conseil d'administration. Trois dossiers majeurs doivent en effet être réglés rapidement : la désignation des cadres, la classification des professeurs provenant des établissements scolaires fusionnés et l'aménagement des locaux du cégep. Pour recruter les personnes qui rempliront les fonctions de directeur général, de directeur des services pédagogiques, de secrétaire général, de directeur des services aux étudiants et de directeur des services de l'équipement, des offres d'emploi sont publiées dans des journaux ayant un rayonnement provincial, tels La Tribune, Le Soleil et Le Devoir. Paradoxalement, les candidats choisis à la mi-juin sont tous de la région. Le premier directeur général du Cégep est l'abbé Gérard Lemay, jusque-là supérieur du Collège classique de Thetford. La direction des Services pédagogiques est confiée à Étienne Tétrault, l'ancien directeur des études du Collège classique. Jean Dagnault, qui occupait le poste de secrétaire et de procureur du Collège classique, assumera désormais la fonction de secrétaire général. Le directeur des études à l'École de métiers, Alphonse Couture, devient directeur des services de l'équipement au Cégep. Enfin Louis Jolicoeur, jusque-là professeur de français au Collège classique, est nommé directeur des services aux étudiants.

En ce qui concerne la classification des professeurs, on décide de créer un comité ad hoc des transferts qui est constitué d'un représentant de la direction et d'un représentant des professeurs du Collège classique de Thetford, de l'École normale, de l'École de métiers et de l'École des mines d'Asbestos. Ses principales fonctions sont d'informer chaque professeur du projet de création d'un collège, de lui demander de manifester par écrit son intention d'y enseigner, d'analyser le dossier de chaque professeur qui sollicite un transfert et de faire ses recommandations au conseil d'administration. Une liste de critères de classification est créée afin d'aider les membres du comité dans leurs tâches. Elle comprend la modalité du contrat (temps plein ou partiel), le niveau d'enseignement (secondaire ou collégial) dispensé jusque-là par le professeur, le niveau de scolarité, le statut du professeur (permanent ou en probation), l'expérience et le mérite. Dans un secteur différent mais non moins complexe, le directeur des services de l'équipement, Alphonse Couture, doit veiller à ce que les locaux soient aménagés adéquatement pour pouvoir loger tous les programmes offerts par le nouveau Collège de Thetford.


Aménagement du local des Techniques minières

REZ DE CHAUSSÉE

Gymnase — Jeux — Dessin — Classe — Classe — Classe — Classe — Bur.

AILE ADMINISTRATIVE

121 Remise à papier
122 Bur. Adj. Pédagogique
123 Bur. Dir. étudiants
124 Dir. Serv. Pédagogiques
125 Sécrétariat
125A Bur. Régistraire
125B Chambre de bain
126 Aide Pédagogique Ind.
127 Sécrétaire Dir. Général
128 Entrée
129 Réceptionniste
130 Directeur Général
131 Salle de réunion
132 Services
133 Impression
134 Téléphone
135 Salle de réunions

AILE PRINCIPALE

101 Cours d'extension
102 Psychologue-Orient.
103 Bur. de l'AGEC
104 Comptabilité
104A Sécrétaire-Controleur
105 Cours d'extension
106 Poste de radio
107 Remise
108 Loisirs et sports
109 Remise de jeux
110 Bureau Educ. physique
111 Toilette
112 Remise
113 Gymnase
114 Classe
115 Classe
116 Classe
117 Classe
118 Dessin
119 Toilette
120 Incinérateur

1 er ÉTAGE

Classe — Musique — Classe — Classe — Classe — Classe — Classe — Classe

AILE ADMINISTRATIVE

214 Pastorale
215 Audio-vidéothèque
215A Chambre de bain
216 Bureau Pastorale
217 Bureau Tech. Inf.
218 Informatique
218A Sécrétaire Serv. Equip.
218B Rencontres Profs-élè.
218C Rencontres Profs-élè.
219 Toilette
220 Toilette
221 Electrotechnique
221A Chambre de bain
222 Bureau
223 Directeur de l'équip.
224 Salle des Professeurs
224A Chambre de bain
224B Toilette
224C Remise
225 Techniques Inf.
225A Profs, tech. Inf.
225B Chambre de bain
225C Remise

AILE PRINCIPALE

201 Toilette
202 Remise
203
204 Musique
205 Classe
206 Classe
207 Classe
208 Classe
209 Classe
210 Classe
211 Classe
212 Toilette
213 Incinérateur

Atelier — Jeux — Vestiaires — Chauffage — Chimie — Cafétaria — Physique — Chimie — Vestiaires Féminin — Biologie — Cuisine — Méc. Ind. — Tech. Mines

Aile Principale

SOUS-SOUBASSEMENT

Aile Administrative

021 Magasin de papeterie
022 Cuisine
023 Toilettes
024 Incinérateur
025 Remise (Frigorifique)
025A Remise (Légumes)
025B Frigorifique
026 Bureau mécanique indust.
027 Mécanique industrielle
028 Bureau Techniques minières
030 Laboratoire de minéralogie
031 Toilettes
032 Techniques Minières
032A Salle de balances minérais

Aile Principale

001 Remise
002 Lab. de chimie
002A Remise chimie
003 Remise physique
004 Labo. de biologie
005 Vestiaires des filles
005A Infirmerie
005B Remise
005C Toilettes
006 Remise
007 Chauffage
008 Lab. chimie
009 Remise de jeux
010 Vestiaires
011 Remise
012 Remise
013 Vespasiennes
014 Lab de physique
014A Appariteur
015 Atelier
016 Cafétaria
017 Cafétaria
018 Remise
019 Passage
020 Remise

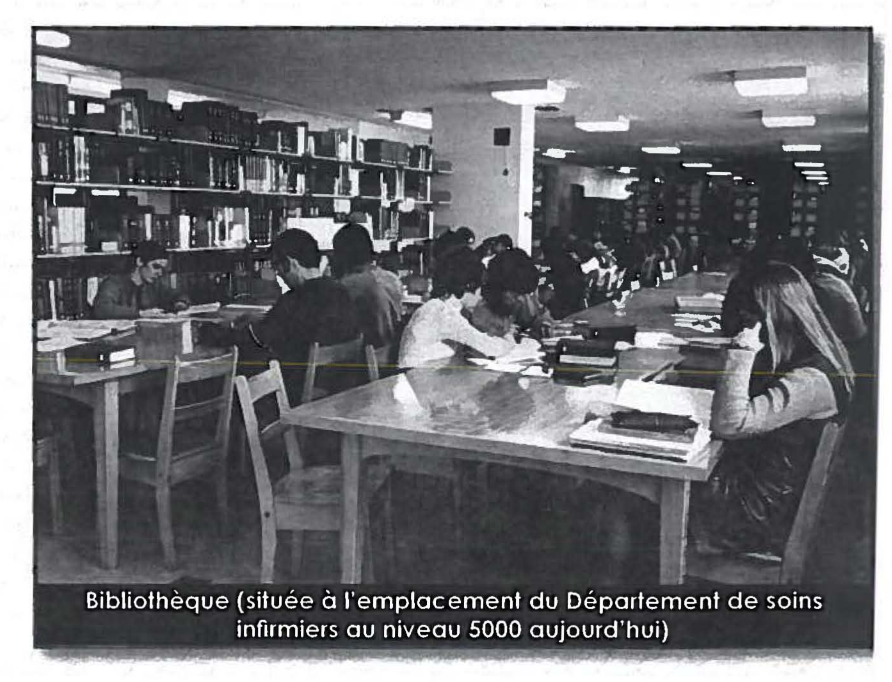
TOIT DE L'AILE PRINCIPALE

BIBLIOTHÈQUE

301 Bureau de la sécrétaire
301A Toilette
301B Incinérateur
302 Remise
303 Bibliothèque
304 Bureau du bibliothéquaire
304A Chambre de bain
304B Garde robe
305 Remise à journaux
305A Chambre de bain
305B Remise
306 Dépôt
306A Remise
306B Dépôt
306C Chambre de bain

D'importantes transformations sont ainsi apportées au sous-sol du bâtiment, qui abritera à l'automne les Techniques minières, un atelier de mécanique industrielle, une imprimerie, une cafétéria et des laboratoires de sciences. Au premier étage est aménagé un laboratoire d'électrotechnique, alors qu'au deuxième, des travaux majeurs permettent de doubler la superficie de la réserve de livres et de périodiques de la bibliothèque, qui compte plus de 21 000 titres. Finalement, une partie de l'aile ayant servi de résidence aux prêtres est transformée en bureaux. Le coût total des travaux est évalué à 45 000 $.

C'est donc dans un bâtiment complètement métamorphosé que, le 2 septembre 1969, les 554 étudiants (339 garçons et 215 filles) du Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines effectuent leur entrée. Les nouveaux collégiens se répartissent ainsi entre les divers programmes : 110 en Sciences humaines, 90 en Techniques infirmières, 81 en Sciences pures, 77 en Techniques physiques (dont 24 en Électrotechnique et 30 en Techniques minières), 46 en Sciences de la santé, 40 en Lettres, 36 en Sciences administratives et 70 dans les


Bibliothèque (située à l'emplacement du Département de soins infirmiers au niveau 5000 aujourd'hui)

autres programmes. Pour répondre aux besoins de cette clientèle, le Collège peut compter sur une équipe de 2 professionnels non enseignants, 10 cadres, 23 employés de soutien et 37 professeurs répartis dans 8 départements.

Comme par les années passées, les étudiants qui fréquentent l'établissement thetfordois peuvent compter sur une panoplie d'activités de loisirs pour occuper leurs temps libres. Sous la responsabilité de l'animateur Robert Lortie, ils peuvent ainsi suivre des cours de théâtre, de musique, de danse, ou encore pratiquer la boxe, l'haltérophilie et le yoga. En plus de ces activités intramurales, les collégiens peuvent également évoluer dans un circuit provincial de hockey, de basket-ball et de volley-ball, le cégep ayant été admis dans l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec qui comprend Québec (Collège de Limoilou, Collège F.-X-Garneau, Collège de Saint-Augustin, Séminaire de Québec), Jonquière, Chicoutimi, Trois-Rivières et Shawinigan.

Liste des salaires pour l'année 1969-1970

Directeur général	**17 000 $**
Coordonnateur de psychologie	**10 500 $**
Coordonnateur à la bibliothèque	**10 000 $**
Responsable des services aux étudiants	**8 000 $**
Comptable	**6 500 $**
Aide technique aux laboratoires	**5 500 $**
Bibliotechnicien	**5 400 $**
Secrétaire du directeur général	**5 000 $**
Imprimeur	**5 000 $**
Aide technique audiovisuel	**4 500 $**
Teneur de livres	**4 000 $**
Réceptionniste	**3 700 $**
Secrétaire à la bibliothèque	**3 640 $**
Professeur	**(selon expérience et qualification)**

Au niveau syndical, le fait saillant de la rentrée scolaire est le dépôt d'une demande d'accréditation par le Syndicat des professeurs du Cégep de Thetford Mines, dont le président est Gérard Auger. Le 21 octobre, les étudiants se regroupent pour former l'Union générale des étudiants du Cégep de Thetford. Les collégiens ne tardent pas à faire entendre leurs voix. Le 29 octobre en effet, ils interrompent les cours pour protester contre l'adoption du Bill 63, qui donne aux parents le libre choix du français ou de l'anglais comme langue d'enseignement pour leurs enfants. La journée du lendemain est encore perturbée, alors que près de 800 collégiens manifestent dans les rues de la ville. Cette situation est loin de plaire au député du comté, Marc Bergeron, qui affirme que certains professeurs du Cégep ont fait de la politique dans les écoles de la région en encourageant les jeunes à la contestation du Bill 63. De même, les autorités du Collège reçoivent de nombreux appels de parents se plaignant que des professeurs inculquent leurs idées politiques personnelles aux étudiants. Le mois suivant est beaucoup plus calme. Cependant, deux événements d'importance sont à signaler : la publication du premier numéro du journal Le Filon et l'obtention des lettres d'incorporation de l'Association coopérative des

Le Filon



Publié pour la première fois en novembre 1969, le journal des étudiants du Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines prend le nom de son prédécesseur du Collège classique, Le Filon. Sa politique éditoriale est très large; « on pourra y parler du C.É.G.E.P., de l'étudiant, des problèmes étudiants, des occupations étudiantes dans les diverses écoles et même, peut-être pour la première fois, on y parlera de politique ». L'équipe du journal est composée de Daniel Giroux (président), Guy Turcotte (trésorier), Marc-André Doyle (rédacteur en chef), Pierre Boulanger (rédacteur), Diane Hébert (typographe), Yves Vachon et Daniel Perron (distribution). En ce qui concerne sa parution, les membres souhaitent publier un numéro toutes les trois semaines (selon les commanditaires).

AUTOMNE 1969

COLLEGE 1

				Pourcentage
Anglais 201	: 25 échec	sur 118 étudiants		21%
Biologie 921	: 11 ’’	sur 167 étudiants		6%
Chimie 101	: 8 ’’	sur 104 étudiants		7%
Chimie 929	: 7 ’’	sur 62 étudiants		11%
Ed. Physique	: 5 ’’	sur 342 étudiants		1%
Electrotechnique 101	: 4 ’’	Sur 21 étudiants		19%
Exploitation 103	1 ’’	sur 16 étudiants		6%
Français 101	: 48 ’’	sur 352 étudiants		13%
Français 122	: 5 ’’	sur 27 étudiants		18%
Géographie 102	: 1 ’’	sur 44 étudiants		2%
Géologie 101	: 2 ’’	sur 16 étudiants		12%
Histoire 923	: 13 ’’	sur 57 étudiants		22%
Histoire 951	: 2 ’’	sur 16 étudiants		12%
Informatique 901	: 11 ’’	sur 68 étudiants		16%
Mathématiques 101	:50 ’’	sur 151 étudiants		33%
Mathématiques 103	: 12 ’’	sur 49 étudiants		24%
Mathématiques 111	: 12 ’’	sur 94 étudiants		12%
Métrologie 223	: 2 ’’	sur 12 étudiants		16%
Org. de l’entr. 116	: 13 ’’	sur 43 étudiants		30%
Philosophie 101	: 2 ’’	sur 353 étudiants		0.5%
Psychologie 110	6 ’’	sur 63 étudiants		9%

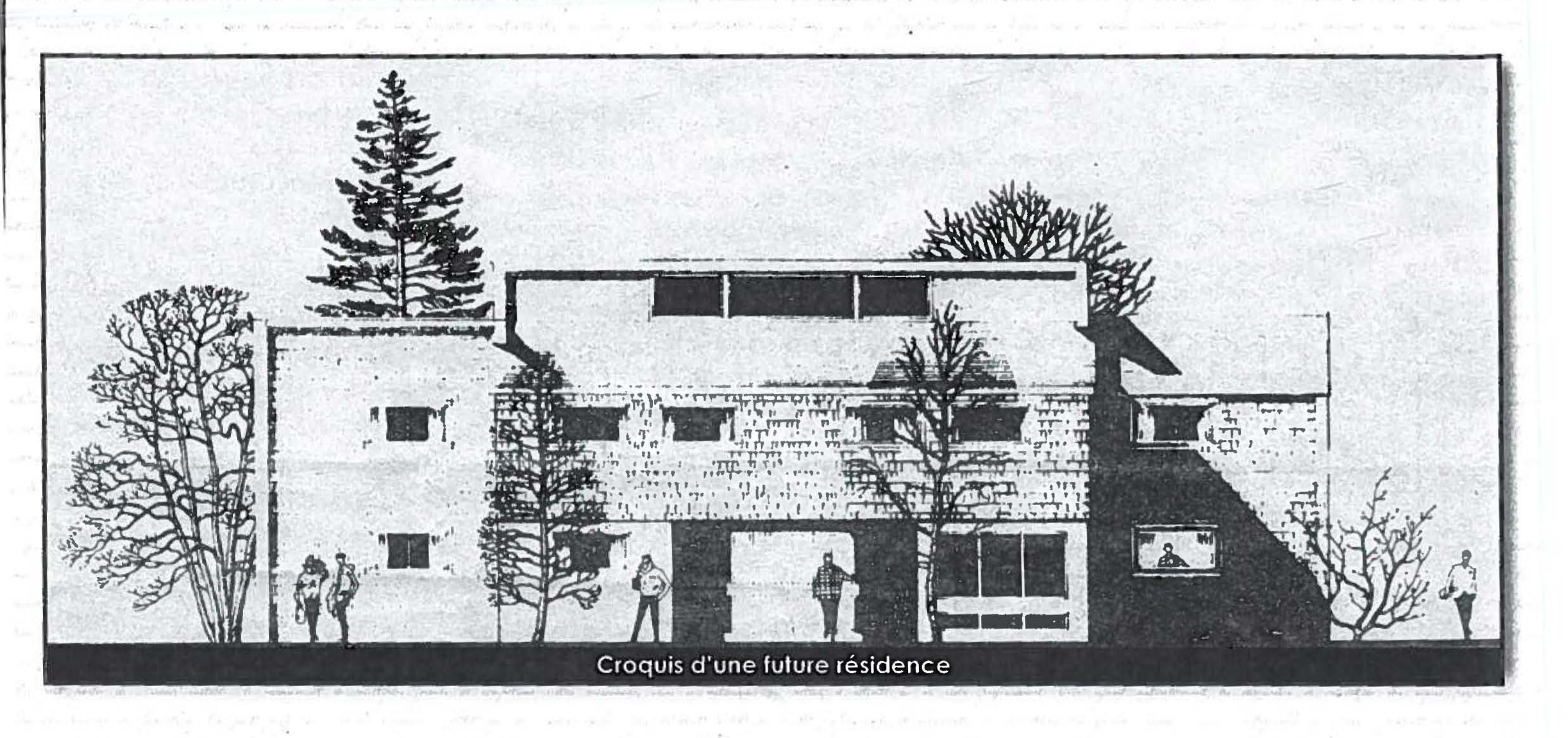
étudiants de L'Amiante, qui s'occupe de l'achat et de la distribution des livres et de la papeterie.

Avec la publication, par le secrétariat général, des résultats scolaires de la session d'automne, l'année 1970 débute du mauvais pied pour bien des étudiants. On apprend en effet que 32 % (172 sur 527) des collégiens ont échoué au moins un cours. Le 20 janvier 1970, le directeur général, l'abbé Gérard Lemay, annonce que le collège a confié le mandat de construire des résidences étudiantes à la firme d'architectes Lavigne et Marquis. Ces bâtiments doivent être prêts pour septembre de la même année. Avec ce projet, le Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines fait figure de précurseur au Québec puisque seuls les cégeps de Rimouski, de Rouyn-Noranda, de Saint-Jérôme, de Gaspé et de Sainte-Thérèse offrent alors ce type d'hébergement à leurs étudiants. Original et innovateur, le projet du Cégep de Thetford prévoit ériger, au lieu du traditionnel grand immeuble d'habitation, un campus constitué de plusieurs petits pavillons. L'idée semble plaire aux fonctionnaires du ministère de l'Éducation, qui en font un projet-pilote. Selon eux, « l'avantage des résidences est qu'elles permettent aux étudiants d'avoir une vie qui se rapproche de celle de leur foyer et qu'elles leur donnent la possibilité de préparer eux-mêmes leur repas sur place quand bon leur semble ». La gestion des résidences sera confiée au comité de la Maisonnée, au sein duquel siègent des membres du personnel et des étudiants.

AUTOMNE 1969

COLLEGE 11

Anglais 401	: 2 échecs	sur 32 étudiants	6%
Biologie 921	: 2 ‘‘	sur 42 étudiants	4%
Comptabilité 101	: 3 ‘‘	sur 9 étudiants	33 1/3%
Droits des aff. 107	: 1 ‘‘	sur 8 étudiants	1 2%
Ed. Physique 301	: 5 ‘‘	sur 149 étudiants	3%
Electrotechnique 301	: 4 ‘‘	sur 9 étudiants	44%
Electrotechnique 311	: 3 ‘‘	sur 9 étudiants	33 1/3%
Electrotechnique 321	: 4 ‘‘	sur 9 étudiants	44%
Français 301	: 11 ‘‘	sur 163 étudiants	6%
Géologie T3–601	: 1 ‘‘	sur 16 étudiants	6%
Histoire 912	: 1 ‘‘	sur 18 étudiants	5%
Informatique 901	: 5 ‘‘	sur 44 étudiants	11%
Mathématiques 101	: 18 ‘‘	sur 40 étudiants	45%
Mathématiques 103	: 7 ‘‘	sur 12 étudiants	58%
Mathématiques 203	: 5 ‘‘	sur 17 étudiants	29%
Minéralurgie 401	: 1 ‘‘	sur 16 étudiants	6%
Musique 101	: 1 ‘‘	sur 9 étudiants	11%
Philosophie 301	: 2 ‘‘	sur 152 étudiants	1%
Physique 1 02	: 1 ‘‘	sur 13 étudiants	7%
Physique 301	: 4 ‘‘	sur 33 étudiants	12%
Sc. religieuses 923	: 1 ‘‘	sur 18 étudiants	5%
Topométrie 311	: 1 ‘‘	sur 16 étudiants	6%



Croquis d'une future résidence

Si, dans le dossier de la résidence, les étudiants et la direction font front commun, il en va autrement dans celui des présences en classe. De fait, le cégep est l'un des seuls au Québec à imposer à ses professeurs de faire le relevé des présences. Ce qui irrite les collégiens, qui réclament la liberté de ne pas avoir à motiver leurs absences en classe. La direction ne l'entend toutefois pas ainsi et déclare « qu'elle est convaincue au nom du réalisme psychopédagogique et au nom des valeurs telles la promotion personnelle de l'étudiant, l'excellence académique et autres que le régime actuel du contrôle des présences doit continuer ».

Pour le reste, la fin de l'année scolaire 1969-1970 est marquée par la visite de plusieurs politiciens en raison des élections provinciales qui se tiendront le 21 avril. Parmi ceux-ci, le candidat du Parti Québécois dans la circonscription de Mercier, Pierre Bourgault, est certainement celui qui a davantage séduit l'auditoire, d'après le journaliste du Progrès : « Plein d'humour et de calembours subtils, le discours de M. Bourgault a su capter l'attention des étudiants à un tel point que celui-ci a dû prolonger sa conférence dans le fumoir autour d'oreilles avides et d'yeux pétillants, ce que l'on voit rarement dans un cégep qui se respecte ». Moins chanceux que son homologue, le candidat libéral, arrivé avec 15 minutes de retard, assiste au vote des élèves en faveur d'une souscription de 100 $ de l'Association étudiante au Parti Québécois. Un mois plus tard, le Cégep clôture sa première année de fonctionnement. La médaille du lieutenant gouverneur est remise à Michel Turcotte, qui se dirige en actuariat à l'Université Laval.



Visite de Pierre Bourgault

Façade du collège lors de la rentrée scolaire de 1972

Chapitre 3
Effervescence

« Nous saluons ici le couronnement du travail inlassable des artisans de la première heure et des actuels promoteurs, assurés que son parachèvement soulignera la patience de notre collectivité collégiale ainsi que la tenace perspicacité dont elle aura fait preuve pour voir ériger relativement à brève échéance un rêve si longtemps caressé : l'édification d'un nouveau cégep dont la vocation éducative évolue sans cesse vers les plus hauts sommets pour l'avancement et le plus grand bien de ceux et celles qui le fréquentent et le fréquenteront. »

Maurice Prévost, directeur général,
4 août 1976



e Cégep réalise plusieurs travaux dans le but de s'agrandir et ouvre ses services à la collectivité.



L'abbé Joseph Tanguay

Au début de la décennie 1970, le principal dossier à l'ordre du jour est celui des infrastructures. Bien que le Cégep de Thetford Mines existe au plan légal depuis maintenant un an, il n'a toujours « aucun domicile » puisqu'il loue les installations du *Collège classique de Thetford*. Pour régler ce problème, les deux parties multiplient les rencontres qu'elles ont amorcées durant l'année précédente. L'objectif est d'en venir à un accord qui porte sur des actifs d'une valeur globale de 1 420 000 $, montant dont il faut déduire les octrois du gouvernement et la dette obligataire payée par le Cégep en décembre 1969. Une entente intervient finalement le 24 septembre, alors que les deux parties, conjointement avec le ministère de l'Éducation, signent les actes notariés selon lesquels le Cégep se porte acquéreur des biens meubles et immeubles de l'ancien Collège classique. Les signataires du document sont Lionel Piuze et Jean Dagnault, pour le Cégep, alors que l'abbé Joseph Tanguay et l'abbé Benoît Morin représentent le Collège classique. Par cette transaction, le « nouveau propriétaire » assume toutes les dettes existantes du vendeur et verse à ce dernier une somme de 100 000 $ payable selon les modalités suivantes : 50 000 $ au moment de la signature, 50 000 $ en deux versements annuels égaux et consécutifs, le premier étant effectué à la date d'anniversaire de la signature du contrat, et le second, à la même date de l'année suivante.



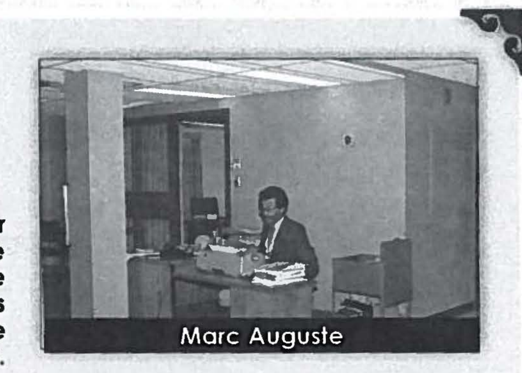
Construction du Pavillon 70

Toutefois, avant même d'avoir conclu le dossier de l'achat du Collège classique, les membres du conseil d'administration du Cégep savent que celui-ci sera trop exigu pour accueillir les étudiants inscrits pour l'année scolaire 1970-1971. Pour résoudre ce problème de taille, trois hypothèses sont étudiées : la location de locaux, la conversion du gymnase du Collège et la construction d'un édifice temporaire. Après examen des différentes alternatives, il en ressort que la troisième option est celle qu'il faut privilégier; il est en effet impossible de trouver des locaux adéquats et la modification du gymnase apporterait des contraintes sur la structure du bâtiment. Entre-temps, les administrateurs de l'institution se voient offrir une structure d'acier de 150 pieds par 295 pieds qui provient d'une ancienne meunerie installée dans les environs de Granby. Achetée par la *Meunerie Coopérative de Victoriaville* qui désire construire un entrepôt à patates dans la localité de Sainte-Séraphine, elle est offerte au Cégep à la suite des difficultés financières qui poussent la Meunerie à abandonner son projet. À la mi-juin, le gouvernement annonce l'octroi d'une subvention de 300 000 $ au Cégep, ce qui lui permet de commencer le défrichement du terrain qui accueillera le Pavillon 70. Deux semaines plus tard, l'édification de la structure, confiée à l'entrepreneur Robert Noël d'Arthabaska, de qui cette construction a été achetée, est amorcée. Cette nouvelle annexe accueillera les services aux étudiants, les départements d'électrotechnique, de mécanique industrielle et d'éducation physique, des salles de classe,

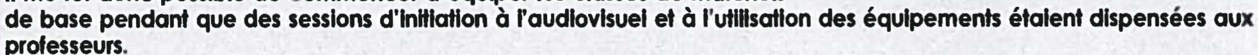

Construction du Pavillon 70

des services sanitaires et une piscine. Par économie, les autorités décident d'acheter deux piscines de la firme L.P.J. de Tring Jonction, d'une surface de 16 pieds de large par 38 pieds de long chacune, et de les souder ensemble pour créer un bassin de 72 pieds de long par 16 de large. En ce qui a trait au revêtement extérieur, il est prévu de recouvrir la charpente de tôle ondulée, ce qui, selon le responsable des travaux Alphonse Couture, ne donnera pas un aspect désagréable au bâtiment.

Service de l'audiovisuel


Marc Auguste

Après avoir travaillé comme animateur de l'audiovisuel et professeur d'électrotechnique au Collège de Sherbrooke, j'acceptai, le 18 décembre 1970, le poste de coordonnateur de l'audiovisuel au nouveau Collège de Thetford Mines. Les débuts étaient lents et difficiles. Il y avait peu de choses qu'on pouvait sauver des équipements du Collège classique et de l'école normale d'alors. Cependant, les ressources financières ne manquaient pas. Il me fut donc possible de commencer à équiper les classes de matériels de base pendant que des sessions d'initiation à l'audiovisuel et à l'utilisation des équipements étaient dispensées aux professeurs.



L'année scolaire 1971-1972 devait voir la plus importante acquisition du Service audiovisuel soit : le laboratoire de langues. De marque Cybervox, cet équipement était d'une valeur de 60 000 $ et devait régler pour au moins dix ans, les besoins du Département des langues.


Salle de montage

Par la suite, on devait s'attaquer à un plan de localisation, c'est-à-dire, sortir des trois petites chambres du deuxième étage de l'ancien collège. La nécessité d'emménager dans des nouveaux locaux s'imposait pour desservir 1 500 étudiants. La construction projetée du nouveau collège s'avère une occasion unique pour définir la place que la technologie devait occuper dans l'enseignement. Mon plan en deux phases au niveau des infrastructures suscita des débats parfois difficiles dans les réunions. On accepta que j'aille défendre mon projet auprès du Ministère. Les responsables du secteur audiovisuel au Ministère, dont Jean-Marc Rochette, se sont emballés et approuvèrent le projet qui devait, selon eux, servir de modèle pour les autres collèges. Trois quarts de millions de dollars sont alloués pour la première phase qui consistait à intégrer dans la construction un câblage exceptionnel de tous les locaux du collège à une centrale de distribution globale couvrant tous les besoins des classes, des bureaux de l'administration et des passages pour l'information. Ce plan fut réalisé en 1976. L'année suivante a vu la finalisation de mon projet par l'acquisition d'équipements des plus modernes pour la centrale, les studios de son, de télévision, de photographie, de lithographie, etc. Le studio polyvalent avec son écran de 40 pieds fut doté des équipements de son et d'éclairage de projection des plus modernes.

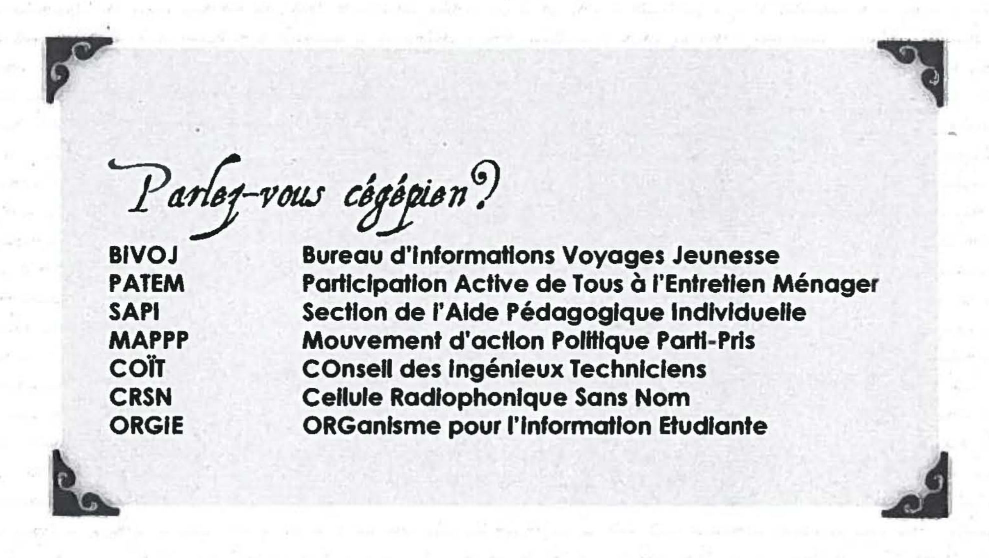


Tout au long des années 1970, un des programmes télévisés les plus utilisés dans le réseau des cégeps fut le format 60. Notre service servit de support d'une façon continue pour le Département des sciences sociales d'où sortit d'ailleurs une des nombreuses célébrités produites par le Collège : Jean-François Lisée. Le service devint avec le temps un modèle dont les autres collèges et universités se sont inspirés pour construire les leurs. Il a été l'initiateur de la télévision communautaire et ses productions vidéo furent primées dans les concours gouvernementaux. Le Service a aussi produit plusieurs documentaires pour les industries et organismes régionaux. Par exemple, l'Hôpital général a réalisé de nombreux documents qui ont été diffusés à travers le réseau des centres hospitaliers dont : Qualité des services, Centre mère-enfant, Lavement baryté, Réhabilitation après une crise cardiaque, etc. Le Service audiovisuel a participé ainsi activement à la formation des étudiants tout en contribuant au rayonnement du Cégep de Thetford.



Un cégep en expansion (1970-1971)

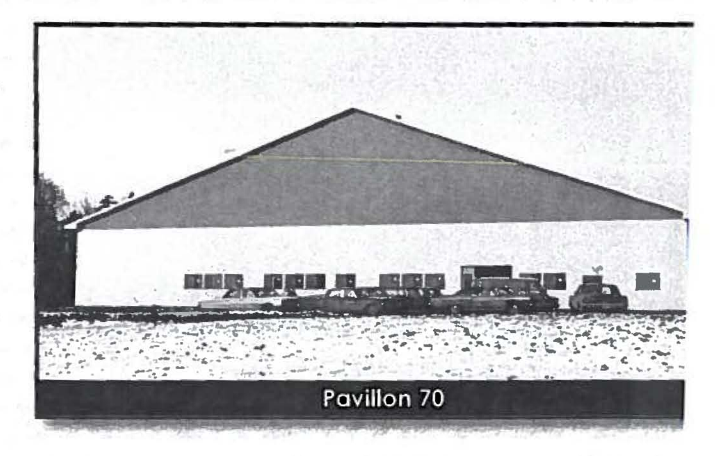
Si tout semble apparemment aller rondement en ce qui concerne l'érection du pavillon, la réalité est toutefois tout autre. À partir de la mi-août, en effet, il devient évident que le Pavillon 70, qui devait être opérationnel pour la rentrée de septembre, ne sera pas terminé avant la deuxième session, soit après les fêtes. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce retard. Tout d'abord, il a fallu attendre quelque peu avant d'obtenir l'approbation du ministère de l'Éducation. Par la suite, les travaux ont été retardés trois semaines à cause de la grève de la construction. Conséquemment, la Direction des services pédagogiques se doit de revoir l'horaire des cours pour permettre à tous les étudiants inscrits de suivre le programme prévu à la session d'automne. Après mûre réflexion, on règle le problème en adoptant un horaire qui s'étendra sur neuf périodes au lieu des sept habituelles. En outre, en raison du montant trop élevé des soumissions, la construction des résidences étudiantes est également retardée. Pour atténuer l'impact de ce nouveau contretemps, le directeur des services aux étudiants, Louis Jolicoeur, prépare, à l'intention des collégiens provenant de l'extérieur, une liste des chambres et pensions disponibles dans la ville de Thetford Mines.



Parlez-vous cégépien?

BIVOJ	**Bureau d'Informations Voyages Jeunesse**
PATEM	**Participation Active de Tous à l'Entretien Ménager**
SAPI	**Section de l'Aide Pédagogique Individuelle**
MAPPP	**Mouvement d'action Politique Parti-Pris**
COÏT	**COnseil des Ingénieux Techniciens**
CRSN	**Cellule Radiophonique Sans Nom**
ORGIE	**ORGanisme pour l'Information Etudiante**

Malgré ces quelques ennuis, la rentrée scolaire qui a lieu le 1er septembre se déroule sans anicroche pour les 803 élèves, qui peuvent bénéficier, comme lors des deux dernières années, du transport gratuit assuré par la Commission scolaire régionale de L'Amiante. Le mois suivant est ponctué de deux événements importants pour le Collège. Premièrement, en réponse à la demande du directeur général pour que les cours conduisant à la licence en enseignement primaire et secondaire soit dispensés à Thetford Mines, l'Université Laval décide d'ouvrir un centre d'éducation permanente au Cégep de Thetford. Deuxièmement, après un second appel d'offres pour la construction des trois résidences étudiantes, un contrat est enfin signé avec Hervé Pomerleau Inc. de Saint-Georges de Beauce, au coût de 343 343,70 $. Un accord entre les deux parties prévoit que deux des trois unités du complexe résidentiel « La Maisonnée » seront ouvertes pour le 1er janvier 1971, alors que la troisième le sera un mois plus tard. De son côté, la ville de Thetford Mines collabore au projet en ouvrant la voie d'accès et en posant les conduites d'aqueduc et d'égouts.



Pavillon 70

Cette expansion que connaît le Cégep, à l'automne 1970, s'étend aussi au secteur de

l'enseignement. À la fin du mois de novembre, en effet, la Direction générale de l'enseignement collégial informe le Collège qu'elle l'autorise à dispenser de nouveaux programmes à compter de l'année scolaire 1971-1972, dont ceux d'Informatique, de Techniques des matières plastiques et de Techniques d'éducation spécialisée. De plus, un projet-pilote est offert au Cégep, celui de mettre sur pied l'option d'Électrotechnique, instrumentation et contrôle, sous la formule de l'enseignement coopératif. Avec toutes ces bonnes nouvelles, il n'est pas surprenant que le directeur général du cégep, l'abbé Gérard Lemay, soit déclaré « homme de l'année » au début de l'année 1971. D'autant plus qu'à quelques jours de là, soit le 11 janvier, l'un des projets sur lesquels il a travaillé, soit le Pavillon 70, ouvre finalement ses portes aux étudiants.


Résidence étudiante

Il faudra toutefois attendre deux mois de plus pour que la gent étudiante puisse louer une chambre dans les nouvelles résidences, à un coût variant entre 45 $ et 48 $ par mois. L'attente en valait cependant la chandelle, si l'on en croit le journaliste de La Tribune qui écrit, « l'environnement vous enflamme. En plein bois, loin des sifflements stridents et du vacarme de la ville! C'est la paix, la quiétude! Quel habitat... Comme site, on ne pouvait faire un choix plus judicieux ». Lambrissés de stuc et de bardeaux de cèdre de l'Ouest, les trois bâtiments qui forment ce « petit paradis » sont nommés, suite à un concours paru dans le bulletin Informatix, La Tabatière, Le Chaudron et La Ruche. Les deux premiers pavillons sont réservés aux garçons et le troisième est destiné aux filles. À ce sujet, les consignes données au premier régisseur des résidences, Victor Philie, sont claires : les étudiants n'ont pas le droit d'entrer à la résidence des filles, pas plus que les garçons ne sont supposés recevoir leur petite amie. Finalement, cette année bien chargée au point de vue de la construction se termine le 14 mai, alors que le Cégep célèbre la diplomation de sa première cohorte de finissantes en Techniques infirmières depuis la création du programme en 1968.


Rolande Hamel, directrice des Techniques infirmières; l'abbé Gérard Lemay, directeur général; Étienne Tétrault, directeur des services pédagogiques; Céline Lemay, présidente de la classe.

La nouvelle session académique qui commence au mois d'août 1971 est marquée, pour une deuxième année consécutive, par une forte hausse de la clientèle scolaire. Suite à l'ajout des nouveaux programmes, le Collège compte maintenant 1 103 étudiants, en provenance de tous les coins de la province, soit de 145 villes et municipalités différentes, ce qui en fait peut-être le cégep le plus cosmopolite du Québec. Cette situation entraîne trois conséquences pour l'institution. Tout d'abord, elle est dans l'obligation de refuser des candidatures faute de place. Ce phénomène est particulièrement flagrant dans trois programmes. En Techniques infirmières, quelque 150 personnes ont fait leur demande d'admission, alors que le Cégep

Bloup Bip


Un groupe d'étudiants et leur prise : Germain Perreault

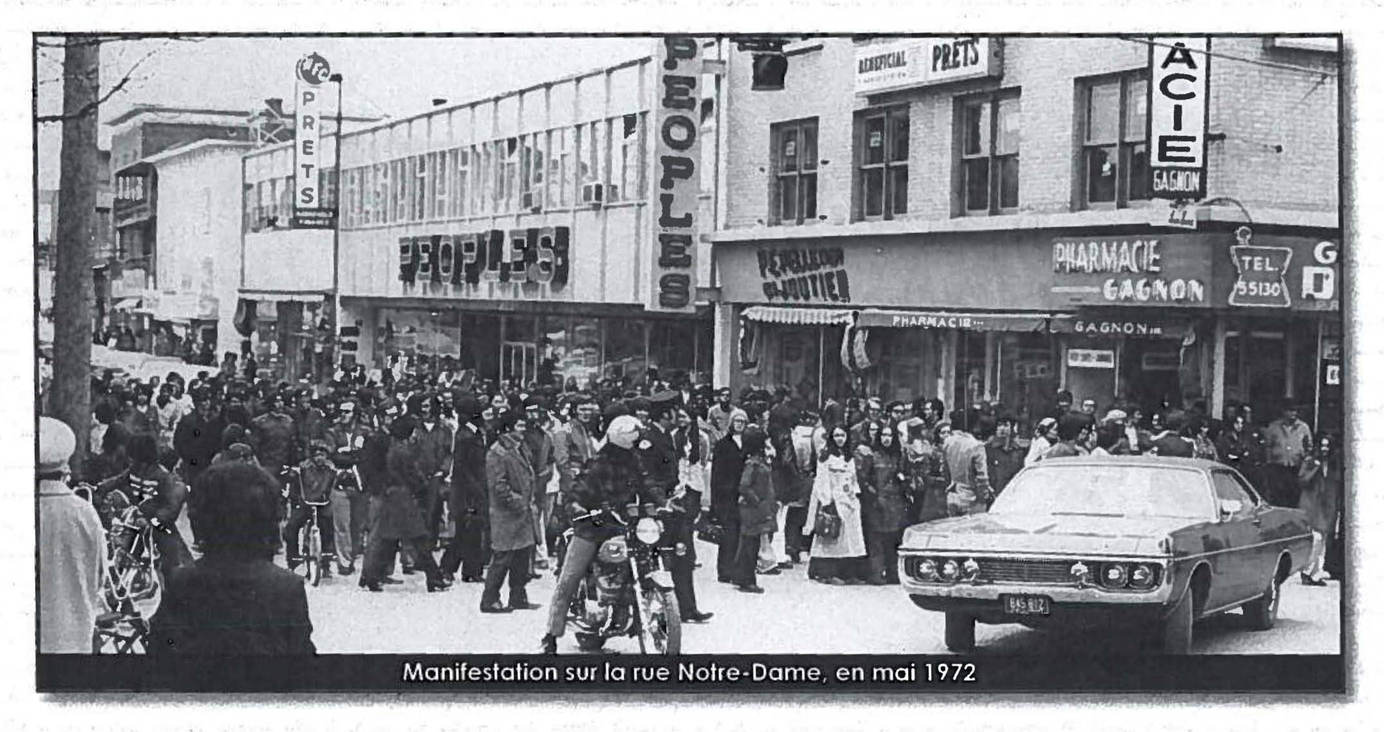
Au mois d'avril 1971, un groupe d'étudiants met sur pied un nouveau festival ayant pour nom, Bloup Bip. Le but de ces derniers est de calmer l'atmosphère des étudiants à la veille des examens de fin d'année et de présenter la créativité étudiante. Ils souhaitent également amener le plus grand nombre possible d'élèves à s'intéresser aux événements qui se déroulent entre les quatre murs du Collège. Pour ce faire, toute une panoplie d'activités est proposée : diffusion de film, spectacle étudiant, danse, bingo, théâtre, élection de miss Bloup Bip, concours des plus belles fesses, etc. Le festival est aussi l'occasion pour la gent étudiante d'entendre les plus grands chanteurs et groupes musicaux de l'heure comme Robert Charlebois, Pauline Julien, Claude Dubois et Octobre. Toutefois, l'activité phare du Bloup Bip reste le concours de prise au cours duquel les étudiants doivent se présenter au cégep avec toute chose intéressante. C'est ainsi qu'au fil des années, les étudiants ont capturé le député Bernard Dumont, un camion de bière, une danseuse aux seins nus dans une gigantesque bouteille de Coke, un corbillard et une vache. Après quelques années d'interruption, le festival réapparaît au calendrier des étudiants en avril 1980.

ne peut en satisfaire que 70. En Techniques d'éducation spécialisée, 35 candidatures sont acceptées sur 69. En Informatique, 40 demandes ont été agréées sur 78. De plus, le Collège a de la difficulté à loger les étudiants provenant de l'extérieur de la région, malgré l'ouverture des nouvelles résidences. Enfin, les autorités se doivent de procéder à l'embauche de 25 professeurs additionnels, ce qui porte leur nombre à 80.

Les professeurs seront incidemment au centre même de plusieurs événements qui marqueront l'année scolaire 1971-1972. Ainsi, au mois de février, ils boycottent un après-midi de cours, en raison de la trop basse température dans les locaux du pavillon (elle serait descendue à certains endroits jusqu'à 15 degrés Celsius). À l'issue du vote, Germain Perreault, le président du syndicat des professeurs, affirme : « de nombreux professeurs souffrent présentement de la grippe et c'est ce qui nous a incités à suspendre les cours ». À l'opposé, le mois suivant voit la température se « réchauffer » au Cégep, alors qu'un conflit éclate entre le conseil d'administration et la commission pédagogique (en particulier les professeurs et les étudiants). L'origine de ce litige vient du fait que les administrateurs passent outre à la suggestion de la commission pédagogique qui recommande fortement le non-renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques. Pour appuyer leur point de vue, les professeurs signalent que l'abbé Gérard Lemay n'a pas le sens de la participation et qu'il consulte rarement les différents acteurs du Collège avant de prendre une décision. De leur côté, les étudiants reprochent au directeur général son manque de contact avec eux, son manque de participation à la vie étudiante et son attitude paternaliste qui lui viendrait de son expérience antérieure au Collège classique. Quant au directeur des services pédagogiques, Étienne Tétrault, les principales plaintes à son égard sont qu'il se préoccupe plus d'ouvrir de nouvelles options que d'assurer le développement de celles qui existent déjà, qu'il diffuse une information inadéquate sur les différents organismes du Cégep et qu'il prend des décisions sans consultation préalable de la commission pédagogique. Malgré ces objections et l'occupation du Collège par les cégépiens, les décisions sont maintenues. Le président du conseil d'administration, Lionel Piuze, considère en effet que les étudiants et les professeurs du Cégep n'ont pas présenté de griefs importants contre le directeur général et le directeur des services pédagogiques.

De nature locale, ce différend cède bientôt la place, en ce printemps 1972, à un conflit de nature provinciale, en lien avec le renouvellement des conventions collectives des employés des secteurs publics et parapublics. Après quelques journées de grève tenues en mars et en

avril, les syndiqués, réunis dans un front commun intersyndical, maintiennent la pression sur le gouvernement dans le but d'atteindre leurs objectifs : un salaire minimum de 100 $ par mois, une réduction de l'écart entre les échelons inférieurs et supérieurs de l'échelle salariale, la sécurité d'emploi et l'égalité de rémunération pour les hommes et les femmes occupant un emploi équivalent. Las de la situation, les libéraux de Robert Bourassa votent la Loi 19 qui suspend le droit de grève et prévoit de fortes amendes pour ceux qui ne rentrent pas au travail. Quelques jours après l'adoption de la loi spéciale, les présidents des centrales syndicales sont emprisonnés, ce qui attise encore davantage le conflit. Au matin du 11 mai, tous les syndiqués des secteurs privés et publics de la CSN, de la FTQ et de la CEQ de la région de Thetford,



Manifestation sur la rue Notre-Dame, en mai 1972

déclenchent une grève générale illimitée. Imitant leurs confrères provenant entre autres de l'Hôpital général de Thetford, des entreprises minières et des commissions scolaires, les professeurs et les employés de soutien du Cégep (représentés par un syndicat depuis janvier) manifestent leur mécontentement à travers la ville. Quelques jours plus tard, les centrales syndicales donnent l'ordre à leurs membres de reprendre le travail. Pour les étudiants qui ont été des « victimes » du conflit, la principale conséquence est la prolongation de la session d'hiver.

L'été qui suit cette année houleuse permet de calmer les tensions et de remettre à l'ordre du jour, lors de la rentrée scolaire 1972-1973, les principaux problèmes vécus au collège : le manque de chambres à louer pour les élèves ne provenant pas de la région immédiate de Thetford Mines et la pénurie de locaux pour satisfaire tous les départements. Dans le premier cas, les administrateurs apprennent avec satisfaction que le ministère de l'Éducation autorise la construction d'une nouvelle résidence d'une capacité de 50 lits au coût de 225 000 $. Pour ce qui est du deuxième, on décide d'ériger un bâtiment préfabriqué d'une superficie totale de 3 000 pieds carrés évalué à 40 000 $. Non rattaché aux autres parties du cégep, le Pavillon 72 est inauguré le 23 octobre et comprend un



Pavillon 72

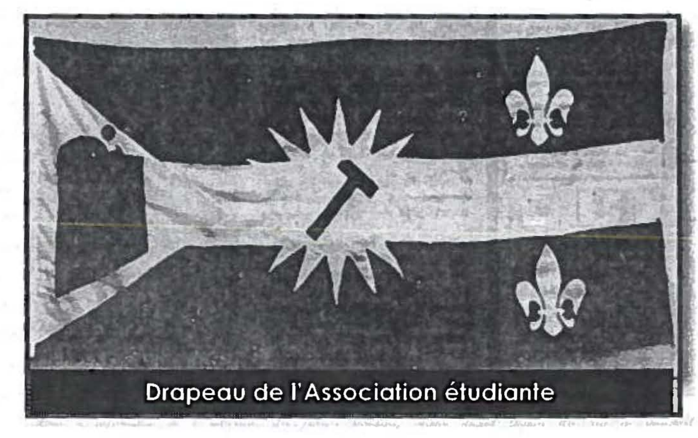
local de dactylographie, un « laboratoire » pour les Techniques administratives, une salle de cours théoriques et trois bureaux de professeurs. Ces quelques problèmes d'espace sont loin de freiner l'expansion du Cégep qui apprend, au mois de janvier, qu'il a l'autorisation d'offrir, à partir de l'année 1973-1974, le programme des Techniques de secrétariat. Le même mois, le département des Techniques infirmières inaugure la garderie qu'il a mise sur pied afin que ses élèves puissent y faire leurs stages pratiques en pédiatrie.

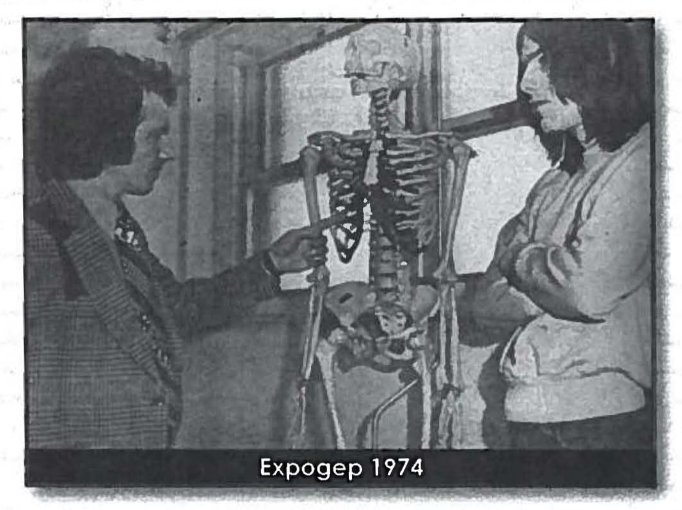

Étudiants dans le Pavillon 72

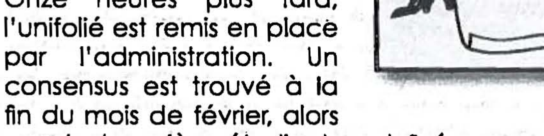
Malgré cette initiative originale, le département fait l'objet de vives critiques de la part de l'*Association des infirmières du Québec*. Ainsi, dans un communiqué qu'elle fait paraître au mois de juillet 1973, l'Association mentionne que les cours offerts par le programme des Techniques infirmières ne rencontrent pas ses critères de qualité et que, par conséquent, à moins que le Collège ne se plie aux recommandations qu'elle présente, ses diplômées ne seront pas admises à l'exercice de la profession. Au nombre de trois, ces exigences sont le dégrèvement horaire du chef de département, la formation d'un comité cégep-hôpital et le contingentement du programme à 45 élèves au lieu des 70 actuels. Dès la mi-octobre, les deux premières conditions sont déjà remplies. Puisque les deux organismes n'arrivent pas à une entente concernant le dernier litige et que le directeur des études considère que le contexte régional de deux hôpitaux (Hôpital Saint-Julien et Hôpital Général) justifie le nombre de 70 admissions, il est décidé que la Direction générale de l'enseignement collégial fera une étude sur le nombre d'inscriptions maximum que doit accepter le Cégep.


Garderie du Cégep

À la même session, les autorités doivent se pencher sur la bataille des drapeaux qui embrase l'Association étudiante. Cette dernière, estimant que le drapeau canadien n'a pas sa place devant une institution provinciale, souhaite qu'il soit retiré de la façade du Collège. Dans la même veine, elle organise un concours pour dessiner un drapeau qui deviendrait l'emblème de la collectivité étudiante et qui serait hissé à la place de l'unifolié. De son côté, le directeur général, l'abbé Gérard Lemay, avertit ceux qui

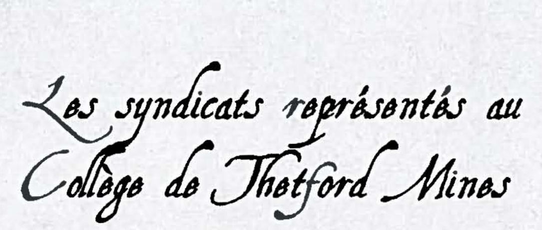

Drapeau de l'Association étudiante


Expogep 1974



seraient tentés par un geste de désobéissance qu'ils « supporteront les conséquences de leurs actes ». Ces paroles ont peu d'effet sur l'Association étudiante qui, le 28 janvier 1974, remplace le drapeau canadien par celui qu'a conçu Michel Côté. Onze heures plus tard, l'unifolié est remis en place par l'administration. Un consensus est trouvé à la fin du mois de février, alors que la bannière étudiante est fixée sur un troisième mât.

L'harmonie étant revenue entre les murs du Cégep, les parties travaillent main dans la main afin de préparer la troisième édition de l'Expo-Information, qui se déroulera les 12 et 13 mars. Renommée Expogep suite à une proposition d'Alain Ouellet, professeur de psychologie, cet événement poursuit un triple but : permettre aux élèves du niveau secondaire de mieux décider de leur orientation; offrir la chance aux étudiants du Collège de découvrir le monde du travail par des échanges avec les représentants des industries, des commerces et du milieu hospitalier; faire connaître à la population ce qui se passe au sein de l'établissement collégial. L'événement connaît un grand succès alors que 2 500 personnes viennent visiter les différents kiosques et assister aux activités préparées par les collégiens. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, le Cégep reçoit, au début du mois de juin, un communiqué de l'*Association des infirmières du Québec* qui lui annonce qu'elle est dorénavant très satisfaite de la qualité de l'enseignement dispensé en Techniques infirmières. Moins d'un an après avoir servi son retentissant avertissement, l'Association estime que le Collège a tout mis en œuvre pour assurer la meilleure formation aux étudiants. Qui plus est, suite à l'étude menée par la Direction générale de l'enseignement collégial, le Cégep est autorisé à admettre 60 élèves par année dans son programme, au lieu des 45 demandés par l'Association.



Nom : Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines

Année de fondation : 1969

Membres : professeurs

Président lors de sa fondation : Gérard Auger

Nom : Syndicat des employés de soutien du Collège de Thetford Mines

Année de fondation : 1972

Membres : tous les salariés à l'exception des enseignants, du personnel de direction, du personnel professionnel, des secrétaires du directeur général et du secrétaire général.

Président lors de sa fondation : Jacques Bélanger

Nom : Syndicat des professionnels du Collège de Thetford

Année de fondation : 1975

Membres : tous les professionnels non enseignants salariés à l'exception de l'agent de gestion du personnel.

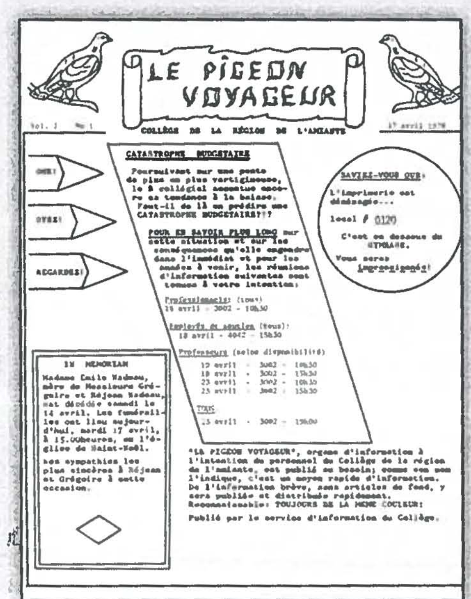
Président lors de sa fondation : Yves Turgeon




Une institution bien informée

Dans le but de renseigner les membres du personnel et la clientèle scolaire sur les événements qui se déroulent tout au long de l'année, de nombreux journaux et bulletins voient le jour au Cégep durant la décennie 1970. En ce qui a trait aux publications étudiantes, à la suite de la disparition du journal Le Filon, les collégiens peuvent s'instruire en lisant, à partir de janvier 1972, le JECT. Celui-ci n'a qu'une courte durée de vie puisque à l'automne 1973, il est remplacé par L'Orgie. Imprimé à 500 copies et vendu 0,10 ¢ l'exemplaire, ce journal a pour buts « d'identifier les étudiants, d'informer ces derniers et leur permettre d'exprimer leurs idées ». À l'instar de ses deux prédécesseurs, L'Orgie ne fait que passer dans le paysage cégépien puisqu'il ne survit pas à la fin de l'année scolaire 1973-1974. Après deux années sans journal étudiant, le premier numéro du Globule Rouge apparaît au courant de l'année 1976-1977. Avec pour devise « Cé l'action du lecteur qui digère ... », le journal a pour mission d'informer les étudiants et de défendre leurs intérêts principalement face aux structures pédagogiques et administratives.

Les différentes instances du Cégep ne sont pas en reste puisqu'elles publient également de leur côté une panoplie de bulletins. Ainsi, à l'automne 1970, la Direction des services étudiants lance Informatix qui a pour mandat de « faire paraître toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser les étudiants ». En 1976, après une restructuration des services, Informatix passe sous la supervision du Service d'information. La même année apparaît, sous la coordination de Claude Gagnon, le bulletin Voix pédagogiques qui s'est donné pour mission de faire circuler l'information à caractère pédagogique. Finalement, à partir d'avril 1979, la direction du Cégep publie le Pigeon Voyageur dans le but de diffuser rapidement des informations brèves aux membres du personnel.


LE PIGEON VOYAGEUR

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

OUI! OYEZ! REGARDEZ!

CATASTROPHE BUDGETAIRE

Poursuivant sur une pente de plus en plus vertigineuse, le $ collégial accentue encore sa tendance à la baisse. Faut-il de là en prédire une CATASTROPHE BUDGETAIRE???

POUR EN SAVOIR PLUS LONG sur cette situation et sur les conséquences qu'elle engendre dans l'immédiat et pour les années à venir, les réunions d'information suivantes sont tenues à votre intention:

Professionnels: (tous) 19 avril - 3002 - 10h30

Employés de soutien (tous): 18 avril - 4042 - 15h30

Professeurs (selon disponibilité)
19 avril - 3002 - 10h30
18 avril - 3002 - 15h30
23 avril - 3002 - 10h30
23 avril - 3002 - 15h30

TOUS
25 avril - 3002 - 15h00

SAVIEZ-VOUS QUE:
L'imprimerie est déménagée...
local # 0120
C'est en dessous du GYMNASE.
Vous serez impressionnés!

IN MEMORIAM
Madame Emile Nadeau, mère de Messieurs Grégoire et Réjean Nadeau, est décédée samedi le 14 avril. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, mardi 17 avril, à 15.00heures, en l'église de Saint-Noël.
Nos sympathies les plus sincères à Réjean et Grégoire à cette occasion.

"LE PIGEON VOYAGEUR", organe d'information à l'intention du personnel du Collège de la région de l'amiante, est publié au besoin; comme son nom l'indique, c'est un moyen rapide d'information. De l'information brève, sans articles de fond, y sera publiée et distribuée rapidement.
Reconnaissable: TOUJOURS DE LA MEME COULEUR!
Publié par le service d'information du Collège.


INFORMATIX

COLLEGE DE THETFORD MINES

Le 29 mars 1973

RECTIFICATION

Contrairement à ce qui avait été communiqué antérieurement, il y aura TRANSPORT DES ETUDIANTS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE 27 AVRIL.
Plus besoin de vous occuper de vous trouver "un pouce" pour ledit jour.

Alphonse Couture

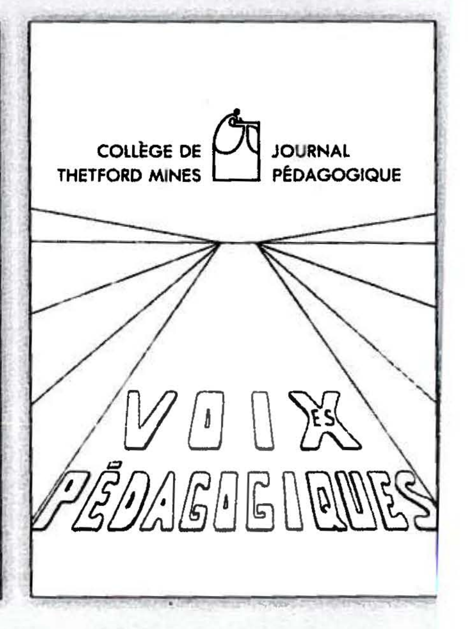
AVIS...AVIS...AVIS...AVIS...

Veuillez prendre note qu'il reste encore des BULLETINS CUMULATIFS et des BULLETINS INTRA-SESSION non réclamés au Secrétariat pédagogique, local 125.
Il est IMPORTANT que chaque étudiant se procure son BULLETIN CUMULATIF pour une vérification complète.

Jean-Marie Lapieux.

Le SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE VOUS INFORME QUE:
Cette semaine a lieu la mise sous presse de la publicité des cours d'été. Les dépliants seront disponibles au Service de l'éducation permanente la semaine du 16 avril 1973.
Inscription préalable: 30 avril au 18 mai.
Inscription définitive: 24 mai 1973.

Claude Précourt, Coordonnateur,
Education permanente


COLLÈGE DE THETFORD MINES

JOURNAL PÉDAGOGIQUE

VOIX PÉDAGOGIQUES



Le dossier de l'agrandissement du Collège (1974-1978)

La nouvelle cohorte d'étudiants qui commence ses cours collégiaux à l'automne de 1974 est défavorisée par rapport à celles qui l'ont précédée, puisqu'elle ne bénéficie plus du transport gratuit offert par la *Commission scolaire régionale de L'Amiante*. Elle pourra cependant, dans un avenir rapproché, profiter de 50 chambres supplémentaires pour se loger, puisque la Société d'habitation du Québec a enfin approuvé un prêt de 368 068 $ au Cégep pour la construction d'une nouvelle résidence. Seule déception à cet égard, le montant consenti ne permettra pas de construire des résidences dans le même style architectural que les trois premières. Les cégépiens devront donc se contenter de bâtisses tenant plus de l'immeuble à logements que de la petite auberge pittoresque. Si cette décision laisse de glace les étudiants, les coupures que fait le gouvernement dans le budget du ministère de l'Éducation et la politique de ce dernier en ce qui a trait au contingentement les font beaucoup plus réagir. À l'instar des employés syndiqués en 1972, les collégiens entament un débrayage massif qui durera du 25 novembre au 17 décembre. Leurs principales revendications portent sur le financement accru du programme de prêts et bourses, l'abolition définitive des tests liés au contingentement de certains programmes et une augmentation du budget accordé à l'éducation.

Dans ce domaine, le Collège est directement touché puisque le Ministère lui demande de réduire les coûts de son projet d'agrandissement évalué à 14 millions de dollars, pour tenir compte des coupures infligées à son enveloppe budgétaire. Loin de se décourager, les administrateurs se remettent au travail et soumettent un nouveau projet au coût de 8.7 millions qui exclut le pavillon d'éducation physique et l'auditorium. Malgré les sacrifices qu'il a consentis, le Cégep reçoit, du ministère de l'Éducation, une lettre lui annonçant que les travaux d'agrandissement devront être retardés indéfiniment à la suite d'une demande de la ville de Montréal d'une somme additionnelle de 235 millions pour le financement des Jeux Olympiques. Cette décision exècre au plus haut point l'abbé Gérard Lemay qui s'empresse de demander aux différents organismes de Thetford Mines de réclamer, par télégramme, du premier ministre et du ministre de l'Éducation, que le projet de construction soit considéré comme prioritaire. Il rappelle que depuis 1959, l'institution thetfordoise n'a pas cessé de devoir « s'agrandir par l'intérieur » et que des salles de cours ont même dû être aménagées sous le gymnase, ce qui occasionne de nombreuses difficultés au point de vue de l'enseignement à cause du bruit. De plus, il mentionne que les nouveaux pavillons, érigés à titre provisoire, souffrent d'un système de chauffage déficient, présentent un risque permanent d'incendie et, pour le Pavillon 72, sont dépourvus de toilettes et d'abreuvoirs.

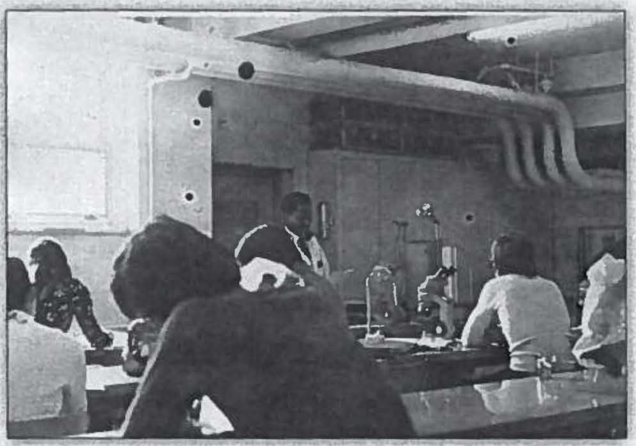
Des étudiants qui « dévorent » les livres

Le principal problème que connaît la bibliothèque dans les premières années de l'institution collégiale est celui du vol de livres. De fait, comme aucun système ne détecte les volumes sortis illégalement, la bibliothèque se fait dérober de nombreux ouvrages par les étudiants comme le démontrent les statistiques à ce sujet pour les quatre premières années de la décennie 1970 : 1970-1971, 603 livres; 1971-1972, 490 livres; 1972-1973, 471 livres; 1973-1974, 500 livres. Cependant, l'installation d'une barrière électrique lors de l'année scolaire 1974-1975 permet de faire chuter le vol de livres à « seulement » 275 exemplaires!

Après le départ de l'abbé Lemay en février 1975, pour occuper de nouvelles fonctions à la Direction générale de l'enseignement collégial, le dossier de l'expansion du Collège est repris par son successeur par intérim, Étienne Tétrault. Ce dernier se bute à son tour aux fonctionnaires de l'État qui lui signalent, au début du mois de mars, que même s'ils reconnaissent la nécessité d'un agrandissement au Cégep, ils ne recommanderaient sûrement pas au Ministère, le cas échéant, d'approuver un projet de l'ampleur de celui qui est présentement proposé. Cette réponse est loin de plaire aux autorités, qui relèvent que le nombre d'étudiants au Cégep (plus

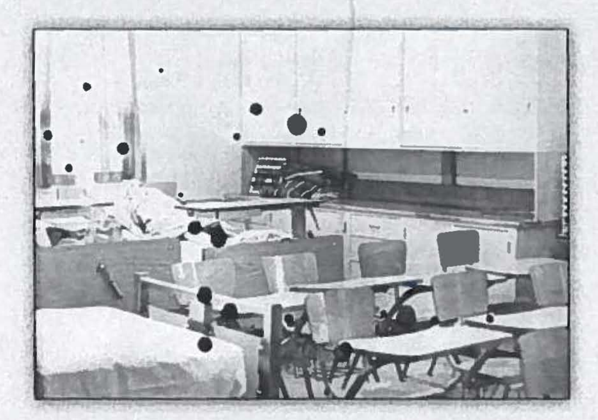
Le tour du propriétaire

Dans le but de montrer au ministère de l'Éducation la nécessité d'agrandir le cégep, un dossier sur l'état des locaux est monté par la direction. Celui-ci démontre que de nombreux locaux sont utilisés au maximum de leur capacité et qu'ils sont mal situés.



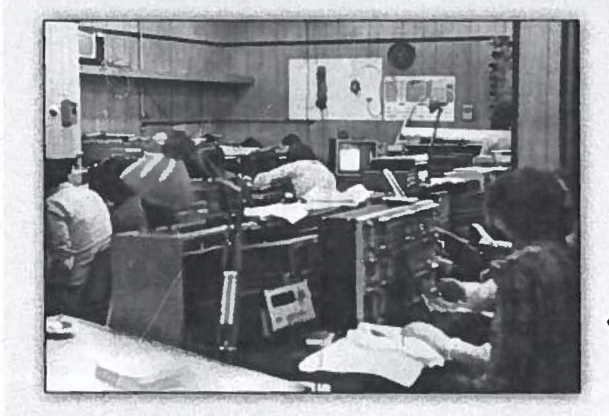
Le laboratoire de biologie est situé au soubassement sous l'entrée principale. L'éclairage y est très mauvais, la ventilation, inexistante et le service de gaz, non sécuritaire. ▸

Le local des Techniques infirmières est situé au rez-de-chaussée. Pour les démonstrations, les étudiants sortent les pupitres de la classe. L'hygiène est complètement ignorée, faute d'espace. ⌄



La cafétéria est située au sous-sol et comprend seulement 80 places assises pour les 1 300 étudiants. ⌄





◂Le laboratoire d'électrotechnique est situé dans le pavillon. Il ne possède aucune fenêtre. Le chauffage par treillis dans ce local est totalement nuisible pour l'électronique.

de 1 300 au lieu de 650) est actuellement deux fois plus élevé que ne le prévoit la norme de 130 pieds carrés par élève établie par le ministre de l'Éducation. À cet égard, selon M. Tétrault, l'institution thetfordoise est en quelque sorte un cégep du Tiers-Monde. Peu ému par cette réaction, le gouvernement propose au conseil d'administration de reprendre toutes les études sur l'agrandissement du Cégep, ce qui aura pour conséquence de retarder pendant deux à trois ans le début des travaux.

Loin d'y consentir, les administrateurs votent à l'unanimité contre la proposition gouvernementale.

Du même souffle, ils mettent sur pied le comité « Action-construction » et en confient la coordination à Jean Dagnault, assisté de Nelson Fradette. Composé des membres du comité exécutif, d'étudiants, de membres du personnel et de parents, ce comité reçoit carte blanche pour exercer tous les moyens de pression qui peuvent favoriser le projet d'agrandissement du Cégep. Trois jours plus tard, soit le 24 mars, une première action est menée, alors que plus de 700 étudiants et membres du personnel paralysent pendant une heure la circulation sur le boulevard Smith.



Manifestation du 24 mars 1975

Jean Dagnault

Le lendemain, c'est quelque 2 500 élèves de niveau secondaire et collégial qui viennent au Centre des loisirs écouter Étienne Tétrault parler des plans d'expansion du Collège. Peu impressionné, le ministre de l'Éducation, François Cloutier, signale que « ces manifestations sont des pressions stériles et inutiles qui n'accéléreront pas les procédures ». Bizarrement, à la mi-avril, le député Henri Lecours annonce que le gouvernement versera à l'institution thetfordoise tout près de 9 millions afin de lui permettre de mener à bien ses travaux. Seul aspect négatif, le Cégep doit faire réviser les plans établis par la firme d'architectes Lavigne et Marquis pour une clientèle étudiante de 1 500 élèves, le ministère de l'Éducation fixant plutôt celle-ci à 1 100. Après analyse, on confie cette tâche aux architectes Caouette et Vachon.

Groupe d'étudiants arrivant au Centre des loisirs

Le financement de l'agrandissement du Cégep enfin assuré, les membres du conseil d'administration s'activent pour trouver un remplaçant à l'abbé Gérard Lemay. Maurice Prévost devient ainsi le deuxième directeur général du Collège. Originaire de Montréal, il occupait le poste de directeur du service de l'éducation des adultes à la Commission scolaire régionale Duvernay. Il est sur le point d'entrer en fonction quand, le 25 mai 1975, un incendie ravage une section importante du Pavillon 70. Ayant pris naissance dans le laboratoire des Techniques des matières plastiques, le feu s'est propagé et a endommagé une « salle de dessin spécialisé, la métrologie, le traitement thermique, l'hydraulique et l'atelier de mécanique industrielle ». Selon le rapport d'un inspecteur, il appert qu'il en coûtera près de 300 000 $ pour remettre le pavillon en état (165 000 $ pour reconstruire le bâtiment et 115 000 $ pour remplacer l'équipement). Couverts entièrement



Incendie au Pavillon 70

par les assurances, les travaux se font durant l'été, ce qui évite de compromettre la rentrée scolaire de septembre 1975.

En légère baisse par rapport à l'année précédente, le nombre d'élèves inscrits au Cégep se chiffre maintenant à 1 217 élèves. Si les collégiens connaissent un automne sans histoire, nonobstant l'ouverture tant attendue des deux dernières résidences (La Cambuse et Le Gobelet), leur session d'hiver va être beaucoup plus houleuse. La cause en est encore une fois le renouvellement des conventions collectives des 155 employés du Collège (90 professeurs, 50 employés de soutien et 15 professionnels). À cet affrontement se greffe un conflit interne opposant le directeur général à un groupe d'employés qu'il accuse d'avoir des sympathies pour les idéaux communistes. « Preuves » à l'appui, Maurice Prévost déclare au journal *Le Progrès* « qu'il ne serait plus question au Cégep depuis plusieurs semaines d'un enseignement normal et régulier. On ne s'occuperait plus non plus de formation des jeunes. Le socialisme, le communisme, le marxisme et la révolution semblent vouloir remplacer les matières ».


Résidence étudiante

Dans la même veine, le directeur général souligne « qu'un petit groupe se sert des budgets, des locaux, du personnel et surtout des étudiants pour mettre en place un parti révolutionnaire marxiste qui s'inspire du communisme international qui a des appuis au Chili, en Chine, en Angola et à Cuba ». Plus spécifiquement, les membres du personnel visés par les accusations de M. Prévost sont ceux qui gravitent autour du Mouvement d'action politique Parti-Pris. Ce dernier, créé durant l'année scolaire 1972-1973 par des étudiants et des professeurs du département des sciences sociales, vise à politiser les étudiants en se servant d'événements nationaux et internationaux. Devant cette menace appréhendée, Maurice Prévost proclame que « l'anarchie doit disparaître au cégep et que par conséquent [...], un ménage doit être fait ». Dans un autre ordre de situation, mais décidant de passer à l'action, le directeur général congédie, sans préavis, à la mi-mars 1976, un professionnel oeuvrant aux services aux étudiants, parce qu'il refusait de donner des trophées aux élèves s'étant démarqués dans le domaine socioculturel. De leur côté, les représentants syndicaux demandent la démission de Maurice Prévost en raison de la confusion qui règne au sein de la direction du Cégep. La réembauche de l'employé licencié, quelques semaines plus tard, calme néanmoins le jeu. Le directeur général en sort toutefois affaibli, y compris au sein du conseil d'administration dont plusieurs membres n'ont pas apprécié sa sortie virulente dans la presse régionale.

Le Cégep fait encore parler de lui dans les médias à la fin du mois de juin. Il s'agit de l'ouverture officielle des soumissions concernant le projet d'agrandissement, l'appel d'offres ayant été lancé à la mi-mai après l'acceptation des plans et devis par la Direction générale de l'enseignement collégial. Qualifiée de « moment historique pour le Collège » par le président du conseil d'administration Pierre Gignac, la cérémonie permet de constater que le projet a suscité un grand intérêt puisque 122 sous-traitants ont soumis des propositions dans quatre spécialités différentes : plomberie et chauffage, ventilation et

Ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Collège, 1976



Première pelletée de terre : L'abbé Gérard Lemay (1er directeur général), Maurice Prévost (directeur général), Jean-Marc Roberge (1er président du C.A), Maurice Côté (maire de Thetford Mines), Pierre Gignac (président du C.A.) et Henri Lecours (député provincial).

réfrigération, électricité et acier, structure et pontage. De même, onze entrepreneurs généraux ont déposé des soumissions dans le but de diriger cet important chantier. Après examen des différentes propositions, c'est la firme *Hervé Pomerleau Inc.* de Saint-Georges de Beauce qui est retenue puisqu'elle a présenté l'offre la plus basse, au montant de 8 338 229 $. Le maître d'œuvre choisi, les travaux s'amorcent avec la cérémonie de la première pelletée de terre symbolique le 4 août 1976.



Alphonse Couture

La cérémonie protocolaire passée, les ouvriers de la construction s'approprient les lieux. Mais dès septembre 1976, trois semaines après le début des travaux, ils doivent quitter le chantier en raison de la visite d'un groupe de travailleurs de Drummondville et Victoriaville qui les presse de se solidariser avec eux dans le conflit qui fait rage au Québec dans le domaine de la construction. L'arrêt est néanmoins de courte durée puisque, dès la semaine suivante, les ouvriers thetfordois votent à 100 % en faveur de la reprise des travaux. Sous la supervision d'Alphonse Couture, la construction se poursuit alors normalement et perturbe à peine les activités régulières de l'année scolaire 1976-1977.

La situation se modifie toutefois au début de l'année suivante, alors que le Cégep accueille plus de 1 500 étudiants, sa plus importante clientèle depuis son ouverture en 1969. Ainsi, lors de la première journée de classe qui a lieu le 6 septembre, un inspecteur de l'Office de la construction ordonne de suspendre les cours pour des raisons de sécurité. Cette décision ne plaît guère aux étudiants, surtout ceux de l'extérieur, qui doivent attendre une dizaine de jours avant de pouvoir reprendre le chemin de l'école.

Travaux d'agrandissement du Collège

Plan du 1er étage du Collège suite aux travaux d'agrandissement et de rénovation

Une fois la routine réinstallée, les cégépiens peuvent, comme par les années passées,

s'adonner à de nombreuses activités culturelles et sportives. Parmi ces dernières, le hockey fait un retour au Collège alors qu'une équipe AA, sous la gouverne de l'instructeur Mario Lambert, porte fièrement les couleurs de l'institution thetfordoise. Au point de vue administratif, la session d'automne 1977 est ponctuée de deux faits importants. À la fin du mois de novembre, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat du directeur général. Parmi les différentes raisons invoquées, notons la trop grande implication de Maurice Prévost dans des secteurs d'activités extérieurs à la vie collégiale. Par la suite, à la mi-décembre, les administrateurs décident d'engager des procédures pour changer le nom du Cégep en celui de Collège de la région de L'Amiante. Avec le début de la session d'hiver s'achèvent les travaux d'agrandissement et de réaménagement du Collège.


Mise au jeu officielle, on y retrouve : Mario Lambert, Robert Lortie et Gérard Auger


Inauguration des nouveaux locaux. De gauche à droite : Gaston Verreault, Lionel Piuze, Alphonse Couture, Marie-Louis Trépanier et Clément Bernier

Le tout est souligné de façon particulière le 26 février 1978 lors de l'inauguration des nouveaux locaux. L'événement est un succès alors que plusieurs centaines de personnes et de dignitaires assistent à la cérémonie officielle. Parmi ces derniers, notons les présences de Léopold Corriveau, député fédéral, Gilles Grégoire, député provincial, Maurice Côté, maire de Thetford Mines, et Georges-Henri Cloutier, maire de Black Lake. Les discours de circonstance prononcés, dont celui des artisans de la construction qui annoncent qu'ils ont placé 5 000 $ en fiducie dans le but d'offrir des bourses d'études aux élèves, la bénédiction des lieux est faite par André Breton, président du Conseil régional de pastorale. De son côté, Alphonse Couture a l'honneur de couper le ruban, entouré des anciens présidents du conseil d'administration : Gaston Verreault, Lionel Piuze et Marie-Louis Trépanier, et du président en exercice Clément Bernier. Voulant faire d'une pierre deux coups, les autorités ont ajouté la présentation de l'Expogep à la cérémonie. Encore une fois le succès est éclatant, comme le démontre le nombre des 6 600 visiteurs qui fréquentent les différents kiosques montés par les étudiants, dont celui de l'Informatique où l'on a programmé un calendrier de l'an 2000.

Les festivités terminées, une question s'impose aux administrateurs : que doit-on faire des deux pavillons temporaires? En ce qui a trait au Pavillon 72, il est décidé qu'il sera vendu au coût de 1 $ à la *Commission scolaire régionale de L'Amiante*. Dans le cas du Pavillon 70, les autorités se résolvent à le conserver pour l'instant, car le nombre d'étudiants inscrits dépasse de plus de 400 la capacité



Enseigne du Collège

d'accueil du Collège. Cette décision fait le bonheur de la *Société minéralogique de la région de L'Amiante*, dont le musée est forcé de quitter le Centre culturel de Black Lake pour permettre à la Ville d'y transférer son hôtel de ville. Enfin, c'est au terme de cette année scolaire 1977-1978 que sera installée, à l'entrée principale de l'institution, une enseigne géante portant le nom et le logo du *Collège de la région de L'Amiante*.


Signature du protocole d'entente entre le Cégep et le Musée. Jean Dagnault, Clément Bernier, Guy Rouleau et Pierre Laroche

L'ouverture au milieu (1978-1980)

Les deux dernières saisons estivales ayant été marquées par des travaux incessants, l'été 1978 est très calme sur le campus collégial, malgré les transformations apportées au Pavillon 70 pour lui permettre d'accueillir le Musée minéralogique et minier, qui ouvrira officiellement ses portes le 1er octobre 1978. Pour leur part, les étudiants réservent un automne chaud au Collège, dans la foulée des manifestations qui se tiennent à la grandeur du Québec. C'est ainsi qu'à partir du 23 novembre, les élèves occupent le Cégep pour protester contre les coûts élevés du système scolaire. Leurs revendications portent principalement sur trois éléments : l'abolition des frais de scolarité, l'abolition de la contribution des parents dans le calcul des prêts et bourses, et le report du remboursement des prêts au moment où le finissant obtient un emploi permanent et stable. L'occupation du Collège durera trois semaines. Le 14 décembre 1978, devant la perspective de voir la session prolongée, l'assemblée générale des étudiants vote, à 523 voix contre 451, en faveur de la reprise des cours.


Manifestation étudiante à l'automne 1978

Le retour des vacances de Noël est marqué par l'entrée en fonction, le 8 janvier 1979, du troisième directeur général de l'histoire du Cégep, Marcel Lafleur. Âgé de 38 ans et natif de Thetford Mines, M. Lafleur avait occupé un poste de direction à la Commission scolaire régionale de L'Amiante et faisait partie, depuis peu, de la fonction publique québécoise. Il comblait ainsi un poste demeuré vacant depuis le départ de Maurice Prévost, en juin 1978, et dont l'intérim avait été en partie assuré par Pierre Vachon, nommé directeur des services pédagogiques l'année précédente.

À peine le nouveau directeur général était-il entré en fonction que le Collège devait faire face à une polémique attisée par la presse locale. Les élèves d'une classe de théâtre avaient en effet décidé de monter la pièce « Les fées ont soif » de Denise Boucher, une œuvre féministe mettant en scène la Vierge Marie et jugée blasphématoire par certains. La polémique s'éteignit d'elle-même quand, au terme d'une réunion convoquée par la direction des services pédagogiques et à laquelle participaient également leurs professeurs, les étudiants concernés décidèrent de revenir sur leur décision.

Amistad



Groupe d'étudiants au Guatemala

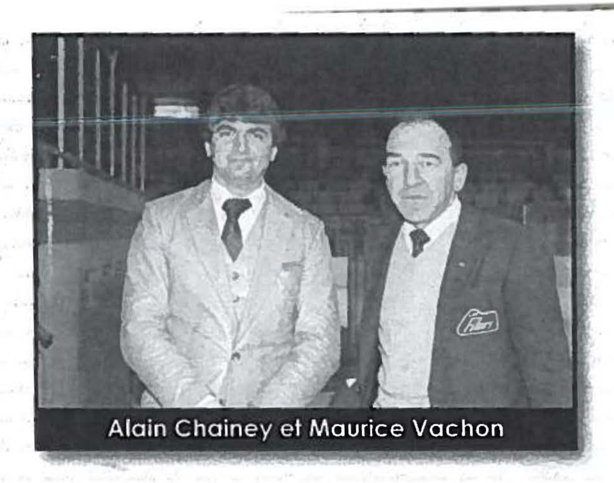
À l'automne 1978, Roger Fortin, qui vient d'être nommé au Service de pastorale, lance l'idée d'un stage d'un mois en Amérique centrale avec des étudiants et des professeurs. Si l'idée est jugée farfelue au début, elle gagne bien vite des adeptes au niveau des étudiants et des membres du personnel (Réal Cliche et Germain Tardif). Après quelques réunions le groupe prend l'appellation Amistad ce qui signifie amitié. À la suite de plusieurs mois de préparation, 25 étudiants et 5 animateurs s'envolent le 19 mai 1979 pour le Guatemala dans le but de construire une école. En 1982, Amistad devient le Centre Amitié de Solidarité Internationale de la Région de L'Amiante (C.A.S.I.R.A) et s'installe dans des locaux situés sur la rue Notre-Dame. S'il ne relève plus d'un service du Collège, l'organisme continue à s'adresser à la clientèle étudiante. Au fil des ans, CASIRA continue son œuvre qui est de sensibiliser le milieu aux problèmes du Tiers Monde et de participer en collaboration avec une population du Tiers Monde à un projet de développement. Plus de 30 ans plus tard, les projets AMISTAD s'adressent à l'ensemble de la population et permettent annuellement à plusieurs centaines de participants de vivre un projet de solidarité concret en côtoyant des gens d'une autre culture.

Un défi de taille attend la nouvelle direction du Collège. Le ministère de l'Éducation vient en effet de modifier ses règles budgétaires, ce qui entraînera une diminution des sommes attribuées au Cégep dans les années à venir. Afin de surmonter ce problème, les autorités décident d'établir un plan de redressement en sept points :

1. Refuser toute nouvelle dépense à moins qu'il ne soit prouvé qu'elle couvre ses frais.
2. Ne pas combler les postes qui deviendront vacants à moins qu'il n'y ait aucun moyen d'agir autrement.
3. Réduire de 10 % l'ensemble des dépenses autres que les salaires sauf les dépenses dites incompressibles.
4. Effectuer une imputation plus concrète à l'éducation aux adultes.
5. Demander au ministère de l'Éducation le budget spécial pour la recherche institutionnelle.
6. Utiliser à long terme le surplus accumulé.
7. Couper des postes si nécessaire.

L'année scolaire 1978-1979 se termine toutefois sur une bonne nouvelle. À la fin du mois de mai, le Cégep annonce qu'il a été admis au sein de la nouvelle ligue collégiale AAA de hockey,

dont les activités débuteront dès l'automne 1979. Le bureau de direction de la jeune équipe est composé du président Louis Jolicoeur, du coordonnateur Robert Lortie et de l'instructeur Alain Chainey. Au cours de sa saison inaugurale, les Filons du Collège de la région de L'Amiante se mesureront aux Titans du Collège de Limoilou, aux Cheminots du Collège de Saint-Jérôme et aux Condors du Séminaire de Saint-Georges de Beauce.


Alain Chainey et Maurice Vachon

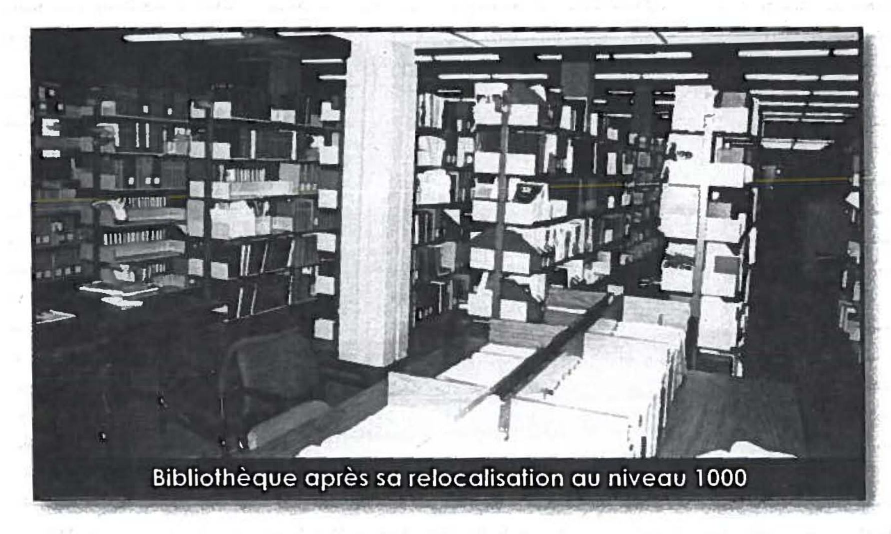
La dernière année scolaire de la décennie 1970 se déroulera sous le signe de « l'ouverture au milieu ». En continuation avec l'accueil du musée dans ses murs l'année précédente, l'institution collégiale se donne pour mandat de se rapprocher davantage de la population. Le Service de l'éducation des adultes sera ainsi mis à contribution pour répondre aux besoins particuliers de nouvelles clientèles régionales. On offrira ainsi un cours d'initiation à l'informatique et un autre sur l'environnement, ce dernier en lien avec le projet d'assainissement de la rivière Bécancour. De plus, les femmes au foyer qui désirent s'inscrire au DEC en Sciences humaines n'auront qu'à débourser les frais de 5 $. Dans la même veine, le Collège élabore un programme commun en audiovisuel avec la TVCRA et signe, au mois de novembre, une entente avec la ville de Thetford Mines pour rendre accessible sa bibliothèque aux citoyens (la subvention de la municipalité se chiffre à 9 000 $).

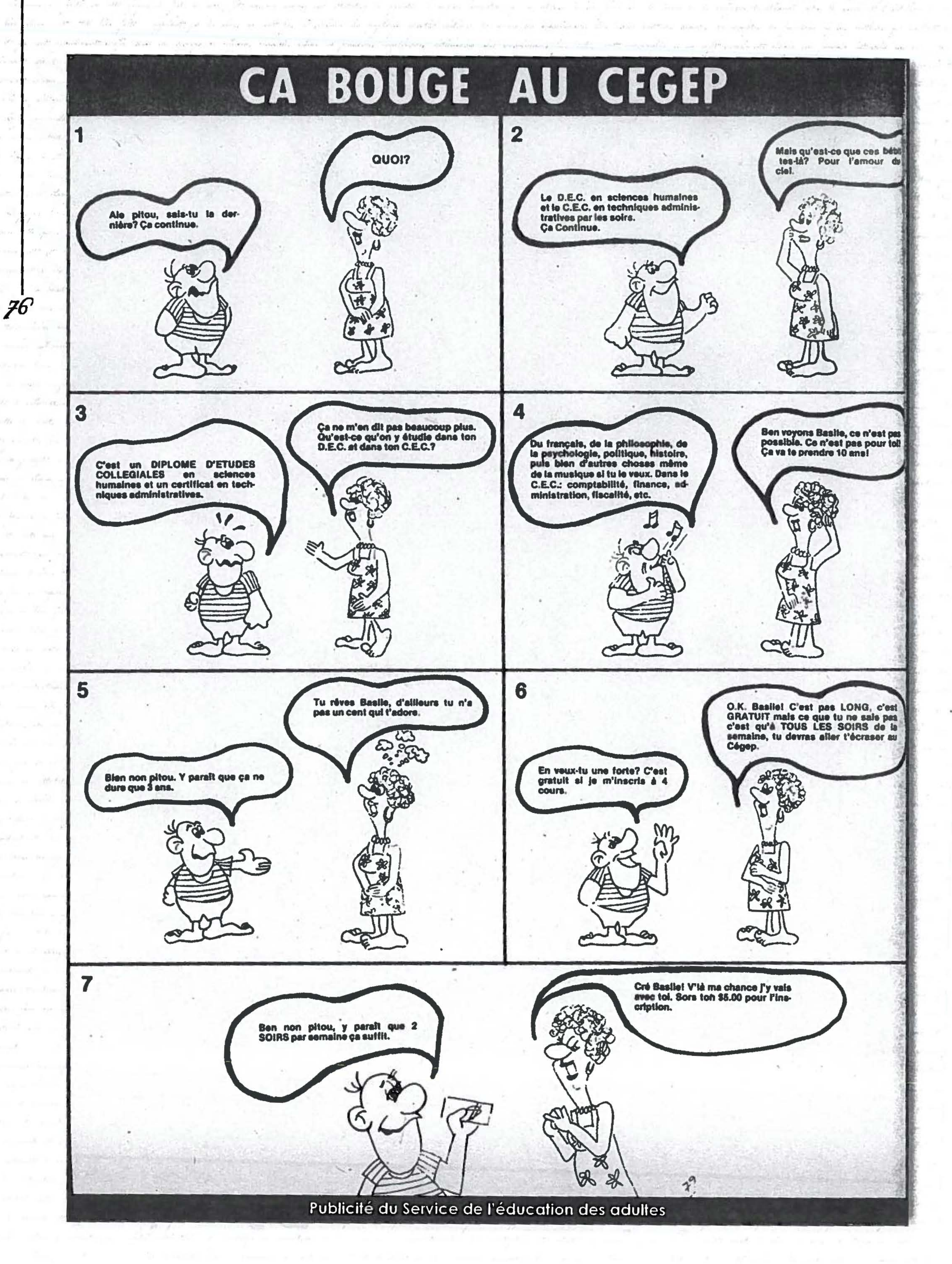
Origine du nom ... les Filons

À la suite de l'implantation d'une équipe de hockey collégial AAA en 1979, les membres du bureau de direction décident de substituer le nom de l'équipe des Pirates, utilisé la saison précédente, par un nom plus représentatif. C'est Yvon Couture, alors professeur d'éducation physique, qui propose le nom des Filons. En faisant référence à un filon d'amiante, ceci permet l'identification à une ressource naturelle majeure de notre région. Le mot « filon » réfère également à des éléments de performance, de vitesse, d'agilité et de puissance qui illustrent bien la réalité du dépassement physique qu'exige la participation des étudiants. Finalement, il est facile à scander pour ceux et celles qui supportent et encouragent les athlètes du Collège. Pour ce qui est du logo représenté sur les chandails, il est l'œuvre de Ghislain Vachon, professeur de mathématiques, qui s'est inspiré du sigle du Cégep.



La grève des employés de soutien qui éclate le 25 janvier 1980 risque de perturber la tenue des Jeux du Québec qui se déroulent dans la Capitale de l'amiante du 29 février au 10 mars. Toutefois, ne voulant causer aucun préjudice, les syndiqués acceptent de mettre un terme à leurs moyens de pression le 23


Bibliothèque après sa relocalisation au niveau 1000



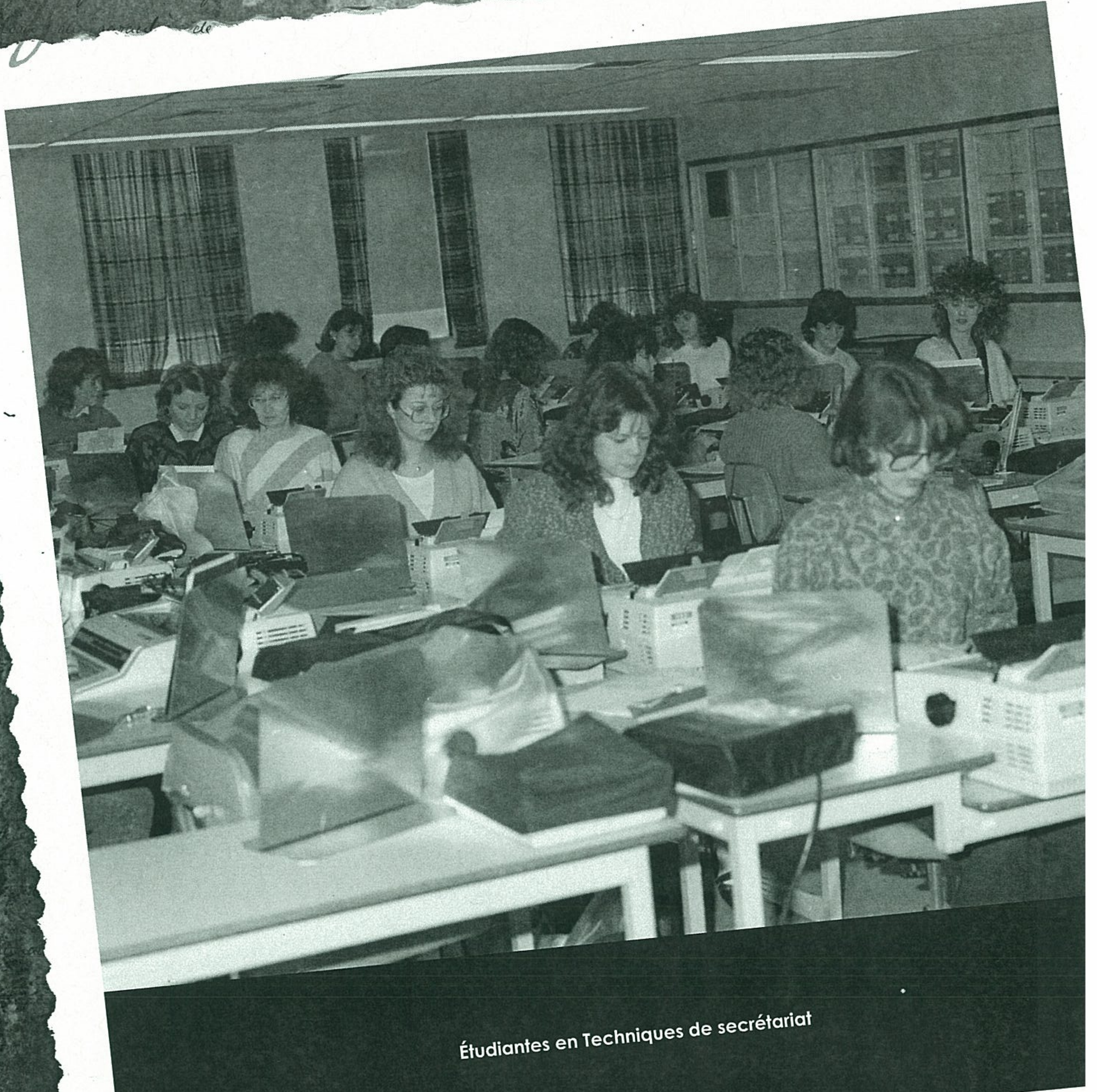
CA BOUGE AU CEGEP
1
Aie pitou, sais-tu la dernière? Ça continue.
QUOI?
2
Le D.E.C. en sciences humaines et le C.E.C. en techniques administratives par les soirs. Ça Continue.
Mais qu'est-ce que ces bébi tes-là? Pour l'amour d ciel.
3
C'est un DIPLOME D'ETUDES COLLEGIALES en sciences humaines et un certificat en techniques administratives.
Ça ne m'en dit pas beaucoup plus. Qu'est-ce qu'on y étudie dans ton D.E.C. et dans ton C.E.C.?
4
Du français, de la philosophie, de la psychologie, politique, histoire, puis bien d'autres choses même de la musique si tu le veux. Dans le C.E.C.: comptabilité, finance, administration, fiscalité, etc.
Ben voyons Basile, ce n'est pas possible. Ce n'est pas pour toi! Ça va te prendre 10 ans!
5
Bien non pitou. Y paraît que ça ne dure que 3 ans.
Tu rêves Basile, d'ailleurs tu n'a pas un cent qui t'adore.
6
En veux-tu une forte? C'est gratuit si je m'inscris à 4 cours.
O.K. Basile! C'est pas LONG, c'est GRATUIT mais ce que tu ne sais pas c'est qu'à TOUS LES SOIRS de la semaine, tu devras aller t'écraser au Cégep.
7
Ben non pitou, y paraît que 2 SOIRS par semaine ça suffit.
Cré Basile! V'là ma chance j'y vais avec toi. Sors ton $5.00 pour l'inscription.
Publicité du Service de l'éducation des adultes


Jamiq, mascotte des Jeux du Québec à Thetford Mines

février, ce qui permet à l'institution collégiale d'accueillir les épreuves d'escrime, de basket-ball et de handball et de loger dans ses résidences les chefs de mission et les officiels. Malgré tout, l'impact combiné des deux événements a pour conséquence de prolonger de deux semaines la session d'hiver des élèves qui, depuis le 3 avril, sont représentés par l'Association générale des étudiants du Collège de la région de L'Amiante (AGECRA). Dans un autre ordre d'idées, le printemps de 1980 est marqué au Cégep par la campagne référendaire. À l'instar de ce qui se passe dans le reste de la province, le personnel et les administrateurs se rangent dans l'un ou l'autre des deux camps. Ainsi, pendant que le directeur général Marcel Lafleur se rallie publiquement au camp du OUI, la direction régionale du comité du NON est assumée par Lionel Piuze, ancien président du conseil d'administration. De leur côté les étudiants tiennent un mini-référendum le 30 avril qui voit, au contraire des résultats du 20 mai, le OUI l'emporter avec 74.25 %.

Partie de basket-ball pendant les Jeux du Québec au gymnase du Cégep


Groupe d'étudiants en faveur du OUI lors de la campagne référendaire



Étudiantes en Techniques de secrétariat

Chapitre 4

Mutation

« L'histoire de notre Collège est faite de fierté, de générosité, de batailles et d'engagements de la part de nos concitoyens. C'est à ce prix que l'on fait naître, grandir et se développer nos institutions quand on s'appelle région de l'Amiante. »

Émilien Vachon, président d'honneur
de la campagne de financement,
24 avril 1988

**près quelques années plus difficiles, le Cégep entame un virage technologique. Suite à la première campagne de souscription, des travaux majeurs sont effectués au Pavillon.**

Suite à l'échec référendaire, le début des années 1980 est marqué, au Québec, par un climat politique incertain. Au niveau économique, à l'instar de ce qui se passe dans le reste du monde, le Québec est frappé par une récession qui cause, pour les petites et moyennes entreprises, des pertes ou des fermetures. Pour ce qui est de l'emploi, si le taux de chômage atteint 15 % de la population active, il frappe 27 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans, ce qui constitue des sommets inégalés depuis la crise des années 1930. Incapable de faire face à la situation, malgré ses interventions, l'État n'a d'autre choix que de réduire de façon substantielle ses supports directs aux secteurs sociaux, culturels et de l'éducation. Cette situation est de mauvaise augure pour le Collège qui évolue déjà dans une région dont la situation économique est altérée depuis la grève de 1975. C'est une période pendant laquelle l'image de l'amiante est malmenée.

Des finances précaires (1980-1984)

La situation du Cégep est plutôt difficile car le nombre d'inscriptions à la rentrée 1980 est en baisse pour une troisième année consécutive, alors qu'il se chiffre à 1 357 étudiants. Malgré tout, aussi surprenant que cela puisse paraître, le comité de gestion accepte que de nouveaux logements pour les filles soient érigés à l'intérieur d'une ancienne résidence pour les garçons. La raison de cette décision est de permettre un équilibre plus réaliste entre le nombre de places pour les filles et celles pour les garçons. Avant les travaux de rénovation, il y avait 102 places pour les garçons et 50 pour les filles. Suite aux rénovations, les logis augmentent à 81 places pour les garçons et 71 pour les filles. La direction souhaite également mieux rentabiliser ses résidences. Par le passé, comme l'offre des chambres dépassait les besoins pour loger les garçons, il y avait donc une douzaine de chambres inoccupées alors que les filles étaient placées sur une liste d'attente. Dorénavant, avec un parc immobilier rempli à pleine capacité, le Collège pourra engranger plus de profits (le coût des chambres par mois se chiffre pour Le Chaudron, La Tabatière et La Ruche à 58 $ ou 68 $ par mois alors qu'il s'élève à 72 $ pour La Cambuse et Le Gobelet).



Vue intérieure d'une résidence

Deux événements retiennent l'attention lors de la session d'automne. Tout d'abord, à la fin du mois d'octobre, la direction, parmi laquelle on retrouve le nouveau directeur des services pédagogiques depuis le mois de juin, Régis Allaire, accueille une délégation chinoise composée de Han Zuo-Li, directeur du bureau de l'éducation à Pékin, Chen Jun-Ski, directeur du bureau de l'éducation de la province de

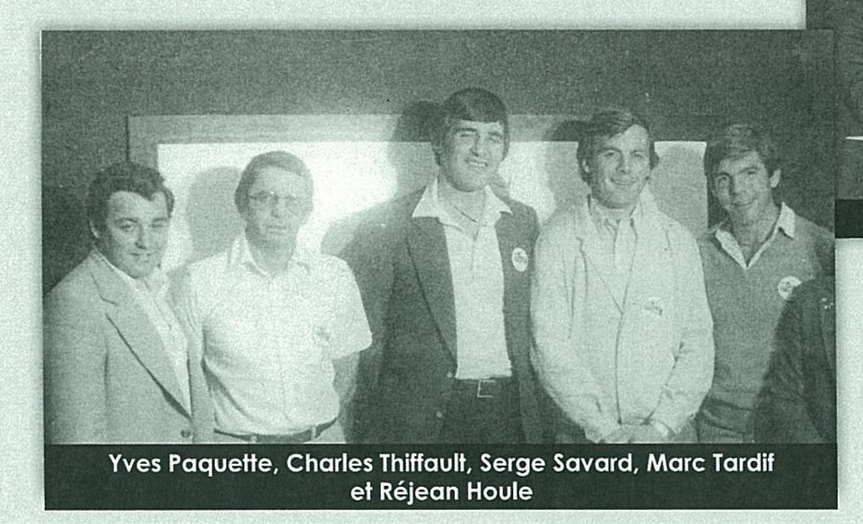


Délégation chinoise avec Réjean Nadeau

Le Collège reçoit de la grande visite

Le début de l'année 1980 est marqué par le passage d'importants visiteurs au Collège. D'abord, à la fin du mois d'août, l'institution est l'hôte, grâce à la collaboration de la brasserie Molson, de la vedette des Canadiens, Guy Lafleur. Puis, une semaine plus tard, c'est au tour de Marc Tardif, Serge Savard et Réjean Houle de venir faire leur tour à Thetford Mines dans le cadre d'une activité promotionnelle pour l'équipe de hockey les Filons.

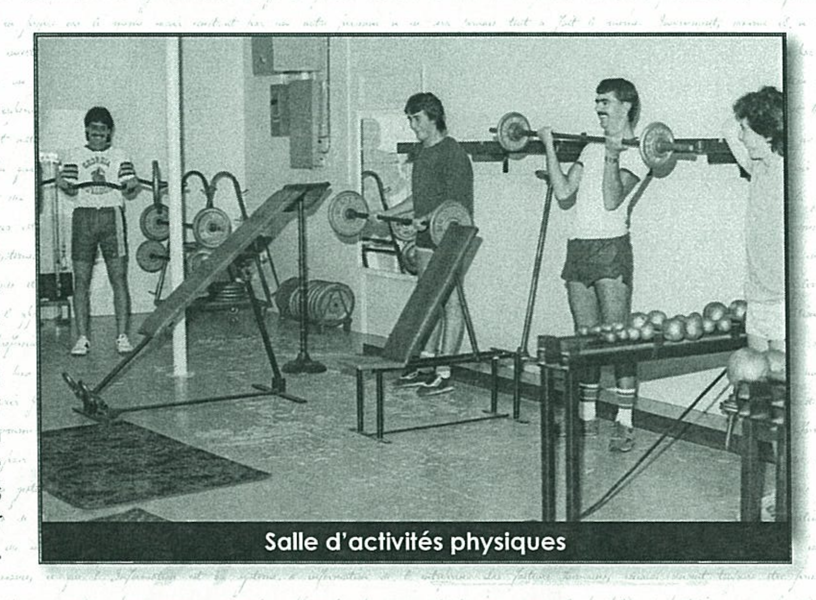
Robert Lortie et Guy Lafleur



Yves Paquette, Charles Thiffault, Serge Savard, Marc Tardif et Réjean Houle

Fudian et président du Collège numéro 1 à Fuzhou, et Ji Zhi-Jian, directeur du département d'enseignement primaire au ministère de l'Éducation. Le but de leur visite est d'étudier l'enseignement technique au Québec car la Chine souhaite se lancer dans cet enseignement pour permettre des débouchés autres que l'université aux 50 millions d'étudiants de niveau primaire et secondaire. Plus spécifiquement pour Thetford Mines, les délégués chinois mettent l'emphase sur les techniques minérales. Par la suite, à la fin du mois de novembre, le département de français lance la revue *Le graffiti*. Sous la direction de la professeure Louise Dupré, cette publication ayant un tirage annuel, rassemble les meilleurs textes écrits par les étudiants dans le cadre de leurs cours de français.

Cependant, le sujet qui préoccupe le plus les collégiens, est celui des frais de scolarité. Ils doivent payer 20 $ par session et 12 $ de contribution à l'association étudiante. Si ces frais semblent raisonnables, c'est surtout la facturation de certains services qui choquent les étudiants. Par exemple, une petite partie des frais de scolarité sert à promouvoir l'alimentation. Aussi, les étudiants, réunis en assemblée générale au début du mois de décembre, en viennent au constat que le Cégep se doit de payer certains services essentiels pour assurer un enseignement de qualité.



Salle d'activités physiques

Parmi leurs demandes, notons l'accessibilité gratuite aux salles d'activités physiques, une aide financière pour les voyages pédagogiques, le transport des stagiaires et la gratuité des notes de cours. Face à ces demandes, les autorités consentent à établir un transport sans frais pour les étudiants ayant des stages dans la ville, et à rendre l'accès gratuit aux locaux de conditionnement physique. Toutefois, pour les deux autres demandes étudiantes, la réponse est négative.

Le mois suivant, le Collège annonce qu'il tiendra un Expogep à la fin de février 1981. Malgré des finances précaires, l'institution thetfordoise n'hésite pas à investir 2 000 $ dans cet événement qui aura pour thème « À l'œuvre pour tous ». L'investissement rapporte des dividendes alors que près de 4 500 visiteurs se déplacent pour venir voir les différents kiosques réalisés par les étudiants. Malgré tout, l'heure n'est pas vraiment à la fête pour le personnel qui apprend, au début du mois de juin, que six postes devront être coupés afin de permettre au Cégep de diminuer ses dépenses puisque le conseil d'administration prévoit un déficit de 100 000 $ pour l'année scolaire 1981-1982. En ce sens, à la mi-août, les autorités décident de doter le Collège de son propre système téléphonique plutôt que de continuer à louer celui de *Bell Canada*. De fait, si le montant d'acquisition excède le coût de location, l'administration prévoit à plus ou moins court terme que l'institution réalisera des économies substantielles.


Visite d'élèves lors de l'Expogep de 1981

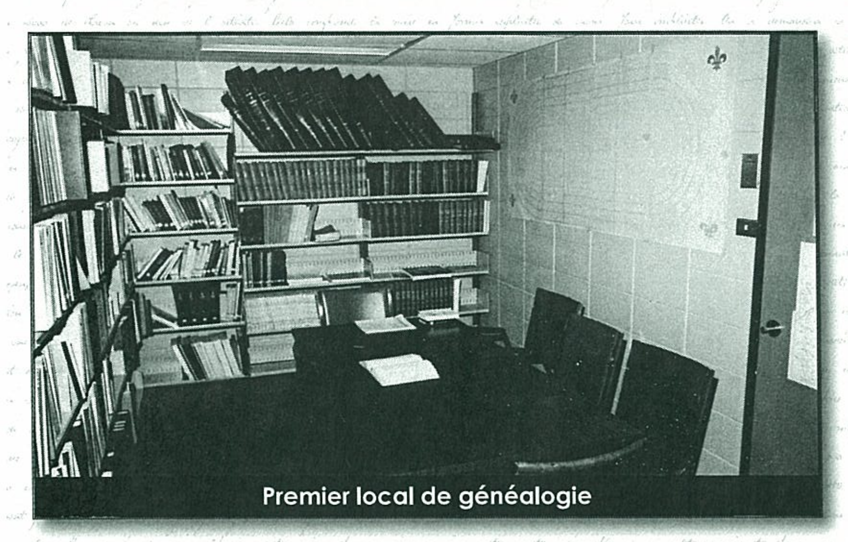
Malgré les contraintes budgétaires, certains investissements sont réalisés pour améliorer la qualité du milieu de vie collégial. Ainsi, lors de la rentrée 1981, des travaux sont effectués afin de transformer en un véritable salon étudiant le passage situé au deuxième étage en face du studio polyvalent. Deux raisons motivent cette décision, soit l'établissement d'un véritable lieu de rencontres pour les élèves et la diminution de la pollution sonore causée par la radio étudiante. Autre bonne nouvelle pour les collégiens, la disparition de l'équipe de hockey junior A, *le Fleur de Lys*, leur permet désormais d'aller encourager leur formation au Centre des loisirs. De leur côté, les autorités ne sont pas aussi chanceuses car la demande qu'elles ont faite en mars 1980 auprès du ministère de l'Éducation pour offrir le programme de musique est rejetée au mois d'octobre. Dans sa réponse, le ministère mentionne que le programme a été développé sur une base régionale et qu'il est offert dans les régions avoisinantes des Cantons de l'Est et de Trois-Rivières. Par conséquent, si le Cégep est autorisé à présenter le programme de musique, il desservirait non seulement un bassin de clientèle limitée à la zone d'influence immédiate du Collège, mais également en pleine décroissance. Pour sa part, prétextant un intérêt élevé pour la musique, selon des données recueillies par le service pédagogique, une centaine de jeunes se sont inscrits en musique dans diverses institutions collégiales depuis une dizaine d'années. La direction souhaitait offrir l'opportunité aux étudiants de suivre la formation dans la région au lieu de s'expatrier.

Dans un autre ordre d'idées, le Cégep continue de développer son programme d'ouverture au milieu avec l'offre d'un nouveau créneau : les sports. Cette décision permet au public, moyennant une modique somme, d'avoir accès aux gymnases et autres équipements. La salle de conditionnement physique qui comprend, entre autres, une quinzaine de vélos stationnaires, est accessible à tous moyennant des frais de 1 $ pour les adultes et 0,50 $ pour les enfants. À ces activités, il faut encore ajouter l'accès à trois tables de ping-pong et à la piscine lors des périodes de bains libres. Parallèlement à ces offres de services sportifs, le Collège continue à bonifier l'éventail des services qu'il propose aux 400 abonnés de la bibliothèque (le nombre d'abonnés se chiffrait à 70 en septembre 1980). De fait, en plus de pouvoir consulter 51 000 volumes, les membres peuvent avoir accès à un centre de généalogie et ce, grâce à la

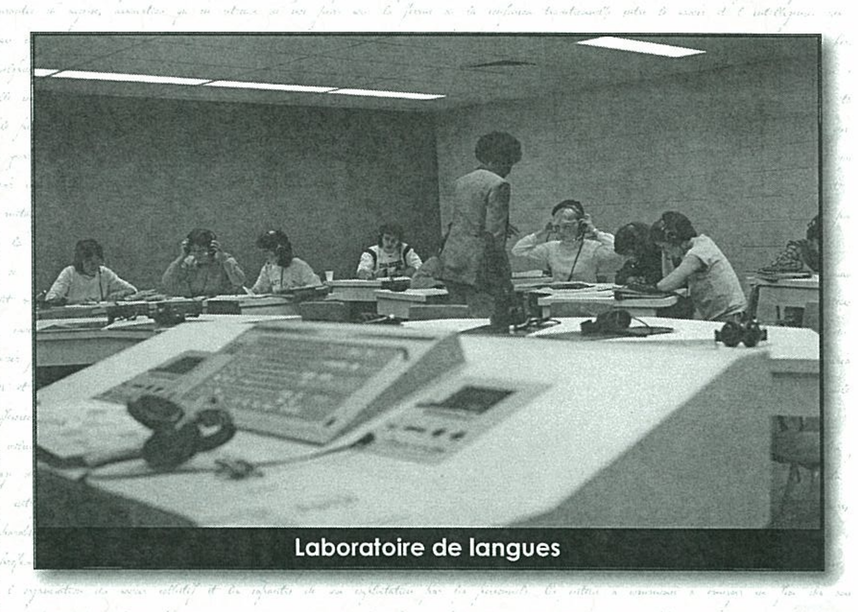
collaboration du Département des sciences sociales qui a aidé les responsables de la bibliothèque à retracer et acquérir plusieurs livres.


Danielle Grégoire remet la 400e carte de membre de la bibliothèque à Nicole Huppé, conseillère municipale.

Si ces ententes sont bonnes pour le Cégep du point de vue de son implication dans la région, elles ne règlent pas pour autant ses problèmes financiers. Celui-ci ne se gêne d'ailleurs pas pour mentionner aux instances concernées qu'il lui sera impossible de subir d'autres compressions budgétaires sans réduire ou éliminer certains services ou encore faire absorber le coût par sa clientèle. Le Collège demande donc au gouvernement de maintenir au moins à son niveau actuel l'allocation des ressources qu'il met à la disposition des cégeps afin de leur permettre de continuer à dispenser une éducation qui soit accessible à tous. De même, l'institution thetfordoise rappelle qu'en plus de subir d'importantes compressions budgétaires, elle a connu simultanément une diminution importante de sa clientèle étudiante. Preuve de sa santé précaire, le conseil d'administration adopte à l'été 1982 son budget d'opération qui comporte un déficit de 94 300 $ et ce, malgré une réduction considérable des dépenses liées à la consommation d'énergie. Pour combler ce manque à gagner, les autorités décident de puiser dans les fonds accumulés du Collège plutôt que de sabrer dans les dépenses. Cela permet d'éviter des mises à pied.


Premier local de généalogie

La rentrée scolaire 1982-1983 est marquée, pour la première fois depuis plusieurs années, par une hausse de 15 % du nombre d'étudiants. Ce qui porte les effectifs du Cégep à 1 478 élèves. Paradoxalement, la hausse est attribuée au mauvais contexte économique car, face au chômage croissant, plusieurs jeunes et adultes préfèrent retourner à l'école pour se spécialiser ou se perfectionner davantage au lieu de se retrouver dans la catégorie des sans-emploi. Une fois l'accueil de ces nouveaux collégiens effectué, la contestation étudiante face aux frais exigés par l'établissement thetfordois reprend de plus belle avec pour point de mire les « conditions privilégiées » dont bénéficieraient l'équipe de hockey. C'est ainsi que selon les collégiens, les importantes sommes englouties dans les Filons font en sorte que les frais d'organisation d'activités sont maintenant chargés et ne cessent de s'accroître. De leur côté, les autorités répondent que si l'équipe de hockey coûte 4 000 $ au Collège (les autres équipes sportives coûtent 3 500 $), les joueurs rapportent plus de 9 000 $ car ils amènent 25 inscriptions supplémentaires. De plus, ils rappellent que les Filons sont un excellent moyen de véhiculer l'image de l'institution à la grandeur de la province. Malgré tout, la grogne continue à agiter la clientèle étudiante et plus particulièrement leur représentant, Jean Latraverse, coordonnateur général à l'AGECRA, qui déclare : « Il faut sans cesse serrer d'un cran notre ceinture. Le poste de bibliothécaire a été aboli l'an passé; les heures d'ouvertures du service de prêt audiovisuel réduites; l'inscription aux activités socioculturelles est plus coûteuse et les équipes sportives doivent maintenant s'autofinancer ».


Laboratoire de langues

En marge de cette contestation, le Cégep est l'hôte d'une première québécoise alors qu'il inaugure, au mois d'octobre 1982, son nouveau laboratoire de langues à concept ouvert, éliminant ainsi les traditionnels isoloirs. Non seulement s'agit-il du premier laboratoire du genre à être installé au Québec, mais aussi le cinquième du genre dans le monde. Selon le responsable des services audiovisuels, Marc Auguste, ce système dont l'acquisition et l'installation ont coûté près de 60 000 $, possède des microphones à cancellation par arrière empêchant la voix de l'un d'incommoder l'autre. Du coup, il facilite la communication entre les étudiants d'une classe et permet au professeur de se joindre aux discussions de groupe. Le mois suivant, les autorités apprennent une bonne nouvelle alors que la Direction générale de l'enseignement collégial leur annonce qu'elle considère désormais le pavillon comme intégré aux superficies du Collège. Après avoir demandé la réduction du projet d'agrandissement de 1 500 élèves à 1 100 au milieu des années 1970, la Direction générale admet, en changeant le statut du Pavillon 70 de temporaire à permanent, que le nombre d'étudiants dépasse la capacité d'accueil du bâtiment et qu'à cette époque, elle s'est trompée concernant les prévisions de fréquentation scolaire de l'institution thetfordoise. Finalement, la session d'automne se termine avec la prolongation pour cinq ans du mandat du directeur général, Marcel Lafleur, et le changement de nom du COÏT (Conseil des Ingénieux Techniciens) pour LASER (Les Ateliers de Son et d'Éclairage de la Région), à la satisfaction de certains administrateurs!

La session qui suit amène encore une fois une confrontation entre les employés des secteurs publics et parapublics et le gouvernement, lors du renouvellement de la convention collective. C'est ainsi qu'à partir du 26 janvier 1983, les cours sont paralysés par les professeurs qui veulent manifester leur désaccord face à la loi 105 qui impose des conditions de travail drastiques. Prétextant la crise économique qui touche le secteur privé, l'État décide de réagir à cette crise par des coupures salariales qui atteignent 20 % du salaire chez une grande majorité de ses employés. Le secteur de l'enseignement est particulièrement affecté puisque la tâche des professeurs est augmentée de 10 à 15 %. Ce qui entraînera deux conséquences négatives. Premièrement,

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'enseignement collégial

Notre réf.: 14-15-02

Québec, le 1er novembre 1982

Monsieur Marcel Lafleur
Directeur général
Collège de la région de l'amiante
671, boulevard Smith sud
Thetford-Mines, Québec
G6G 1N1

OBJET: Demande d'un statut permanent pour le pavillon 70

Monsieur le directeur général,

Nous avons pris connaissance du document intitulé "Le statut du pavillon 70".

Considérant le niveau actuel de la clientèle au secteur régulier,

Considérant l'évolution des programmes et des clientèles à l'éducation des adultes,

Considérant la volonté de la ville de Thetford-Mines de partager certains espaces et d'investir des sommes importantes en transformation dans ce pavillon,

Considérant que les améliorations et réparations de la bâtisse seront effectuées à même les budgets d'investissement normalisé annuels qui vous sont consentis et qu'il ne saurait être question que des budgets particuliers vous soient consentis pour réaménager ce pavillon,

nous nous rendons aux arguments invoqués et à la demande de votre conseil d'administration, nous acceptons de considérer le pavillon 70 sur une base permanente.

la hausse du nombre d'étudiants par enseignant occasionnera une détérioration de la qualité de l'enseignement et de la relation maître-élève. D'autre part, l'augmentation de la tâche amènera, selon les prévisions, au moins 6 500 nouvelles mises en disponibilité.

Loin d'être indifférente au sort réservé aux professeurs, la direction du Cégep mentionne que l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement entraînera l'élimination d'une vingtaine de postes. À cela, s'ajoutent les seize enseignants qui ont déjà été mis en disponibilité dès le début de l'année collégiale. De plus, elle souligne que certains départements risquent de ne plus avoir un seul professeur à temps plein. Par conséquent, les administrateurs proposent quelques solutions pour pallier à cette situation : l'intégration du supplément versé aux coordonnateurs départementaux à la masse salariale et l'augmentation des ressources financières attribuées au recyclage pour tenter de combler, par des enseignants mis en disponibilité, les nouveaux engagements qui seront requis dans certaines disciplines. Bien qu'aucune amélioration notable ne soit enregistrée, les 140 professeurs du Collège décident de mettre fin à leur débrayage le 21 février, au grand plaisir des étudiants qui voient tout de même leur session être prolongée d'une semaine.



Manifestation conjointe des professeurs du Collège et des commissions scolaires

La nouvelle année scolaire qui commence en septembre 1983 apporte une bonne nouvelle aux collégiens inscrits en Techniques administratives. Désormais, en plus de l'option finances, le Cégep offre l'option administration générale lors de la troisième année de leur formation. Cette décision permet à l'institution thetfordoise de retenir une partie de sa clientèle étudiante qui quittait après ses deux premières années d'études. Sur une note moins réjouissante, les statistiques compilées par le Service de prêts et bourses démontrent que les élèves sont grandement affectés par la crise économique qui secoue le Québec avec pour résultat que le nombre de demandes d'aide financière a monté en flèche au cours des dernières années. Ainsi, de 674 en 1981-1982, les demandes grimpent à 1 073 en 1983-1984. Ce qui constitue une hausse de 59,2 %. Cette situation, ajoutée aux diverses coupures que le Collège leur impose pour se maintenir à flot, cause chez les collégiens un ras-le-bol. Les étudiants le manifestent au gouvernement en participant à la journée de protestation nationale des jeunes du 15 novembre, laquelle coïncide avec le 7e anniversaire de prise du pouvoir par le *Parti Québécois*. Ils en profitent du même coup pour réclamer une réforme du régime de prêts et bourses qui les conduit à l'endettement perpétuel et pour dénoncer les coupes budgétaires qui contribuent à la diminution de la qualité des services et rendent ainsi l'éducation moins accessible.

Malgré ce contexte difficile, le Collège continue de s'impliquer dans la communauté en organisant des événements pour la population. Par exemple, pendant la session d'hiver 1984, le département d'Informatique tient un congrès qui a pour but d'accentuer les connaissances des citoyens face à cette technologie qui prend de plus en plus de place dans la vie de tous

les jours. Face aux problèmes économiques que connaît le milieu, un groupe de professeurs et d'étudiants organisent un colloque sur l'avenir économique de la région. Parmi les sujets abordés, il y a : les moyens envisagés pour relancer l'emploi, la transformation du minerai d'amiante dans la région et la possibilité de réussir une diversification de l'économie régionale. À partir du printemps, les choses commencent enfin à s'éclaircir pour le Cégep qui accueille deux bonnes nouvelles. Il reçoit une aide de 835 936 $ du gouvernement fédéral et du ministère de l'Éducation afin de compléter les équipements requis pour former des dessinateurs industriels familiers avec les nouvelles technologies de pointe. Par la suite, il est désigné par le ministère de l'Éducation comme centre spécialisé en technologie minérale, ce qui lui permet de recevoir du gouvernement une aide financière annuelle de 180 000 $. Il peut ainsi atteindre ses objectifs : l'aide technique aux entreprises, la recherche appliquée, l'information et l'animation du milieu. Seule déception pour le Collège, il obtient pour la deuxième fois une réponse négative concernant l'implantation d'un programme de musique et ce, bien que le Conseil des collèges lui eût donné son appui.

Le virage technologique (1984-1987)


Laboratoire d'informatique, années 1980

Le milieu des années 1980 marque un renouveau pour l'institution thetfordoise qui semble reprendre vie après quelques années plus difficiles. À l'automne 1984, le Cégep décide de répondre à une demande grandissante de la population étudiante et à l'engouement du public de la région, en investissant 75 000 $, montant réparti sur trois ans, pour moderniser sa salle de conditionnement physique et en faire ainsi le premier centre sportif entre Québec et Sherbrooke. Quelques mois après sa fondation, le Collège met déjà en place son *Centre spécialisé en technologie minérale*. Pour ce faire, il emploie cinq ingénieurs miniers, cinq géologues, un ingénieur chimiste et un ingénieur mécanique qui sont sous la responsabilité de Réjean Nadeau, nommé au poste de directeur depuis le mois de juillet. Les autorités décident également de mettre à jour le contenu de certains programmes académiques. Touché directement par le développement de l'informatique qui amène, entre autres, la démocratisation de l'ordinateur personnel, le programme des Techniques de secrétariat est le premier à connaître une refonte en profondeur. Ainsi, à l'hiver 1985, les responsables du département annoncent qu'à partir de l'automne le programme portera le nom des Techniques de bureau. Cette option comptera désormais six sessions au lieu de cinq parce que des connaissances additionnelles devront être assimilées par les élèves. De même, le Collège annonce qu'à compter du mois de septembre les Techniques des matières plastiques seront abolies au profit du nouveau programme des Techniques de transformation des matières plastiques qui repose sur un tronc commun avec la Technologie de la mécanique. Les autorités pensent ainsi augmenter le nombre d'inscriptions puisque ce secteur d'activités est en forte demande au sein des PME québécoises.



Initiation lors de la rentrée de 1986

La première session de l'année 1985-1986 est marquée par peu de choses, si ce n'est le déménagement de la COOP, du salon étudiant au rez-de-chaussée. Il en est tout autrement à la session d'hiver. Dès le mois de janvier, le Collège et l'Hôpital général signent un protocole d'entente visant l'implantation et le fonctionnement d'un service de physiothérapie. Il semble que l'institution thetfordoise soit véritablement sortie de sa période précaire. Absent depuis cinq ans, un Expogep est présenté les 7 et 8 avril. Sous la responsabilité d'André Gamache et de Paulette Paré, le thème choisi pour l'occasion est « Portes ouvertes sur demain ». Ce qui indique bien les intentions des organisateurs qui veulent mettre l'accent sur l'implantation de nouvelles ressources technologiques au Cégep. Le logo, conçu par Christian Vachon, étudiant en Sciences pures, représente les touches d'un clavier d'ordinateur, lequel symbolise l'un des axes principaux sur lequel le développement de la technologie repose actuellement. À titre d'exemple, les 5 000 visiteurs peuvent voir le nouveau système de conception assisté par ordinateur du département de mécanique, d'une valeur de 700 000 $, et la presse ultramoderne utilisée par les étudiants en Techniques de transformation des matières plastiques. Quelques jours plus tard, le Collège reçoit une subvention de 500 000 $ du ministère de l'Éducation. Cet octroi lui permet de renouveler les équipements du programme de Technologie minérale.

EXPOGEP '86
PORTES OUVERTES SUR «DEMAIN»


Paulette Paré et André Gamache

Si tous ces investissements améliorent, sans l'ombre d'un doute, la formation offerte aux étudiants, ils permettent également aux professeurs de mener des projets de recherche de pointe. Le 17 octobre 1986, le Collège et l'*Université Laval* signent une entente de coopération portant sur les domaines de la technologie minérale, du génie géologique, de génie minier et de la métallurgie. Plus spécifiquement, cet accord vise le développement de la recherche par l'intégration des professeurs du Cégep dans des équipes de l'*Université Laval*, par des demandes conjointes de subventions et par la mise en commun d'équipements scientifiques.



Le mois suivant, l'institution thetfordoise entame des travaux pour convertir son système de chauffage à l'huile au système biénergie. Si cette décision semble avoir peu d'intérêt, elle


Marcel Lafleur, directeur général du Cégep et les représentants de l'Université Laval : Michel Gervais, François Tavenas et Gilles Barbery

attire quand même le regard de plusieurs curieux. Avec l'entrée en fonction du système biénergie, qui requiert moins de chauffage à l'huile et moins de frais d'entretien, une gigantesque grue est déployée afin d'enlever une partie de l'imposante cheminée du Collège qui passe ainsi de 85 pieds à 35 pieds de hauteur.

Travaux pour convertir le système de chauffage

Le temps des fêtes passé, les autorités s'attaquent à la baisse de clientèle que connaît l'institution depuis quelques années. Pour ce faire, elles ont recours à Pauline Blanchet, spécialiste en marketing. Cette dernière met sur pied une campagne de promotion qui vise à combattre l'attirance naturelle des gens vers d'autres régions et à contrer la publicité négative sur la région de L'Amiante. À partir du mois de mars, le service de bibliothèque met sur pied un tout nouveau concept de prêt d'œuvres d'art. Ce projet est révolutionnaire en soi puisqu'il n'existe dans aucun autre cégep de la province. En fait, seule la bibliothèque de la ville de Québec offre le même service à ses abonnés. L'essoufflement des ressources humaines et surtout l'incapacité d'aller chercher dans la région les ressources financières nécessaires obligent les membres du conseil d'administration à mettre un terme à l'aventure de l'équipe de hockey les Filons. Elle avait été la première formation à joindre les rangs de la ligue collégiale AAA. L'année scolaire 1986-1987 se termine avec la signature d'une convention collective entre la direction et le syndicat des professionnels non enseignants (PNE). Contrairement aux ententes signées antérieurement, cette convention a été négociée et agréée à l'échelle locale. Ce qui constitue une première dans le réseau collégial.




Caricature parue dans le Courrier Frontenac suite à la disparition des Filons. De gauche à droite : Michel Lemaire, Marcel Lafleur et Louis Jolicoeur



Des équipes championnes

Malgré une clientèle étudiante peu nombreuse en comparaison avec les cégeps des grands centres, le Cégep de Thetford a remporté vingt championnats sportifs au fil de son histoire.



1981-1982	Hockey	Champion saison régulière AAA
1983-1984	Soccer masculin	Champion régional
1983-1984	Handball masculin	Champion régional AA
1984-1985	Handball masculin	Champion division Nord-Est
1984-1985	Handball masculin	Champion régional AA
1985-1986	Soccer intérieur féminin	Championne régionale A
1987-1988	Soccer masculin	Champion division Nord-Est
1987-1988	Soccer masculin	Champion régional AA
1987-1988	Soccer masculin	Champion provincial AA
1988-1989	Handball masculin	Champion régional A
1989-1990	Basket-ball masculin	Champion collégial A
1991-1992	Ski alpin	Champion collégial A, classe B
1994-1995	Basket-ball féminin	Championne collégiale A
1994-1995	Natation (homme)	Champion collégial AA, division II
1994-1995	Soccer extérieur	Champion collégial A
1994-1995	Badminton	Champion collégial A
1996-1997	Natation (femme)	Championne collégiale AA, division II
1996-1997	Badminton	Champion collégial A
1999-2000	Volley-ball masculin	Champion collégial A
2007-2008	Volley-ball féminin	Championne collégiale A

Une cure de rajeunissement (1987-1990)



coup d'oeil

sur le collège de la région de l'amiante

Volume 1 • Numéro 1 — 1er octobre 1987

Une rentrée différente!

Une des caractéristiques que notre communauté collégiale a voulu maintenir c'est la qualité chaleureuse de notre accueil des élèves, particulièrement des nouveaux amiantais.

Pour la rentrée 1987-1988, nous avons remis à tous les élèves une chemise aux couleurs du Collège, gracieuseté du mini-comité des Caisses Populaires. Aux nouveaux, une petite pièce de théâtre leur présentait les principaux points d'information puis chaque groupe fut pris en charge par un enseignant. Enfin, il semble que le tout ait été très apprécié.

Il est important de souligner qu'en plus, plusieurs départements ont réalisé une activité d'accueil départementale dans les premiers jours de classe.

Toutes ces activités ont demandé la collaboration et l'implication de plusieurs membres de notre communauté.

À tous et à toutes, merci. Félicitons-nous, nous le méritons. Nous collaborons à maintenir notre réputation d'être un collège accueillant!

P.S.: La cassette vidéo de la dernière représentation de la pièce de théâtre présentée à un groupe de Collège I est disponible à l'audio visuel.

Jacques Couture

Votre nouveau journal

Je suis heureux de collaborer à la parution du premier numéro de "COUP D'OEIL" et je désire offrir à l'équipe de rédaction des voeux de succès dans la réalisation de ce projet.

"COUP D'OEIL" a été mis sur pied afin de mieux vous renseigner sur ce qui se passe au Collège; il s'adresse aux élèves et au personnel. Il sera acheminé aux employés par le courrier interne (du moins jusqu'à nouvel ordre), tandis que les élèves pourront se le procurer dans des "boîtes" qui seront disposées à des endroits pré-identifiés.

"COUP D'OEIL" se veut un journal d'information; on y annoncera les activités à caractère social, sportif ou culturel qui sont à l'horaire au Collège, on y signalera les réalisations des élèves, du personnel, des départements ou des services, on y décrira les projets susceptibles d'intéresser la collectivité, etc.

"COUP D'OEIL" devrait paraître à toutes les deux semaines, à chaque session. Pour atteindre cet objectif, nous aurons besoin de votre collaboration; c'est pourquoi nous vous demandons de nous signaler tout ce qui se passe dans votre secteur et qui est susceptible d'intéresser les gens qui vivent au Collège. Pour ce faire, vous êtes priés de communiquer avec monsieur Louis Jolicoeur, qui est responsable de ce projet.

Nous espérons que cette initiative suscitera un intérêt encore plus grand envers le Collège et contribuera à accroître la participation aux activités qui y sont organisées.

Marcel Lafleur
Directeur général

Direction du journal COUP D'OEIL

La direction d'un journal de collège peut être une entreprise fort intéressante pour celui ou celle qui croit le moindrement à l'importance de la diffusion de l'information.

Je puis vous assurer, au risque de passer pour prétentieux, qu'il y a fort longtemps que je vois l'importance de donner à tout le monde l'information sur ce qui se passe dans le collège. C'est ainsi qu'au début des années 70 je déplorais dans un périodique du temps la pauvre diffusion de l'information et que j'ai assuré ces dernières années la diffusion à la communauté étudiante de l'hebdomadaire l'**INFORMATIX.**

Si je crois tant à l'importance de répandre la nouvelle, c'est que j'ai la conviction qu'une bonne partie des gens de ce Collège ignorent ce qui se passe à côté d'eux/elles. Pourtant, nous le savons souvent tard, tous et toutes ont à leur actif des réalisations pleines d'intérêt pour l'ensemble de la communauté.

J'acceptais en juin la responsabilité de diriger ce journal; le projet m'emballe toujours, car j'ai la certitude, qu'avec la collaboration de vous tous et de vous toutes, l'information sur la vie du Collège sera à la portée de tout le monde.

Votre collaboration, elle sera d'une très grande importance; la diffusion de l'information ne sera possible qui si chacun/e de vous nous l'envoie.

Louis Jolicoeur
Directeur du journal COUP D'OEIL

Dans le but de mieux renseigner les membres du personnel et les étudiants qui fréquentent le Cégep, les autorités décident de créer un journal d'information à l'automne 1987. Sous la direction de Louis Jolicoeur, ce nouveau bulletin, intitulé Coup d'œil, paraît aux deux semaines. Suite à un concours, le titre de cette publication a été trouvé par René Thiffault, professeur de Technologie minérale. Les lecteurs de Coup d'œil peuvent y trouver un contenu varié concernant les équipes sportives, les activités culturelles, l'arrivée de nouveaux professeurs, l'octroi de subventions gouvernementales.

Le Collège reçoit deux bonnes nouvelles pendant le mois de novembre. Le député Roger Lefebvre annonce que le ministère de l'Éducation offre une contribution de 350 000 $ au département des Techniques de transformation des matières plastiques. Cette subvention permet de procéder à l'acquisition d'appareils d'essai et d'équipements touchant le procédé de transformation. Une autre aide gouvernementale, chiffrée à 650 000 $, est investie dans l'amélioration du Pavillon 70 afin de le rendre « plus confortable et plus sécuritaire ».

Pour mener ce projet à terme, les autorités prévoient refaire la fenestration et l'aération des locaux, en plus de remplacer les murs recouverts de préfini par des feuilles de gypse. Elles veulent aussi transformer les espaces centraux afin de pouvoir pratiquer certaines activités physiques et d'y aménager un salon étudiant. Enfin, elles prévoient rénover l'extérieur du bâtiment. Cependant, comme les travaux envisagés sont évalués à près d'un million de dollars, le Collège décide, en concertation avec la Fondation du Cégep, de lancer une campagne de levée de fonds. Sous la présidence d'Émilien Vachon, la campagne se déroule du 24 avril au 4 juin 1988. Elle a pour objectif de ramasser la somme de 200 000 $. Si l'argent amassé doit servir principalement à la rénovation du Pavillon 70, la Fondation souhaite également venir en aide à des projets spécifiques visant à stimuler et à encourager les élèves méritants, promouvoir la recherche au sein du Cégep et développer un sentiment d'appartenance et de fierté tant à l'endroit de l'établissement que de la région qui soutient l'institution.

Dans le but d'améliorer leurs chances d'atteindre leur objectif, les membres du conseil d'administration autorisent la Fondation à offrir le parrainage de certains locaux du Collège dans le cadre de sa campagne de souscription. C'est ainsi



Lancement de la campagne de financement : Marcel Lafleur, Fleurette Turcotte, Daniel Dostie et Émilien Vachon

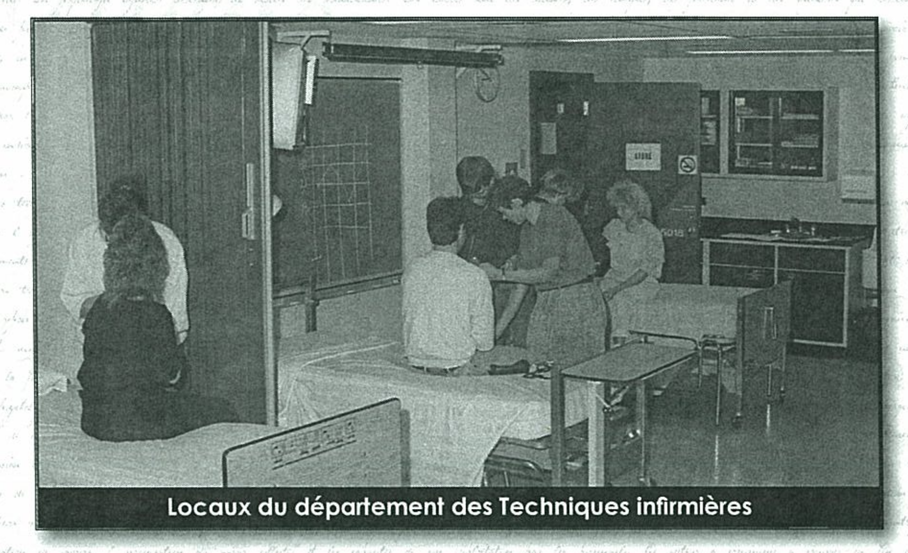

Membres du comité de souscription : Gilles Dostie, André Jacques, Émilien Vachon, Marc Auguste, Laurier Bilodeau et Réjean Delisle

que des institutions et des personnalités vont voir leurs noms associés à l'établissement collégial thetfordois. Par exemple, suite à un don de 20 000 $ de la famille Bonneville, les autorités décident de donner le nom de studio P.-E.-Bonneville au studio polyvalent. De même, suite à une contribution de 50 000 $ des quinze caisses populaires de la région, le pavillon sera désigné Pavilllon des Caisses populaires. Les administrateurs préférant les noms des individus, il est conclu que cette annexe du Cégep deviendrait le Pavillon Alphonse-Desjardins. Le club Rotary offre au Cégep un don de 15 000 $ à la condition que la bibliothèque soit appelée Bibliothèque Rotarienne. Après discussions, l'administration refuse la demande car une telle dénomination signifierait que la bibliothèque est dédiée aux œuvres et aux documents reliés aux activités dudit club. Toutefois, toute cette opération de marchandage est loin de plaire à quelques étudiants et certains employés. Si les premiers sont déçus de voir que le bénévolat et la contribution financière qu'ils ont faits ne sont pas reconnus, les seconds trouvent dommage que le nom d'une personne passe à la postérité pour avoir donné de l'argent alors que plusieurs membres du personnel qui se dévouent depuis dix ou quinze ans à l'œuvre éducative de l'institution, ne soient pas honorés.

Finalement, le 4 juin, après un peu plus d'un mois de sollicitation auprès de la population, la direction annonce que la levée de fonds qui avait pour thème « 30 ans après … on réinvestit », a rapporté la somme de 208 560 $. Bien que cela soit 8 560 $ au-dessus de l'objectif initial, le montant amassé se situe sous les sommes de 300 000 $ ou 350 000 $ souhaitées par les organisateurs. Ceux-ci avaient expédié 13 000 lettres dont seulement 1 694 totalisant des dons de 56 258 $, ont été retournées au Cégep. Ce qui ne représente qu'un faible pourcentage de 13 % du courrier envoyé. La même journée, le Cégep est l'hôte du premier Gala du Mérite qui vise à honorer les élèves qui se sont illustrés dans les domaines scolaires et parascolaires. Né de la soirée des mérites sportifs qui se tenait habituellement à chaque année, cet événement souhaite valoriser le rendement scolaire et parascolaire tant des étudiants réguliers que des étudiants adultes en leur distribuant des bourses dont l'argent provient de la Fondation. Ces sommes proviennent des bénéfices réalisés lors des bingos organisés à chaque mardi soir.



Gala du Mérite, 1988


Locaux du département des Techniques infirmières

Au cours des mois suivants, des ouvriers s'affairent aux rénovations du Collège. Contrairement à ceux de 1976 qui avaient été retardés par différents contretemps, les travaux avancent à grands pas. Dès la première semaine d'août, les nouveaux aménagements des gymnases, des locaux des Techniques infirmières et du Service pédagogique sont terminés. Toutes les classes sont prêtes pour la rentrée de la session d'automne. Les travailleurs ont également fini le réaménagement des locaux d'informatique. Cependant, il reste à installer des toilettes, des douches et à régler quelques petites choses au gymnase ainsi qu'à la salle de conditionnement physique qui sont localisés dans le Pavillon. Durant l'année collégiale 1988-1989, le nouveau programme des Techniques de soins infirmiers est caractérisé par une augmentation notable des heures de stage en milieu clinique et des périodes de laboratoire.

Dans un registre moins réjouissant, le Cégep compte, pour la première fois depuis l'année 1972-1973, un nombre d'inscriptions inférieur à 1 300 collégiens. La clientèle étudiante se chiffre alors à 1 291 élèves. Toutefois, cette perte au niveau du nombre d'étudiants réguliers est comblée par une augmentation du nombre d'étudiants adultes. Cette augmentation découle de l'ouverture, au mois de juin, du *Centre de formation collégiale pour adultes en Beauce* que le Collège gère conjointement avec celui de *Lévis-Lauzon*.

La mi-session marque la fin des travaux de rénovation du Pavillon. Il faut toutefois attendre le 18 novembre avant qu'il soit inauguré en présence de 400 personnes. Pour l'occasion, le directeur général, Marcel Lafleur, trace un bref historique du Cégep, alors que la vice-présidente du conseil d'administration, Pierrette Bergeron, explique que, grâce aux réparations effectuées, le Cégep « compte maintenant onze classes, un gymnase double, une salle de conditionnement physique encore plus complète et un café communautaire pour les étudiants (celui-ci porte le nom Les Pléiades) ». Pour sa part, Fleurette Turcotte, présidente de la Fondation du Cégep, mentionne que 38 400 $ ont été octroyés au Collège, permettant ainsi de payer l'aménagement fonctionnel du local de pastorale (1 400 $), du

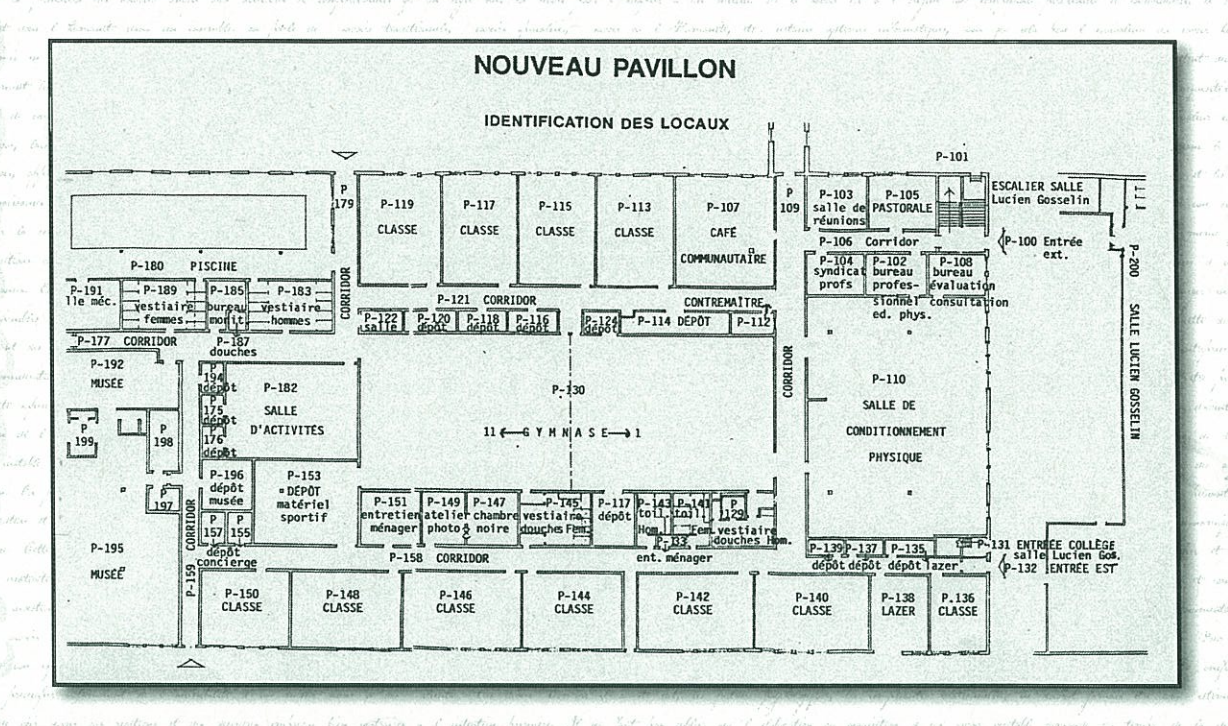
Les onze enfants d'une même famille sont passés par le Cégep

L'année scolaire 1988-1989 marque la fin des études collégiales pour Éric Dubois. Ce qu'il y a d'extraordinaire à cette nouvelle : il s'agit du onzième enfant de Marcel Dubois et Jeanne-d'Arc Marcoux, de Saint-Ferdinand, à avoir fait leurs études au *Collège de la région de L'Amiante*. Avant lui, ses six frères et quatre sœurs sont tous passés par l'institution thetfordoise. Aujourd'hui, ils œuvrent dans les domaines de la santé, de la géologie, de l'enseignement et de la comptabilité.



Inauguration du Pavillon Alphonse-Desjardins, 1988

laboratoire de photo (3 000 $), de la piscine (9 000 $), du café communautaire (10 000 $) et de la salle d'activités (15 000 $). Elle souligne également qu'un autre montant de 43 000 $ a été donné afin d'apporter des améliorations à la salle de bingo utilisée par la Fondation. La soirée se termine avec le dévoilement des plaques qui orneront l'entrée de certains locaux et qui souligneront la générosité de certains des principaux donateurs (par exemples : salle Hubert-Roberge, salle Lucien-Gosselin).




Visiteurs lors de l'Expogep de 1989

Trois événements marqueront le reste de l'année scolaire 1988-1989. Tout d'abord, du 3 au 7 avril se déroule la 15e édition du Bloup Bip. Quelques jours plus tard, soit du 10 au 12 avril, 130 kiosques sont montés par les étudiants dans le cadre de l'Expogep qui se déroule sous le thème « Pour voir la qualité ». Une fois encore l'exposition connaît un succès monstre alors que pas moins de 7 000 visiteurs franchissent les portes de l'établissement thetfordois. Enfin, dans le cadre du 20e anniversaire de fondation du Collège, des retrouvailles sont organisées à la fin du mois de mai pour le personnel ancien et actuel. Dans ce cadre, les participants peuvent pratiquer des activités sportives, voir une exposition à la bibliothèque et participer au brunch du samedi matin. Dans un contexte différent, le Cégep reçoit à la mi-juin une centaine de délégués et promoteurs qui participent au Forum socio-économique Chaudière-Appalaches.

Le retour des étudiants sur les bancs d'école en août 1989 est marqué par des moyens de pression. Cette fois, ce sont les employés de soutien qui débrayent pour démontrer leur insatisfaction vis-à-vis la lenteur des négociations avec le gouvernement. Leur principale revendication est l'augmentation des salaires. Malgré tout, la vie collégiale reprend son cours normal et les 1 279 élèves peuvent débuter leur session d'automne sans trop de perturbation. Si


Retrouvailles lors du 20e anniversaire de fondation du Cégep

leur nombre est sans cesse décroissant, il n'en demeure pas moins qu'ils ont toujours autant de choix parmi les programmes de formation et les activités sportives. Ainsi, le Cégep compte trois équipes AA (volley-ball féminin et masculin, soccer masculin) et sept équipes A (basket-ball masculin et féminin, ski alpin, handball, badminton, soccer intérieur féminin, ringuette). Avec l'arrivée de l'année 1990, les autorités amorcent une réflexion sur la formation des étudiants en l'an 2000. Ils en viennent à la conclusion que le Collège devra tenir compte de deux facteurs importants : la mondialisation des échanges et l'apparition de la société technologique.


Exposition à la bibliothèque

Le débat autour du maintien d'une bibliothèque municipale dans les locaux du Cégep reprend de façon intense au printemps. Le problème de ce dossier est que les édiles municipaux souhaitent transformer l'ancienne École des arts et métiers en Maison de la culture. Or, le gouvernement provincial est prêt à subventionner le projet, à la condition qu'une bibliothèque y soit ouverte. Par conséquent, si le projet se concrétise, la Ville mettra un terme au contrat avec le Collège, privant ainsi l'institution collégiale d'une importante contribution financière qui a permis au Cégep au fil des ans de se constituer un fonds de bibliothèque varié et d'une grande qualité. En ce sens, le directeur général rencontre les conseillers municipaux à la mi-avril dans le but de leur exposer les avantages offerts par la bibliothèque du Cégep : de longues heures d'ouverture, la présentation d'expositions, la diversité des collections (la bibliothèque du Collège offre un plus grand choix de livres à caractère scientifique qu'une simple bibliothèque municipale) et le vaste choix de volumes. Pendant l'été, après une analyse des différentes hypothèses, le conseil municipal annonce, à la satisfaction du Collège, que la Maison de la culture logera uniquement la bibliothèque pour les enfants qui est alors située à l'école Saint-Gabriel. Le volet adulte de la bibliothèque municipale continuera donc d'être dispensé à partir de la bibliothèque scolaire du Cégep.

Inauguration du Centre de technologie minérale et du secteur des plastiques, 21 mai 1993.
De gauche à droite : Jean Dagnault, directeur des ressources humaines et secrétaire général, Roger Lefebvre, député de Frontenac, Renaud Morin, président du conseil d'administration

Chapitre 5
Consolidation

« Né à l'époque de la Révolution tranquille, notre établissement a vécu une enfance agitée et une adolescence tumultueuse. Mais il est des signes qui démontrent que le Collège est maintenant passé à l'âge adulte. »

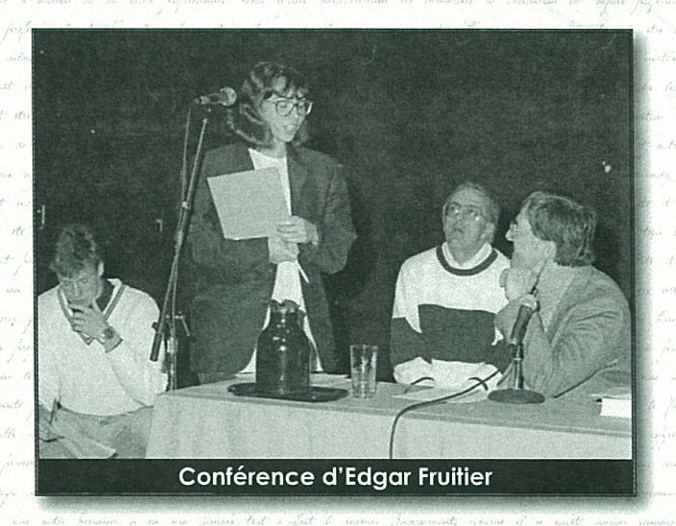
Marcel Lafleur, directeur général,
30 mars 1993

La réforme de l'enseignement collégial entraîne des modifications qui ont des impacts pour les étudiants et les enseignants. La nouvelle équipe de direction doit trouver des solutions pour maintenir la qualité des services et de l'enseignement.

Commencé avec le déclin de l'industrie minière dans la région, l'exode des jeunes se poursuit à l'aube de la décennie 1990. Dans le *Courrier Frontenac*, les leaders régionaux se creusent la tête pour trouver la solution qui réussirait à endiguer cette vague qui ne semble pas vouloir s'arrêter. Premier touché par ce phénomène, le Collège voit encore baisser sa clientèle étudiante. Il y a 1 274 collégiens lors de la rentrée scolaire 1990-1991. De plus, une importante chute de la natalité au Québec laisse présager une future diminution de la clientèle collégiale. En outre, les deux programmes d'études de niveau provincial offerts par le Cégep n'attirent pas de nombreuses inscriptions. Alors que les Technologies minérales comptent 55 inscriptions, celles des Techniques de transformation des matières plastiques ne s'élèvent qu'à 47 étudiants.

La réforme de l'enseignement collégial (1990-1993)

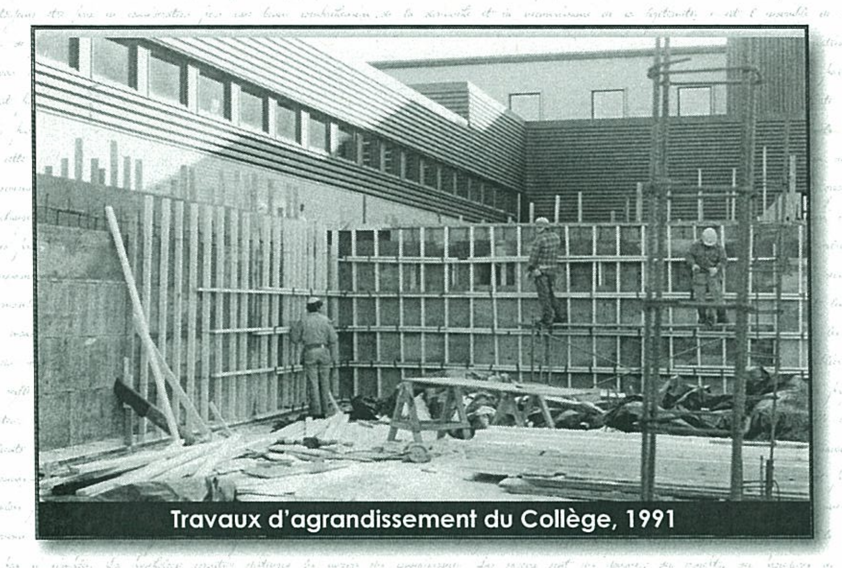
En ce début de décennie, la direction du Collège décide de trancher le débat portant sur la façon d'orthographier le nom de la région. Elle soumet donc la question à la *Commission de toponymie du Québec* et à l'*Office de la langue française*. Finalement, à la fin du mois d'octobre, les autorités optent pour la position de l'Office qui détermine le nom du Cégep en celui de *Collège de la région de l'Amiante*. À la mi-novembre, l'établissement collégial reçoit la visite du populaire comédien Edgar Fruitier, suite à l'invitation du département de philosophie et du service socioculturel. Il vient entretenir son auditoire de sa passion pour la musique. Le début de la session d'hiver 1991 amène un changement d'ordre administratif, alors que Michel Lemaire est désigné pour remplacer André Cloutier à la tête des services financiers. Le mois suivant, les autorités du Collège sont déçues de constater que la revue L'Actualité classe l'établissement thetfordois au 26e rang dans son palmarès des cégeps avec une note de 51,5 %. Plus spécifiquement, le Collège se situe au 17e rang pour l'équipement, au 37e pour la motivation des élèves, au 29e pour la qualité de l'enseignement et au 17e pour l'encadrement pédagogique. Parmi les points négatifs, l'étude souligne le nombre de livres à la bibliothèque et le peu d'enseignants ayant une maîtrise ou un doctorat. De son côté, le directeur des services pédagogiques, Régis Allaire, mentionne qu'il croit que le produit est meilleur que les résultats de l'enquête semblent le démontrer.


Conférence d'Edgar Fruitier

Lors du printemps suivant l'échec de l'Accord du lac Meech, survenu en juin 1990, le Collège est touché par la crise constitutionnelle qui ébranle la province. Après que les enseignants se soient prononcés à 86 % en faveur de la souveraineté du Québec, les étudiants organisent, au début du mois d'avril, un mini-référendum. Le oui l'emporte avec 90 % des suffrages. Le même mois, le Cégep reçoit la visite d'un groupe de 36 élèves infirmières de Montbéliard en France. Celles-ci souhaitent mieux cerner la place des infirmières dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Si le reste de la session est plutôt calme, le début des vacances estivales est marqué par l'annonce d'un octroi gouvernemental de 1,5 million $. Ce montant servira à réaménager et à agrandir de 12 000 pieds carrés les locaux du département des

Groupe d'élèves de Montbéliard en France

Techniques de transformation des matières plastiques. Les travaux devraient commencer au début de novembre. Supervisés par l'architecte thetfordois Émilien Vachon, ils seront réalisés par la firme Rocoi Construction inc. de l'Ange-Gardien.



Travaux d'agrandissement du Collège, 1991

Les traditionnelles activités d'initiation se déroulent lors du retour des collégiens à la fin d'août. Elles ont pour but de tisser des liens d'amitié entre les étudiants. En ce début d'année scolaire 1991-1992, 506 recrues participent aux activités organisées par les différentes associations étudiantes. Dans le passé, certaines initiations ont parfois dépassé l'entendement. Cette fois-ci, des étudiants n'ont pas apprécié se faire verser du goudron dans les cheveux. Devant cette situation inacceptable, le conseil d'administration recommande l'abolition « de toutes activités d'initiation du type graissage, intimidation, violence physique et psychologique, jeux humiliants, dégradants et à connotation sexuelle ». Cependant, admettant le côté positif de la socialisation entre les anciens et les nouveaux, les administrateurs recommandent « l'examen des possibilités de mettre sur pied une activité d'une autre nature favorisant réellement cette fois l'intégration dans le respect des individus ».

Le Cégep annonce, à la mi-novembre, qu'il dispensera un cours de voyage au Service de l'éducation des adultes. Ce cours connaîtra d'ailleurs son point culminant alors que le groupe se rendra dans le nord-ouest de la France. Trois mois plus tard, le Collège reçoit de la grande visite, alors que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, est de passage dans la région en prévision de la réforme qu'elle souhaite faire adopter au niveau de l'enseignement collégial. Si la ministre est agréablement surprise de la préoccupation des intervenants du Cégep pour la qualité de l'enseignement, elle se dit inquiète pour l'avenir de l'établissement qui enregistre une baisse de clientèle depuis quelques années. De leur côté, les autorités profitent de la présence de la ministre à



Germain Perreault et Pierre Vachon annonçant la création d'un cours-voyage par le Cégep

Thetford Mines pour plaider en faveur d'une augmentation des budgets reliés à l'enseignement collégial. Loin d'être positives, les finances du Cégep se dirigent vers un manque à gagner de 100 000 $ pour l'année scolaire 1991-1992. Parmi les causes de cette situation, notons le nouveau mode de financement des collèges et les coupures de 8 millions dans l'enveloppe des cégeps. Pour régler ce problème, le Collège prévoit couper dans les budgets des transports, des colloques et des congrès. Les autorités prévoient également diminuer les budgets des départements, s'il y a lieu.

Même si les finances semblent en difficulté, les bonnes nouvelles se succèdent l'une après l'autre du côté académique. Une étude publiée durant l'hiver démontre que le Collège se classe en deuxième place parmi les quatorze cégeps de la région de Québec, concernant la moyenne par établissement collégial pour les performances de ses étudiants inscrits à l'*Université Laval* (seul le *Petit Séminaire* de Québec, qui est une institution privée, fait mieux). Une autre étude publiée à la fin du mois de février mentionne que l'établissement thetfordois se classe en deuxième position dans tout le réseau collégial du Québec. Pendant huit ans, les résultats prouvent que le Collège a conservé un écart supérieur de 6,8 % par rapport à la moyenne provinciale, alors que le meilleur cégep en a obtenu un de 7 %. En juin 1992, la revue *L'Actualité* classe le Collège au deuxième rang dans la région de Québec. Ce qui constitue une nette progression puisque le Cégep avait obtenu la 26e position l'année précédente.


Journée d'intégration au club des Élans

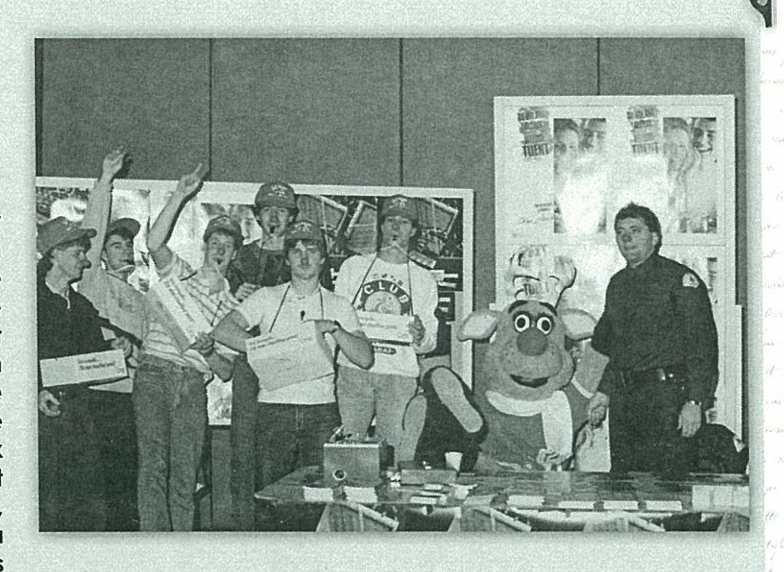
Les vacances estivales ne semblent pas arrêter la vague de « positivisme » qui touche le Cégep puisque, pour la première fois depuis quelques années, l'établissement collégial enregistre une hausse de sa clientèle qui passe de 1 188 à 1 270 étudiants (augmentation de 6,5 %). Cette augmentation est due à la croissance de la clientèle provenant du secondaire ainsi qu'au retour aux études de nombreuses personnes qui étaient auparavant sur le marché du travail. Peu importe leur provenance, ces nouveaux collégiens ne sont plus initiés mais sont plutôt invités à participer à la journée d'accueil qui se déroule au club des Élans. Cette activité, créée suite au fiasco de l'année précédente, se résume à un tournoi de balle molle suivi d'un « hot dog party ». Dans un autre ordre d'idées, les autorités décident d'implanter l'alternance travail-études en Technologie minérale et ce, à partir de l'année scolaire 1993-1994. Elles entament une étude en vue d'implanter un centre conjoint de formation en mécanique et électronique d'automobile en partenariat avec la *Commission scolaire de Thetford Mines*.

Une consultation générale sur l'enseignement collégial québécois, dirigée par la Commission parlementaire de l'éducation, commence au début de novembre. Voici les questions qu'elle a pour mission d'étudier : le contenu et la structure générale des programmes d'études, les modes de fréquentation et les cheminements étudiants, et les modes de financement. Pour l'aider dans ses réflexions, la Commission reçoit 219 mémoires présentés par différents groupes et organismes dont le Collège de la région de L'Amiante. Après quelques mois d'analyse, certaines recommandations semblent faire consensus au sein

La représentativité étudiante au sein des différents comités du Cégep

Conseil d'administration :	**2 représentants sur 19**
Commission des études :	**2 représentants sur 17**
Comité de recours :	**1 représentant sur 3**
Comité de la Maisonnée :	**5 représentants sur 8**
Comité de la radio :	**3 représentants sur 4**
Cégeps en spectacle :	**15 représentants sur 16**
Les arts de la scène :	**10 représentants sur 11**
Lazer :	**8 représentants sur 9**
Comité du Bloup Bip :	**6 représentants sur 7**
Comité de la Montgolfière :	**5 représentants sur 6**
Science, on tourne :	**4 représentants sur 5**

Opération Nez rouge



En 1984, Jean-Marie DeKoninck décide de créer l'Opération Nez rouge pour aider à financer l'équipe de natation de l'Université Laval. Très vite, son idée prend de l'expansion et, en 1986, le service d'accompagnement est offert dans la région grâce à la Corporation Nez rouge. Deux ans plus tard, le Collège s'associe à cette dernière dans le but de sensibiliser les jeunes et les adultes aux conséquences de la conduite en état d'ébriété. Grâce à cette association, le Service des sports du Collège va empocher, durant la décennie 1990, plus de 20 000 $ provenant des dons des utilisateurs. En contrepartie, de nombreux étudiants et membres du personnel vont faire du bénévolat lors des soirées bien arrosées du temps des fêtes.

des commissaires : la réduction de la place de la philosophie, la disparition presque complète de l'éducation physique, l'élargissement de la place faite à la langue maternelle, l'ajout de cours obligatoires de langue seconde, la disparition de plusieurs cours dits « complémentaires » et leur remplacement par une banque plus limitée de cours thématiques. De plus, dans le but d'amener les étudiants à compléter leurs études dans les délais prévus, la ministre de l'Éducation souhaite instaurer une « taxe à l'échec » aux collégiens qui échouent deux cours et plus pendant une session.

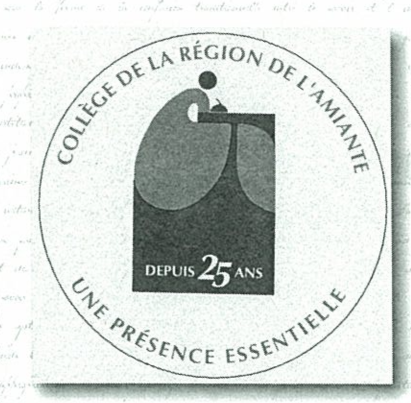
L'annonce de ces recommandations, au printemps 1993, ne laisse personne indifférent au Collège. Du côté professoral, les sept professeurs de philosophie craignent la disparition de leur département puisque la réforme prévoit le passage du nombre de cours obligatoires pouvant être dispensés par eux de quatre à trois. Dans cette éventualité, les trois cours seraient possiblement dispensés par les professeurs de philosophie, mais ne leur seraient pas nécessairement rattachés vu la disparition du département. De même, la diminution de 120 à 30 heures de cours obligatoires d'activités physiques inquiète leurs cinq confrères du département d'éducation physique puisque, selon le chef de département, Jean-Roch Lessard, le nombre de professeurs pourrait éventuellement passer à un et demi. Réunis en assemblée à la fin du mois de mars, les étudiants indiquent leur opposition à l'instauration d'un ticket modérateur et de cours d'anglais obligatoires. Ils se prononcent pour le maintien des quatre cours d'éducation physique obligatoires.



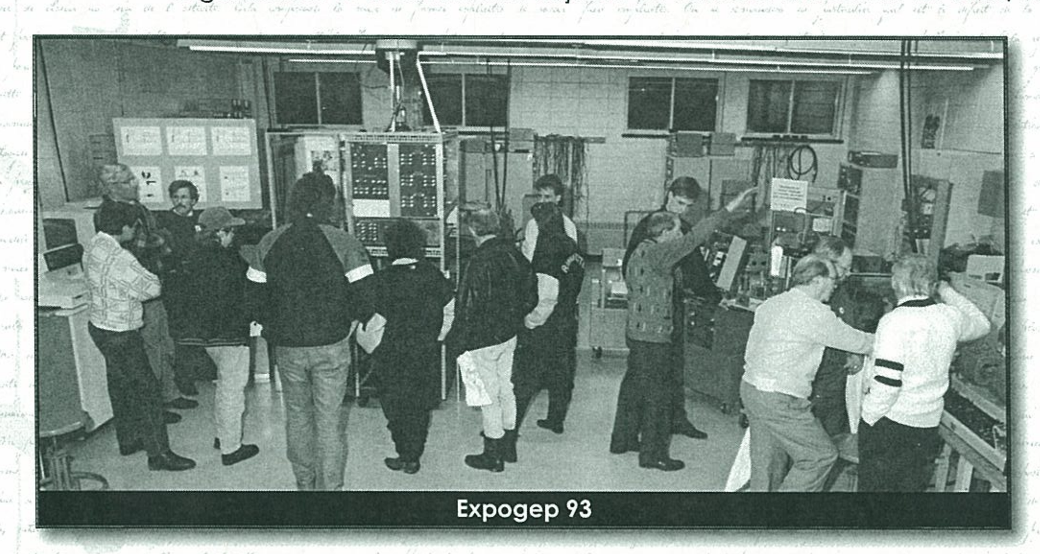
Colette Painchaud, Lauraine Breton, l'ancien directeur général Gérald Lemay et Francine Nepveu-Giroux

Dans un autre registre, le 30 mars 1993, le Collège souligne son 25e anniversaire de fondation par un « 5 à 7 » qui a lieu au gymnase où les invités peuvent observer une exposition de photos représentant les étapes importantes de ce premier quart de siècle (paradoxalement le Cégep n'a que 24 ans). Au cours de la soirée, animée par Ghislain Vachon et Danielle Dussault, le directeur général, Marcel Lafleur, en profite pour tracer un bref historique du Cégep dont l'implantation a eu, selon lui, un

impact extrêmement significatif sur les plans du développement scolaire, culturel, économique et technologique dans la région. Il a ainsi retenu quatre dates significatives qui ont marqué l'institution : 1948, fondation de l'École presbytérale; 1958, campagne de financement pour le Collège classique; 1959, ouverture des portes du Collège classique et 1968, campagne pour l'obtention d'un cégep. Malgré les problèmes financiers de l'établissement thetfordois, le directeur général conclut son exposé en mentionnant aux 500 invités qu'il envisage un avenir assez prometteur pour le Cégep puisqu'une hausse de 19 % des demandes d'admission est prévue pour l'année scolaire 1993-1994.



En plus de cette soirée de retrouvailles, l'autre activité phare des célébrations du 25e anniversaire est le retour de l'Expogep les mercredi 31 mars et jeudi 1er avril. Selon le président du comité organisateur, Paulin Toulouse, une telle opération de marketing coûte entre 15 000 $ et 20 000 $ au Collège en plus d'exiger une grande implication des étudiants et des membres du personnel (la participation des élèves se situe entre 60 et 75 %, alors que le taux grimpe à 95 % du côté des employés). Pour l'occasion, une trentaine de kiosques sont aménagés afin d'accueillir les 5 000 visiteurs prévus. Malheureusement, la tempête de neige du jeudi ne permet pas au comité organisateur d'atteindre son objectif en terme d'affluence. En effet, seulement 3 000 visiteurs sillonnent les couloirs du Cégep pour prendre connaissance du travail des étudiants. Parmi les autres raisons données pour expliquer le faible achalandage, les organisateurs pointent la télédiffusion, le mercredi soir, d'une partie de hockey entre les *Canadiens* de Montréal et les *Nordiques* de Québec.


Expogep 93

Les célébrations passées, la réforme de l'enseignement collégial redevient le sujet de l'heure au Cégep. Réunis en assemblée au début du mois de mai, les professeurs décident de boycotter certains comités comme la commission pédagogique, le conseil d'administration et le comité des orientations du Collège. Ils protestent ainsi contre la proposition de la réforme qui prône la diminution de leur représentativité au sein des groupes décisionnels. En étant évacués de ce processus, ils craignent particulièrement que la mission éducative ne se retrouve qu'entre les mains des technocrates et des bureaucrates alors que ce sont les enseignants qui sont directement en contact avec les étudiants. De plus, la réduction possible des cours de philosophie et d'éducation physique risque de provoquer la mise en disponibilité de certains professeurs.

C'est dans ce climat d'incertitude que le Collège inaugure ses nouveaux locaux réalisés pour les Techniques de transformation des matières plastiques à la fin de mai. Ces nouvelles installations permettront d'accueillir un nombre beaucoup plus important d'élèves dans un environnement sécuritaire. Le nombre d'étudiants accepté en première année passera de quinze pour l'année en cours à trente pour l'année scolaire 1993-1994. Réunis sur place pour l'occasion, la majorité des anciens diplômés en profite pour former l'*Association des anciens en transformation des matières plastiques* dont l'un des principaux objectifs est de faciliter les échanges entre les gens qui sont sur le marché du travail et les finissants du Cégep.

La vie étudiante en images

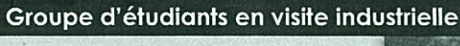
Examen du Ministère en français



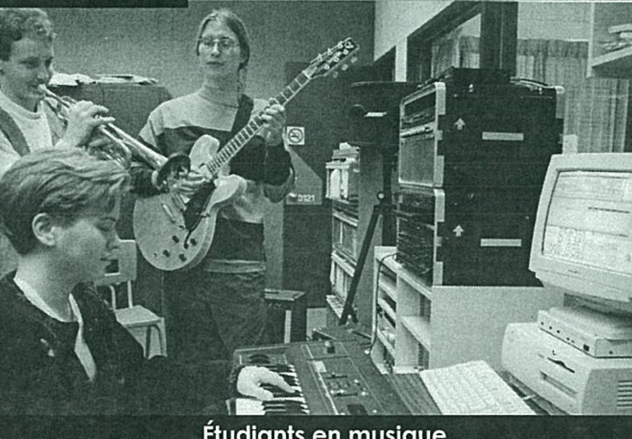
Étudiants en biologie

Concours de sculptures sur glace





Groupe d'étudiants en visite industrielle

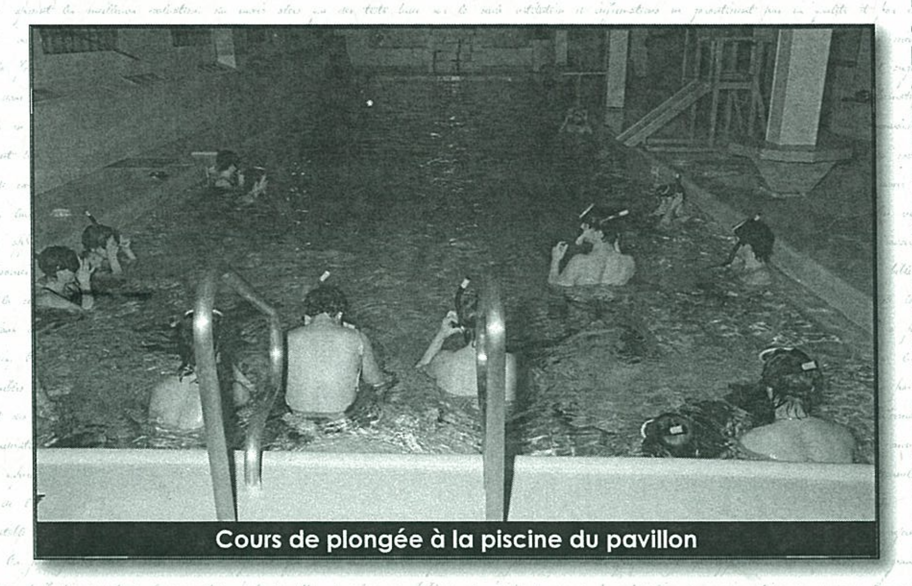


Étudiants en musique



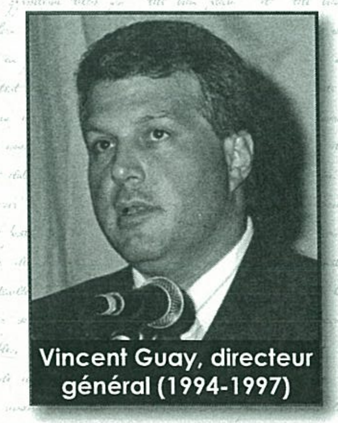
Étudiants lors de la journée d'intégration

De nouveaux visages (1993-1995)


Cours de plongée à la piscine du pavillon

Pour une deuxième année consécutive, la reprise des cours au Collège est marquée par une hausse de la clientèle étudiante qui atteint maintenant 1 350 élèves. Le journalisme, la radio, le théâtre, le conditionnement physique et la natation sont parmi les différentes activités qui sont proposées aux jeunes. Le Collège décide d'injecter plus de 150 000 $ pour exécuter des travaux de rafraîchissement dans la section de la piscine. Un cryotron est installé afin de donner une meilleure qualité de l'air et de l'eau, le plafond est réparé et les vestiaires sont remis à neuf. En général, l'année scolaire 1993-1994 est assez tranquille. Cependant, il faut noter que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science approuve l'ajout du volet plasturgie au *Centre spécialisé en technologie minérale*, désormais appelé *Centre de technologie minérale et du secteur des plastiques*, à la fin de mars. Dans le but de faciliter la mise en marche des activités du nouveau volet au cours des trois premières années, le Ministère accorde au Collège un montant de 225 000 $.

Deux mois plus tard, les membres du conseil d'administration mettent en branle le processus pour la sélection d'un nouveau directeur général, suite à l'annonce par Marcel Lafleur de son départ à la retraite au mois d'août et ce, après quinze ans de loyaux services. Les administrateurs, parmi toutes les candidatures, vont retenir les services de Vincent Guay. Ce dernier, âgé de 38 ans, occupait jusqu'alors les fonctions de directeur de l'école secondaire *De Chavigny* située à Trois-Rivières et de professeur au département d'éducation de l'*Université du Québec à Trois-Rivières*. Les membres du conseil d'administration consentent à Marcel Lafleur un contrat de deux ans non renouvelable comme conseiller-cadre. Il travaillera toutefois pendant de nombreuses années au Regroupement des cégeps de petite taille.


Vincent Guay, directeur général (1994-1997)

L'arrivée du nouveau directeur général à l'automne 1994 est marquée par les premiers pas du Cégep sur la scène internationale. Par le biais de son centre de transfert technologique, l'institution therfordoise annonce, au début d'octobre, qu'elle se joint à l'*École de technologie supérieure de l'Université du Québec* et au *Centre des plastiques de Bellechasse*, pour implanter un institut canadien de la plasturgie dans la technopole du Viet-Nâm. Le but de ce centre sera d'apporter de l'aide technique et de la formation aux Vietnamiens. Dans les domaines sportif et culturel, l'équipe de soccer extérieur remporte le championnat de la Ligue intercollégiale A de la région de Québec, alors que le Collège est l'hôte, à la mi-décembre, d'une finale locale de *Cégeps en spectacle*. Si l'événement fête son 15e anniversaire, elle en est à une première présence en sol thetfordois. Pour l'occasion, une cinquantaine d'étudiants en mettent plein la vue aux 300 personnes réunies à la salle P-É-Bonneville. Animée par Claude

Équipe de soccer du Cégep - champion collégial A 1994-1995

Doyon, la finale locale voit le couronnement de la chanteuse Nathalie Byrns et de son groupe formé de Christian Jacques, Patrick Guillemette et Vicky Gagnon. Les gagnants obtiennent un laissez-passer pour la finale régionale qui a lieu au *Cégep de Limoilou*.

Le début de la session d'hiver 1995 est marqué par le départ du secrétaire général et directeur des ressources humaines, Jean Dagnault, qui décide à son tour de quitter ses fonctions pour prendre sa retraite. Pour lui succéder, la direction choisit Louise Brunet qui occupait le poste de conseillère en gestion du personnel depuis huit ans. Pour leur part, les enseignants décident de rester affiliés à la CSN suite au référendum de la fin d'avril concernant leur allégeance syndicale. Les deux autres syndicats qui étaient intéressés à les représenter étaient la Fédération autonome du collégial et la CEQ. Après plusieurs mois de négociation, une entente est conclue entre le Cégep et le *Musée minéralogique et minier* le 2 mai 1994. Par cet accord, le Collège cède au Musée un terrain, situé à l'angle des boulevards Smith et Lemay. Il s'agit d'un droit superficiaire accordé au Musée pour 1 $: le Musée peut y construire ou aménager un édifice, mais l'établissement collégial demeure propriétaire du fonds de terrain.



Groupe gagnant de Cégeps en spectacle. De gauche à droite : Christian Jacques, Nathalie Byrns, Patrick Guillemette et Vicky Gagnon

Le Cégep : un partenaire-clé du Musée minéralogique et minier (1978-1996)

En raison de sa mission éducative et de sa spécialisation en sciences de la Terre, le Musée a toujours été lié étroitement au Cégep de Thetford. Voici donc l'histoire des 18 années qui lient le Musée au Collège.

Un foyer d'accueil pour le Musée

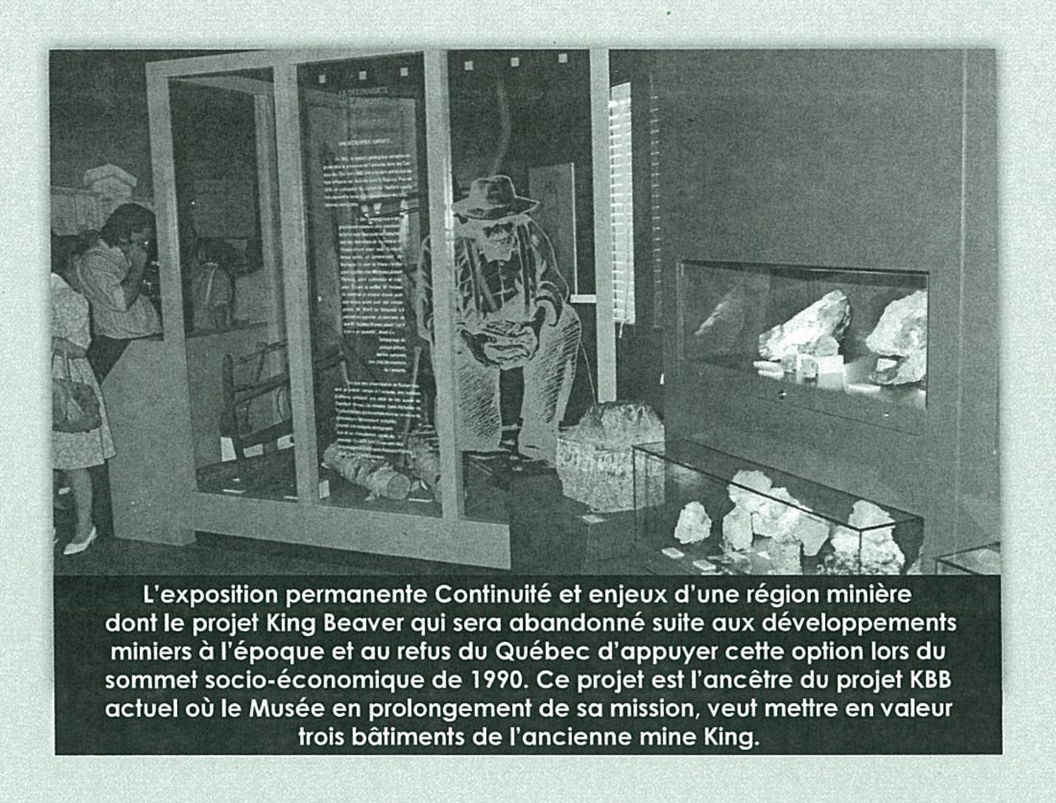
Tout commence en 1974, des représentants de divers milieux dont des enseignants du Collège participent à la formation de la Société minéralogique de la région de L'Amiante (SOMIRA) et ils amorcent ainsi la genèse du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines. En 1976, à l'occasion du centenaire de la découverte de l'amiante, cette corporation va donner naissance au Musée. Le contexte est favorable car le réseau des musées québécois se met en place et le ministère des Affaires culturelles l'accrédite rapidement. L'enfance du Musée est modeste. Installé au Centre culturel de Black Lake, il reçoit 6 424 visiteurs de juin 1976 à mai 1978. Puis, il déménage à nouveau en octobre 1978 au Pavillon 70 du Collège de la région de L'Amiante. Le Musée est aménagé dans l'ancien laboratoire de minéralurgie tandis que le matériel supplémentaire (objets, spécimens et archives) trouve place au Centre de services Monfette (ancien Sno-Jet). En 1979, la superficie du Musée atteint 372 m² : le Collège cède un local adjacent de 70 m² qui permettra de présenter des expositions temporaires. Le Musée compte donc deux salles d'expositions (dont l'accueil intégré à la salle d'exposition permanente) et deux espaces bureaux. Entre 1980 et 1986, les expositions, les animations et les premiers forfaits mine-musée se mettent en place.

Petit devient grand

Cependant, le Musée vit des moments difficiles. De 1985 à 1987, le ministère des Affaires culturelles menace de retirer son accréditation et, par le fait même, sa subvention annuelle. En 1988, le directeur actuel est engagé pour restructurer l'institution et mettre en place un plan d'action afin de développer l'ensemble des fonctions : administration, collections/recherche, diffusion et éducation. Un an plus tard, le comité d'évaluation des musées qualifie de remarquable le redressement de la situation du Musée. La question de l'accréditation ne se reposera jamais plus. La muséologie passéiste centrée sur l'objet, au parcours décousu, est remplacée par une nouvelle muséologie, centrée sur le message. L'amiante, d'hier à aujourd'hui, la première exposition thématique, est inaugurée à l'été 1989. Pour la première fois, on parle de l'histoire des mineurs de la région, de l'évolution des techniques, de la santé, etc. Puis, en



Le Musée et son jardin minéralogique au Pavillon 70



L'exposition permanente Continuité et enjeux d'une région minière dont le projet King Beaver qui sera abandonné suite aux développements miniers à l'époque et au refus du Québec d'appuyer cette option lors du sommet socio-économique de 1990. Ce projet est l'ancêtre du projet KBB actuel où le Musée en prolongement de sa mission, veut mettre en valeur trois bâtiments de l'ancienne mine King.

1992, la nouvelle exposition permanente Continuité et enjeux d'une région minière réalisée avec un budget de 173 000 $ fait entrer le Musée dans la cour des grands. Deux expositions itinérantes suivent : Pierres qui roulent, les minéraux industriels du Québec en 1991 et Quand la mer se Terre / Iapetus à la découverte d'un océan disparu en 1994. Après leur présentation au Musée, elles circuleront au Canada, contribuant ainsi au rayonnement de l'institution et de sa région. Durant cette période, l'organisme édite ses quatre premières publications et la collection, informatisée, est rendue accessible via le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) et le Réseau Info-Muse de la Société des musées québécois.

Les projets d'agrandissement

Alors que la présence du Musée au Collège devait être temporaire, elle s'est poursuivie 18 ans et a attiré 213 505 visiteurs, soit une moyenne de 11 861 visiteurs par année. Pourtant, si les locaux du Pavillon 70 permettaient une certaine souplesse au niveau des expositions, ils ne répondaient pas aux normes muséologiques. À cela s'ajoutent l'engouement croissant du public, l'exiguïté des bureaux et l'absence de réserve, mais également le besoin criant de locaux du Collège. Le Musée envisage entre 1982 et 1994 plusieurs projets de relocalisation ou d'agrandissement. Finalement, grâce à la cession d'un droit superficiaire par le Collège, la construction d'un édifice neuf adapté aux besoins du Musée est décidée en 1994. La construction de 1 600 m² débute en juin 1996. Un nouvel agrandissement est prévu pour 2014.

En conclusion, le Cégep de Thetford en hébergeant le Musée, a permis le développement d'une institution majeure sur le territoire, contribuant ainsi à la qualité de vie et à d'importantes retombées économiques pour la région. Tout au long de son histoire, le Musée a pu compter sur la présence de professeurs du Département de technologie minérale, du personnel du Centre de technologie minérale ou de personnel-cadre du Collège. Encore aujourd'hui, la richesse de l'expertise humaine spécialisée du Cégep de Thetford constitue une contribution essentielle sur le conseil d'administration ou les comités (expositions, acquisitions, développement, ressources humaines, etc.). En 2010, le Musée occupe toujours un espace sur les terrains du Cégep favorisant les prochaines collaborations.

François Cinq-Mars

La défense des acquis (1995-2000)


Laboratoire de Soins infirmiers

La fragile santé financière du Collège oblige les administrateurs à chercher de nouvelles sources de financement pour contrer les coupures budgétaires du ministère de l'Éducation. Considérant que le gouvernement n'accorde aucun budget pour l'entretien des aires de circulation et de stationnement (éclairage, déneigement, réparation), la direction décide d'imposer des frais de 70 $ pour l'année collégiale 1995-1996 et 40 $ par session aux personnes qui fréquentent le Cégep. De cette façon, ils espèrent ainsi retirer des revenus de 50 000 $. Cette somme permettra au Cégep de continuer à offrir des aires de stationnement à sa clientèle. Le gouvernement veut imposer de nouvelles coupures dans le domaine de l'éducation. Les professeurs craignent ainsi qu'il y ait la suppression de 2 500 postes dans l'enseignement collégial. Pour démontrer leur indignation face à cette possibilité, les 130 enseignants décident de faire une grève illégale d'une demi-journée en septembre. C'est durant la session d'automne 1995 que Pierrette Bélanger est nommée adjointe au directeur des études, à titre de représentante des dossiers internationaux et que Claude Gagnon est désigné directeur des études. Il succède à Régis Allaire qui a pris sa retraite au mois de juin.

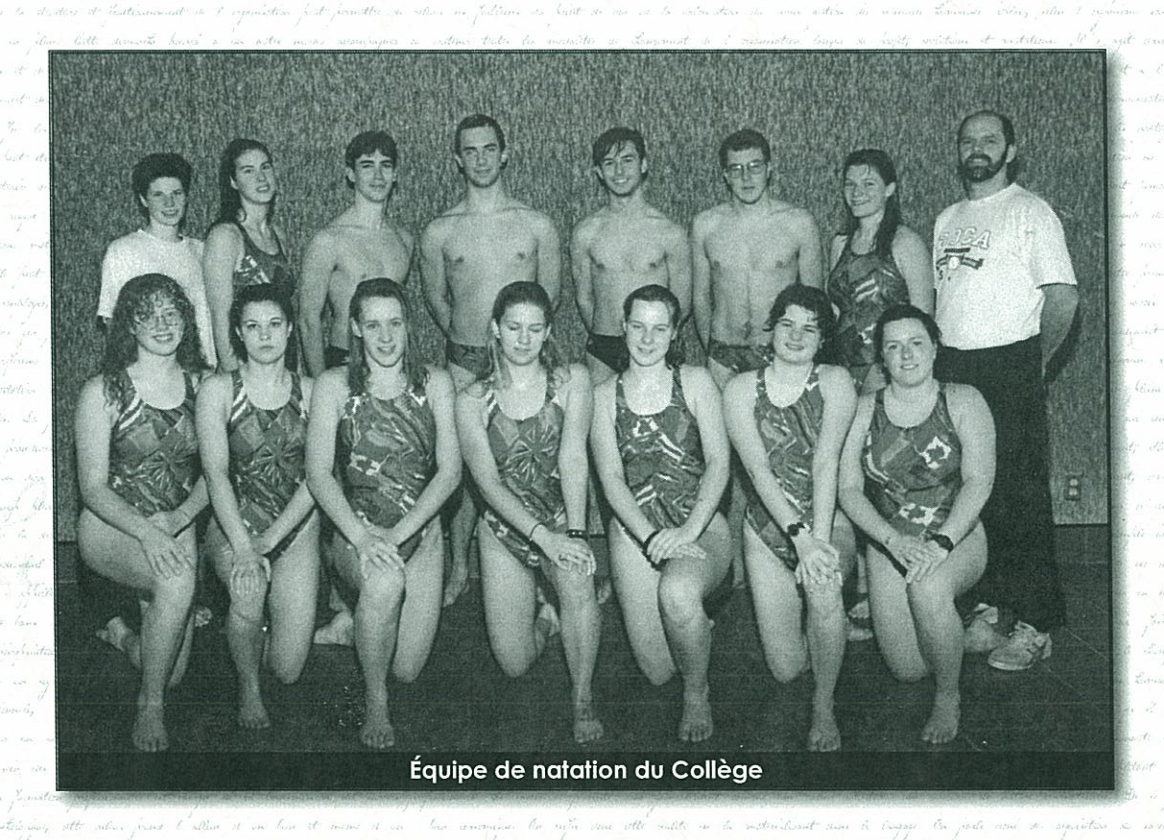
Le « virage ambulatoire », découlant de la réforme de l'organisation des soins de santé et qui vise à écourter et même à éviter les séjours en milieu hospitalier, en donnant davantage de services plus près des milieux de vie, au CLSC ou à domicile, a pour effet de réduire la demande du nombre d'infirmiers et d'infirmières. Par conséquent, après avoir débattu de la pertinence de conserver le programme des Techniques de soins infirmiers, le ministère de l'Éducation annonce, au printemps 1996, que le nombre de nouvelles inscriptions dans le programme sera réduit de 30 % lors de la prochaine rentrée scolaire. Il incite donc le Collège de la région de L'Amiante ainsi que ceux de *Lévis-Lauzon* et *Beauce-Appalaches* à conclure des ententes qui auraient comme conséquence de confier l'option à un seul cégep ou encore à créer deux satellites en soins infirmiers à partir d'un établissement. Après consultation, l'idée est abandonnée. Cependant, le Cégep annonce que son programme de Soins infirmiers resserrera son contingentement à 36 inscriptions plutôt que 45. Pour ceux qui désirent s'inscrire malgré les nombreuses coupures de postes dans le secteur, les responsables du département estiment que les diplômés pourront se dénicher un emploi dans le secteur privé, les soins à domicile, les soins aux personnes âgées ou en régions éloignées.

Les étudiants qui franchissent les portes de l'établissement thetfordois, en août 1996, peuvent remarquer un changement important. De fait, les autorités du Cégep ont profité de la pause estivale pour faire enlever les cendriers qui étaient situés dans les couloirs. Ils ont aussi adopté une politique qui bannit l'usage du tabac au Collège, sauf dans les locaux P-103 (fumoir) et P-200 qui sont munis de systèmes de ventilation indépendants. Si ces décisions soulèvent peu l'opposition des collégiens, la gestion du système de prêts et bourses par le gouvernement revient encore une fois à l'avant-scène, alors que les élèves grèvent du 9 au 13 novembre pour demander une révision du programme et la gratuité scolaire. Quelques jours après le retour en classe des étudiants, le Cégep adopte sa politique de diffusion d'information et de promotion de l'institution qui consiste à rendre le Collège plus visible et à valoriser ses réalisations.

L'arrivée du printemps est marquée par une hausse du degré d'intensité dans le conflit qui oppose les professeurs au gouvernement qui a adopté la loi 104, le 21 mars 1997. Cette

législation spéciale qui a pour but de permettre au gouvernement de récupérer 35 millions, entraîne une diminution de 6 % des coûts de la main-d'œuvre dans le secteur public. Ce qui signifie que l'institution thetfordoise pourrait couper sept postes dans le corps professoral. Face à cette éventualité, le syndicat des 130 professeurs du Cégep mentionne que ses membres préféreraient que les coupures soient faites au niveau des salaires plutôt qu'au plan du nombre de professeurs. Cette solution pourrait augmenter leurs tâches. En avril, une entente est finalement conclue entre la *Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec* et le Comité patronal de négociation des collèges. Une réduction salariale de 3,57 % est absorbée par les syndiqués sous forme de jours de congé sans traitement. L'accord prévoit qu'un nombre de 9,3 jours de congé sans salaire sera imposé aux enseignants l'année suivante.

Au mois de mai, les administrateurs reconduisent pour une durée de trois ans l'entente de partenariat avec la ville de Thetford Mines concernant l'exploitation de la bibliothèque municipale. Cette dernière compte désormais 1 500 usagers qui empruntent environ 60 000 documents chaque année. D'autre part, suite à la décision de Vincent Guay d'accepter le poste de directeur général du *Collège François-Xavier-Garneau* situé à Sainte-Foy, les membres du conseil d'administration acceptent la candidature du directeur des études, Claude Gagnon, pour le remplacer. En juin, le Collège annonce qu'il investira près de 750 000 $, sur trois ans, pour se doter d'outils informatiques à la fine pointe des nouvelles technologies. Le projet le plus spectaculaire sera la mise sur pied d'une classe interactive qui permettra à la population de suivre des cours dans les locaux du Cégep, alors que l'enseignant pourra se trouver ailleurs dans le monde. Parmi les autres investissements qui seront réalisés, notons la mise sur pied d'une classe multimédia, le réseautage, le rehaussement des laboratoires et l'intégration d'Internet.


Équipe de natation du Collège

Pour le nouveau directeur général, Claude Gagnon, la première tâche est de trouver un candidat pour le remplacer au poste de directeur des études. La candidature retenue pour le poste est celle d'André Thivierge, professeur au département des Techniques d'éducation spécialisée. Dans le domaine des activités sportives, le Cégep offre toujours un vaste choix à ses 1 269 étudiants. Des équipes intercollégiales sont formées en natation, en badminton, en basket-ball, en volley-ball, en soccer et en ski alpin. D'autre part, sous la supervision du

nouveau responsable du Service des activités physiques et sportives, Jean-Rock Lessard, les étudiants du Collège peuvent participer à de nombreuses activités intramurales telles que le kinball. Dans le domaine scolaire, les collégiens continuent de performer au niveau provincial. En effet, le Cégep obtient la 7e position, avec une moyenne de 86,42 %, au classement des institutions collégiales de la province au chapitre du taux de réussite, en décembre 1997.

La session d'hiver 1998 s'ouvre sur une moins bonne nouvelle pour les étudiants. Dorénavant, les élèves qui accumulent plus d'un échec par session devront défrayer une facture de 2 $ l'heure lors d'une reprise. Pour une formation de 45 heures, les collégiens doivent donc débourser une somme de 90 $. Pour l'association étudiante, cette « taxe à l'échec » est néfaste, car elle a pour conséquence de pénaliser ceux qui éprouvent des difficultés. Les décisions gouvernementales font grincer des dents les étudiants et les administrateurs du Collège. Ceux-ci craignent tout particulièrement que des compressions soient encore faites dans le budget du réseau collégial qui a été coupé de 140 millions $ au cours des deux dernières années. Pour le directeur général, de telles coupures sont inacceptables, puisque le Cégep a déjà fait sa part dans la lutte au déficit, en assumant une compression de 750 000 $. De plus, il considère qu'il est difficile d'en demander plus aux employés, car le personnel régulier a subi une baisse de 17,3 personnes depuis 1992, dont dix dans la seule année 1996-1997 et ce, malgré l'augmentation généralisée de leurs tâches.

Quatre diplômées du Collège admises en médecine

En 1998, un fait rare arrive alors que quatre diplômées en Sciences de la nature du Cégep sont acceptées en médecine dans différentes universités de la province. En effet, Kathy Gouin de Coleraine, Annie Hébert de Stratford, et Nathalie Lessard de Sacré-Cœur-de-Marie, sont toutes les trois reçues à l'Université de Sherbrooke. De son côté, Sophie Roy de Thetford Mines poursuit ses études à l'Université de Montréal.

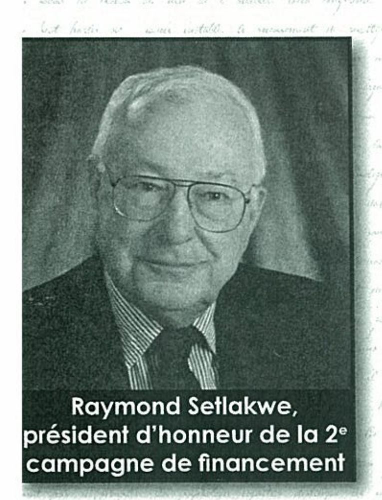
La nouvelle année scolaire qui commence au mois d'août 1998 n'améliore en rien la situation financière puisque le Collège connaît une baisse d'achalandage d'environ 10 %. Étant donné que les cégeps sont financés selon le nombre d'inscriptions, cette baisse d'une centaine d'élèves représente environ 40 000 $ de moins en subventions pour l'établissement thetfordois. L'équipe de direction du Cégep, composée de Claude Gagnon, André Thivierge, Michel Grenier et Michel Lemaire, s'efforce de renverser la tendance en présentant ses priorités pour l'année 1998-1999 : la consolidation des services, le développement des technologies informatiques et le recrutement de nouveaux étudiants. Dans ce dernier cas, le Collège présente au ministère de l'Éducation des demandes de nouveaux programmes : caoutchouc, hydrogéologie, matériaux composites et outilleur-mouliste. À ceux-ci, il faut encore ajouter le programme de Techniques de tourisme que le Cégep souhaite donner en partenariat avec le *Centre d'études collégiales de Montmagny*. L'entente prévue à cet effet mentionne que la première année du programme serait donnée dans les deux établissements, alors que la seconde et la troisième années seraient dispensées exclusivement à Montmagny.


Visite de Lucien Bouchard

Dans un autre ordre d'idées, le président de la *Commission scolaire de L'Amiante*, Denis Langlois, profite de son discours de bienvenue pour proposer un audacieux projet de fusion entre son organisation et le Cégep. Selon lui, ce scénario aurait pour avantage d'éliminer d'importants coûts, en plus de permettre d'offrir un meilleur service aux élèves. De son côté, le directeur général du Collège, loin de repousser l'idée, mentionne que les regroupements de services et une concertation constante entre les

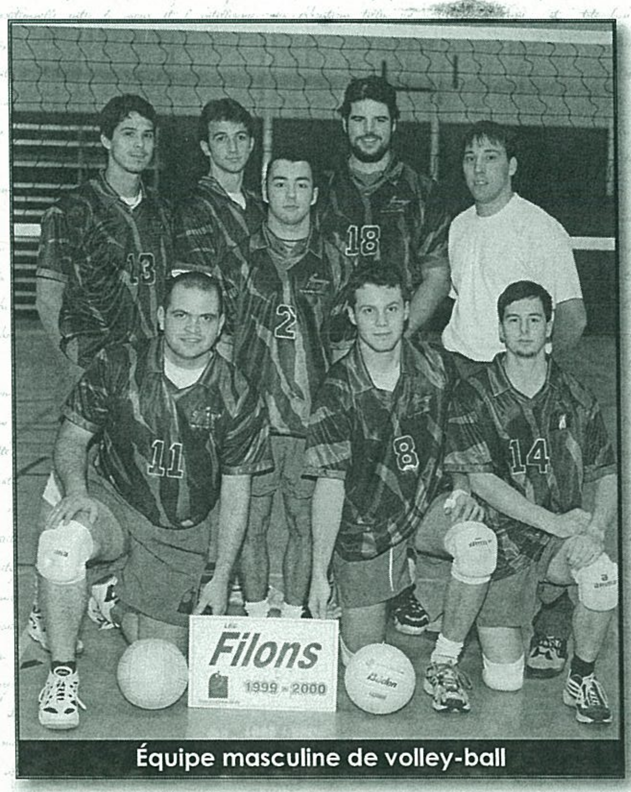
institutions constituent la voie d'avenir à explorer. Le 4 novembre 1998, dans le cadre des élections provinciales, le Cégep est l'hôte du premier ministre Lucien Bouchard. Celui-ci, après s'être adressé aux étudiants en les enjoignant d'aller voter le 30 novembre, profite de son bref passage entre les murs de l'institution collégiale pour tenir un entretien privé avec le directeur général.

Au début de février, le Cégep est affecté par un incendie dans l'aire du système de chauffage. Ce feu cause des dommages matériels de 30 000 $ et des frais de nettoyage avoisinant les 100 000 $. L'incendie est dû à des travaux de soudure au système de ventilation et de chauffage. En avril 1999, la Fondation du Collège lance sa deuxième campagne de financement ayant pour objectif de recueillir un million de dollars. Sous la présidence d'honneur de Raymond Setlakwe, le thème de la campagne est « Une contribution pour l'avenir! ». En plus du personnel du Collège, des étudiants et des retraités, les différents secteurs de la population vont contribuer à cette vaste campagne de souscription: l'agriculture, l'industriel, le commercial, les institutions financières, les services professionnels, le secteur de la santé, le secteur religieux, les municipalités, les députés et la population en général.


Raymond Setlakwe, président d'honneur de la 2e campagne de financement

À la rentrée, les 1 058 collégiens peuvent dorénavant compter sur un nouvel organisme qui leur permet de développer leurs habiletés entrepreneuriales. Un nouveau club d'entrepreneurs étudiants est créé pour leur permettre de s'initier au monde de l'entreprenariat, de partager des idées et d'établir des contacts. Après des projets internationaux en Mauritanie et au Chili, la direction s'affaire à concrétiser une entente avec l'*Institut supérieur des études technologiques* (ISET) de Gafsa, dans le cadre du Programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie. Signée au mois de décembre, lors de la visite du directeur de l'Institut dans notre région, Essaïed Laatar, cette entente permet, entre autres, à quatre enseignants du Collège de se rendre à Gafsa, une autre ville minière, et à quatre professeurs de l'ISET d'effectuer un stage de douze jours au Cégep dans les départements des Techniques de génie mécanique, de Technologie minérale et des Techniques administratives.

Dans un autre domaine, au printemps, le Collège signe avec l'*Université Laval* un accord pour offrir, à partir de l'année scolaire 2000-2001, le premier certificat en plasturgie au Québec. Les étudiants qui s'inscriront à ce nouveau certificat partageront leur temps entre l'*Université Laval*, pour la partie théorique, et le Cégep, pour les laboratoires. Ils auront la chance également de pouvoir se former sur la nouvelle machine d'extrusion-soufflage qui sert à produire divers types de contenants comme des bouteilles, machine que le département des Techniques de transformation des matières plastiques vient d'acquérir au coût de 300 000 $. Le reste de l'année scolaire voit l'émergence de l'équipe masculine de volley-ball qui décroche les grands honneurs dans la Ligue intercollégiale A de la région de Québec, et le passage, au début du mois de mai, des deux premiers enseignants tunisiens au Collège, Daoud Salah et Hassan El Abed.



Équipe masculine de volley-ball



Stage international en soins au Guatemala, mars 2008. Assise : Nadia Houde enseignante, François Duclos accompagnateur avec bébé Geneviève, Laurence Modica et Claudia Foy. Debout : Joséanne Lessard, Nathalie Poulin, Guillaume Corbeil, Magalie Boyer, Cynthia Bouchard et deux enfants du Guatémala

Chapitre 6

Ouverture

« C'est vrai, nous ne sommes pas encore totalement différents comme l'affirme notre signature visuelle, mais une chose est sûre : nous ne serons plus jamais comme tout le monde! »

François Dornier, directeur général,
13 mai 2009

*A*morcée au cours de la décennie précédente, l'internationalisation prend de l'ampleur au Cégep. Suite à l'adoption d'une nouvelle identité, le Cégep élabore différents projets dans le but de se démarquer des autres collèges.

Prévoyant une clientèle d'environ 960 élèves lors de la rentrée scolaire 2000-2001, les autorités sont heureuses de constater que la clientèle scolaire dépassera 1 000 inscriptions, faisant ainsi mentir les prévisions. Cette constatation sera visible tout au long de la décennie 2000 alors que le Collège, malgré une diminution de sa clientèle, réussira à maintenir un nombre d'inscriptions supérieur à celui prévu par le ministère de l'Éducation. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce succès. Tout d'abord, une augmentation du budget alloué à la promotion permettra au Cégep d'entrer en contact avec un plus grand nombre d'étudiants étrangers et ce, par le biais d'Internet et des tournées dans les écoles secondaires. Deuxièmement, le Service de la formation continue développera et présentera des programmes uniques au Québec. Enfin, l'excellence de la formation offerte par les enseignants permet aux étudiants de figurer parmi les meilleurs au Québec.

Une institution en changement (2000-2003)

Preuve tangible de cette excellence, le Cégep apprend à l'automne 2000 qu'il a terminé au 1er rang de tous les collèges publics québécois dans le programme des Sciences de la nature, en ce qui concerne les taux de diplomation pour les années 1989 à 1995. Il se classe 2e parmi les collèges privés et publics du Québec. Ainsi, quelque 63,29 % des élèves inscrits à Thetford ont obtenu leur diplôme sans aucun échec dans ce programme. Après 32 années de travail au Collège, le directeur général, Claude Gagnon, ne peut certes demander une meilleure nouvelle avant son départ à la retraite, qui s'effectue à la fin de décembre. Suite à une réunion du conseil d'administration, les autorités décident de nommer André Thivierge pour le remplacer. Ce dernier, après avoir œuvré comme professeur au département des Techniques d'éducation spécialisée, occupait le poste de directeur des études depuis plus de trois ans.

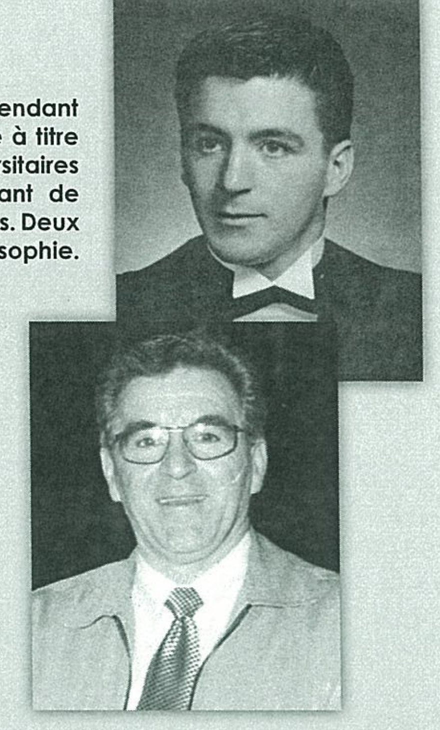
Tout comme son prédécesseur, celui-ci apprend une bonne nouvelle dès le début de son mandat, durant l'hiver 2001. Un rapport mentionne que les finissantes en Soins infirmiers se sont classées au 2e rang sur 46 institutions lors de l'examen professionnel de l'Ordre en septembre 2000. Malgré tout, le principal sujet de conversation au Cégep demeure la taxe à l'échec. Insatisfaits depuis son entrée en vigueur, les étudiants du Collège décident de se joindre à 22 autres cégeps pour contester cette mesure qu'ils considèrent discriminatoire. Pour ce faire, ils boycottent la taxe à l'échec et ils lancent une pétition (signée par 586 collégiens) qui demande l'abolition de cette mesure par le ministère de l'Éducation. En mars, l'institution thetfordoise a l'honneur de recevoir au mois de mars Albert Jacquard, une sommité mondiale des sciences. Il profite de son passage dans la région pour donner une conférence traitant du Bing Bang, du temps et de la vie. Cette rencontre se déroule à la salle P.-É.-Bonneville. La fin de l'année scolaire se termine sur une note d'inquiétude pour certains alors que le quotidien *La Tribune* mentionne que le Collège est menacé de fermeture à plus ou moins longue échéance puisque sa clientèle scolaire est appelée à subir une importante diminution. Réagissant à ces affirmations, le secrétaire général, Michel Grenier, se veut rassurant tant qu'à la survie de l'établissement. D'autant plus que le ministre de l'Éducation, François Legault, a décidé d'introduire une nouvelle règle budgétaire de financement des cégeps dans le but d'atténuer l'effet provoqué par la baisse des effectifs.

L'été qui suit n'est pas de tout repos pour les employés de la maintenance puisque les autorités décident de réaménager les locaux en Soins infirmiers. Les raisons invoquées sont de trois ordres : répondre aux besoins exigés par l'implantation du nouveau programme en Soins infirmiers, faire face à la hausse d'élèves admis en première année (51) et se rapprocher davantage de la réalité du milieu hospitalier. Pour ce faire, le département acquiert de nouveaux équipements, dont des mannequins quasi humains, et réorganise ses laboratoires afin de retrouver

Des vies passées au Cégep

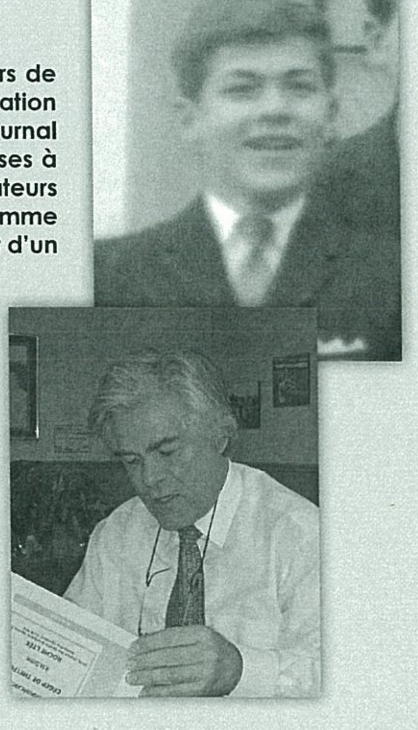
Parmi les sept directeurs généraux qui ont œuvré au Cégep depuis quarante ans, deux d'entre eux ont eu un parcours particulier : ils ont été étudiants, enseignants, directeurs des études et directeurs généraux au Collège.

Claude Gagnon



Claude Gagnon fait ses études au Collège classique de Thetford. Pendant sa formation académique, il est très actif à l'association étudiante à titre de responsable du journal « Le Filon ». Après des études universitaires en pédagogie et en philosophie, il devient, en 1968, enseignant de mathématiques et de philosophie à l'École normale de Thetford Mines. Deux ans plus tard, il transfère au Cégep comme enseignant de philosophie. Il occupe ce poste jusqu'en 1975, année où il devient le premier conseiller pédagogique dans l'histoire du Cégep. Pendant les vingt années qu'il occupe cette fonction, il révolutionne la pédagogie en s'impliquant dans différents dossiers. Ainsi, il coordonne des projets de recherche sur l'alternance travail-études, il conçoit des outils pédagogiques et contribue à plusieurs documents didactiques utilisés dans le cadre du programme PERFORMA, et plusieurs autres. À l'automne 1995, il succède à Régis Allaire comme directeur des études. Suite au départ de Vincent Guay, en 1997, il devient directeur général. Durant son mandat, il implante une gestion fondée sur le développement (programmes, liens aux entreprises, Translab), et s'active contre les tentatives de fusion avec la commission scolaire et le Cégep Beauce-Appalaches. Il démontre aussi beaucoup de leadership lors de la deuxième campagne de souscription de la Fondation du Collège en 1999-2000.

André Thivierge



André Thivierge arrive au Collège classique dès l'âge de 13 ans. Lors de la création du Cégep en 1969, il est nommé sur le conseil d'administration comme représentant des étudiants. Il s'implique aussi dans le journal des étudiants « Le Filon » comme rédacteur et dans différentes causes à caractère politique et social. Il est notamment l'un des principaux instigateurs de la contestation étudiante lors du Bill 63. En 1976, il est embauché comme enseignant en Techniques d'éducation spécialisée au Cégep. Il s'agit d'un retour en région puisqu'il travaillait alors comme criminologue scolaire sur la Rive-Sud de Montréal. Après avoir travaillé pendant vingt ans comme enseignant et conseiller pédagogique, il est nommé, en octobre 1997, directeur des études. En décembre 2000, il succède à Claude Gagnon comme directeur général. Pendant son mandat, il déploie de nombreux efforts pour contrer la baisse du nombre d'étudiants. Parmi les moyens mis de l'avant, on retrouve le recrutement d'étudiants étrangers (notamment ceux de La Réunion). Il est également l'un des instigateurs de la Technopole de l'oléochimie industrielle qui amène la création, en novembre 2002, du Centre collégial de transfert de technologie en oléochimie industrielle OLEOTEK.



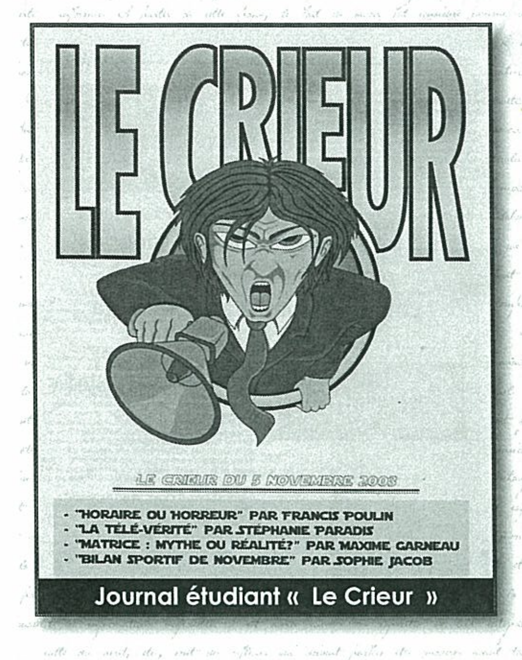
André Thivierge, directeur général, à Tunis

l'ambiance d'un hôpital. De son côté, le département des Techniques de transformation des matières plastiques décide d'ajouter le volet caoutchouc. À l'instar de ces programmes, la bibliothèque connaît un automne très occupé suite au regroupement municipal qui survient en octobre 2001 et qui entraîne une augmentation considérable de ses membres. La principale raison de cette hausse est que les citoyens qui devaient payer autrefois 185 $ pour un abonnement annuel, peuvent désormais se le procurer au coût de 5 $. À la fin du même mois, le directeur général et une petite équipe s'envolent vers le Salon de l'éducation à Tunis dans le but de montrer aux étudiants tunisiens que le Cégep peut être un milieu de vie et de formation accueillant. Signe encourageant, quatre étudiants présentent une demande d'admission pour janvier alors qu'une douzaine manifestent leur intérêt pour l'automne 2002.


De gauche à droite : la présidente du conseil d'administration de la Fondation, Pierrette Bélanger, la coordonnatrice, Rita Gosselin, le président d'honneur, Raymond Setlakwe, l'ancien directeur général du Cégep, Claude Gagnon et le directeur général du Cégep, André Thivierge.

Le retour des vacances de Noël est marqué par le dévoilement des résultats de la deuxième campagne de financement du Collège, le 18 janvier 2002. La Fondation annonce qu'elle a réussi à amasser un montant de 553 258 $. Celui-ci servira, entre autres, à maintenir l'accès à la formation collégiale pour les jeunes de la région, favoriser le développement des qualités entrepreneuriales, acheter des équipements technologiques, appuyer des projets relatifs au recrutement et à la promotion de la clientèle et enfin, adapter et développer des nouveaux programmes. Deux mois plus tard, le Cégep, en partenariat avec Prolab Technologies, Kemestie inc, le Centre québécois de valorisation de la biotechnologie et le CLD de L'Amiante, met sur pied la Technopole de l'oléochimie industrielle. Dans ce cadre, le Collège entreprend des démarches auprès des ministères de l'Éducation et de la Recherche, de la Science et de la Technologie afin qu'ils reconnaissent le rôle stratégique d'un centre collégial de transfert technologique au sein de la technopole.

Le reste de la session est marqué par la signature de différentes ententes. Dans un premier temps, au mois de mai, le Cégep signe avec l'Université Laval des ententes permettant d'offrir des nouveaux programmes DEC-BAC en géologie et en informatique. Ceux-ci permettent aux étudiants d'obtenir un baccalauréat en deux ans après l'obtention de leur diplôme collégial. Par la suite, au mois de juin, le Collège signe deux accords internationaux, lors d'une mission économique et institutionnelle au Pérou et au Chili. Alors que le premier concerne l'implantation d'une mine-école à Carcana, le second stipule que l'institution thetfordoise participera au projet de formation dans le secteur minier du Pérou. Ce dernier touche particulièrement les problématiques de la santé et de la sécurité au travail ainsi que la protection de l'environnement.

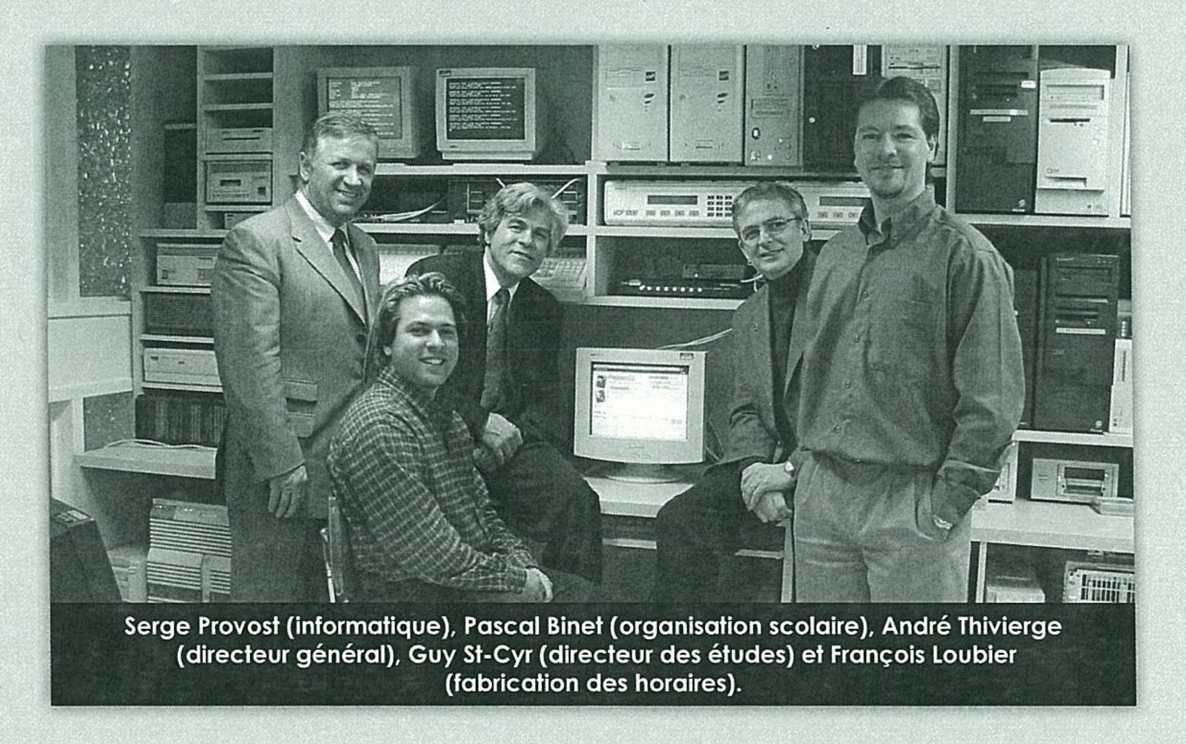


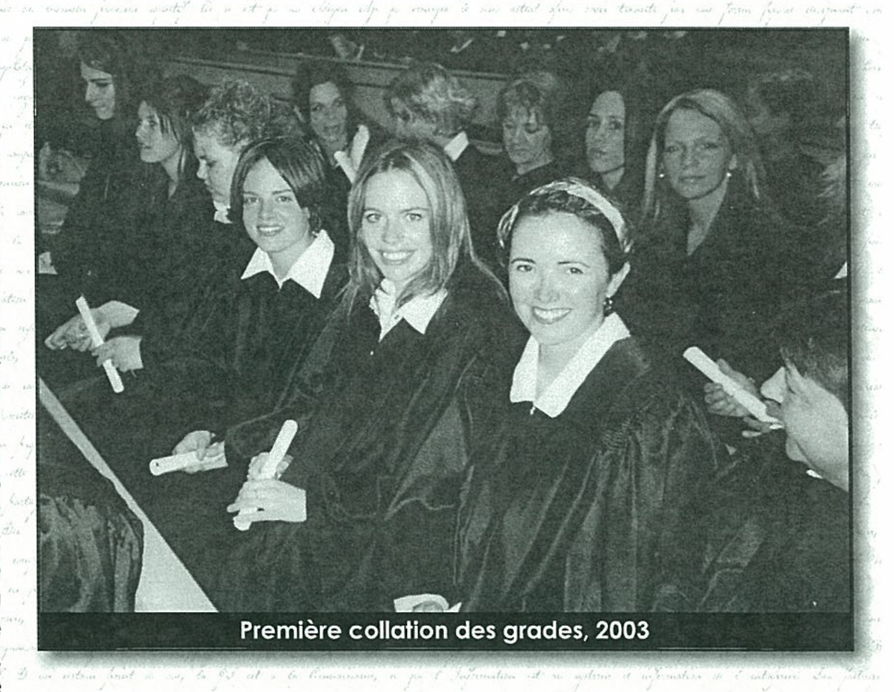
Journal étudiant « Le Crieur »

L'année scolaire 2002-2003, qui s'amorce à la mi-août, est source de joie pour les autorités du Collège qui apprennent que l'institution thetfordoise bénéficie d'une subvention de 450 000 $. Cette somme servira à la création de son centre de recherche en oléochimie industrielle. Ce département se spécialisera surtout dans la recherche scientifique et les innovations technologiques dans le domaine des produits biodégradables, à partir de corps recyclés d'origine animale et végétale. Après les autorités, c'est au tour des étudiants de se réjouir en novembre 2002. Les médias mentionnent que le Cégep étudie la possibilité d'implanter un club de football en ses murs. Cependant, afin que le projet soit mis de l'avant, le coordonnateur des affaires étudiantes, Robert Rousseau, signale que trois conditions doivent être remplies : on doit s'assurer de la disponibilité d'un terrain, le projet doit susciter l'appui du milieu et on doit vérifier qu'il existe des jeunes intéressés à faire partie d'une équipe de football. La session d'automne se termine alors que des statistiques prouvent encore une fois l'excellence de la formation au Collège. Ainsi, selon des chiffres du ministère de l'Éducation, le Cégep se situe au-delà de la moyenne collégiale relativement au taux de réussite et de diplomation de ses élèves (71,4 % de réussite contre 61,8 % pour l'ensemble du réseau collégial).

Omnivox

Au début de la session d'hiver 2003, le Cégep met à la disposition de ses étudiants un nouveau service en ligne qui se nomme Omnivox. Ce dernier leur permet d'accéder à leur nouvel horaire et à leurs résultats scolaires via Internet. Preuve de l'engouement des collégiens pour cette nouvelle application, 200 horaires sont consultés durant la première heure d'Omnivox. Au cours des mois qui suivent, le Cégep implante les modules qui permettent aux étudiants de modifier leur horaire, choisir leurs cours à options et voir leur cheminement scolaire.


Serge Provost (informatique), Pascal Binet (organisation scolaire), André Thivierge (directeur général), Guy St-Cyr (directeur des études) et François Loubier (fabrication des horaires).


Première collation des grades, 2003

Signe que ces succès ne sont pas seulement reconnus au niveau régional, l'établissement accueille au printemps 2003, Gérardo Griffith, vice-doyen de la Faculté de chimie et de biologie de l'*Université de Santiago* au Chili. Il vient visiter les laboratoires où les étudiants font leurs exercices pratiques. Toujours à l'international, le Cégep reçoit en mai 400 000 $ » pour l'aider à mener un projet de développement en Tunisie. Celui-ci consiste à supporter le développement d'un nouveau programme en Technologie minérale et géoenvironnement. Il doit aussi assurer le transfert technologique requis par les exigences du programme et développer une culture entrepreneuriale à l'ISET de Gafsa. Finalement, l'année s'achève alors que, pour la première fois de son histoire, le Cégep tient une cérémonie de collation des grades le 7 juin 2003, à l'église Sainte-Marthe, dans le but de souligner la réussite de ses élèves.

Une nouvelle image (2003-2006)


Partie de basket-ball lors des Jeux du Québec d'été 2003

Exceptionnellement, l'institution thetfordoise reprend vie au début d'août alors qu'elle accueille les compétitions de basket-ball et de volley-ball dans le cadre de la 39e finale des Jeux du Québec qui se déroule dans la MRC. Pendant l'événement, elle loge aussi la centrale administrative des Jeux et ses résidences hébergent les missionnaires des différentes délégations. À la rentrée scolaire, le Collège reçoit 876 étudiants et dévoile, au début d'octobre, son nouveau logo. Celui-ci a été conçu pour traduire et supporter les valeurs de l'organisation. Ses formes arrondies reflètent l'ouverture du Cégep aux diverses tendances sociales, aux différents milieux qui l'entourent et au monde. Sa forme figurative représente trois personnages constituant un tout. Pour certains, la personne au centre sera perçue comme l'élève soutenu par le personnel de l'institution alors que pour d'autres, il s'agira d'un membre du personnel faisant office de guide. Le logo exprime les valeurs suivantes : la personne comme centre d'intérêt, la sécurité, la dimension humaine du milieu, la collaboration, l'esprit d'équipe et l'union entre les membres du personnel et les élèves. La forme italique du logo démontre le dynamisme de l'établissement qui est toujours en mouvement, qui repose sur une base solide représentée par le trait horizontal. Enfin, les formes épurées correspondent à des qualités de



Nouveau logo du Cégep

proximité, de familiarité et de simplicité qui en font un milieu chaleureux où il fait bon vivre et apprendre.

Le 21 octobre de la même année, Amnistie internationale inaugure la Place de la paix, située devant l'institution collégiale. Son but est d'offrir une place qui permette aux citoyens de se rassembler et de réfléchir à l'importance de la paix, des droits et de s'y retrouver à l'occasion d'événements spéciaux reliés à ces valeurs fondamentales.

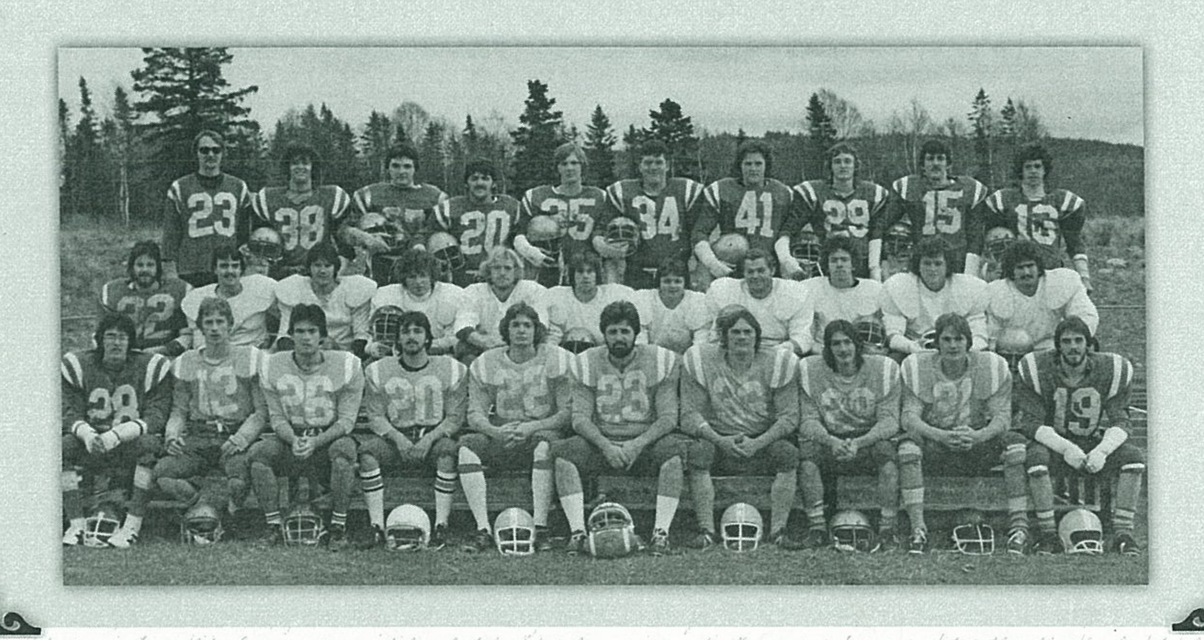


Place de la paix est une initiative de Guy-Paul Massicotte, ancien professeur de philosophie du Cégep et responsable du groupe local 59 d'Amnistie internationale

Au mois de mars, dans le cadre de sa mission internationale, le Cégep reçoit une subvention de 7 000 $ pour réaliser une mission d'identification de besoins au Maroc. Et deux bonnes nouvelles viennent marquer le mois d'avril. Tout d'abord, dans le domaine sportif, Robert Rousseau annonce qu'une équipe de football AA verra le jour pour la saison 2004-2005. L'équipe, qui entraîne des investissements de 55 000 $ pour l'équipement des joueurs, sera dirigée par Yvon Boisvert, entraîneur de l'école secondaire du Phare à Sherbrooke. Les membres de son premier conseil d'administration sont : Claude Gagnon (président), Hervé Therrien, Luc Champagne, Jacques Bédard, Marc Laferrière, Jocelyn Grenier, Robert Rousseau et Jean-Rock Lessard. Puis, dans le domaine scolaire, les autorités signalent la conclusion

Les ancêtres de l'équipe de football des Filons

À l'automne 1972, le Cégep est officiellement admis dans la Ligue de football intercollégiale. Pour entraîner l'équipe, les autorités se tournent vers Denis Dagenais qui a pratiqué son football à l'Université de Sherbrooke. À l'ouverture du camp d'entraînement, tout se déroule rondement et la première partie de l'histoire du Collège est fixée au 17 septembre contre le Cégep de Sherbrooke. Malheureusement, après des désistements, il ne reste plus que 18 joueurs sur les 35 prêts à endosser l'uniforme. Devant la situation, le Cégep n'a d'autre choix que de rayer le football de sa liste d'activités sportives avant même d'avoir disputé un seul match.



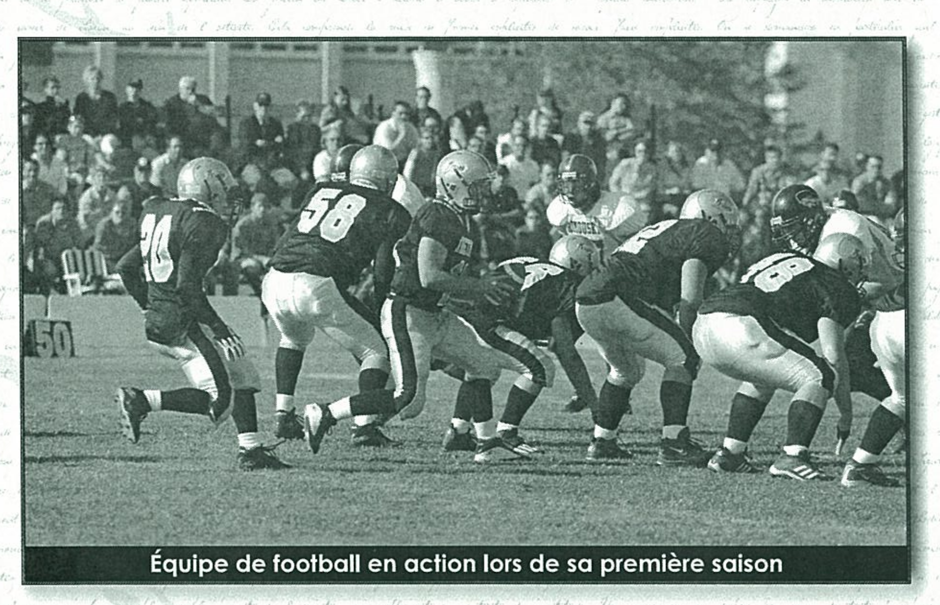
d'ententes DEC-BAC avec l'UQTR en psychoéducation et avec l'Université Laval en comptabilité, services financiers, informatique et soins infirmiers.

En février 2004, le directeur général annonçait la création d'un comité d'une dizaine de personnes ayant pour mandat de proposer un nouveau nom à l'institution thetfordoise. Parmi les raisons qui incitent les membres du conseil d'administration à vouloir modifier la raison sociale du Collège, notons l'intérêt décroissant pour le mot amiante. Le Cégep tient, les 11 et 12 mai 2004, un référendum pour désigner le nouveau nom de l'institution. Parmi les trente suggestions de noms recueillies durant la consultation, les électeurs doivent en choisir quatre. Sur les 406 personnes qui votent, 160 optent pour Cégep de Thetford, 101 pour Cégep de Thetford Mines, 81 pour Collège de Thetford Mines et 61 pour Collège de Thetford, 3 votes rejetés. Le directeur général, André Thivierge, mentionne que le nouveau nom choisi « est porteur de valeurs et suscite un sentiment d'appartenance. Il est aussi compatible avec la mission de l'institution ».

Le Cégep de ...

Voici quelques propositions reçues au cours du processus de changement nom du Cégep :

- **Collège de Frontenac**
- **Collège des Hautes-Appalaches**
- **Collège Paul-Gérin-Lajoie**
- **Cégep régional de Thetford Mines**
- **Collège des Appalaches**
- **Collège Fernand-Séguin**
- **Collège Gérard-Lemay**
- **Collège Thérèse-Casgrain**



Équipe de football en action lors de sa première saison

La première cohorte du « nouveau » *Cégep de Thetford* amorce ses cours à la fin du mois d'août. Il y a moins d'étudiants en Sciences, en Technologie de l'électronique industrielle et en Techniques de l'informatique que l'année précédente. L'institution compte toutefois plus d'élèves en Arts et lettres, en Techniques de la plasturgie, en Techniques de comptabilité et de gestion et en Technologie minérale. Quelques jours plus tard, la nouvelle équipe de football débute ses activités. Si le pointage se solde 57-0 pour Rimouski, le match d'ouverture est un succès aux guichets. Près de 1 800 personnes se rendent au stade de la Polyvalente de Thetford Mines pour encourager les joueurs des Filons qui en sont, pour la grande majorité, à leur première expérience. Dans un autre domaine, la session d'automne 2004 est marquée par des contestations étudiantes. Les collégiens s'opposent au transfert de 103 millions de dollars du budget des bourses vers celui des prêts. Pour faire entendre leur message, les collégiens tiennent à Thetford une manifestation le 19 novembre et ce, à l'instar de leurs collègues d'ailleurs au Québec.

La session qui s'amorce au mois de janvier 2005 marque la fin des travaux de


Loft (salon étudiant)

Filou, une mascotte qui vieillit bien


Filou accompagné de ses deux créateurs et de Jean-Marie Gagné lors de sa présentation en 1984

Le 15 janvier 1984, l'équipe de hockey collégial AAA, les Filons, tient une conférence de presse au restaurant Bravo Pizzéria pour présenter leur nouvelle mascotte, Filou. Représentant un chien, elle a été conçue en moins d'une semaine d'après les idées de Serge Émond et de Jacques Bolduc. À la Suite de la disparition du club de hockey au printemps 1987, Filou disparaît pour de nombreuses années. Vingt ans plus tard, la nouvelle équipe de football collégiale AA du Cégep décide à son tour d'en faire sa mascotte. Présent lors des rencontres à domicile, Filou est aussi un « porte-parole » très apprécié dans le cadre de l'activité des mini-Filons. Aujourd'hui, après une cure de rajeunissement, Filou représente toutes les équipes sportives du Cégep.


Le « nouveau » Filou lors du Gala sportif des Filons au printemps 2009 avec Marco Roy, Guylaine Beaunoyer et Sébastien Lessard



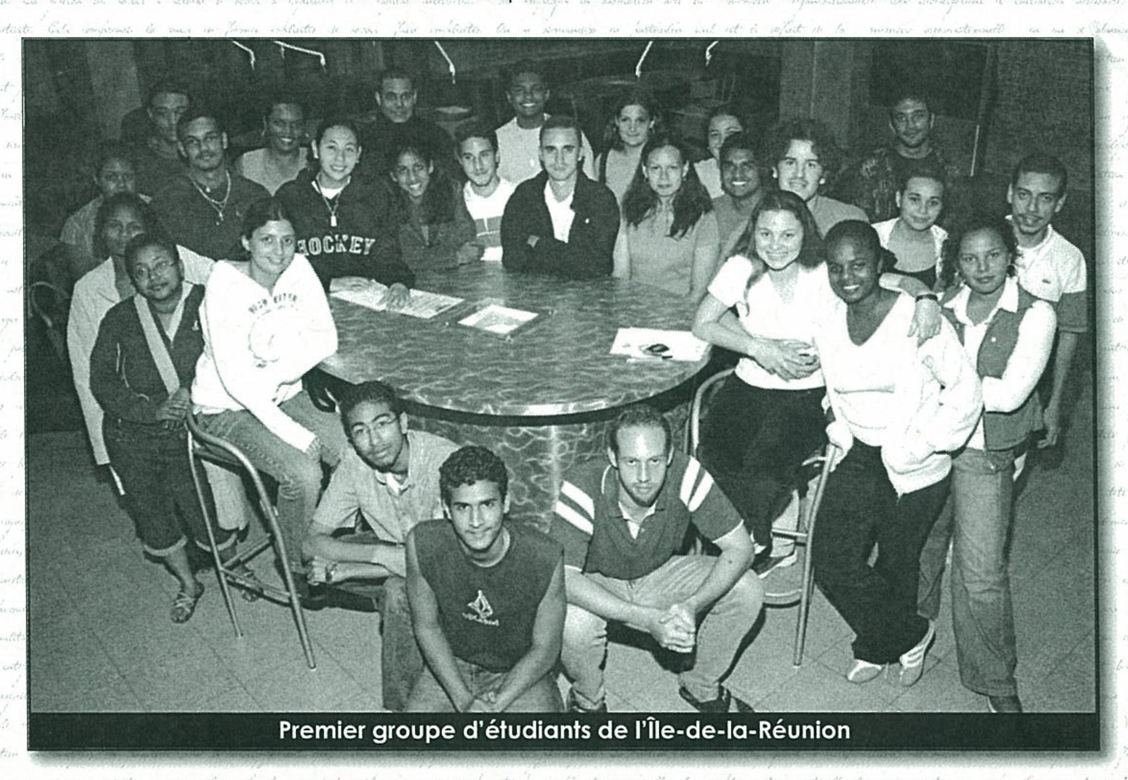
La Ruelle

rénovation du salon étudiant et du mail 2000 qui ont coûté autour de 200 000 $. Ce projet attendu depuis plusieurs années par les étudiants a débuté en octobre 2003 alors qu'une première consultation auprès des élèves avait lieu. En décembre 2003, le responsable du projet, Frédéric Gagnon, et les membres de l'AGEECRA présentent le concept et l'atmosphère voulu (le salon sera de style urbain). C'est la firme Régis, Côté et associés qui est choisie pour créer le salon. Finalement, la construction débute en juillet 2004 sous la supervision de l'entreprise TDS Construction. Le nouveau salon, qui peut accueillir entre 60 et 70 personnes, et le mail 2000 deviennent, dès leur inauguration, des lieux de prédilection de la clientèle étudiante. Deux mois plus tard, soit au début de mars 2005, le Cégep décide d'honorer les femmes et les hommes qui se sont dévoués pour l'institution. La direction fait installer des plaques sur lesquelles sont gravés les noms de ceux qui ont cumulé plus de cinq ans dans un service ou un département. Le même mois, les manifestations en lien avec les coupures dans le budget des bourses reprennent de l'ampleur alors que 69 % des élèves du Cégep votent pour la grève et ce, à l'instar des 230 000 autres étudiants des collèges et des universités du Québec. Celle-ci est finalement déclenchée le 19 mars et durera plusieurs semaines. Au niveau académique, le Cégep met beaucoup d'énergie pour développer son



Manifestation étudiante au printemps 2005

offre de service au niveau de la formation continue et des projets internationaux. En ce sens, les autorités annoncent, dans un premier temps, qu'elles s'unissent à la *Commission scolaire de L'Amiante* et au *Centre universitaire des Appalaches* pour lancer une campagne d'achat local de formation. Dans un second temps, le *Courrier Frontenac* écrit, au début du mois



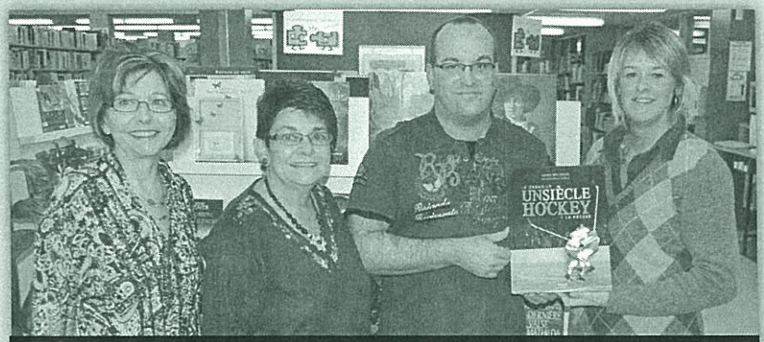
Premier groupe d'étudiants de l'Île-de-la-Réunion

d'avril, que des étudiants en Techniques d'éducation spécialisée vont suivre un stage en Haïti alors que d'autres collégiens vont participer à un séjour culturel en France ou participer à une expérience d'aide communautaire à Ayacucho au Pérou.

Dans la même veine, l'établissement thetfordois accueille 28 étudiants de l'Île-de-la-Réunion lors de la rentrée scolaire 2005-2006. Ces jeunes sont répartis dans six programmes différents. Ce département d'outre-mer français est situé dans l'océan Indien, au sud de Madagascar, et à l'est de l'Afrique du Sud. Comme leurs collègues québécois, ces nouveaux arrivants commencent leur session avec une journée de retard, puisque les employés de soutien paralysent le début des cours pour protester contre le fait qu'ils sont sans contrat de travail depuis juin 2003. D'autres journées de manifestations se répéteront à quelques reprises au cours de la session d'automne.

Malgré tout, la rentrée scolaire est marquée par de bonnes nouvelles pour le Cégep. Alors que les prévisions suggéraient 754 inscriptions pour la session, c'est plutôt 773 élèves qui franchissent les portes de l'institution. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par le souci constant qu'a le Collège de se démarquer des autres pour attirer des nouveaux étudiants. Par exemple, le Cégep est le seul dans le réseau collégial à offrir gratuitement des ordinateurs portatifs aux élèves de première année en Techniques de l'informatique. Bonne nouvelle, au plan sportif, l'équipe de football les Filons obtient la première victoire de son histoire au compte de 8-2 contre le *Cégep de Rimouski*.

Protocole d'entente pour la bibliothèque municipale



Gagnant d'un livre offert par la bibliothèque. De gauche à droite : Maryse Pomerleau (Ville de Thetford Mines), Carmen Jalbert-Jacques (conseillère municipale), Éric Poulin (gagnant), et Sonia Goulet (SMTE, Cégep).

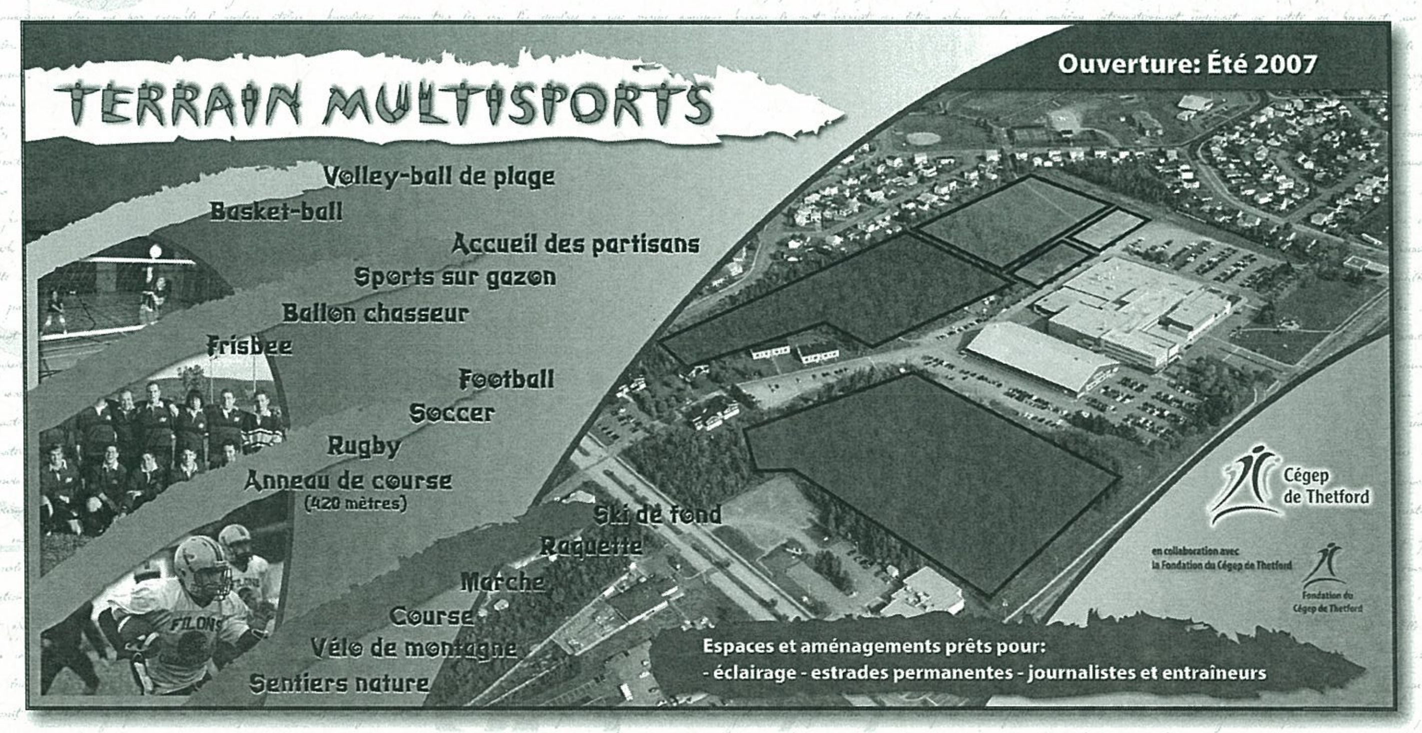
Plusieurs négociations triennales auront été nécessaires pour convenir d'un protocole d'entente considéré comme véritablement équitable par la direction du Collège. Ce n'est qu'en 2005 que le Cégep et la ville de Thetford Mines signent un protocole d'entente définitif et permanent à la pleine satisfaction des deux parties. Ce dernier prévoit notamment une contribution tangible de la ville de Thetford Mines pour le maintien de l'infrastructure administrative de la bibliothèque municipale et collégiale. Il prévoit aussi que la Ville assumera sa part des frais d'exploitation et même la sécurité d'emploi d'une partie du personnel technique et de bureau qui assure le bon déroulement des opérations. Depuis 2005, cette contribution financière est indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC), de sorte que cette entente est automatiquement renouvelée d'une année à l'autre.

Malgré tout, les autorités doivent toujours se démener pour maintenir le Cégep en « bonne santé ». De passage dans la région au début d'octobre 2005, la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, demande au ministère de l'Éducation d'allouer un financement durable afin d'assurer la pérennité d'une offre diversifiée de programmes dans les cégeps situés en région, dans le but d'éviter qu'un plus grand nombre de jeunes soient obligés de poursuivre leur formation dans les grands centres. Un mois plus tard, les autorités annoncent la nomination de François Dornier au poste de directeur général du Cégep. Il était directeur général de l'*École régionale d'instructeurs de cadets*. Il remplace André Thivierge qui a décidé de prendre sa retraite. Quelques jours à peine après son embauche, le Cégep inaugure son tout nouveau laboratoire des langues qui a coûté 116 500 $ et qui compte 37 ordinateurs ultra-compacts uniques au Canada. La session d'automne se termine avec la divulgation des résultats d'une étude du ministère de l'Éducation qui montre que le taux de diplomation, deux ans après la durée prévue, se situe à 70,9 % pour les élèves de Thetford par rapport à 65,2 % pour les élèves du réseau collégial.


Inauguration du nouveau laboratoire des langues

La session d'hiver 2006 s'ouvre sous le sceau de la culture. Ainsi, le Cégep signe une entente avec la *Commission scolaire des Appalaches* et la *Polyvalente de Disraeli* dans le but d'implanter un programme d'activités relié aux arts du cirque moderne. Du côté littéraire, la bibliothèque présente, le 15 février, le lancement du livre *Écriture du désert* qui couronne plus de deux ans de collaboration entre le Collège et l'ISET de Gafsa en Tunisie. Trois mois plus tard, soit le 10 mai, le Cégep accueille la lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, afin de procéder à l'inauguration officielle du hall principal, récemment rénové, où est mise en valeur une immense sculpture de l'artiste Jacques Lisée. En juin, l'institution thetfordoise annonce l'aménagement de terrains à


La lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, avec François Dornier, directeur général



vocation sportive pour l'été 2007. Il comprendra « un terrain de football à surface naturelle, un terrain de soccer et de rugby de niveau international, un espace en sable pour le volley-ball, un anneau de course à deux corridors ayant 420 mètres de long et un sentier santé nature de 2 km dans les boisés ».

Une autre vision (2006-2009)

Le début des cours à la fin d'août 2006 correspond à une utilisation accrue de la technologie à des fins d'enseignement. Ainsi, le Cégep s'associe au *Cégep de Sept-Îles* pour implanter une fenêtre de téléprésence reliant les deux institutions. Élaboré dans le cadre du programme de Technologie de l'électronique industrielle, le projet permet aux étudiants des deux institutions de suivre des cours dans une option non offerte par leur Collège. L'institution de Thetford offre la voie de sortie Instrumentation automatisation et celle de Sept-Îles, électrodynamique. Au niveau administratif, le directeur général, François Dornier, profite de son discours aux employés avant le début de l'année scolaire, pour lancer son projet intitulé « Cégep autrement ».



Membres du comité organisateur de l'Expogep 2007. Sandy Huard, Claude Cloutier, Marie-Claude Poulin, Édith Jacques, Éric Cloutier, Annick Leblanc, Richard Nadeau, Manon Thibodeau et Paul Vachon

L'objectif de celui-ci est « de trouver des moyens qui permettront au Cégep d'accroître sa part du gâteau dans l'attraction des étudiants de la région et de l'extérieur, de façon à faire de ce dernier un établissement d'enseignement supérieur de premier choix ». Dans ce cadre, une cinquantaine d'employés se réunissent pendant une fin de semaine, au début de novembre, afin de trouver des idées originales qui permettront au Collège de faire sa place sur la scène provinciale.

Premier résultat concret de ce brainstorming, le Cégep annonce, à la fin de janvier 2007, que l'Expogep sera de retour, après quatorze ans d'absence, les 24 et 25 avril. Sous la direction d'Éric Cloutier, le comité organisateur opte pour le thème « Viens pour voir ». Dans le but d'en mettre plein la vue à la population, les organisateurs peuvent compter sur la participation de 600 étudiants et 200 employés. Finalement, après deux jours intenses en découvertes, le Cégep peut dire mission accomplie alors que 2 300 visiteurs en ont appris davantage sur ses onze programmes techniques qui donnent accès à des carrières diversifiées ainsi que sur ses

La Gouverneure générale, Michaëlle Jean, entourée de Marc Bolduc, président du conseil d'administration et de Luc Berthold, maire de Thetford Mines

trois programmes préuniversitaires qui ouvrent les portes des universités. Devenue maintenant une tradition, l'année scolaire se termine avec la cinquième collation des grades, qui se tient le 31 mai, alors que pas moins de 228 étudiants reçoivent leur diplôme des mains du directeur général et du directeur des études.

Les collégiens qui entrent à la mi-août 2007 dépassent les estimations les plus optimistes alors que le Collège enregistre une hausse de 39 % des nouvelles inscriptions. Ce qui constitue un nombre record d'élèves depuis 2001. Le Cégep accueille 857 étudiants, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année scolaire 2006-2007. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, le nouveau terrain multisports est inauguré le 26 août, date du premier match de la saison opposant les Filons au Noir & Or du *Cégep de Valleyfield*. Si le résultat se solde par une défaite de 19-0, l'événement est, somme toute, une grande réussite alors que pas moins de 2 052 spectateurs s'entassent dans



Équipe de volley-ball féminin, championne de la saison 2007-2008

Étudiants dans le Loft



Partie d'hockey des Filons

les gradins. À la fin de septembre, le Cégep a l'honneur d'accueillir la Gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, une ancienne résidente de Thetford Mines d'ailleurs. Pour l'occasion, une rencontre est organisée avec des étudiants dans le but de discuter de l'ouverture sur le monde, l'enracinement et l'effet bénéfique des échanges interculturels.

Les mois suivants permettent aux autorités de réaliser deux projets fort attendus. Une nouvelle porte d'entrée extérieure facilite l'accès à la bibliothèque municipale et collégiale. De plus, durant l'hiver 2008, le Cégep met en fonction son nouveau réseau local sans fil. Celui-ci, utilisant les normes 802.11n, permet à l'établissement d'être le premier collège à posséder le système sans fil le plus rapide disponible sur le marché. Au niveau sportif, les nouvelles sont toutes aussi réjouissantes. Pour la première fois de son histoire, l'équipe de volley-ball féminin, dirigée par l'entraîneure Guylaine Beaunoyer, remporte le championnat collégial au mois de mars. Quelques mois plus tard, le Cégep annonce le retour des Filons sur la scène du hockey via la ligue de hockey junior AAA du Québec.


Équipe de travail responsable du renouvellement du programme de Technologie de l'électronique industrielle : René Rouleau, Errol Poiré, Mario Cloutier, Robert Rousseau, François Prévost et Michel Vachon.

Un petit goût du 400e de Québec au Cégep



Dans le cadre des festivités entourant le 400e anniversaire de la ville de Québec, le Conseil du statut de la femme et la YWCA de Québec ont décidé d'honorer 400 femmes qui ont façonné la ville de Québec. Parmi celles-ci figurait Nathalie Isabel qui a étudié en Sciences pures au Cégep de 1982 à 1984. Aujourd'hui, elle est chercheuse au Centre de foresterie des Laurentides de Ressources naturelles Canada depuis 1996 et adjointe à la chaire en génomique forestière et environnementale de l'Université Laval. Elle est reconnue pour ses travaux sur les risques environnementaux des espèces exotiques et des arbres génétiquement modifiés.

La quarantième année d'existence du Collège qui s'amorce au mois d'août 2008 est marquée par de nombreux changements au niveau pédagogique. Ainsi, les programmes de Sciences humaines, Arts et lettres, Technologie minérale et Technologie de l'électronique industrielle sont révisés dans le but de correspondre à l'évolution du marché du travail et de s'adapter aux demandes des étudiants. Par exemple, le programme de Sciences humaines est scindé en quatre profils : le profil mathématique, le profil psychologie, éducation et citoyenneté, le profil international et le profil gestion des projets sportifs et culturels. Dans la même veine, de nouveaux appareils sont acquis par le Cégep pour maximiser l'enseignement. Le programme de Technologie de l'électronique industrielle fait l'acquisition d'un robot industriel et implante l'utilisation des ordinateurs portables dans la formation.

CÉGEP DE THETFORD
100% DIFFÉRENT

Dans un autre ordre d'idées, les autorités profitent de la rentrée scolaire pour présenter leurs nouveaux outils promotionnels, conçus par le groupe Dorcas, pour mousser son image corporative. Avec un budget oscillant entre 50 000 $ et 60 000 $ par année, le but de la campagne de promotion, dont le thème sera « 100 % différent », est de montrer en quoi le *Cégep de Thetford* est différent des autres cégeps.

Le gala du mérite scolaire et parascolaire qui a lieu au début d'octobre présente une

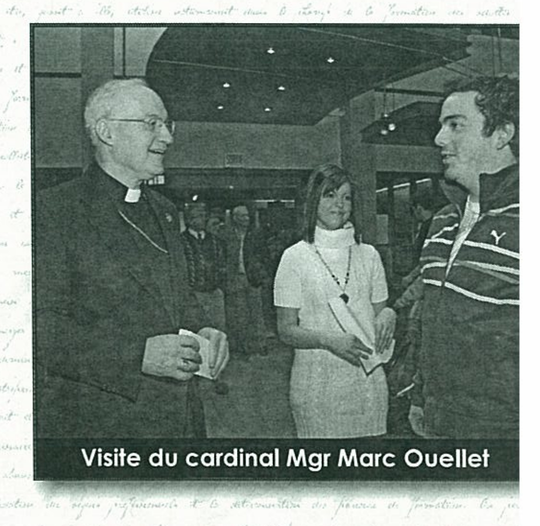


Comité organisateur du premier Colloque sur le leadership pratique : Jacques Côté, Yves Leblanc, Gilles Caron, Luc Berthold (maire), Lisa Roy, François Dornier, Daniel Prevate et François Gingras



Laurent Lessard, député et ministre, recevant des mains de Marc Bolduc, président du conseil d'administration, le premier titre d'ambassadeur du Cégep

nouveauté par rapport à ses éditions passées. Les autorités ont en effet décidé de profiter de l'événement pour souligner les personnalités ayant marqué l'histoire de l'institution thetfordoise. Pour la circonstance, Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, devient le premier titulaire du titre d'ambassadeur du Cégep. Autre nouveauté importante, le Collège annonce, au début de janvier 2009, qu'il compte implanter un Centre de formation en leadership pratique, ce qui constitue une première dans la région et dans le réseau public d'enseignement. Afin d'en faire la promotion, les autorités tiennent un colloque qui se déroule les 31 mars et 1er avril. Cet événement attire 70 superviseurs et gestionnaires. Les étudiants ne sont pas en reste alors que le responsable



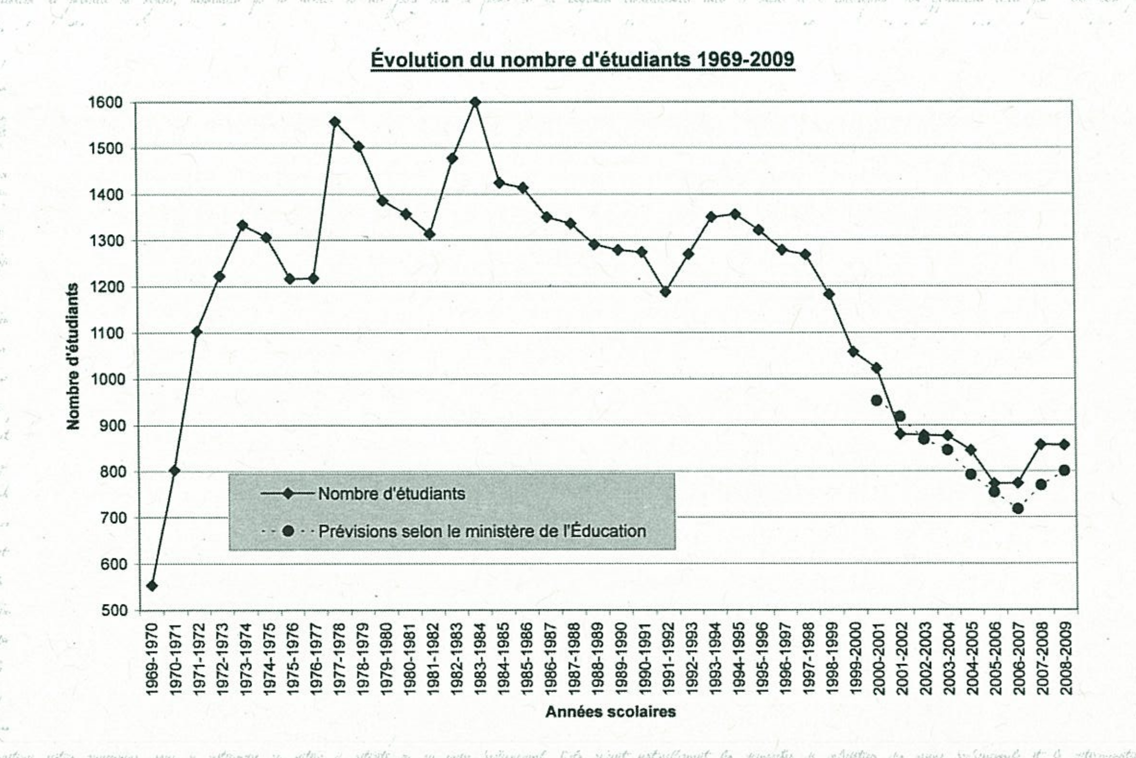
Visite du cardinal Mgr Marc Ouellet



Dévoilement du logo pour les fêtes du 40e anniversaire par Marc Bolduc, président du conseil d'administration, et François Dornier, directeur général

des sports, Alain Rajotte, annonce que le Cégep comptera, à partir de septembre 2009, une équipe de soccer féminin AA et une équipe de golf.

La fin de la session est marquée par deux événements importants. Dans le cadre de la première semaine interreligieuse tenue par le service de la pastorale, le Cégep est l'hôte, le 27 avril, du cardinal Marc Ouellet. Ce dernier, après avoir signé le livre d'or du Collège et discuté avec quelques étudiants au Loft, partage un dîner communautaire avec les membres du personnel. Finalement, le 21 mai, quarante ans après l'obtention des lettres patentes du Cégep, une centaine de personnes prennent part à la conférence de presse annonçant le début des festivités du 40e anniversaire. À cette occasion, le directeur général dévoile le logo qu'utilisera l'institution pendant l'année des célébrations alors que le responsable du comité du 40e, Pascal Binet, présente la programmation des activités qui comprend une journée d'accueil du personnel, une semaine thématique où les étudiants pourront débattre de plusieurs sujets, une soirée reconnaissance-retrouvailles pour les anciens employés, ainsi que la publication d'un livre qui relatera l'évolution du Cégep depuis sa fondation.



Classe de Techniques d'éducation spécialisée, Serge Poulin professeur, 1983

Chapitre 7
Organisation

« L'encadrement de nos élèves est hors pair, nos professeurs ont une très grande disponibilité. Leur compétence est remarquable. D'ailleurs, en arrivant à l'université, nos anciens élèves nous disent qu'ils s'ennuient de l'encadrement du Collège. »

Claude Gagnon, directeur général,
27 décembre 1997

Le Cégep est composé de services et départements qui ont leur propre histoire. Il héberge également différents organismes en appui à la mission éducative du Cégep.

Directions et services

Direction générale

La Direction générale date, bien sûr, du tout début de la fondation du Collège, soit en 1969. Sa mission consiste à s'assurer de la bonne gestion de l'ensemble de ses directions et services, donc de voir à la bonne marche du Collège sous toutes ses formes. Elle constitue le lien stratégique pour la circulation de l'information en général.

Au cours des premières années, le Secrétariat général et le Service de l'informatique du Collège relevaient directement de la Direction générale, en plus de ses cinq directions bien structurées. Puis, s'y est greffé le volet « information » en 1979. À la fin de l'année 1999, la Direction générale a subi une réorganisation alors que le Secrétariat général fut confié à la Direction des ressources humaines et que le volet « information » eut cessé de figurer comme tel dans son organigramme. Puis, est survenu un changement important en 2001, alors que le Service de la formation continue devint sous l'autorité directe de la plus haute direction du Collège. Cette décision fut prise suite à l'intégration d'un nouveau directeur des études et de l'accentuation du développement des services aux entreprises.

En 2004, l'appellation du Service de l'informatique fut modifiée pour le Service des technologies de l'information. Trois ans plus tard, le volet « information » refit surface sous le nom de « Communications et promotion / Web ». Une conseillère en communication fut alors affectée au développement de ce nouveau service. Sa mission : assurer l'harmonisation de l'information à l'interne et à l'externe du Cégep et faire la promotion de l'image et de la notoriété de notre institution auprès de ses différents publics.

Lise Lortie

Les derniers changements à la structure de la Direction générale se sont réalisés à l'automne 2008 alors que le Service de la formation continue et du développement international reprit sa place initiale, c'est-à-dire sous l'aile de la Direction des services éducatifs. Le Service des technologies de l'information fut, pour sa part, attaché à la Direction des services administratifs.

Ce dernier remaniement fait suite au souhait de la direction de regrouper les services plus opérationnels et en support à la pédagogie à la Direction des services administratifs.

Voici un rappel historique des personnes qui ont œuvré pendant une période significative (au moins cinq ans) à la Direction générale au cours des quarante dernières années : Gérard Lemay, Lise Lortie, Francine Fournier, Maurice Prévost, Marcel Lafleur, Vincent Guay, Claude Gagnon, André Thivierge, François Dornier et Sylvie Lessard.


Marcel Lafleur lors du Gala du Mérite en 1993


Francine Fournier


Photo des directeurs généraux du Cégep prise lors de la soirée retrouvailles du 40e : Vincent Guay, François Dornier, Gérard Lemay, André Thivierge et Claude Gagnon

Direction des services éducatifs

La Direction des services éducatifs a été configurée de différentes façons depuis la création du collège, il y a de cela quarante ans. Bien que les services en faisant partie ont pu varier au fil des années, sa mission est demeurée sensiblement la même. On peut d'ailleurs la définir par trois axes fondamentaux que l'on retrouve dans le projet éducatif du cégep :

1-Former une personne compétente.
2-Former une personne autonome et équilibrée.
3-Former un citoyen responsable, tolérant et ouvert sur le monde


Membres de la régie pédagogique en 1989 : Marc Auguste, André Courchesne, Pierrette Bélanger, André Gamache, Paulin Toulouse, Guylaine Huppé, Paulette Paré, Régis Allaire, Nicole Paquet, Yves Turgeon, Jacques Couture, Germain Perreault, André Thivierge, Claude Gagnon, Yvon Patoine, Jean-Marie Lemieux et Guy Roy

La Direction des services éducatifs est composée des secteurs de l'enseignement régulier, de la formation continue, des services de l'organisation scolaire, de l'alternance travail-étude, de l'animation et du développement pédagogiques. Depuis août 1996, le Service d'affaires étudiantes relève également de la Direction des études, étant sous la coordination d'un directeur adjoint aux études. C'est donc en 1996, au moment de la fusion de la Direction des affaires étudiantes et de la Direction des services pédagogiques, qu'est née une nouvelle entité appelée « Direction des services éducatifs », relevant du directeur des études.

Les générations se sont succédées


Photo prise lors de la soirée retrouvailles du 40e : Michel Sansoucy, Paulette Paré, Gilbert Letendre, Luce Grégoire et Louis Jolicoeur

et à travers les années, la Direction des services éducatifs a toujours eu la préoccupation de dispenser la meilleure des formations. D'ailleurs, à maintes reprises, nous avons pu constater que nos élèvent réussissent davantage leurs cours que l'ensemble du réseau, qu'ils persévèrent davantage dans les programmes qu'ils ont choisi et qu'ils obtiennent leur diplôme en plus grand nombre et sur une période plus courte que les étudiants du réseau collégial. La qualité de la formation a toujours été la priorité de la Direction des services éducatifs et cela se traduit par un effort collectif en ce sens. Les enseignants sont donc au cœur de la mission et ils reçoivent un appui des employés de soutien, des professionnels et des cadres des services éducatifs. À l'enseignement régulier, la Direction des services éducatifs a la responsabilité de treize programmes de formation dont six sont dispensés selon une formule pédagogique fort avantageuse pour l'élève, l'alternance travail-étude (ATÉ). Au secteur préuniversitaire, le Cégep offre les programmes de Sciences humaines, Arts et lettres et Sciences de la nature. Au secteur technique, le Cégep dispense les programmes de Soins infirmiers, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques de comptabilité et de gestion, Techniques de bureautique, Techniques de l'informatique de gestion, Technologie de l'électronique industrielle, Techniques de génie mécanique, Techniques de la plasturgie et Technologie minérale. Le Cégep offre également le programme d'Accueil et intégration.

Le Service de la formation continue adapte continuellement sa programmation pour maximiser sa réponse aux besoins de la région en matière de formation à une clientèle adulte. Depuis quelques années, on a vu de nouveaux programmes être offerts tels que Techniques d'intervention en milieu carcéral, Auteur-compositeur-interprète et bientôt, Techniques ambulancières. Les activités du Centre de formation en leadership pratique ont démarré officiellement à l'hiver 2010. Finalement, le Service de la formation continue est très actif dans les domaines de la reconnaissance des acquis, la formation aux entreprises et le développement d'une filière internationale. Ce service a été réassigné à la Direction des services éducatifs à l'automne 2008 après avoir relevé pendant sept ans de la Direction générale.

Le Service de l'organisation scolaire assure l'ensemble des opérations relatives au cheminement scolaire des élèves. Le registrariat du Collège a d'abord été sous la responsabilité de Jean-Marie-Lemieux, Paulette Paré, Pascal Binet, Lucie Tardif et maintenant Sonia Goulet. De plus, les élèves bénéficient de l'appui d'un aide pédagogique spécialisé en matière de réussite scolaire et d'une conseillère en orientation. Depuis l'automne 2009, la responsabilité du dossier de la tâche des enseignants relève du directeur adjoint des études responsable des services. Ce dossier a relevé pendant douze ans de la Direction des ressources humaines.

Le Service d'affaires étudiantes s'assure d'offrir à l'élève des activités et services lui permettant de tirer le maximum de son expérience. On y retrouve des activités sportives, socioculturelles et pastorales ainsi que des conférences de haut niveau. De plus, l'élève a accès au Service des prêts et bourses, un service santé et plusieurs ressources connexes.

Le Service d'animation et de développement pédagogiques supporte les enseignants dans leur mission et participe activement à plusieurs projets institutionnels de développement

pédagogique. Il assume plusieurs activités liées à du perfectionnement institutionnel telles que celles offertes par Performa.

Le premier responsable de ce secteur d'activité a été Étienne Tétreault, de la création du Cégep en 1969 jusqu'à 1977. Par la suite, les personnes suivantes se sont succédées comme directeurs des services pédagogiques et, depuis la réforme de l'enseignement collégial en 1995, comme directeurs des études : Pierre Vachon (1978-1980), Régis Allaire (1980-1995), Claude Gagnon (1996-1997), André Thivierge (1997-2000), Guy St-Cyr (2001-2003), Michel Vachon (2003-2008). Robert Rousseau assume depuis août 2008 le rôle de directeur des études. Il est appuyé de Renaud Thibodeau, directeur adjoint des études (programmes), Richard Tremblay, directeur adjoint des études (services) et Jacques Côté, coordonnateur du Service de la formation continue. Il y a actuellement 127 enseignants, 16 professionnels et 25 employés de soutien qui relèvent de la Direction des services éducatifs.

Voici un rappel historique des personnes qui ont œuvré pendant une période significative (au moins cinq ans) dans les services sous la responsabilité de la Direction des services éducatifs au cours des quarante dernières années :

Régis Allaire, directeur des études

Direction des études et direction adjointe : Pauline Blanchette, Martine Leblanc, Gilles Lafontaine, Yves Turgeon, Laurier Laplante, Paulin Toulouse, Yvon Patoine, Nicole Fontaine, Robert Rousseau, Louise Adam, Paul Vachon, Renaud Thibodeau.

Formation continue : Claude Précourt, Yvon Patoine, Lucie Rouleau, Danielle Huppé, Francine Roy, Yves Turgeon, André Courchesne, Germain Perreault, Guylaine Huppé, Pierrette Bélanger, Nicole Paquet, Lucie Tardif, Solange Bolduc, Brigitte Martineau, Jacques Côté, Lisa Roy.

Affaires étudiantes : Jacques Couture, Louis Jolicoeur, Robert Lortie, Michel Parent, Paulette Paré, Ginette Lessard, Gilbert Letendre, Luce Grégoire, Françoise Roberge, Bernard Turcotte, Ronald Levesque, Michel Sancoucy, Jean-Rock Lessard, Édith Jacques, Martine Leblanc, Sylvie Rousseau.

Organisation et cheminement scolaires : Hervé Bernard, Gaétane Grondin, Jean-Marie Lemieux, Yvon Delisle, Guy Roy, Luce Martin, Jacques Couture, Luce Grégoire, Paulette Paré, Guylaine Huppé, Jocelyne Coulombe, Nicole Martel, Pierre Carbonneau, Nancy B. Gosselin, François Loubier, Lucie Tardif.

Animation et développement pédagogiques : Claude Gagnon, Francine Roy, Solange Grenier, Doris Bolduc, Germain Perreault, Pierre Foley, Marie-Chantal Roussin, Francine Morency.

Alternance travail-études et placement : Marie-Claude Poulin.


Photo des directeurs des études prise lors de la soirée retrouvailles du 40e : Étienne Tétrault, André Thivierge, Robert Rousseau, Claude Gagnon, Guy St-Cyr, Michel Vachon, Pierre Vachon

Direction des ressources humaines et des affaires corporatives

La Direction des ressources humaines est présente au Cégep depuis sa fondation mais, à cette époque, elle portait le nom de Service au personnel. Le premier titulaire du poste de directeur du personnel fut Jean Dagnault et il demeura dans ses fonctions jusqu'en 1995. C'est Louise Brunet, qui oeuvrait déjà au Service, qui lui succéda de 1995 à 1997. Par la suite, Michel Grenier prit la relève de 1997 à 2005. Entre 2005 et 2009, certaines personnes ont occupé la fonction, mais de façon temporaire. Depuis août 2009, c'est Vicky Turcotte qui en assume la direction.

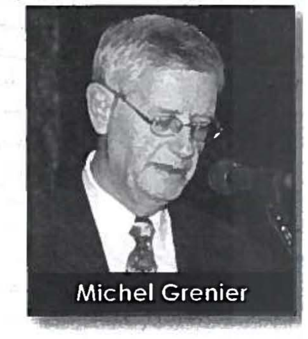

Jean Dagnault

Au Cégep, le directeur des ressources humaines occupe aussi la fonction de secrétaire général et ce, depuis sa fondation. De plus, pendant un certain nombre d'années (1998 à 2008), le directeur s'occupait aussi de la gestion de tous les aspects touchant les tâches des enseignants, dossier qui, depuis 2009, a été transféré aux services pédagogiques.


Louise Brunet

Assumer la gestion des ressources humaines, c'est principalement assurer la sélection du personnel, l'accueillir convenablement, le supporter dans son intégration et progression dans le milieu de travail en lui fournissant toute l'information nécessaire et en lui facilitant l'accès à du perfectionnement, et, enfin, en l'évaluant régulièrement pour lui assurer un meilleur rendement et surtout une plus grande satisfaction au travail.

Assumer la gestion des ressources humaines, c'est aussi veiller à l'application des conventions collectives et des règlements ministériels en vigueur. Au Cégep, il y a cinq groupes d'employés dont trois sont syndiqués. Les hors cadres et les cadres sont principalement soumis à des règlements ministériels et ne sont pas syndiqués. Les professionnels sont régis par deux conventions collectives : une locale et une provinciale. Les enseignants et les employés de soutien sont affiliés à la CSN (Centrale des syndicats nationaux). L'application des conventions collectives se fait bien sûr au quotidien, mais tous les litiges sont discutés et réglés dans le cadre des comités de relations de travail et cela pour chaque groupe d'employés syndiqués.


Michel Grenier

Exercer la fonction de secrétaire général, c'est assurer d'abord la gestion des affaires corporatives et juridiques. Ceci concerne, entre autres, la gestion de tous les comités et registres officiels du Cégep, de tous les documents administratifs, des politiques, règlements et lois, des dossiers litigieux et poursuites. Exercer la fonction de secrétaire général, c'est aussi assurer les communications avec les personnes et groupes concernés tant à l'interne qu'à l'externe.

En conclusion, il est tout à fait opportun de mentionner un des commentaires faits par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial dans son rapport suite à son récent passage au Cégep concernant la direction du Collège et, particulièrement, la gestion des ressources humaines : « De façon générale, les commentaires recueillis confirment le respect et la bonne entente qui caractérisent les relations entre le personnel et la direction du Collège. La culture organisationnelle, fondée sur la gestion participative et le dévouement des employés, facilite l'établissement d'un excellent climat de travail ».

Voici un rappel historique des personnes qui ont œuvré pendant une période significative (au moins cinq ans) à la Direction des ressources humaines et des affaires corporatives au cours des quarante dernières années : Jean Dagnault (1969-1994), Monique Couture (1969-1997), Jocelyne Coulombe (1971-1994), Claude A. Tremblay (1973-1983), Louise Brunet (1983-1997), Gilles Dostie (1995-2004), Carole Roy (1996-...), Michel Grenier (1997-2005), Marie-Claude Poulin (1999-2004), Anne-Marie Rousseau (2004-...), Claire Gourdes (2004-...).

Direction des services administratifs

La Direction des services administratifs est relativement jeune, puisqu'elle a été créée en 1997 seulement. Elle est née de la fusion de deux directions : la Direction des services financiers et la Direction des services de l'équipement.

D'autres services s'y sont greffés, en 2008, lorsque la direction du Cégep décida de regrouper sous une même coordination les services de l'informatique, de l'audiovisuel et de la bibliothèque. Ainsi est né le Service des ressources technologiques et des médias. Sur le plan hiérarchique, la responsabilité de ce nouveau service a été transférée à la Direction des services administratifs, alors que ces services relevaient auparavant de la Direction générale, dans le cas du Service de l'informatique et de la Direction des études, dans le cas du Service de l'audiovisuel et de la bibliothèque, que l'on connaissait alors sous le nom de Centre des médias. La justification de ce transfert du nouveau service des technologies à la Direction des services administratifs réside dans le fait que la direction souhaitait que tous les services plus opérationnels et en support à la pédagogie relèvent de la Direction des services administratifs, dont c'est la mission première, de manière à soustraire, du même coup, les autres directions des préoccupations de logistique sur le terrain.

Depuis la création de la Direction des services administratifs (DSA), en 1997, Michel Lemaire, alors directeur des services financiers, en est devenu le directeur et l'animateur jusqu'à ce jour.

Historiquement, il est également important de se rappeler des gens qui ont animé ces services avant et après la fusion.

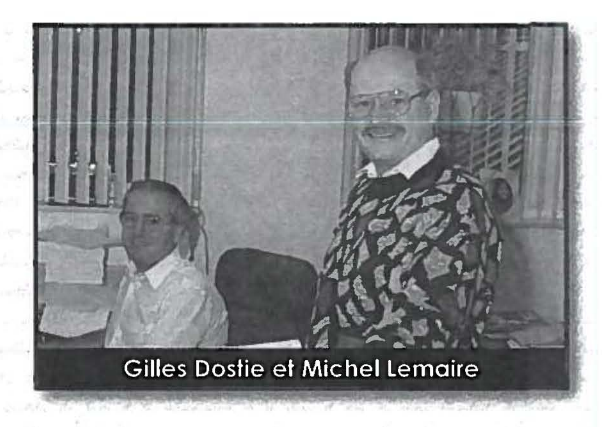
La Direction des services de l'équipement a été créée dès la création du Cégep en 1969. Jusqu'en 1997, la direction de ce service a été assumée par Alphonse Couture (1969-1975), Grégoire Nadeau (1975-1976) et Laurier Laplante (1986-1996). Depuis 1997, Michel Lemaire, directeur des services administratifs, en assume la responsabilité première mais a été supporté à la coordination de ce service par Gérard Custeau (1997-2002), Frédéric Gagnon, ingénieur (2002-2007), Alain Thivierge (2007-2009) puis Yan Bergeron, ingénieur (2009- ...).

Les Services financiers, comme entité distincte, n'ont été créés qu'en 1971. En 1969-1970, cette responsabilité a été assumée par le secrétaire général, Jean Dagnault. Depuis 1971, cette responsabilité a été assumée par André Cloutier (1971-1990) et Michel Lemaire (1991-1997). Depuis 1997, cette responsabilité est assumée par le directeur des services administratifs, directement, qui a été secondé dans cette tâche par André Cloutier (1991-1996), Yvon Delisle (1996-2006) puis Sandy Huard (2006-...), dont le poste a été rehaussé au niveau de



Personnel du service de l'équipement en 1995: 1ère rangée : Yvon Giguère, Réal Lachance, Renald Lemay, Laurier Bilodeau, Louise Camiré et Marcel Beauséjour. 2e rangée : Roger Poulin, Doris Poulin, Ghislaine Dumais, Laurier Laplante, Martine Leblanc. 3e rangée : Jean-Denis Paquet, Marcel Huard, Gérard Custeau, Huguette Grondin, Martin Vachon, Réal Sylvain, Pierre Pouliot, Solange Bolduc, Charles Nadeau et Alain Thivierge.

coordonnatrice en 2009.


Gilles Dostie et Michel Lemaire

Le Service de l'informatique a été créé en 1971 et ce sont des professionnels qui en ont assumé la responsabilité jusqu'en 2009 : Jean-Guy Jacques (1971-1974), Claude Doyon (1974-1977) puis Serge Provost (1977-2009). En 2009, une nouvelle coordination, assumée par Isabelle Charest, a été créée, laquelle relève de la Direction des services administratifs.

La responsabilité du Service de la bibliothèque a également été assumée par des professionnels jusqu'en 2008 : Gilles Picard (1969-1975), Ronald Levesque (1975-1978) et André Gamache (1978-2008). Depuis 2009, cette responsabilité directe incombe à la coordonnatrice des ressources technologiques et des médias, Isabelle Charest. La responsabilité du Service audiovisuel a été assumée par Marc Auguste de 1970 à 1992. Après cette date, l'importance de ce service a diminué due aux changements technologiques. Seul un technicien en assure les opérations maintenant.

Journée d'intégration en 1998 : Léandre Pomerleau, Brigitte Martineau, Nicole Fontaine, Doris Bolduc, Claire Gourdes et Claude Mercier

Quant à la mission de la Direction des services administratifs et des entités qui la composent, elle consiste essentiellement à assurer la meilleure qualité de services possible pour tous les étudiants ou les employés qui oeuvrent au Cégep, de manière à assurer leur efficacité et leur bien-être, que ce soit par les services de l'entretien, de la reprographie, de la documentation, des résidences, de l'audiovisuel, de la bibliothèque, de l'informatique et de l'administration en général.

La Direction des services administratifs a toujours été particulièrement préoccupée par une saine gestion des ressources financières et matérielles, que ce soit au niveau des allocations des ressources disponibles en fonction des priorités établies et de leur utilisation efficiente. Aujourd'hui, le Cégep est reconnu pour sa bonne situation financière et la qualité de ses bâtiments et de ses installations.

Bertrand Fournier et Denis Fugère, 1992

Enfin, la Direction des services administratifs a toujours été préoccupée par le développement de l'institution, en général, et de ses installations, en étant particulièrement proactive dans la recherche d'opportunités de financement souvent rendues disponibles par les gouvernements qui se succèdent dans une perspective de développement économique des régions.

Voici un rappel historique des personnes qui ont œuvré pendant une période significative (au moins cinq ans) dans les services sous la responsabilité de la Direction des services administratifs au cours des quarante dernières années :

Centre des médias : Ghislaine Dumais, Gilles Picard, Denyse Lambert, Léandre Pomerleau, Claude Mercier, Yves Turgeon, Marc B. Auguste, John Desmarais, Doris Bolduc, Noëlla Blais,

Bertrand Fournier, Lise Grenier, Solange Grenier, Ronald Levesque, Danielle Grégoire, Denis Fugère, André Gamache, Claire Gourdes, Yvon Patoine, Nancy B. Gosselin, Danielle Huppé, Jeannine Dallaire, Lisiane Huppé, Joëlle St-Laurent, Julie Bergeron, Paul Demers, Marie-Josée Poirier.

Services financiers et services de l'équipement : Claudette Gosselin-Lemay, Albert Grégoire, Alphonse Couture, Jeanne Duquet, Andréa Giroux, Marc-André Lavoie, Paul-Eugène Paré, Clément Jolicoeur, Gaétane Boutin, André Gagné, Michel Parent, Victor Philie, Émile Bédard, Félix Payeur, Fernand Paré, Laurier Bilodeau, Marcel Beauséjour, André Cloutier, Jean-Louis Grégoire, Gilles Dostie, Normand Lehoux, Jean-Roch Therrien, Louise Faucher, Ghislaine Dumais, Grégoire Nadeau, Gérard Custeau, Michel Lemaire, Alphonse Côté, Réal Sylvain, Jacky Ferland, Réal Lachance, Roger Poulin, Thérèse Dostie, Rose Bais, Rolland Vachon, Clément Marcoux, Florian Matteau, Maurice Labranche, Roger Dostie, Marcel Huard, Léopold Vachon, Pierre Pouliot, Gilles Vachon, Jean-Denis Paquet, Henri-Louis Bernier, Yvon Giguère, Charles Nadeau, Martin Vachon, Louise Camiré, Laurier Laplante, Claude Cloutier, Roger Breton, Alain Thivierge, Richard Bergeron, Gaétane Grondin, Benoît Bosa, France Sylvain, Raynald Lemay, Yvon Delisle, Mario L'Écuyer, Marco Jacques, Gaétan Gravel, Frédéric Gagnon, Nicole Fontaine, France Larrieu, Alain Groleau, Sandy Huard.

Service informatique : Jean-Guy Jacques, Claude Doyon, Serge Provost, Marthe Duquet, Nicole Martel, France Larrieu, Daniel Paradis, Mario Tardif, Pascal Bélanger.

La pédagogie

Les quarante dernières années de l'évolution du Cégep seront parcourues à vol d'oiseau et, par conséquent, dessinées à grands traits. Car vouloir tracer un portrait détaillé de cette histoire de la pédagogie dans notre cégep signifierait faire le portrait de la pédagogie du réseau des cégeps pour ensuite en dégager les particularités de notre propre institution!

Allons-y par tranche de temps!

Les premiers pas, l'appropriation d'un cégep : 1969-1972

Les cégeps sont une création du Québec. Rien de pareil dans le monde. Faut-il se surprendre que les enseignants et la direction des collèges aient cherché pendant quelques années ce qu'était le propre d'un cégep. À commencer par les étudiants « nouveaux » : ils étaient bien différents des « normaliens », ces étudiants de l'École normale de Thetford Mines se dirigeant vers l'enseignement primaire et secondaire. Bien différents aussi des élèves de l'École d'arts et métiers. Et encore bien différents des étudiants du Collège classique de Thetford.

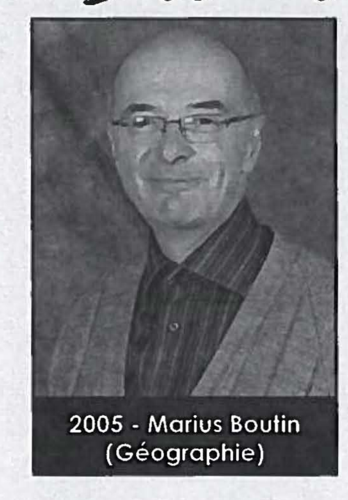
Un grand nombre de ces étudiants (en principe 40 %) devait se diriger vers l'université. L'autre partie, vers le marché du travail. Les uns seraient en formation pendant deux ans et les autres pendant trois ans.

Ce mélange d'étudiants constituait déjà un défi. Et celui des enseignants aussi : pour la plupart d'entre eux, ils ne se connaissaient pas. Et en plus, c'était l'engagement massif de nouveaux enseignants frais émoulus de l'université ou en provenance directe du monde de l'industrie.


Remise du prix Gérald-Sigouin à Claude Gagnon, en hommage à sa contribution au développement pédagogique du réseau collégial et de son collège, tout au long de sa carrière, le 8 juin 2006 : Denise Bruno Morin, présidente de l'AQPC, Gérald Sigouin et Claude Gagnon.

Enseignants du Cégep ayant reçu une mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)


2004 - Bertrand Nadeau
(Musique)


2005 - Marius Boutin
(Géographie)


2006 - Danielle Gauvin
(Éducation spécialisée)


2007 - Paule Drouin
(Français)


2008 - Benoît Régis
(Mathématiques)


2009 - Annie Rochette
(Plasturgie)



La naissance des cégeps, à Thetford comme ailleurs, donnait lieu à de profonds questionnements : quels contenus de cours faut-il vraiment livrer? En quoi sont-ils différents de ce que nous donnions avant? Pourquoi enseigner la philosophie à des techniciens qui se dirigent directement sur le marché du travail? Pourquoi enseigner la littérature française à des étudiants qui ne savent pas toujours écrire leur français de base? Il faut savoir qu'un très grand nombre d'enseignants engagés dans les cégeps, l'étaient sur la base de leur compétence dans leur discipline et/ou sur celle de leur connaissance du marché du travail. Un très grand nombre d'entre eux ne disposaient pas de formation pédagogique et étaient condamnés à apprendre leur métier sur le tas.

Les premiers pas de la pédagogie au Cégep, tout comme ailleurs, ont donc été marqués par « un peu » de scepticisme et une grande quête de la « bonne » orientation.

À la recherche de moyens d'enseignement adéquats : 1970-1975

Les étudiants sont nouveaux, les contenus de cours sont nouveaux, les cégeps eux-mêmes le sont aussi. Les premières années de ce renouveau pédagogique ont consisté à chercher des méthodes d'enseignement qui soient les plus adaptées possible aux étudiants à qui l'on faisait face (ils étaient un brin contestataires!).

Les étudiants se montraient impatients : les uns voulaient des exemples concrets (secteur technique, en particulier); d'autres exigeaient des méthodes autres que l'enseignement magistral (exposé)…. Les recherches pédagogiques montraient qu'un bon étudiant ne retenait que 10 % de que ce qu'il entendait pendant un cours et que l'attention en classe ne durait que 20 minutes, sur un cours de 60 minutes.

Le mouvement de l'audiovisuel était alors lancé. On croyait qu'une présentation visuelle (film, diaporama, extrait d'émission télévisée, etc.) ferait l'affaire! Ce fut le cas, dans certains cas! Un bon film de trois heures permettait toute(s) sorte(s) de performances (sommeil, voyage astral, bonne écoute, etc.) de la part des étudiants! Il était souvent difficile d'en dégager l'essentiel. Et comment un bon film pourrait-il habiliter des techniciens à exécuter un test sur un circuit électronique?

C'est dans ce contexte qu'un nouveau service a été créé dans les collèges : le service de recherche et d'expérimentation. Au Cégep de Thetford, ce fut en 1975 que le Service d'aide et de développement pédagogiques a été créé : le titre du service affirmait qu'il était plus important de créer un service d'aide pédagogique aux enseignants qu'un service centré sur la recherche. Le premier titulaire de ce poste de conseiller pédagogique a été Claude Gagnon, alors professeur au département de philosophie. La réception d'une telle nomination a été plutôt froide de la part de certains enseignants du secteur technique ou scientifique : quoi... un philosophe?

Du contenu de cours à une planification d'un cours par objectifs : 1975-1985

C'était un secret de polichinelle! Il n'y avait pas de différence entre un plan de cours et une table de matières de volumes dans bon nombre de cours.

Pourtant... ce n'est pas parce que l'on sait quelque chose qu'on est capable de faire quelque chose de ce que l'on sait! La pression sur les cégeps était lancée : les professeurs d'université se plaignaient que les étudiants ne savaient pas utiliser leurs connaissances (lorsqu'ils s'en rappelaient) alors que les employeurs indiquaient que les diplômés savaient beaucoup de choses, mais qu'ils ne savaient pas quoi faire « avec »!

La vaste révision des programmes visant des objectifs (des comportements mesurables) était lancée. Les plans de cours visant de tels objectifs ont été élaborés; on cherchait des moyens d'enseignement ciblant ces objectifs mesurables en lieu et place de la simple présentation d'une présentation de connaissances.

Pendant cette même période plusieurs enseignants du Cégep, dont Michel Amesse, Gilles Lafontaine, Monique Tremblay, ont participé au groupe GIPEX visant à définir « par objectifs » les cours et les programmes.

Les enseignants observaient que les étudiants se remémoraient « par cœur » ce qui avait été dit en classe, mais ne pouvaient par eux-mêmes « analyser » de vraies situations ou résoudre de « vrais problèmes ». En même temps que les étudiants déploraient que, trop souvent, l'enseignement avait un caractère trop théorique et ne référait pas à la « vraie vie », aux vraies situations.

Cette volonté de faire des plans de cours ciblant le développement d'habiletés mesurables a donné lieu à une variété de pratiques pédagogiques allant de l'enseignement programmé (à la minute près) à un début d'enseignement centré sur des habiletés réelles. Mais, les cours

gardaient très souvent la forme de présentation de connaissances (exposé magistral!) aux étudiants.

Un cours dans un programme... et les difficultés d'apprentissage des étudiants : 1980 -1990

Un jour, le conseiller pédagogique a demandé à un enseignant de 3e année : « pourquoi le cours X est-il enseigné en 1ère année? C'est quoi sa pertinence et sa contribution à la formation du diplômé? » « Je ne le sais absolument pas, de répondre l'enseignant; moi, j'enseigne en 3e année! ». Deux observations émergeaient alors : la place d'un cours dans un programme n'est pas un accident alors que bon nombre d'enseignants n'en ont pas conscience. De plus, il était loin d'être évident, pour bon nombre d'enseignants qu'un cours, qu'il soit « d'instrumentation », de « géologie », de « philosophie » ou de « français » prend tout son sens à la fois dans les « connaissances » et les « habiletés » développées dans ce cours mais aussi dans le développement d'un étudiant diplômé. Les cours prennent leur sens par le programme de formation!

C'est au Cégep de Thetford qu'est né le concept de « profil de diplômé », accompagné d'une démarche de développement d'un tel profil par l'équipe d'enseignants oeuvrant dans un programme, ceux de la formation spécifique puis ceux de la formation générale (le « core curriculum », la partie commune des programmes). Cette stratégie a été expérimentée pour la première fois avec les enseignants du programme de Techniques d'éducation spécialisée. Chacun des programmes, y compris ceux du « core curriculum » (philo, français, éducation physique, anglais et les sciences) ont défini ensemble ce qu'était la cible de la formation de chacune des disciplines (des cours) dans un programme... en fonction du profil du diplômé. L'identification du profil du diplômé permettait de cerner les éléments fondamentaux de la formation : les buts de formation (les attitudes), les stratégies d'apprentissage, les habiletés intellectuelles, les langages à maîtriser ainsi que les concepts clés et les méthodes spécifiques composant un programme. La démarche d'élaboration se faisait en concertation avec les enseignants de l'équipe programme et le conseiller pédagogique.

Quelques questions clés soulevées par le conseiller pédagogique auprès des enseignants étaient : quelles sont les difficultés des étudiants en 1ère année du collégial? Puis au début de votre cours? Puis en 2e année? C'est ainsi que progressivement furent introduites au cégep les préoccupations reliées aux difficultés d'apprentissage. En 1980, un vaste sondage, auprès de tous les étudiants du Cégep, était mené par le SADP relativement à leurs stratégies d'étude et d'apprentissage.

Ces premiers travaux ont été précurseurs d'une volonté de mieux connaître les étudiants et leurs difficultés d'apprentissage. Bon nombre de programmes ont alors adopté un questionnaire d'accueil des étudiants à leur entrée dans le programme (Questionnaire Info-Entrée) et d'autres instruments permettant d'évaluer leurs difficultés.

Toute cette période a également été marquée par un événement important : l'adhésion, en 1985, au programme de perfectionnement des maîtres au collégial (PERFORMA) de l'Université de Sherbrooke. Le Cégep de Thetford a été le trente-deuxième, parmi les 49 cégeps, à faire partie de ce réseau. Ce programme avait quelques particularités remarquables : il était offert dans l'institution de l'enseignant, il était construit sur mesure, il était de trente crédits et le répondant local de l'Université devait être un conseiller pédagogique attitré à ce programme. Depuis ce temps, plus de 90 % des enseignants du cégep ont participé à au moins une activité de perfectionnement, tout comme la plupart des départements ont suivi au moins une activité collective.

Enfin... il y a lieu l'apparition de l'informatique. Les nostalgiques se remettront en mémoire les activités de perfectionnement permettant d'apprendre les rudiments de la programmation. Quelle patience de la part des profs d'informatique! Quelle croyance avions-nous aussi de penser que l'avenir de l'informatique, pour des profs, passait par l'apprentissage de la programmation, de langages informatiques et de systèmes d'exploitation! Heureusement, le MAC, Windows sur PC et autres logiciels semblables, ont permis une vulgarisation incroyable des traitements de texte et des logiciels utilitaires. Depuis, les logiciels sont monnaies courantes

dans tous les programmes et les étudiants arrivent au collège, pour bon nombre, en ayant comme acquis la capacité d'utiliser l'ordinateur. L'informatique a changé les programmes et les outils à la disposition des techniciens et des diplômés se dirigeant à l'université. Plusieurs promettaient un changement radical de l'enseignement et de la pédagogie par l'arrivée de l'ordinateur... mais des changements pédagogiques plus profonds se préparaient.

La mise en place de l'approche programme et de l'enseignement explicite de stratégies d'apprentissage : 1990-1995

Tout comme dans l'ensemble du réseau collégial, les développements faits au cours des années précédentes avaient mis la table pour un plus grand changement : l'approche programme. Les fondements de cette approche sont relativement simples : les cours donnés prennent leur sens dans le cadre du programme de formation des étudiants et ce programme de formation vise le développement d'habiletés, d'attitudes, de langages, de concepts clés et de méthodes spécifiques au programme d'études de l'élève. La grande nouveauté, au Cégep de Thetford, était que tous les cours (formation spécifique au programme, formation contributive et formation générale) devaient contribuer à ce profil du diplômé. Chacun devait identifier sa contribution et en faire un enseignement explicite, que ce soit au plan des connaissances et des méthodes spécifiques à sa discipline qu'au plan de stratégies d'étude. Et comme le répétait inlassablement le conseiller pédagogique de l'époque, sous l'influence de Rosenshine, « si tu veux qu'un élève apprenne vraiment quelque chose, enseigne-le-lui explicitement! ».

Cette approche programme a été développée dans plusieurs programmes au collège. La démarche systématique faite dans le programme des Sciences humaines lui a valu la mention de la pratique pédagogique innovatrice de l'année, en 1993, telle qu'évaluée par le Conseil supérieur de l'éducation. Le programme des Sciences humaines a mis en place un nouveau cours de très grande importance : une démarche d'intégration des acquis. Line Cliche, Paul Vachon, Marius Boutin avec la collaboration de Claude Gagnon ont développé et expérimenté ce cours qui a ensuite été inséré dans le nouveau programme de Sciences humaines.

Ce cours a ensuite servi de modèle à la préparation des étudiants lorsque « l'examen synthèse de programme » a été introduit dans la formation collégiale, examen qui a représenté un autre changement important. De même, cette approche a été la base du développement du nouveau programme de Sciences de la nature, le Cégep de Thetford ayant été l'un des cinq collèges du Québec à expérimenter le « nouveau programme ».

C'est également au cours de cette période que le diagnostic des difficultés d'apprentissage se raffine dans l'institution grâce au développement de deux instruments de diagnostic des difficultés d'apprentissage uniques au Québec. Le développement de ces instruments a été le fruit de collaborations entre André Thivierge, Rhéo Lacroix, Pierre Carbonneau et Claude Gagnon, dans le cas de Résultats Plus (ce qui a conduit à une recherche publiée en 1998 « Processus Résultats plus, diagnostic et intervention en aide à l'apprentissage ») et de Line Cliche et Claude Gagnon, dans le cas de Étudiants Plus. Ces instruments ont connu un développement important au collège, mais aussi dans l'ensemble du réseau collégial. Le premier porte sur les difficultés d'apprentissage spécifiques à une discipline suite à l'obtention d'un résultat d'examen dans cette discipline. Le second permet d'identifier la conception de l'apprentissage des étudiants, dès leur arrivée au cégep.

En trame de fond à ces développements, apparaissaient les concepts d'apprentissage et de stratégies d'apprentissage plus efficaces les unes que les autres. « Moi j'enseigne, eux apprennent-ils », disait Michel St-Onge. Et pourrait-on ajouter : bon nombre d'étudiants ne disposaient pas de stratégies d'étude et d'apprentissage adéquates.

De plus, un plan de cours fondé sur la seule diffusion des connaissances n'était pas souvent propice à la mise en place de stratégies d'enseignement qui tiennent vraiment compte des façons d'apprendre des étudiants et de l'apprentissage. C'est en 1992 que les membres du Pôle de l'Est, dont Claude Gagnon était un membre très actif, publiaient « L'enseignement et l'apprentissage : un cadre conceptuel ». Ce volume exposait en détail que l'apprentissage

efficace passe par un traitement de l'information en profondeur (plutôt qu'en surface) par chacun des étudiants, ce qui a une très grande influence sur la planification d'un cours et les stratégies d'apprentissage dans un programme de formation. Le Pôle de l'Est était un regroupement de dix conseillers pédagogiques de l'Est-du-Québec, dont Claude Gagnon faisait partie, qui ont œuvré ensemble pendant plus de dix ans. Il a eu une grande influence sur le développement pédagogique au collégial, notamment dans le programme PERFORMA de l'Université de Sherbrooke.

Un autre changement majeur est apparu au début des années 1990, tel que préparé au cours des années précédentes sous l'impulsion du regretté Gilles Lafontaine et des Esther Côté, René Thiffault, Jean-Guy Pageau coordonnés par Claude Gagnon : les stages en alternance travail-études (enseignement coopératif, disait-on à l'époque) prenaient forme grâce à un support financier majeur. Le mandat était d'une grande complexité : implanter les stages d'enseignement coopératif à coût nul. L'imagination des leaders a permis de réaliser ce tour de force d'abord dans le programme de Technologie minérale. Cette première a permis ensuite à tous les programmes de formation des techniciens du Cégep de Thetford de bénéficier d'un programme de stages. Le Cégep de Thetford a été l'un des premiers à intégrer une telle pratique pédagogique dans tous ses programmes techniques, pratique pédagogique qui se caractérisait par des stages de divers types (observation, habilitation et intégration) jouissant d'un accompagnement pédagogique de grande qualité (cahier de stage élaboré, rôle de suivi de l'employeur, présence significative du superviseur de stage).

Cette période de l'histoire du Cégep a aussi été marquée par la présence graduelle de l'évaluation. Depuis plusieurs années, un très grand nombre de départements et d'enseignants avaient accepté de faire l'évaluation de leur programme ou de leur cours. Que de questionnaires ont été distribués aux étudiants, jeunes et adultes, afin que ceux-ci expriment leur perception des pratiques pédagogiques de leur enseignant. Qui plus est, des départements acceptaient que l'on dresse un portrait collectif de la perception des étudiants pour l'ensemble de leurs pratiques pédagogiques : le conseiller pédagogique comparait ensuite la perception des étudiants de chacun des enseignants au portrait collectif des collègues de son département. Le conseiller pédagogique y allait de ses recommandations pour les pratiques départementales; puis chaque enseignant était rencontré pour discuter des améliorations souhaitables sur la base de la perception des étudiants. Ce fut là, très souvent, la base d'activités de perfectionnement collectif ou individuel.

L'utilisation d'activités d'évaluation dans bon nombre de programmes a été l'occasion de constater que les performances des étudiants, dans la majorité des programmes, étaient parmi les meilleures du réseau. Les taux d'échec dans les cours, les taux d'abandon, les taux de réinscription après la 1ère année ainsi que les taux de diplomation... tous ces indicateurs ont montré que les programmes d'études préuniversitaires et techniques étaient parmi les plus performants du réseau collégial. Ce sont là des données qui ont réjoui les enseignants comme la direction, ce qui a permis d'en faire une marque de commerce de notre cégep.

La table a été mise ainsi à l'évaluation plus systématique des programmes de formation telle que préconisée par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial. C'est au cours de ces années qu'ont été mises en place les premières évaluations de programmes : Techniques informatiques et Sciences humaines ont été les premiers à vivre cette expérience qui était des plus anxiogènes pour certains. Les premières opérations ont servi de « modèles » aux suivantes puisque l'opération d'évaluation des programmes a ensuite été généralisée.

De l'approche programme au développement de compétences dans un programme 1995-2008

La réforme de l'enseignement collégial des années 1995 a lancé une opération d'envergure, l'un des plus grands changements pédagogiques potentiels dans l'histoire de l'enseignement collégial : l'enseignement et les programmes fondés sur le développement de compétences.

Les connaissances à enseigner n'ont que peu de valeurs si elles ne sont qu'emmagasinées dans le cerveau des étudiants et si ces derniers ne sont pas aptes à les utiliser pour résoudre des problèmes ou des situations réelles. Tous les cours du programme n'ont de sens que dans

le développement des compétences visées dans le programme. Telles sont les orientations de base de cette réforme pédagogique d'envergure.

C'est dans ce contexte que plusieurs chantiers ont été ouverts au plan pédagogique :

> Tous les programmes devaient être révisés selon un processus très complexe d'élaboration des compétences. Ce sont des experts, des employeurs, des universitaires qui définissaient les compétences nécessaires à un technicien ou à un diplômé se dirigeant à l'université; c'est en fonction de ces compétences que des cours devaient ensuite être choisis. Dans les premières révisions de programmes, les cours étaient déterminés « provincialement » avant que cette responsabilité ne soit transférée dans chacune des institutions. Ce dernier a généré de nombreux grincements de dents... puisque de cette implantation dépendait le maintien ou non de cours de l'ancien programme.
>
> Les cours devaient maintenant être planifiés en vue du développement d'une ou de quelques compétences. Des activités de perfectionnement ont été mises en place afin d'outiller les enseignants à une telle planification.
>
> L'un des défis posés par cette approche passe aussi par l'évaluation d'une compétence : comment évaluer une compétence acquise de façon stable? Un étudiant qui réussit bien à son dernier examen (démontrant sa compétence) doit-il être pénalisé par les premières activités d'évaluation qu'il aurait pu échouer?

Tout comme dans les autres cégeps du réseau, les défis et les discussions ont été de taille! Pour certains, développer des compétences c'était « oublier » les connaissances essentielles d'un cours et d'un programme. Pour d'autres, développer des compétences, ce n'était valable que pour les programmes et les cours du secteur technique. Pour d'autres encore, c'était assujettir les cours aux exigences des employeurs. Heureusement, plusieurs ouvrages ont montré que ces craintes n'étaient pas vraiment justifiées.

De façon concomitante, le réseau collégial poursuivait l'implantation de changements de taille. La révision des programmes d'études a été suivie de l'évaluation de tous les programmes d'études, puis de l'évaluation de la politique d'évaluation des programmes. Au plan de l'institution, la mise en place d'un plan de réussite et d'un plan stratégique institutionnel ont conduit ensuite à l'obligation d'évaluer les résultats de ce plan de réussite.

Les travaux menés par Pierre Foley concernant les défis reliés à la réussite l'ont conduit à structurer une révision complète de deux outils en grande demande dans le réseau : Résultats plus et Étudiants. Il a su trouver les budgets au Carrefour de la réussite au collégial afin que ces outils deviennent des « instruments de diagnostic et pistes d'amélioration en aide à l'apprentissage ». Le travail de révision et de développement a été confié à Claude Gagnon alors à la retraite.

Pendant ce temps, le cégep a dû se préparer à l'arrivée de nouveaux enseignants dans les programmes. Le Cégep de Thetford a été parmi les artisans de la mise en place du programme MIPEC (Module d'insertion professionnelle en enseignement collégial). Chacun des cinq cours de ce programme a été développé en collaboration avec des ressources professionnelles du Cégep de Thetford. Sous l'impulsion de ce travail, le Cégep a de nouveau été un artisan dans l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques au cégep et dans le réseau.

Conclusion

Ce survol a voulu mettre en évidence l'ampleur des changements pédagogiques survenus dans notre cégep. Il trace, après coup, le chemin parcouru, mais à bien grand trait. Il permet sans doute de mieux voir là où nous en sommes maintenant. Au passage, a été signalée la contribution du cégep au développement pédagogique du réseau collégial dans plus d'un domaine. Certains affirment qu'une telle contribution au développement du réseau est fort intéressante pour un petit collège. Et l'autre de rétorquer : ce n'est pas celle d'un « petit cégep », mais celle d'un « grand cégep de petite taille »!



1. La mission du Service

De tout temps, la mission de la formation continue a d'abord été la réponse aux besoins de formation de la population adulte de la région de Thetford. Progressivement, elle s'élargit à une population provinciale en raison de créneaux d'expertise particuliers et au support au développement régional dans un contexte de décroissance économique. Depuis l'an 2000, le Service participe au rayonnement du Cégep sur la scène internationale en accord avec le plan stratégique du Cégep et, dans le respect des orientations du MELS.

2. La structure du Service

Longtemps supporté par deux conseillers pédagogiques se partageant, l'un, le secteur des sciences humaines et l'autre, le secteur technique, le Service de la formation continue devra attendre à 1986 avant de voir grandir son équipe à six personnes. L'arrivée du premier coordonnateur a permis de créer la base d'une équipe stable et fonctionnelle : trois conseillers pédagogiques et deux secrétaires. Par la suite, des chargés de projets s'ajouteront en fonction de dossiers ponctuels. Un service de secrétariat a été mis en place en soirée de 1990 à 2004, afin d'assurer une présence aux étudiants et aux formateurs pour les cours du soir. Les formateurs affectés à la formation continue sont des chargés de cours provenant de l'interne ou de l'externe. Leur nombre a varié de trente à près d'une centaine selon les années et le nombre de cours dispensés par chacun.

Suivant une logique toute naturelle, une autre génération de gens dévoués a repris graduellement le flambeau entretenu patiemment et passionnément par les prédécesseurs du Service. Cette nouvelle équipe a su bâtir sur les réalisations des pionniers qui les ont précédés et faire sienne la mission du Service. Les chantiers de travail passés et actuels de la formation continue sont les suivants :

- La formation créditée à temps plein et à temps partiel;
- Les services aux entreprises et la formation non créditée;
- La reconnaissance d'acquis;
- Les projets de développement.

3. La formation créditée à temps plein et à temps partiel

De 1970 à 1980, la formation créditée à temps partiel connaît un engouement important auprès de la population de la région. Enfin, il est possible d'avoir accès à un niveau de formation supérieure sans se déplacer à l'extérieur de la région. Des cours sont aussi offerts sur différents thèmes; anglais, relations humaines, prénatalité, préparation à la retraite, promotion sociale de la femme. En plus des cours de groupe, la formule de cours privés et semi-privés est mise de l'avant avec des départements du cégep pour répondre à des besoins des étudiants adultes. Le Service crée des ententes avec d'autres cégeps pour offrir des cours en Techniques policières (avec le Cégep Garneau) et en Techniques ambulancières (avec le Cégep Sainte-Foy). Un CEC en Techniques d'éducation spécialisée est dispensé au personnel de l'Hôpital Saint-Julien et à Lévis-Lauzon. En 1979-80, une quarantaine de femmes se sont inscrites au programme de DEC en Arts et lettres spécifiquement offert aux femmes au foyer.

Au cours des années 1981 à 1986, le Service poursuit sur l'erre d'aller de la fin de la décennie précédente. En 1981-82, on a recensé plus de mille huit cents étudiants adultes inscrits à des cours répartis dans quatre-vingts groupes pour les sciences humaines et cinquante groupes pour le secteur technique et dans deux programmes temps plein : certificat d'études collégiales en informatique et en commande numérique.

L'année 1986-87 constitue une période de transition majeure pour le développement du Service de la formation continue. Quatre nouveaux employés sur six doivent apprendre leur métier en même temps qu'ils doivent être efficaces et compétents pour relever les défis. Le nombre d'inscriptions-cours a atteint son apogée à l'automne 1989 avec plus de 2 500 inscriptions-cours. Il faut noter que 568 inscriptions-cours provenaient du territoire de la Beauce via le Centre de formation collégiale de Beauce. De 1987-89, le recyclage d'auxiliaires infirmières vers le DEC en Soins infirmiers a été réalisé à la demande du Centre hospitalier de la région de L'Amiante (CHRA) en vue de nouveaux postes à combler. L'AEC en Gérontologie est dispensée à temps plein sur deux jours/semaine pour permettre aux travailleurs de maintenir leur lien d'emploi.

De 1990-2000, de nouveaux programmes de formation ont formé de nouvelles clientèles. Transition-travail et Exploration des carrières technologiques sont destinées aux femmes intéressées par le retour au travail et vers des métiers non traditionnels; Immersion en anglais, AEC en Marketing et représentation, Génie mécanique, Prospection minière, Démarrage d'entreprises ou Lancement d'entreprises (en collaboration avec la Commission scolaire des Navigateurs), Élaboration du plan d'affaires sont également des programmes dispensés au cours de cette décennie. Un DEC en Soins infirmiers a été délocalisé à Blanc-Sablon sur la Côte-Nord. Les formateurs devaient être bilingues parce que la moitié de la clientèle était francophone et l'autre anglophone. Tout un défi et une belle réussite!


Remise des diplômes aux étudiants en Soins infirmiers de Blanc-Sablon, 2000

Depuis l'an 2000, les programmes se renouvellent : ils sont maintenant élaborés par compétences pour répondre plus adéquatement aux besoins de main-d'œuvre régionaux et provinciaux. Dans ce contexte d'adéquation de la formation et de la main-d'oeuvre, le ministère de l'Éducation autorise les cégeps à développer leurs propres attestations d'études collégiales. Ainsi, une AEC en Hydrogéologie et géoenvironnement est développée et désormais offerte à une clientèle provinciale; la main-d'œuvre formée est très appréciée des entreprises du secteur qui embauchent généralement les stagiaires qu'elles ont accueillis. Les AEC en Techniques d'éducation à l'enfance, en Techniques de génie mécanique, en Micro-édition et hypermédias, en Gestion comptable forment une main-d'œuvre régionale. Au cours de cette décennie, la formation à temps partiel a concerné des travailleurs des Caisses Desjardins pour l'AEC en Conseils financiers, et les familles d'accueil de Chaudière-Appalaches pour l'AEC en Techniques d'accueil.

Offrir des programmes de formation demande de maintenir un équilibre délicat entre, d'une part, les organisations, requérant une main-d'œuvre suffisamment formée pour occuper les nouveaux postes créés ou les nombreux laissés vacants par une génération quittant pour la retraite et, d'autre part, une clientèle qui privilégie des valeurs et des priorités différentes de la génération précédente. Dans cet esprit, le Service a multiplié son offre de formation à temps plein en développant à l'interne des AEC qui font la fierté du Service parce qu'elles sont uniques au Québec : Hydrogéologie et géoenvironnement, Auteur-compositeur-interprète, Production en plasturgie et Transcription médicale.

Afin de pouvoir offrir rapidement des formations ciblées par le marché, des alliances avec des cégeps sont créées : avec le Cégep d'Alma, pour l'AEC en Techniques d'intervention en milieu carcéral; avec le Cégep de Shawinigan, pour l'AEC en Hygiène et salubrité; avec le Cégep Saint-Laurent, pour l'AEC en Techniques de stérilisation.



André Prus, enseignant avec une cohorte d'étudiants en Hydrogéologie et géoenvironnement, 2007

4. Les services aux entreprises et la formation non créditée

Les entreprises se doivent d'investir constamment dans le perfectionnement de l'ensemble de leur personnel, que ce soit pour rehausser la productivité de leur entreprise, implanter de nouveaux procédés plus performants ou encore, s'adapter à de nouvelles réalités de leur secteur d'activités. Les besoins de perfectionnement des personnes actives sur le marché de l'emploi sont considérables.

La fin des années 80 a été manifestement une période propice à la formation sur mesure en entreprise largement financée par la mesure FME. Des entreprises de la région et de la province ont bénéficié des experts en commande numérique chez Roto-Sna, et en automates programmables chez Lab Chrysotile, en techniques de transformation des matières plastiques à Saint-Damien-de-Bellechasse, en injection et soufflage à Magog, en CAO-DAO à Saint-Léonard et en DAO-FAO à Saint-Eustache. En 1990, Le Programme de recyclage et de perfectionnement de la main-d'œuvre de la Commission de la formation professionnelle a permis des interventions massives auprès d'une clientèle régionale en informatique, en bureautique et en techniques administratives. Des cours de soudage ont profité à une clientèle provinciale; les cours étaient dispensés à Montréal et à Québec avec des experts de l'Institut de soudage du Québec.

De 1989-92, le programme de formation en Création et expansion d'entreprises a permis à de futurs entrepreneurs de se former en même temps qu'ils ont élaboré leur plan d'affaires et effectué les démarches pour lancer leur entreprise. Un local a été loué en dehors du Cégep pour correspondre à un environnement d'affaires. Le Centre de support au développement régional a partagé l'espace et le secrétariat avec les créateurs d'entreprises. Par la suite, le Cégep offrira des locaux pour le programme crédité Démarrage d'entreprises.

Dès 2000, la formation modulaire du travailleur minier chez Lab Chrysotile, de même que la formation en communication, leadership et résolution de problèmes à une centaine de chefs d'équipe, le commerce électronique auprès de dix entreprises régionales, plus de cent cours en technologie de l'informatique pour les employés des établissements de santé de L'Amiante constituent des exemples de la diversité des besoins de formation des entreprises et organisations auxquels le Service a dû répondre.

À chaque année, une cinquantaine d'entreprises de la région se prévalent des services de formation sur mesure dans des domaines variés tels que la géologie, les techniques plastiques, la mécanique, la bureautique, les cours de langues et plus encore. Les cours offerts sont conçus et adaptés selon les besoins et les exigences du client par un spécialiste du domaine et dispensés selon l'horaire désiré par l'entreprise, directement sur place ou au cégep.

5. La reconnaissance des acquis

La reconnaissance d'acquis de compétences permet à une personne de se faire reconnaître

les acquis obtenus en dehors d'un parcours de formation traditionnelle. Citons, par exemple, les compétences qu'une personne peut acquérir par l'expérience, par un apprentissage autodidacte ou encore par le jumelage avec une personne plus qualifiée. Ce type de reconnaissance de qualification technique est demandé, car il correspond à la fois aux besoins des employeurs qui recherchent une main-d'œuvre qualifiée et, à la réalité des gens en emploi qui désirent faire reconnaître les compétences acquises au fil de leurs expériences professionnelles et de leurs efforts de perfectionnement.

Dès la fin des années 80, le Service de la formation continue s'est investi dans la reconnaissance des acquis. Une politique en ce sens a été élaborée avec l'appui de départements de l'enseignement régulier; des outils diagnostiques et un guide destiné aux adultes ont été rédigés. Le secteur de l'éducation à l'enfance a été propice à ce développement compte tenu des demandes nombreuses venant d'éducatrices déjà en exercice. La bureautique a constitué un autre secteur de prédilection; le ministère de l'Éducation a financé le développement d'outils et a mis ces derniers à la disposition des cégeps. La clientèle régionale en a bénéficié.



Employées du Service de la formation continue, 2003 : Lucie Tardif, Lucie Rouleau, Solange Bolduc, Brigitte Martineau, Nicole Paquet, Élise Laflamme et en avant-plan Pierrette Bélanger

De 2000 à 2003, le Service de la formation continue du Cégep de Thetford a participé, avec neuf autres cégeps, à un projet pilote financé par le ministère de l'Éducation pour le développement de l'instrumentation de l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance, selon l'approche harmonisée. Plus récemment, le Centre des services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches a demandé au Cégep de Thetford de traiter, via la reconnaissance d'acquis, les dossiers de son personnel de secrétariat intéressé par l'obtention d'un DEC en Bureautique.

Marie-Claire Beaucage, conseillère pédagogique avec une cohorte des élèves en Techniques d'éducation à l'enfance, 2000

Enfin, le Service de la formation continue participe à un projet de la région Chaudière-Appalaches en reconnaissance d'acquis des compétences. Ce projet regroupe les quatre commissions scolaires, les quatre cégeps, ainsi que des représentants régionaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'Emploi-Québec et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. En 2008, grâce à cette initiative, plus de cinq cents personnes de la région Chaudière-Appalaches ont pu faire analyser leur dossier. Environ deux cents de ces personnes ont choisi de faire reconnaître des acquis de formation dans des programmes collégiaux.

6. Les projets de développement

Afin de fournir des réponses adéquates aux besoins changeants des organisations devant elles-mêmes s'ajuster à de nouvelles technologies, ou à de nouveaux défis liés à des contextes économiques régionaux, nationaux ou internationaux, le Service de la formation continue du Cégep de Thetford s'est adapté aux exigences de l'interne comme de l'externe et a innové.

L'informatisation du Service

L'arrivée de l'informatique a grandement facilité la tenue des dossiers, la gestion pédagogique, la gestion budgétaire et la communication à tous les niveaux tant à l'interne qu'à l'externe. Du perfectionnement a contribué à la mise à niveau du personnel afin d'assurer une efficacité optimale.


Visite des étudiantes en Transcription médicale à l'Institut de cardiologie de Montréal, 2007

Les programmes par compétences et les exigences pédagogiques du MELS

Depuis que les programmes de DEC ont été élaborés selon l'approche par compétences, les AEC du Cégep ont été révisées en tenant compte des exigences de MELS quant à l'approche par compétences et standards. Ces exigences ont entraîné un investissement en ressources humaines affectées à la révision des programmes existants et au développement de nouveaux programmes. Ainsi, une AEC en Microédition et hypermédia a été élaborée en partenariat avec le Cégep de l'Outaouais. D'autres AEC ont été élaborées par l'équipe de la formation continue : Conception et fabrication de moules, Hydrogéologie et géoenvironnement, Design industriel, Transcription médicale, Auteur-compositeur-interprète et Production en plasturgie. Le développement de la majorité de ces AEC a pu être concrétisé grâce à des subventions du MELS.

En plus de réviser ses anciennes AEC et en développer des nouvelles pour sa clientèle, le Service a réalisé un contrat de développement d'une AEC en exploration des diamants pour le compte du Cégep de Saint-Félicien.

Dès la fin des années 90, deux programmes de la formation continue ont été dans la mire de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial. Ce sont l'AEC en Gestion financière informatisée et l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance. L'appréciation faite par la Commission a été très positive. Les critères étaient : la cohérence, la pertinence du programme, la qualité des ressources humaines affectées au programme, le soutien aux étudiants, les

ressources matérielles, l'intégration des finissants en emploi. Dans la gestion pédagogique des AEC, le Service est responsable de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et la politique institutionnelle d'évaluation des programmes en vigueur au Cégep de Thetford.

Une politique d'embauche du personnel enseignant à la formation continue

Au début des années 90, la Direction des ressources humaines et le Service de la formation continue ont élaboré une politique d'embauche du personnel enseignant qui tient compte de certaines clauses de la convention provinciale des enseignants qui accordait une priorité d'emploi à des enseignants à temps partiel au secteur régulier sur des chargés de cours de la formation continue et ce, pour la formation créditée. La sélection du personnel enseignant s'est par la suite effectuée conjointement de façon à ce que les recrues puissent répondre aux attentes des deux secteurs : régulier et adulte.

De tout temps, la formation continue a servi de tremplin à des enseignants qui ont, par la suite, fait carrière à l'enseignement régulier. C'est une contribution intéressante, n'est-ce pas! Tout comme la formation continue a bénéficié de l'expertise d'enseignants expérimentés. Un juste retour du balancier!

La création de structures en réponse à des besoins régionaux en collaboration avec des partenaires



Logo du CFCA

Le Centre de formation collégiale des Appalaches (CFCA) a été créé en 1988 par le Cégep de Thetford et le Cégep de Lévis-Lauzon pour desservir la clientèle adulte et des entreprises de la région de la Beauce. Le CFCA a contribué à répondre aux besoins de formation sur mesure des entreprises de la Beauce jusqu'en décembre 1991. Par la suite, le Cégep Beauce-Appalaches a été créé et a desservi les besoins de sa région après qu'un comité d'harmonisation formé de représentants des trois cégeps ait déterminé les territoires et les créneaux d'intervention de chaque cégep.

Le Centre de support au développement régional : Le Cégep, par son implication dans le programme de démarrage d'entreprises s'étant posé comme un partenaire important dans la région en vue de développer l'entrepreneurship, s'est vu confier, par le Comité d'aide au développement des collectivités (CADC) et le Comité de suivi du Colloque socio-économique de la région de L'Amiante 1988, le mandat de supporter la concertation régionale et de promouvoir l'entrepreneurship.

Les principales réalisations ont été :

- le support à la Table de concertation régionale et aux tables sectorielles pour le suivi du Colloque régional de 1988;
- la mise en place de la Table de concertation éducation et main-d'œuvre de la région de L'Amiante (TACEMO-RA);
- la rédaction de 45 chroniques sur l'entrepreneurship et leur diffusion sur les ondes de CKLD;
- une recherche sur les conditions de démarrage des entreprises régionales de 1985-1989 et la publication des résultats de la recherche;
- la collaboration à la production d'une vidéo régionale;
- l'organisation d'un colloque régional sur le thème « Isolement et croissance »;
- la promotion et la mise en place de la première édition de « Place aux jeunes ».

Le Groupe FCC, (Formation consultation cégep, commission) a constitué un service régional de formation aux entreprises, créé par le Cégep de Thetford et la Commission scolaire de L'Amiante. Cette expérience a été conduite au milieu des années 90.

Translab est une entreprise d'entraînement mise en place en octobre 2000 par le Cégep et poursuit, à ce jour, ses activités. Au Québec, une trentaine de ces entreprises virtuelles forment un réseau international avec leurs semblables, quatre mille à travers le monde. Transigeant avec ses consoeurs, Translab reproduit tous les secteurs d'une entreprise. Une douzaine de participants

y simulent toutes les activités administratives et commerciales d'une vraie entreprise. La raison d'être de l'entreprise d'entraînement est de réintégrer ses participants au marché du travail. Outre l'actualisation de ses compétences professionnelles, chaque stagiaire doit améliorer son employabilité. Aux deux entreprises marraines initiales, Prolab, Gosselin Express, sont jointes plus récemment Du Beau Toyota et les Caisses Desjardins de Thetford. Ces entreprises marraines servent de modèles et fournissent des produits et services à commercialiser de façon fictive.

Le Centre de formation en leadership pratique lancé en mars 2009 se veut un lieu d'exercice du leadership destiné à développer de façon pratique les compétences de leadership du personnel professionnel dans le cadre de leurs fonctions. Le Centre de formation en leadership pratique débutera ses activités en janvier 2010 avec un programme visant le développement des superviseurs de premier niveau. Puis, un second axe concernera la problématique de la relève au sein de la direction d'entreprises et touchera, plus spécifiquement, la dynamique des repreneurs. La Société de développement économique de la région de Thetford et la Caisse Desjardins de Thetford ont appuyé ce projet. Ces deux partenaires régionaux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont contribué financièrement au Centre.

L'ouverture à l'international

Dans un contexte de mondialisation, il devenait indispensable que le Cégep s'ouvre à l'international. Comme le Service de la formation continue a fait preuve d'initiative et de leadership en même temps que de réalisme durant des décennies, personne n'a été surpris que les idées d'exportation de l'expertise du Cégep proviennent de ce service. Les activités liées à l'international et les déplacements lors de missions ont toujours été financés par une source extérieure aux activités de formation du Service. Le financement est parvenu des organismes suivants : Cégep international, l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère de l'Éducation (MEQ) ou le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Fondation du Cégep de Thetford et des partenaires étrangers.

Les réalisations les plus significatives sont :

En 2000 et en 2001, le Service a accueilli deux stagiaires françaises de l'Université de Grenoble qui ont participé l'une, à une enquête sur les résultats obtenus à la suite des programmes de formation en Création d'entreprises, de même que sur l'impact des activités en entrepreneurship réalisées dans la région de L'Amiante et l'autre, à une étude de pertinence sur les besoins en design industriel en Chaudière-Appalaches.

De 2001-2003, un projet financé par l'ACCC a permis les activités suivantes : la présence d'un conseiller technique au Centre Benjamin Teplizky à Copiapo au Chili durant 27 semaines, la formation de formateurs sur l'approche par compétence, la mise en place d'un service aux entreprises, le recrutement d'un formateur en mécanique pour sept semaines.

De 2003-2008, un projet de partenariat entre l'Iset de Gafsa et le Cégep de Thetford s'est concrétisé pour le développement d'un programme par compétences en géoenvironnement et le transfert d'expertise vers la Tunisie. Une subvention de 400 000 $ a été allouée par l'ACDI à travers son agence d'exécution, l'ACCC. Les missions ont impliqué principalement des enseignants du Département de technologie minérale et le Service de la formation continue. Pour le volet sensibilisation à l'entrepreneurship, le Service d'affaires étudiantes a été mis à contribution lors de l'accueil de stagiaires étudiants tunisiens, et le Département d'administration, pour une mission en Tunisie. Ce projet a permis un réel rayonnement du Cégep tant au Canada qu'à l'international et ouvert sur le recrutement d'étudiants étrangers.

En 2009, on implante une attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance au Maroc, dans les villes de Casablanca et de Rabat. Le Centre Petite Enfance, un établissement d'enseignement privé, s'associe au Cégep de Thetford afin de mettre en place ce programme. Le Service de la formation continue voit à la formation du personnel, assiste l'équipe de direction, agit à titre de conseiller pédagogique, approuve les candidatures du personnel enseignant et valide les demandes d'admission des étudiants. La démarche

complète d'implantation est en conformité avec toutes les exigences ministérielles en la matière.

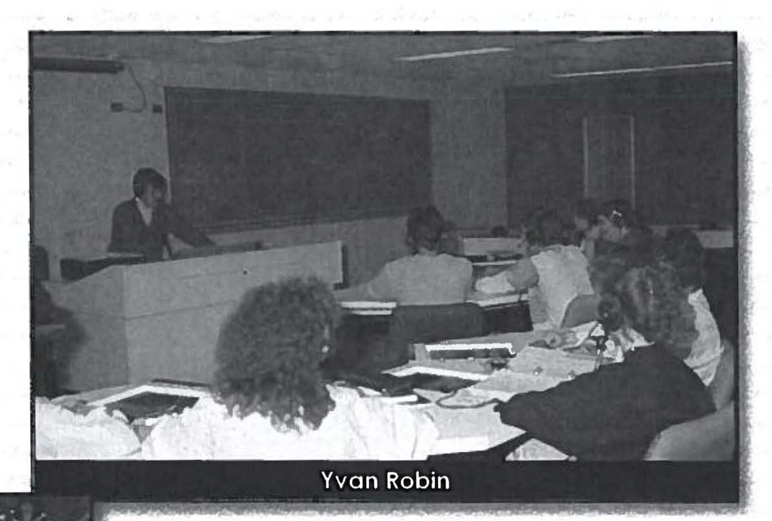
7. Le financement de la formation continue

Ce qui est très particulier, c'est la grande variété des programmes de financement : Programme de recyclage et de perfectionnement de la main-d'œuvre (RPPMO), Achats directs, Formation en entreprise (FME), Achat local de formation en établissement pour les prestataires d'assurance-chômage (ALFEPAC), Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC), autofinancement et autres. L'argent est souvent le nerf de la guerre et de l'action. Les offres de formation de tout ordre ont été planifiées et réalisées en fonction des allocations ou subventions versées par le MEQ ou MELS, de la Commission de la formation professionnelle (CFP), du Centre d'emploi du Canada ou d'Emploi-Québec. Au fil des ans, des modifications ont été apportées et le sont encore dans les mesures de financement. Le Service de la formation continue vit une pression constante : d'une part, il doit chercher des sources de financement comme le privé; d'autre part, en étant intégré dans une institution publique, il doit rencontrer les exigences du public. De plus, les attentes de bénéfices financiers à l'égard du Service, de la part du Cégep, en accentuent la pression.

Les départements

Département d'anglais

Le département a vu le jour en 1969 avec Yvan Robin comme « doyen ». Thérèse Sheffield et Micheline Auger se sont jointes à l'équipe en 1972 et 1975 respectivement. Cette dernière a enseigné à la formation continue jusqu'en 1994, accompagnée d'Estelle Turcotte qui s'est jointe à Micheline en 1977. Estelle a quitté en 1994. À partir de cette année-là, l'anglais commença à être obligatoire dans les cégeps et Micheline, ainsi que Ralph Dubé et Marie-Chantal Roussin (1995) se sont joints à Yvan et Thérèse pour enseigner au secteur régulier. Marie-Chantal devint définitivement conseillère pédagogique à l'automne 2003. Yvan a pris sa retraite en décembre 2001, Thérèse, en juin 2005 et Micheline, en janvier 2007. Ralph Dubé est maintenant accompagné de Louise Trépanier, Priscille Faucher et François Martel qui se sont joints au département en 2008.


Yvan Robin

Thérèse Sheffield

Les cours dispensés ont quatre orientations majeures :

- La formation générale commune (l'anglais de tous les jours);
- La formation générale propre (liée à divers champs d'études);
- La formation générale spécifique (le monde des affaires);
- La littérature anglaise (thèmes sociaux culturels pour élèves anglophones et/ou bilingues).

Département de français et d'arts et lettres

Le Département de français existe, bien sûr, depuis la fondation du Collège de la région de L'Amiante. Les enseignants qui y œuvrent assument une double fonction : celle d'enseigner dans le volet général de la formation collégiale, et celle d'enseigner dans le programme préuniversitaire Arts et lettres.

Les professeurs du département démontrent, depuis les débuts, une passion affirmée pour plusieurs formes d'art : la littérature, le théâtre, le cinéma, etc. D'ailleurs, plusieurs sont devenus auteurs ou encore se sont impliqués dans le milieu théâtral, notamment avec la troupe régionale des Cabotins.


Damien Lavoie et André Jacques, 1988


Jean Dagnault et de Louise Cotnoir lors du Lancement du livre « La Déconvenue », 1993

Ambiance des années 70 oblige, les enseignants d'alors étaient très impliqués dans la vie du cégep, en particulier dans les activités socioculturelles; participation et créativité étaient au rendez-vous. Mettre en lumière le talent des élèves est demeuré un des fondements du Département de français.

La décennie 90 correspond à plusieurs changements : une réforme en profondeur des cours de formation générale, pour laquelle le département fut pionnier à l'échelle provinciale, et un renouvellement marqué par l'équipe d'enseignants. Une collégialité entre professeurs est une constante qui a perduré au fil des années et qui distingue la vie enseignante du département.


Membres du personnel lors d'une pièce de théâtre pendant le Bloup-Bip, 1972 : André Jacques, André Gervais, Bertrand Bergeron, Paule Baril, Louise Dupré, Aline Taschereau, Gilbert Letendre, Lucien Bernier, Carole Émond et Bruno Bédard

La dernière décennie a permis un changement majeur du programme Arts et lettres. Un virage technologique s'est alors imposé; la formation actuellement dispensée aux étudiants se scinde en deux profils respectant les intérêts variés des futurs universitaires : multimédia et création artistique. Les enseignants assurent, comme à l'époque de sa fondation, que le département demeure témoin de l'éclosion de multiples talents chez des élèves passionnés.

Département de musique (intégré à Arts et lettres)

Le département a toujours été impliqué dans la vie culturelle du collège et de la région. Créé au tout début du Collège, le Département de musique n'est pas porteur d'un programme et n'offre que des cours complémentaires à la formation générale. L'offre de cours est très variée, tant en musique d'ensemble (stage band, ensemble vocal, quintette à vent, quatuor de saxophone, etc.) qu'en cours de culture de l'oreille et d'appréciation musicale.

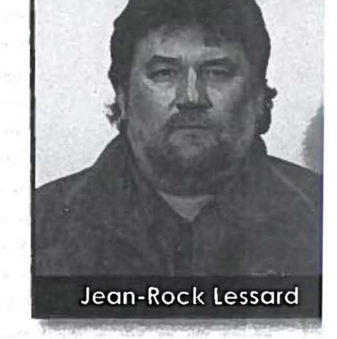

Classe de Cécile Petit en 1981

Responsable du département de 1969 à 1992, sœur Cécile Petit a assuré une base solide au département par sa passion pour la musique, sa disponibilité et son dévouement sans bornes. Les autres professeurs qui ont cheminé au département ont tenté de maintenir le même dynamisme et la même passion.

Dans les dernières années, le département s'est jumelé au Département d'arts et lettres afin d'ajouter l'aspect musical à ce dernier. Depuis 2009, le département offre une attestation d'études collégiales (AEC) pour le développement d'une carrière d'auteur-compositeur-interprète, permettant ainsi à la relève d'approfondir tous les aspects du domaine de la chanson.

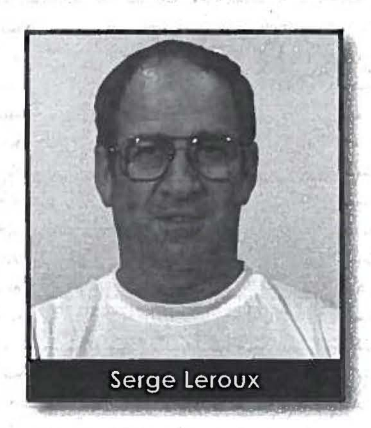

Classe de Réjean Marois en 1981

Département d'éducation physique


Jean-Rock Lessard

Et si l'on vous disait que, il y a quarante ans, les cours d'éducation physique n'étaient pas mixtes au Cégep le croiriez-vous? Eh oui! c'est vrai! De plus, dans les premières années, les élèves n'avaient à leur horaire qu'une heure/semaine au lieu de deux heures/semaine (selon les exigences du ministère de l'Éducation), compte tenu de la non-disponibilité de locaux et de personnel enseignant. Serait-ce là un signe du temps passé que l'activité physique avait à prouver sa pertinence dans un curriculum de niveau collégial?

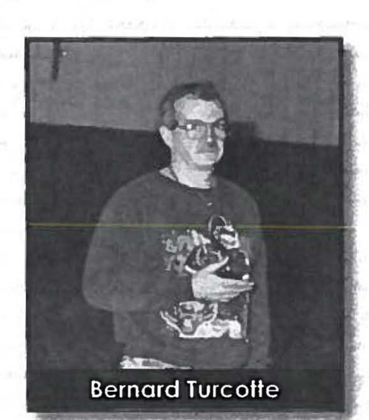
Avec la construction du Pavillon 70, on acquiert un « similigymnase », une piscine « temporairement permanente » ainsi qu'une remise transformée en minisalle d'entraînement. Tous ces aménagements, jumelés à l'ajout d'un nouveau professeur (maintenant au nombre de cinq) et de l'appui d'une technicienne, ont fait en sorte qu'une panoplie de cours différents (natation, plongée sous-marine, sport-orientation, tir à l'arc, expression corporelle et autres) ont pu être offerts à la clientèle étudiante pouvant, de ce fait, recevoir leurs deux cours d'éducation physique inscrits au programme collégial.


Serge Leroux

Au cours des années 80, dû à l'augmentation significative de la clientèle (naturelle et résultante de la double promotion au secondaire), le Département d'éducation physique a connu une expansion considérable. La construction d'un gymnase simple modifié, d'une salle de cours polyvalente (salle des miroirs), de la réorganisation du gymnase au Pavillon 70 y ont été pour quelque chose. Aussi, le dynamisme et l'ajout de compétences avec l'arrivée de nouveaux professeurs au sein de l'équipe et d'un technicien à temps plein ont fait naître les cours de plein air (ski de fond, ski alpin, escalade, canotage, golf et autres). C'est l'époque aussi qui a vu apparaître l'embryon de la salle de conditionnement physique actuelle. Nous avons utilisé les pieds carrés des locaux adjacents grâce à des projets de développement bien ciblés et fait l'achat d'équipements de musculation et d'aérobie de plus en plus spécialisés. Tout ça a été réalisé en convergence avec le perfectionnement du personnel facilité et une étroite collaboration avec le Service des activités physiques et sportives.

Déjà, pour nous, le « virage santé » était omniprésent dans notre grille de cours et l'élève était invité à y réfléchir à travers l'apprentissage d'éléments techniques d'une activité physique et sportive de son choix.

Yvon Couture


Bernard Turcotte

La décennie des années 90 avec une modification majeure dans les devis ministériels avec l'approche par compétences venait corroborer cette orientation « santé ». Grâce au dynamisme et à l'implication du personnel du département ainsi qu'à une étroite collaboration avec le conseiller en animation pédagogique, le Collège de la région de L'Amiante est devenu une référence provinciale quant à l'application de ces devis de par la justesse et l'originalité de ses actualisations pédagogiques. De même, le fait de rendre obligatoire le cours de conditionnement physique pour tous les élèves contribuait fortement à leur faciliter le « virage prévention santé » dans leur quotidien.

Le tournant de l'an 2000 a déjà presque dix ans et malgré une baisse d'étudiants dans les quinze dernières années le département tente

toujours de garder une diversité dans son offre de cours. Le département étant passé de six enseignants à trois dans les dix dernières années n'a quand même pas baissé les bras. Surfant sur le travail de nos collègues du passé, nous tentons de garder nos cours au goût du jour et surtout d'y intégrer les nouvelles technologies de l'information et de communication (TIC). L'éducation physique reste un élément important de la formation du collégien. Nous lui apprenons à travailler avec le seul outil qui le suivra toute sa vie : son corps. À l'air des horaires bien remplis et du « je n'ai pas le temps pour le faire », il est d'autant plus important de sensibiliser les étudiants au bien fait de l'activité physique.

Le Département d'éducation physique du Cégep de Thetford tient à remercier ses bâtisseurs et tous les enseignants y ayant œuvré dans les quarante dernières années, et ce, pour lui avoir légué un endroit exceptionnel où pratiquer la profession d'éducateur physique.

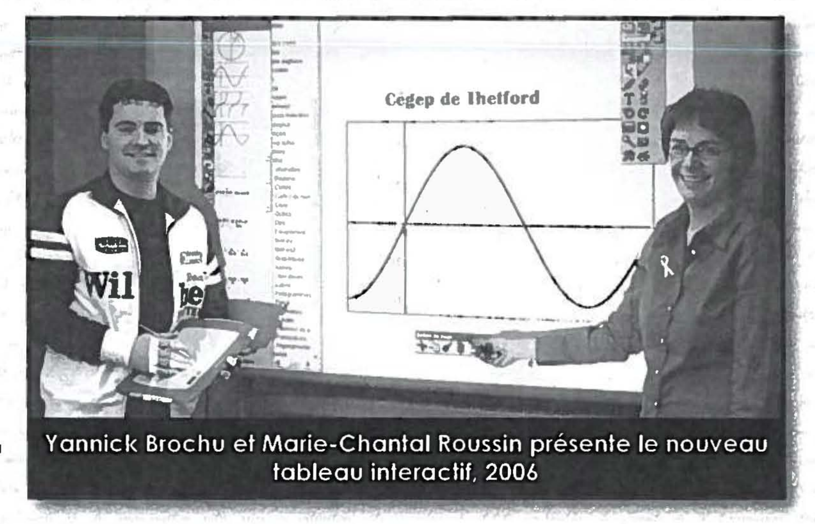
Département de mathématiques

Tout comme le Cégep de Thetford, le Département de mathématiques a toujours été proactif et prêt à effectuer des changements qui amélioreront la qualité de l'enseignement donné à ses étudiants. Les cours de mathématiques sont présents dans presque tous les programmes offerts au cégep. Naturellement, les notions à enseigner varient énormément d'un programme à l'autre. Les enseignants doivent donc régulièrement adapter leur approche pédagogique en fonction de la clientèle à qui ils s'adressent. De plus, afin d'augmenter la motivation des étudiants, les enseignants s'efforcent de trouver, en collaboration avec les enseignants des différents autres programmes, des applications mathématiques propres au domaine d'études des étudiants. Il va sans dire qu'ils doivent s'aventurer dans des zones inconnues avec souvent de l'appareillage complètement nouveau pour eux mais, pour capter l'intérêt des étudiants, ils n'ont jamais hésité à se prêter au jeu.

Professeurs de mathématiques, 1987 : Jules Dumas, Michel Béliveau, Michel Jacques, Gabriel Théus, Raymond Hamel, Louise Adam, Gilles Bélisle, Ghislain Vachon et en avant-plan Nabil Nabki

En 1999, à la suite d'une restructuration des bureaux du département, les enseignants de mathématiques ont décidé de diminuer la grandeur de leur bureau respectif afin de créer une salle de travail en mathématiques pour les étudiants. Cette salle de travail à proximité des bureaux des enseignants contribue à fournir un encadrement et un milieu de vie reconnu et prisé par les étudiants. Cette initiative s'étant révélée comme un succès a vite fait d'inspirer d'autres départements à faire de même. Les étudiants en sortent donc grands gagnants.

Malgré le fait que l'équipe départementale s'est complètement renouvelée ces dernières années, ce désir de toujours vouloir rendre les cours plus captivants et interactifs est demeuré une priorité départementale. En effet, le Département de mathématiques a développé de nouveaux projets avec les TIC qui ont eu pour effet d'actualiser les méthodes d'enseignement

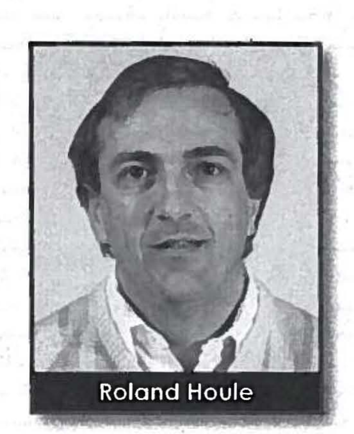


Yannick Brochu et Marie-Chantal Roussin présente le nouveau tableau interactif, 2006

au goût du jour. Nous n'avons qu'à penser à la méthode d'enseignement coopératif, à la naissance du projet Newton, à l'intégration du tableau blanc interactif, pour ne nommer que ceux-là. Ayant à cœur la réussite des élèves comme priorité numéro 1, le département a également mis sur pied un centre d'aide en mathématiques, et ce, dans le but d'offrir un service qui permet de diagnostiquer les étudiants en difficulté et par la suite de leur fournir le support nécessaire à leur réussite.

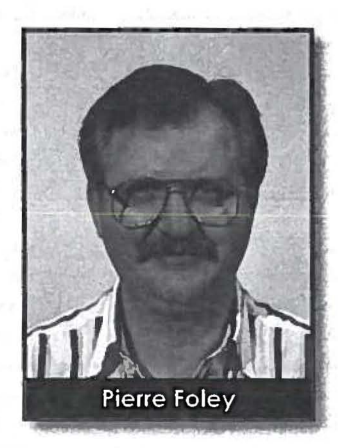
Enfin, malgré le fait qu'il n'est porteur d'aucun programme, le Département de mathématiques a toujours eu le désir d'innover afin de contribuer à l'avancement et à l'amélioration de l'enseignement des mathématiques au collégial.

Département de philosophie


Roland Houle

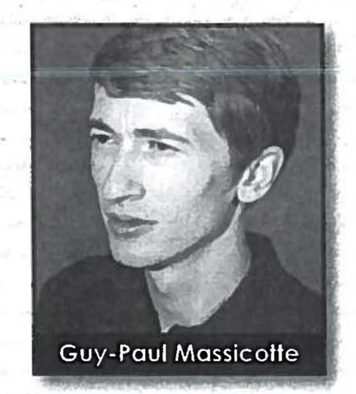
Le Département de philosophie est né en même temps que le Cégep, il y a quarante ans. Les cours de cette discipline sont issus d'une conception humaniste de l'éducation dont le cours classique d'avant les cégeps avait sans équivoque fait la promotion. D'ailleurs les deux des dernières années des « humanités » portaient le nom de philosophie. Dans l'esprit du rapport Parent, cette discipline a trouvé sa place comme l'une des branches de la formation générale qui se donne à ce niveau de l'enseignement supérieur.

Pendant plusieurs années, les cours de philosophie ont été au nombre de quatre : introduction à la philosophie, cosmologie, l'être humain et son milieu, éthique et politique. La combinaison de quatre cours de philosophie associés à une clientèle d'environ 1 500 étudiants a fait grimper le nombre de professeurs, certaines années, jusqu'à dix enseignants à temps plein. Parmi les premiers arrivants au département, nous comptons les personnes issues de l'ancien Collège classique de Thetford : Germain Tardif, Yvon Patoine. Se sont vite ajoutées d'autres personnes qui, pendant plusieurs années, ont œuvré au département : Claude Gagnon, Claude Gagné, Roland Houle, Guy-Paul Massicotte, Frédéric Rainville. Certains autres ont donné quelques cours et ont quitté : André Isabel, Gaston Ménard, Renald Beaulé. Enfin, avec les années, particulièrement à partir de 1978, les professeurs suivants ont complété le département : Benoît Bernier, Pierre Foley, Michel Grenier, Jean-Claude Paquet, André Pelletier. Les services administratifs ont attiré quelques-uns parmi nous : Yvon Patoine comme directeur adjoint aux services pédagogiques, Claude Gagnon dans un cursus qui culmina comme directeur général, Michel Grenier comme directeur des ressources humaines et Pierre Foley à titre de conseiller pédagogique. Ces départs ont dû être comblés par des nouveaux de moins en moins nombreux compte tenu de la baisse de clientèle : parmi eux, Jean Fortin, Claude Doyon, Robin Cormier. Durant ces années, d'autres professeurs ont fourni sporadiquement leur contribution à l'enseignement : Marie-Andrée Trudel, Josée Bélanger, André Paulhus, Marc Lessard.


Pierre Foley

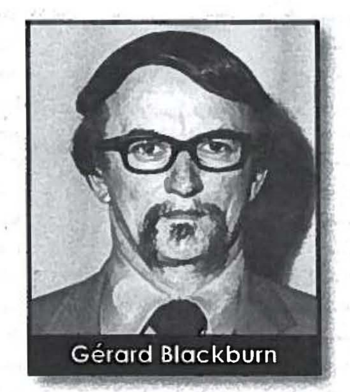
En 1994 eut lieu une réforme importante dans les cégeps qui a eu notamment une grande incidence sur le département. En effet le nombre de cours de cette discipline a été réduit à trois. Avec

une baisse de la clientèle et le départ à la retraite de plusieurs d'entre nous, le département est passé à trois professeurs permanents : Claude Doyon, Jean Fortin et Jean-Claude Paquet. Heureusement, quelques professeurs complètent les tâches résiduelles disponibles : il s'agit de Sophie-Dominique Lambert, Lucie Riffon et Robin Cormier.

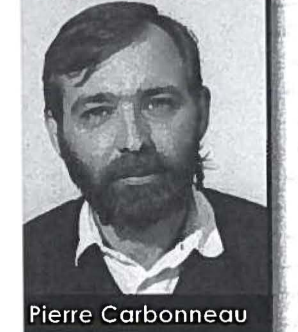

Guy-Paul Massicotte

Département de psychologie

Le Département de psychologie a toujours été plus près du secteur des sciences humaines, pour des raisons évidentes, mais une grande portion de la tâche de ses enseignants se répartit entre plusieurs autres clientèles étudiantes. En effet, le département intervient dans les programmes de Techniques d'éducation spécialisée, Techniques de soins infirmiers, Techniques de bureautique et Techniques informatiques. Même les cours dispensés sont fort variés et différents tant au niveau des contenus que des objectifs ou compétences visées. En effet, les secteurs de la psychologie générale, de la psychogenèse, des relations humaines et de la psychologie expérimentale constituent quasiment des disciplines distinctes.


Gérard Blackburn

1- Quelques éléments historiques


Pierre Carbonneau

En 1972-73, les trois professeurs du Département de psychologie étaient Gérard Blackburn, Guy Roy et Willy Apollon. L'année suivante, ce dernier avait quitté pour enseigner au niveau universitaire et Guy Roy était devenu aide pédagogique individuel. À l'automne 1973, le Collège engageait seize nouveaux enseignants (sur un total de 64 enseignants à temps complet) dont deux en psychologie : Alain Ouellet et Réjean Delisle. Ceci illustre les fluctuations de personnel qui ont marqué particulièrement les premières années du Collège et de notre département. Mentionnons également qu'à cette époque les cours de sciences religieuses étaient assumés par un professeur rattaché à notre département.

Il serait fastidieux de nommer ici toutes les personnes qui ont participé à l'enseignement de la psychologie, à temps partiel ou à l'éducation continue. Tentons seulement d'énumérer, selon l'ordre chronologique, ceux et celles qui ont enseigné pendant plus d'une année au secteur régulier : Gérard Blackburn, Réjean Delisle, Michel Vachon, Monique Tremblay, Marc-André Lessard, François Simoneau, Pierre Carbonneau, Serge Daoust et Daniel Carrier.

2- L'activité pédagogique

Le Département de psychologie a apporté plusieurs innovations au niveau pédagogique. Mentionnons par exemple l'introduction, dans l'enseignement, d'activités d'expérimentation scientifique en psychologie, incluant l'analyse statistique des données, activités qui ont compté parmi les précurseurs du cours de méthodologie scientifique en Sciences humaines. Les laboratoires d'observation systématique d'enfants, dans les cours de psychogenèse, constituent un autre exemple d'innovation formatrice.

Il est intéressant de noter que le Département de psychologie a été


Réjean Delisle et les lauréats de l'année 1998-1999 dans le programme des Sciences humaines : Pierre-Olivier Babin, Valérie Dubois et Maryève Vachon

le premier au Collège à élaborer et appliquer une politique de français écrit. Dès 1978, cette politique pénalisait pour les fautes présentes dans les travaux. À cette époque, les points perdus pour les fautes pouvaient être récupérés si le travail était remis accompagné d'une annexe intégrant les corrections et, si pertinent, les règles de grammaire concernées. Cette possibilité de récupération des notes dut être abandonnée à la suite de la hausse de tâche imposée au début des années 1980, car il fallut renoncer à la double correction, mais les autres éléments de notre politique ont peu varié depuis.

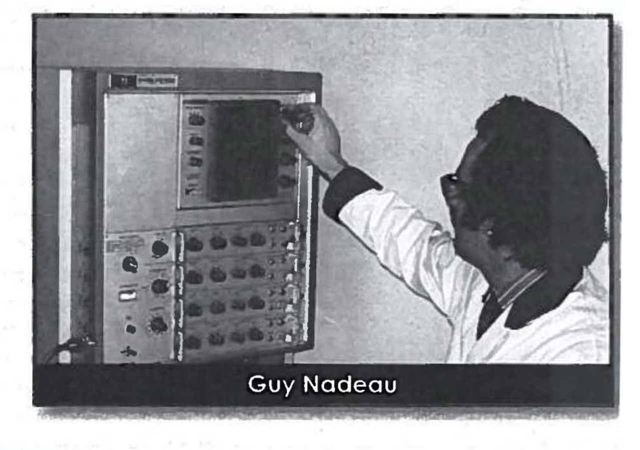
Il importe de mentionner ici l'implication du département dans la création et le développement du programme d'Accueil et intégration. Bien qu'un tel programme ne résout pas tout le problème des échecs et abandons scolaires au Collège, il instaure une forme d'intervention susceptible d'en réduire l'ampleur. En effet, il s'agit ici d'offrir une aide plus ciblée à une clientèle plus vulnérable, tout en libérant l'ensemble des groupes-classes d'étudiants peu motivés, parce que mal orientés ou peu outillés au niveau des méthodes de travail.

3- Participation à la vie collégiale et communautaire.

Depuis la création du Cégep, les professeurs du Département de psychologie ont participé régulièrement aux différentes instances syndicales et institutionnelles, de même qu'à de nombreuses activités de perfectionnement. Mentionnons également leur implication notable lors des Expogeps où les présentations étudiantes originales et variées (travaux de recherche, illusions d'optique, etc.) ont su intéresser les visiteurs. Il faut aussi noter que les professeurs du département ont fait rayonner le Collège dans la région en s'impliquant concrètement dans diverses activités comme le théâtre, les affaires et la politique.

Département des sciences de la nature

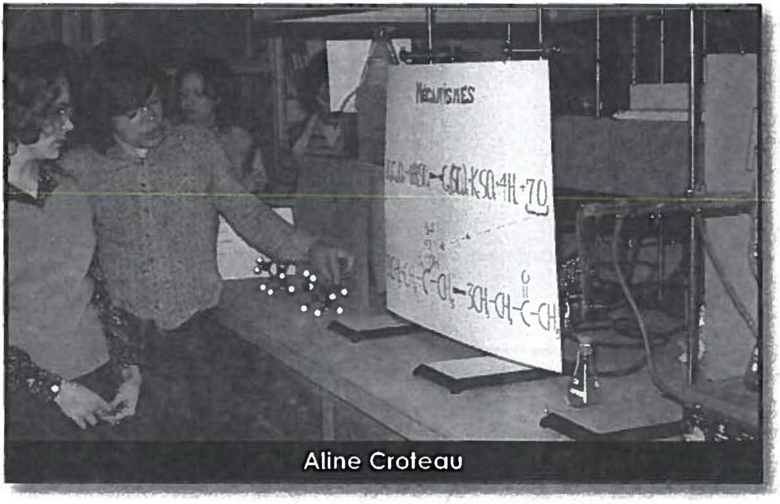
Jumelé avec le Département de chimie en 1969, le Département de biologie devient autonome quelques années plus tard. Les sciences se répartissent alors en trois départements : biologie, chimie et physique.



Guy Nadeau

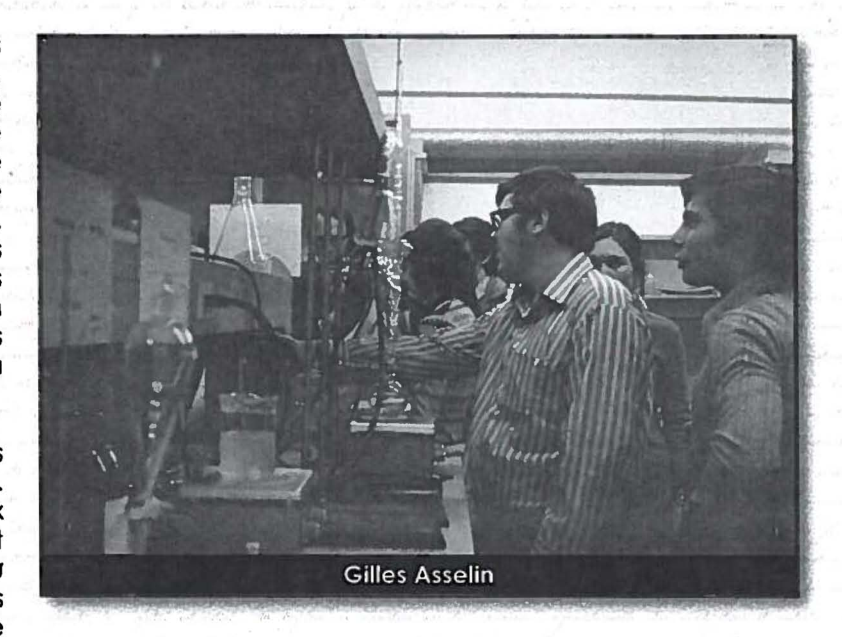
Les premières années sont consacrées à équiper les laboratoires; le matériel datait du défunt Collège classique. En 1977 après la rénovation majeure du Collège, nous emménageons dans de beaux laboratoires.

Les départements de sciences enseignent tous aux élèves du programme de Sciences de la nature, autrefois appelé Sciences pures. Plusieurs cours sont aussi dispensés dans de nombreux programmes techniques. Les professeurs de biologie enseignent dans les programmes de Soins infirmiers et de Sciences humaines. En chimie, des cours sont offerts dans les programmes de Soins infirmiers, de Technologie minérale et de Techniques de la plasturgie. Quant à la physique,



Aline Croteau

elle touche toutes les techniques dites physiques, soit Techniques de génie mécanique, Techniques de la plasturgie, Technologie minérale et Technologie de l'électronique industrielle. De plus, les départements s'impliquent dans divers programmes de la formation continue et offrent des cours complémentaires dans la formation générale.


Gilles Asselin

Au fil des ans, différents projets innovateurs ont été réalisés. Dans les années 1980, deux enseignants du Département de biologie participent au projet de revitalisation des haldes minières du Centre de technologie minérale et de plasturgie. À partir de 2002, les élèves de Sciences de la nature ont l'occasion de présenter leurs projets synthèses de programme lors d'une exposition ouverte au public. Un nouveau cours de biologie s'ajoute en 2007, permettant aux élèves de séjourner au Costa Rica et de découvrir la biodiversité de ce pays.

Depuis les dix dernières années, l'équipe d'enseignants et de techniciens s'est transformée, alors que plusieurs ont pris leur retraite et que de nouveaux visages se sont ajoutés. Les professeurs et techniciens des disciplines de biologie, chimie et physique font maintenant partie du Département des sciences de la nature.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, des rénovations majeures sont en cours dans les laboratoires de biologie, chimie et physique.

Biologie	Chimie	Physique
Jean-Pois Charlemagne (1969-1998)	Gérard Auger (1969-1995)	Youssef Salib (1969-2001)
Guy Nadeau (1969-2000)	Aline Croteau (1969-2003)	Robert St-Jean (1970-2004)
Paul Sévigny, technicien (1969-2002)	Gilles Asselin, technicien (1969-2004)	Roger Lallier (1976-1985)
Thérèse Nadeau (1970-2003)	Claude Lévesque (1970-2003)	René Rouleau, technicien (1976-2004)
Nelson Fradette (1971-1991)	Jeannine Lafontaine (1977-1991)	Claude Shields (1977-1983)
Rhéo Lacroix (1977-1992)	Jacques Fiset (1993-)	Robert Rousseau (1993-2002)
Catherine Morisset (2000-)	Josée Bilodeau (1998-)	Norman Schlader (1996-)
Marie-Claude Routhier (2000-)	Marie-Julie Fortin (2006-)	Richard Okambawa (2001-)
Denis Ouellet, technicien (2002-)	Roxane Bernier (2006-)	Denis Sheink, technicien (2003-)
Lia Tarini (2006-)		Julie Bolduc-Duval (2007-)
Geneviève Synnott (2007-)		Stéphane Boutet (2008-)
Geneviève Chrétien (2009-)		

Département des sciences sociales

Le Département des sciences sociales regroupe des professeurs de cinq disciplines différentes : la géographie, l'histoire, la sociologie, la science politique et l'économique. Alors que les deux premières étaient traditionnellement présentes dans l'enseignement postsecondaire, les trois autres n'ont commencé à y être formellement enseignées qu'en 1966, quand le « nouveau cours collégial » a succédé à l'ancien cours classique.

1. L'organisation départementale

Pendant les deux premières années du cégep, le futur Département des sciences sociales ne compte que trois professeurs en exercice : un géographe, un historien et un politicologue, ce dernier assurant aussi l'enseignement de la sociologie et de l'économique. Presque tous les professeurs du Collège sont logés dans une salle commune au deuxième étage de l'ancien Collège classique et plusieurs doivent même se partager l'utilisation du même bureau de travail. Les professeurs étant peu nombreux et les frontières entre les départements demeurant encore assez floues, l'appartenance au secteur des sciences humaines prime alors largement sur l'identité départementale proprement dite.

C'est au cours de l'année 1971-1972 que commence à se cristalliser véritablement la jeune « conscience départementale ». Y contribue sans doute le fait que le statut et les prérogatives des départements constituent un enjeu majeur des négociations collectives en cours. C'est aussi l'époque du fameux P-18, un local du nouveau Pavillon 70 que se partagent cinq départements des sciences et techniques humaines et qui sera, en cette année du premier Front commun intersyndical, un foyer animé d'échanges et de débats. Les professeurs des sciences sociales y disposent de bureaux personnels, contigus, dans un espace commun délimité par des classeurs et des bibliothèques. Ils y resteront jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement du Collège, au printemps 1978.

En septembre 1971, les effectifs du département s'élèvent maintenant à quatre enseignants. La situation est toutefois loin d'être idéale, l'enseignement de l'économique continuant d'accaparer le politicologue et le sociologue, handicapant ainsi le développement de leur propre discipline.

Ce n'est donc à vrai dire qu'en 1974-1975, avec l'engagement d'un économiste à plein temps, que le département accèdera, en quelque sorte, à sa pleine maturité. En effet, pour une première année complète, chacune des cinq disciplines qu'il regroupe est pleinement autonome et représentée par un professeur à temps plein. Au fil des ans, plusieurs autres professeurs viendront se greffer à ce noyau initial, tant en raison de la croissance des effectifs étudiants que pour combler les vacances dues aux congés professionnels ou de perfectionnement. La très grande majorité d'entre eux enseigneront toutefois à temps partiel et ne resteront au Collège qu'une session ou deux.

Les années 1990 sont marquées par la mise en application d'un nouveau programme des Sciences humaines, maintenant enrichi de trois cours de méthodologie transdisciplinaire. À la fin de la décennie, un réaménagement complet des locaux du département permettra d'y installer de nouveaux bureaux pour les professeurs et nouveaux équipements informatiques, dont un vaste laboratoire à l'usage des étudiants. Bénéficiant d'un meilleur suivi et d'un encadrement plus rapproché, les étudiants peuvent ainsi développer leurs habiletés en informatique et se préparer plus adéquatement à leurs études universitaires. Ce mouvement de renouveau sera renforcé quand, au tout début des années 2000, l'approche par compétences entraînera une nouvelle refonte du programme et l'établissement de profils offrant un plus vaste choix de cours de formation spécifique aux étudiants des Sciences humaines.

À la fin des années 2000, le département présente un visage bien différent de celui qu'il offrait une ou deux décennies plus tôt. Non seulement, en effet, la retraite de plusieurs enseignants a-t-elle renouvelé et rajeuni l'équipe professorale, mais la baisse de la clientèle étudiante



Débat politique des étudiants lors de l'Expogep 72

a entraîné une réorganisation en profondeur du travail départemental. Parmi les nouveaux défis que doivent affronter les professeurs du département, dont certains à temps partiel et maintenant uniques représentants de leur discipline, la lutte pour stabiliser les ressources professorales et contrer la précarité d'emploi occupe désormais une place majeure.

2. Les effectifs professoraux

De 1969 à 2009, une quarantaine de professeurs ont assuré une charge d'enseignement au Département des sciences sociales. On peut les répartir en trois groupes.

Un premier noyau est constitué de ceux et celles qui ont cumulé les trois années minimales d'expérience nécessaires à l'obtention de la « permanence ». Ce sont, par ordre d'arrivée au Collège, Pierre Vachon (1965, Collège classique ; 1971, sociologie), Luc Lambert (1969, science politique), Marius Boutin (1970, géographie), Georges Martin (1970, histoire), Jean-Luc Trudeau (1976, économique), Paul Morissette (1976, sociologie), Paul Vachon (1977, histoire), Lyne Cliche (1981, histoire), Élise Laflamme (1989, économique), Marie-Claude Lafleur (1997, science politique).

Y ont aussi enseigné à plein temps, mais pour une période inférieure à trois années complètes, le géographe Claude Précourt, l'historien Jean-Guy Pelletier, les sociologues Angèle Bilodeau, Pierrette Desharnais et Pierre Martin, le politicologue Denis Langlois, les économistes Robert Pilon et Guy Villeneuve.

Il y a enfin l'imposante cohorte de tous ces professeurs à temps partiel qui, à un moment ou l'autre, se sont joints à l'équipe professorale du département. Ce sont, par discipline et par ordre alphabétique, et au risque d'en oublier : Martine Benoît, Michel Fabre Jr, André Gamache, Jacques Giguère et Pierre Vachon (en géographie) ; Jean-Charles Gagné (en histoire) ; Martin Bussières, Pierrette Desharnais, Michèle Desrochers, Guy Lachaine et Yves Lévesque (en sociologie) ; François Cyr, Diane Paquet, Maxim Fortin, Jacques Gagnon, Louis Perreault et Yves St-Pierre (en science politique) ; Jean Carol, Roger Dubé, Andrée Laflamme et Marie-Andrée Latour (en économique).

En 2009, l'équipe professorale est composée de Pascal Binet (1999, histoire), Marc Laferrière (2001, économique), Élise Moreau (2005, géographie), Cynthia Gagnon-Ouellet (2008, sociologie) et Roxane Fortier (2009, science politique).



Simulation en histoire, 2007


Professeurs des sciences sociales, 2005 : Marius Boutin, Pascal Binet, Marie-Claude Lafleur, Élise Moreau, Paul Morissette, Line Cliche, Luc Lambert, Pierre Vachon, Élise Laflamme, Marc Laferrière, Jean-Luc Trudeau, Paul Vachon

3. L'activité pédagogique

Innovateur sur le plan pédagogique, le département est parmi les premiers à introduire l'audiovisuel, l'informatique, le team-teaching et les enquêtes sur le terrain dans son enseignement. Son action se prolonge aussi à l'extérieur des salles de cours. Au milieu des années 1970, par exemple, il tient de grands forums publics ouverts à tous les étudiants et où, pendant une semaine entière, conférenciers et panélistes de renom viennent débattre des grandes questions sociales de l'heure. Par ailleurs, il délègue assidument des représentants au Forum étudiant de l'Assemblée nationale et à Jeunes démocrates, un concours ouvert à tous les cégeps et où il remporte plusieurs fois la palme. Dans une perspective d'ouverture sur le monde, il organise également des voyages à l'ONU, des séjours culturels à l'étranger, entre autres aux États-Unis, et des voyages outre-Atlantique, notamment en France, en Italie, en Grèce, en Espagne et en Europe de l'Est. Les professeurs s'inscrivent enfin périodiquement à des sessions de perfectionnement, tant localement qu'à l'extérieur, s'impliquent intensément dans la réforme du programme des Sciences humaines et délèguent régulièrement des représentants aux divers comités du Collège.

4. L'implication sociale et communautaire

Les professeurs du Département des sciences sociales s'impliquent finalement dans plusieurs activités à caractère social ou communautaire. Ils participeront à plusieurs activités et en organiseront plusieurs. Au Collège même, plusieurs d'entre eux occuperont des fonctions syndicales importantes, que ce soit à l'exécutif du syndicat des professeurs, dans l'un ou l'autre de ses nombreux comités, ou encore comme délégués au Conseil central de la CSN. Ils interviendront aussi activement et largement, à titre de personnes ressources, auprès des institutions et organismes communautaires de la région, apportant ainsi leur contribution au développement de leur milieu et au rayonnement du Collège dans la région.


Vincent Blais et Pascal Binet lors d'un voyage en Grèce av
les élèves de Sciences humaines et Arts et lettres, 2009

Département de soins infirmiers

Le programme de Soins infirmiers fait partie des premiers programmes du secteur professionnel à être implantés au Cégep de Thetford. À cette époque, nous l'appelions « Techniques infirmières ». Pour des centaines de futures infirmières, la venue du Cégep à Thetford leur a permis de suivre cette formation dans leur région. Auparavant, nous devions nous expatrier entre autres, à Québec, Montréal ou Sherbrooke si les soins infirmiers nous intéressaient.



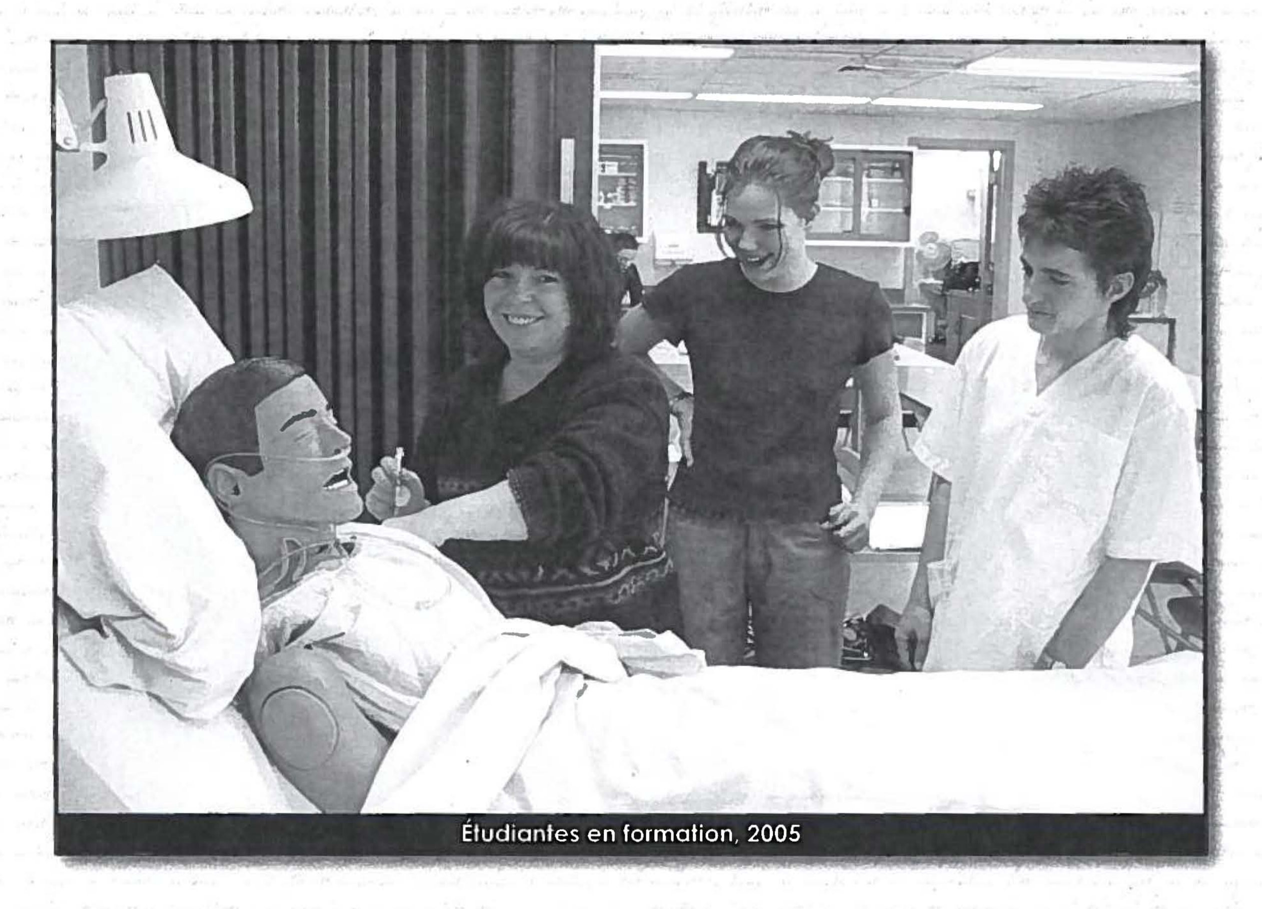
Professeurs en Soins infirmiers, 1997 : Colette Painchaud, Adéline Théus, Francine Nepveu Giroux, Nicole Poulin Patry, Danielle Gilbert, Benoit Lemay, Nicole Bergeron, Lauraine Breton, Andrée Benjamin, Lise Morin, Micheline St-Arneault, Madeleine Milette, Louise Lemoine, Lise Catelier et Lise Painchaud

Au cours de ces quarante années, nous avons accueilli aussi parmi la clientèle étudiante, des gens venant d'autres régions du Québec et tout dernièrement, de l'Île de la Réunion.

Au cours de toutes ces années, il y a eu des fluctuations de la clientèle étudiante tantôt reliées aux contingentements imposés par le Ministère, tantôt par des décisions gouvernementales comme l'atteinte du déficit zéro, ce qui amena des coupures budgétaires importantes dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ceci a eu pour effet, à la fin des années 80 et, au cours des années 90 de rendre difficile pour les nouvelles infirmières l'accès à l'emploi et par conséquent, l'attrait pour cette profession. Comme le Collège croyait à la nécessité de notre programme dans la région, il a mis sur pied des stratégies pour supporter les étudiants en offrant, par exemple, des bourses d'études s'échelonnant de la première à la troisième année de formation. Le départ massif d'infirmières à la retraite depuis 1997 a ouvert des postes pour donner aux nouvelles générations d'infirmières la possibilité d'œuvrer dans leur profession.

Depuis sa création, bon nombre d'enseignants ont contribué à la formation de ces infirmières dont l'expertise et la qualité ont été reconnues dans plusieurs hôpitaux du Québec, dont celui de Thetford.

En 1972, un évènement a marqué l'histoire du département quand il y a eu en juin un départ massif des enseignantes vers d'autres cégeps du Québec. Une seule restera. Le Collège a donc dû reconstruire l'équipe et procéder à l'embauche de nouveaux professeurs qui ont dû,



Étudiantes en formation, 2005

en cours d'emploi, parfaire leur formation au niveau du baccalauréat en soins infirmiers pour satisfaire les exigences de notre ordre professionnel et aussi leur formation pédagogique pour rencontrer les normes du ministère de l'Éducation.

En 1977, avec l'arrivée importante d'élèves consécutive à la « double promotion », plusieurs professeurs s'ajoutent à l'équipe mise en place depuis quelques années.

Dans les années suivantes, des fluctuations de la clientèle étudiante ont aussi eu comme répercussions le départ à la retraite anticipé ou la mise en disponibilité de plusieurs d'entre eux.

Depuis sa création, les enseignants du département ont procédé à quatre reprises à des révisions et modifications du programme pour s'ajuster aux nouveaux défis dans le domaine de la santé. Citons, entre autres, les nouveautés technologiques, les changements dans la vision des soins préventifs et curatifs et les changements majeurs aux méthodes d'évaluation de nos finissants par l'OIIQ. Le programme de Soins infirmiers est en effet le seul programme au Cégep de Thetford où les élèves, pour exercer leur profession, doivent se soumettre à la sanction d'un ordre professionnel comprenant une évaluation écrite et une évaluation pratique. Les enseignants travaillent fort pour leur donner tous les atouts pour réussir l'examen.

Dans un futur rapproché : une évaluation de programme, l'instauration du plan thérapeutique infirmier dans les hôpitaux du Québec faisant en sorte d'augmenter les responsabilités infirmières dans les soins, les découvertes dans le domaine de la santé nécessitant une mise à jour constante, la poursuite des stages à l'international (deux groupes d'élèves ont déjà, dans le cadre de leur formation, participé à des stages en Haïti et au Guatemala) ne sont que quelques défis qui attendent les professeurs et les élèves.

Le souci d'une formation de qualité qui animait, anime et animera toujours les professeurs du département les amènera à relever ces défis pour former des infirmières capables d'offrir les meilleurs soins à la population.

Département des techniques de bureautique

C'est en l'année 1973 que Gérard Quirion, auparavant professeur à l'école anglaise Quirion, fonda l'option Techniques de secrétariat qui offrait aux jeunes filles de la région une formation de deux ans visant l'obtention d'un DEC en Secrétariat. Dans les trois années qui suivirent, Madeleine Fillion, Lucie Vachon-Fafard et Louise Martel vinrent mettre à la disposition des élèves leurs compétences et leur expérience dans ce domaine.

Quelques années plus tard, le programme de Secrétariat fut prolongé à deux ans et demi et avait pour objectif de former les secrétaires les plus compétentes de la région et ceci, jusqu'en 1984, année où le programme de Secrétariat fut remplacé par le nouveau programme Techniques de bureau (bureautique), d'une durée de trois ans.



Professeurs en Bureautique : 1ère rangée : Louise Martel, Suzie Lagrandeur, Chantal Pelletier, Luce Bertrand. 2e rangée : Madeleine Fillion, Jocelyne Labrecque, Gérard Quirion, Solange Grenier et Sonia Jacques

Cette nouvelle formation avait pour mission de préparer les finissantes à participer à l'implantation des nouvelles technologies à leur arrivée dans le monde des affaires. De nouveaux professeurs furent alors embauchés, c'est-à-dire Sonia Jacques, Solange Grenier et Jocelyne Corriveau. Le nombre d'enseignantes au service des élèves s'élevait maintenant à six.



Lucie Vachon-Fafard

Une AEC en Bureautique a également été offerte pendant plusieurs années; ce programme d'une durée d'un an et demi permet à des adultes de se réinsérer sur le marché du travail par l'acquisition de connaissances à la fine pointe des technologies.

De plus, plusieurs techniciennes en bureautique furent par la suite embauchées par le département pour enseigner soit au secteur régulier ou au secteur de la formation continue.

Département des techniques de comptabilité et de gestion

Le Collège classique devenant un cégep, l'option Techniques administratives a débuté en septembre 1969 avec Roch Lamothe comme unique enseignant. L'année suivante est arrivé un deuxième enseignant, Réjean Provencher, remplacé en janvier 1971 par François Pellerin et nous avons eu une première promotion d'une dizaine de finissants en mai 1971. Par la suite, l'option a maintenu pendant très longtemps au moins une soixantaine d'étudiants en première année. Avant 1977 (année de la rénovation du collège), le département a passé plusieurs années dans des locaux temporaires (maisons mobiles) adjacents au collège. Depuis 1973, l'équipe s'est maintenue à environ six à huit enseignants.



Professeurs en comptabilité et gestion, 1986 : Laurent Landry, Rock Lamothe, Pierre Camiré, Réjean Provencher, Jean-Pierre Bourque, Raymond Patry et François Pellerin

À l'origine, le programme offrait un stage de trois semaines; il s'agissait plutôt d'un stage d'observation. Le Département de comptabilité et de gestion fut l'un des premiers à implanter le concept d'alternance travail-études. Une grande majorité de ces diplômés travaillent dans des institutions financières et des entreprises de notre région.



Classe dans le Pavillon 72, 1975

Dans le but de rendre plus concrète et plus complète la formation scolaire, nous avons implanté en 2008 une entreprise-école dans le domaine de la transformation du houblon (matière première destinée aux micro-brasseries). À l'intérieur de leur formation, les étudiants ont eu à identifier les besoins (pastilles de houblon), à évaluer un potentiel de vente (nombre de clients et quantité) et à réaliser le plan d'affaires. Au printemps 2009, nous avons réalisé la première vente.

Nos ententes DEC-BAC avec diverses universités permettent aussi à nos étudiants de poursuivre leurs études universitaires en deux ans au lieu de trois ou de suivre des sessions allégées.

Département des techniques d'éducation spécialisée

Les années 1960 rappellent une époque de grands changements tant au niveau du système d'éducation, où l'on transforme en 1968 les « collèges classiques » en collèges d'enseignement général et professionnel, qu'au niveau des affaires sociales, où l'on développe une approche plus biopsychosociale orientée vers la réadaptation. De nouveaux besoins de formation se font sentir dans notre région pour répondre à cette nouvelle approche face aux clientèles en difficulté.



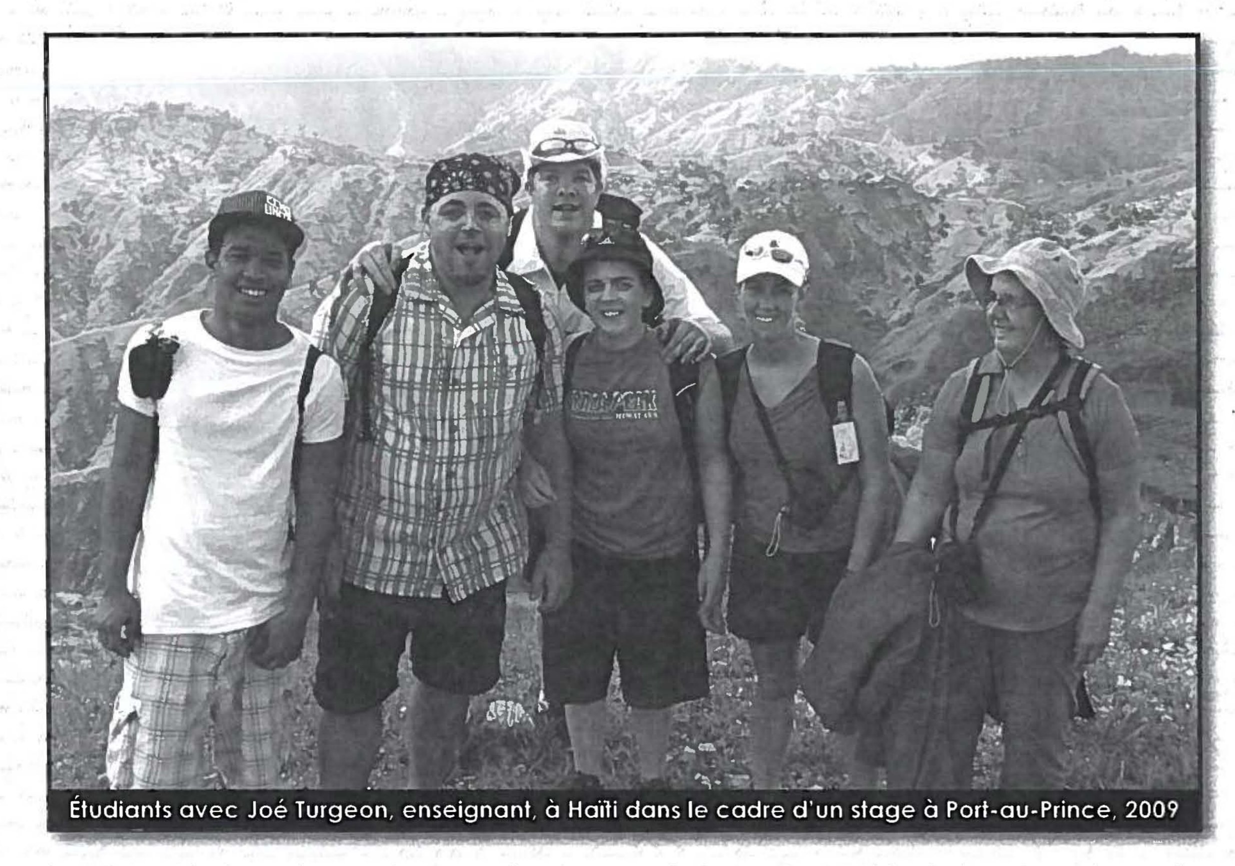
Professeurs en éducation spécialisée, 1995 : Michel Parent, Danielle Gauvin, Adrien Croteau, Monique Tremblay, Serge Poulin, Micheline Mercier, Yvan Fortier, Monique Lissade, André Thivierge, Mario Dumas

Étienne Tétreault, directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines, fait une demande officielle au ministère de l'Éducation pour le programme de Techniques d'éducation spécialisée. En appui à l'ouverture de ce département dans nos murs, il y avait des besoins régionaux particuliers dans notre région. On retrouvait, à proximité, des clientèles vivant avec des difficultés d'adaptation, principalement en déficience intellectuelle, en maladies mentales, en délinquance, en retard scolaire.

Une réponse positive du MEQ autorise une première cohorte en septembre 1971 nous permettant ainsi de rejoindre les sept collèges offrant déjà ce programme. Les premiers finissants termineront leur DEC en mai 1974. Les professeurs qui ont enseigné à ce premier groupe sont Claude Le Bouthillier, Jean Boudreau, Chistiane Lampron, Monique Tremblay, Cécile Petit.

Voici donc jusqu'à ce jour les enseignants et les enseignantes, avec plus de cinq années d'enseignement en TES, qui ont contribué à la formation de plus de 35 cohortes : Monique Tremblay, Cécile Petit, Adrien Croteau, Yvan Fortier, Danielle Gauvin, Serge Poulin, André Thivierge, Monique Lissade, Yves Sarah-Bournet, Micheline Mercier, Mario Dumas, Sylvie Hébert, Hélène Marcoux, Marquis Houde, Andrée Labrecque, Joé Turgeon, Isabelle Giroux, Mélanie Payeur. Trois techniciens ont également accompagné l'équipe et les étudiants : Marie-Andrée Lemieux, Michel Parent, Jasmine Bolduc.

Au cours de ces quarante dernières années, la formation théorique et pratique en TES a évolué, s'est transformée et est passée par cinq différents programmes. À travers cette évolution, les concepts, les approches ont été revus : de l'inadaptation vers l'adaptation et de l'intervention en milieu fermé à l'intervention en milieu ouvert. Cependant, la polyvalence des clientèles, des milieux, des approches et des techniques d'intervention demeure. La formation théorique par


Étudiants avec Joé Turgeon, enseignant, à Haïti dans le cadre d'un stage à Port-au-Prince, 2009

les cours et la formation pratique par les stages ont ainsi subi une série de transformations afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail.

Au tout début de l'implantation de TES, les stages se réalisaient dans la région immédiate. En 1974-1975, on élargit la carte géographique des stages vers Plessisville, Victoriaville, Drummondville, Trois-Rivières, Québec, Lévis, Bellechasse. Soulignons que c'est à l'hiver 1975 qu'a eu lieu la première journée info-stages. Les stages ont pris plusieurs formats passant de cinq à trois tout en conservant le même nombre d'heures (900). Mais ce qui demeure et nous distingue fortement est la présence des enseignants superviseurs dans une trentaine de milieux de façon hebdomadaire.

Au fil du temps, la continuité de l'équipe professorale, l'évolution et la diversité des outils pédagogiques, la cohérence entre les cours et les stages, le passage de l'expertise entre les enseignants, les réunions départementales, les échanges avec les enseignants de la formation générale, l'engagement communautaire, la proximité professionnelle avec les milieux de stage et les étudiants ont toujours été des impératifs contribuant ainsi à une meilleure cohérence entre le marché du travail et la formation.

Aujourd'hui, c'est encore avec une énorme fierté que nous travaillons à l'amélioration continuelle du programme d'Éducation spécialisée. Avec le bagage et l'expertise que nous avons acquis, nous bâtissons dans une optique de maintien et d'amélioration de la qualité.

Département des techniques de génie mécanique

Il s'en fallait de peu, il y a maintenant quarante ans, que l'école de métiers de la ville de Thetford Mines ne disparaisse. Des esprits éclairés ont cependant compris qu'une région avec tant d'exploitations minières et d'industries lourdes avait besoin d'une école pour former une main-d'œuvre spécialisée : le Département de génie mécanique était né.

Ce département a comme vocation, entre autres, le dessin, la conception de pièces mécaniques, la connaissance des circuits hydrauliques et pneumatiques. Il fournira, pendant

des décennies, des techniciens très compétents qui se distingueront dans nos industries, aussi bien localement qu'à l'extérieur de la région. Leur base technique étant solide, certains poursuivront même leurs études pour devenir ingénieurs.

Dans les années 1970, l'image du département est proche de celle, que l'on se faisait à l'époque, de grandes salles à dessins de compagnies : des salles aux tables immenses au-dessus desquelles on peut voir s'affairer des élèves, penchés sur leur travail. C'était le temps où tous les dessins étaient réalisés au crayon avec une bonne dose de patience.


Professeurs et étudiants en 1979. Parmi eux : Renaud Lehoux, Pierre Gaudreau, Marcel Corriveau et Guy Laplante.

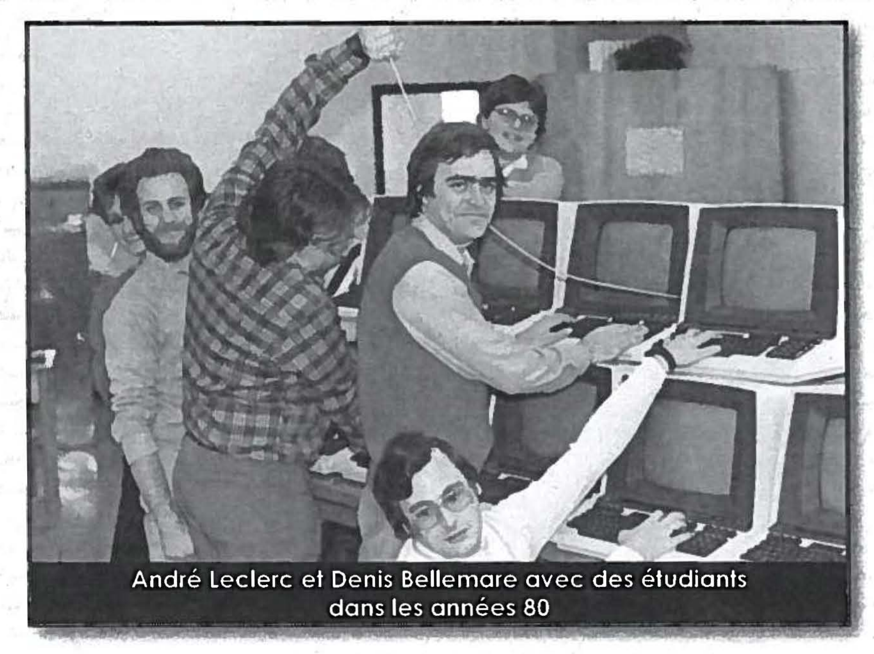
Puis, au début des années 1980, commence une grande révolution dans les méthodes de travail : l'introduction de l'ordinateur. Peu à peu, les grandes tables à dessin cèdent la place aux écrans cathodiques. Techniques et méthodes pédagogiques sont transformées, mais les connaissances fondamentales restent intactes.

Depuis le milieu des années 1990, grâce au progrès de l'informatique, apparaît une nouvelle façon de faire : la conception assistée par ordinateur. La pièce est alors entièrement dessinée virtuellement. Les étapes pour sa réalisation sont donc intégrées rapidement, cela pour répondre aux nouveaux besoins des grandes et petites entreprises.

Le nouveau siècle suscite de grands défis dans notre domaine. La compréhension des marchés manufacturiers au niveau mondial et l'avancée technologique restent des objectifs prioritaires pour le département. Les professeurs qui le composent ont toujours su se dépasser tant au niveau technique que humain et ils comptent bien continuer dans le futur.


Pierre Gaudreau et des équipements en génie mécanique

Département des techniques de l'informatique


André Leclerc et Denis Bellemare avec des étudiants dans les années 80

Fondé en 1971, le département a été témoin dans sa première décennie d'existence de l'automatisation de tâches fastidieuses et répétitives, optimisées pour consolider les systèmes de gestion des grandes entreprises. La formation était alors marquée en profondeur par l'utilisation d'ordinateurs de grande envergure (pour l'époque), par les délais significatifs de traitement et de retour des travaux soumis sur ces ordinateurs situés à plus de 100 km, ainsi que par la nécessité pour les élèves d'apprendre à livrer des produits offrant performance, économie et précision à cause d'une technologie coûteuse et relativement peu évoluée.

Dans le contexte du début des années 1980, avec la disponibilité croissante des mini-ordinateurs et l'apparition des premiers micro-ordinateurs, le département a pu se démarquer en étant dans les premiers collèges au Québec à ajouter à ses ressources un laboratoire informatique avec ordinateurs en réseau, alors que pour la quasi-totalité des cégeps, les départements d'informatique naissaient à peine. Témoin alors de vingt nouvelles années d'évolution explosive de la technologie et de croissance accélérée de l'utilisation de l'informatique, les nombreuses adaptations faites rapidement à la formation ont alors permis une réponse adaptée à des besoins de traitement devenus extrêmement variés, la formation étant devenue essentiellement centrée sur la qualité et la convivialité des produits logiciels développés.

Avec une technologie capable d'offrir souplesse et puissance parfois démesurée, ainsi que l'omniprésence de l'informatique à tous les niveaux de la société, la dernière décennie a vu la formation du département s'articuler autour des concepts d'autonomie, de polyvalence et d'adaptabilité. L'utilisation d'une variété de plateformes informatiques, d'ordinateurs de toutes dimensions, incluant des ordinateurs « virtuels » et d'outils de développement professionnels de pointe permet au Collège, encore aujourd'hui, d'offrir une formation en informatique qui, au-delà des modes passagères, a su affronter le rythme effréné des évolutions de toute sorte et maintenir son objectif de livrer à sa clientèle des savoirs et habiletés nécessaires et durables.


Lancement d'un nouveau logiciel sur la sécurité incendie créé par les étudiants en informatique, 2005

Département des techniques de la plasturgie

En 1972, le Collège obtenait, du ministère de l'Éducation du Québec, l'autorisation d'offrir le programme des Techniques de transformation des matières plastiques. Ce programme était alors axé sur la chimie du matériau et visait à combler les besoins en main-d'œuvre spécialisée des usines d'hydrocarbures qui sont les producteurs de la matière première. Donc, c'est à partir de ce programme, qui était déjà implanté au Collège Ahuntsic, que nous nous sommes


Professeurs et étudiants en plasturgie, 1993 : Marquis Lambert, Francis Lacave et Annie Rochette

impliqués dans le domaine. À cette époque, il était évident que le plastique était un matériau d'avenir et que notre venue dans cette discipline nous serait profitable pourvu qu'on s'intéresse davantage à la transformation du matériau en produits finis de toutes sortes.

En 1973-74 et 1974-75, nous avons offert à notre clientèle les deux premières années du programme, lesquelles se sont montrées un peu réceptives en raison de la nature même du programme et de la nécessité de changer d'institution pour compléter les études. À cette époque, les inscriptions n'étaient que de six et quatre élèves, en 1ère année.

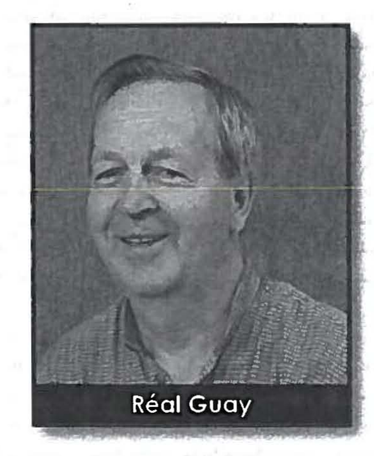
En 1975, à la suite de l'incendie du Pavillon, nous avons décidé de suspendre ce programme à cause des difficultés de réinstallation en cours d'été et considérant le peu d'engagement que notre clientèle manifestait pour le programme.

En 1978, c'est avec modération que nous réinstallons un petit département dans les espaces acquis avec l'agrandissement du collège. À cette époque, nous décidons d'entreprendre les démarches nécessaires, auprès du ministère, afin de réorienter notre mission.

En 1982, nous avons entrepris, avec le Ministère, l'étude d'un programme approprié aux besoins de l'industrie de transformation.

En 1984, le nouveau programme était accepté, en remplacement de l'ancien, et en septembre de la même année, le département est instauré et nous recommençons à accueillir des élèves dans nos ateliers.

En 1986, le premier groupe de finissants du programme des Techniques de transformation des matières plastiques allait joindre


Réal Guay


Étudiante dans le laboratoire, 2003

l'industrie du Québec, dont la compagnie Disque Amérique qui venait tout juste de s'implanter à Drummondville.

En 1987, première exposition majeure des plastiques à se tenir au Québec « Expoplast'87 ». Elle a eu lieu à la Place Bonaventure à Montréal et nous avions un des rares kiosques à posséder une presse à injecter en marche et complètement automatisée; recyclage, manipulateur, impression et nous donnions un porte-clés à tous les visiteurs. À partir de ce moment, nous avons obtenu la reconnaissance du milieu industriel.

En 1992, aménagement dans nos locaux actuels, un agrandissement devenu essentiel pour le département.

En 1995-1996, Attestation d'études collégiales en Techniques de fabrication d'outillages pour les matières plastiques.

En 1996, début des activités de Plasti-production « usine-école au département » avec la fabrication des gaines pour la compagnie TechnoPieux.

En 2000-2001, la première cohorte du certificat en plasturgie avec l'Université Laval, où le département dispense la moitié des cours.

En 2009, le Collège devient le seul établissement à offrir la plasturgie au Québec avec le retrait du Collège Ahuntsic, et une nouvelle relance du programme s'amorce.

Département de technologie de l'électronique industrielle

En 1968, lors de la création du programme d'Électrotechnique au Collège, 18 étudiants forment la première cohorte. Par les années suivantes, nous avons remarqué un attrait sans cesse grandissant pour cette spécialisation du savoir pratique.

Le département a suivi l'évolution de la technologie de l'électronique à partir de son tout début. Dans les années 1970, on y a enseigné le fonctionnement de téléviseurs en noir et blanc et en couleurs, fabriqués avec des lampes (tubes à vide) en même temps que se répandaient l'utilisation du transistor et l'avènement des circuits intégrés.

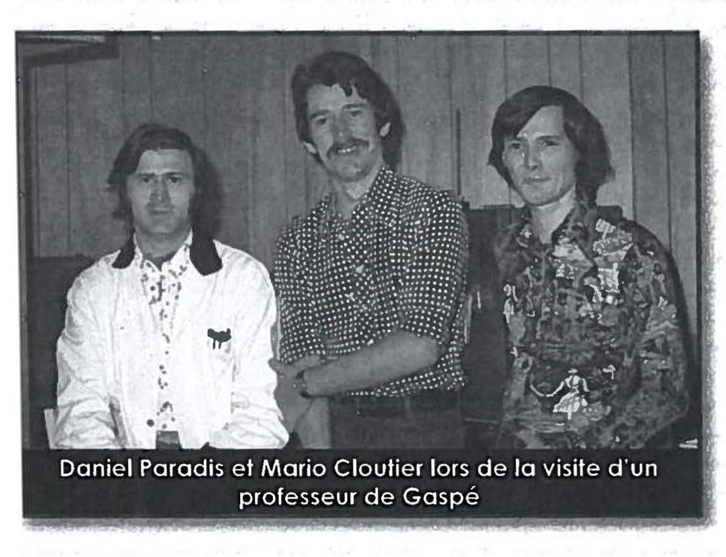

Paulin Toulouse lors de l'Expogep 72

Dans les années 1975, on enseignait les circuits logiques avec les premières versions de circuits intégrés fabriqués en grande quantité, on était au tout début de leur évolution.... Ce qui est le plus surprenant, c'est que parmi ces technologies, deux (le TTL

et le CMOS) sont encore utilisées aujourd'hui, 35 ans plus tard.

Pour ce qui est du côté des microprocesseurs, nous avons été l'un des premiers départements à enseigner cette révolution en électronique. Nous avons vu passer le 8080, le 8085 et le Z80. C'était l'âge de pierre et en même temps une technologie des plus intéressantes puisque l'on pouvait bricoler avec celle-ci et fabriquer nous-mêmes des micro-ordinateurs basés sur ces composants.


Jean Malo


Daniel Paradis et Mario Cloutier lors de la visite d'un professeur de Gaspé

Suivra à ceci l'arrivée des ordinateurs de type PC de plus en plus performants fabriqués à l'aide de puces de type 80286, 80386, 80486...

Aujourd'hui, si vous visitez le Département d'électronique industrielle, vous trouverez un tout autre environnement. On voit des étudiants travaillant sur leur ordinateur portable rédigeant un document technique ou effectuant une recherche sur Internet. Sur les tables de laboratoire, on voit une panoplie d'appareils électroniques informatisés servant au contrôle industriel tels : oscilloscopes numériques, régulateurs, variateurs de vitesse, circuits de commande de moteurs, etc. On y rencontre aussi une usine miniature complètement automatisée. Vous pouvez aussi voir quatre robots industriels programmés par les étudiants pour une utilisation industrielle. Dans un autre petit local, trois panneaux remplis d'appareils servant à aller chercher des données sur trois éoliennes installées sur le toit du collège.

Nous sommes rendus à une nouvelle ère où la technologie n'est plus au niveau du composant, mais où les défis demandés aux futurs technologues sont d'intégrer plusieurs dispositifs ensemble pour fabriquer une machine qui servira à la production industrielle.

Département de technologie minérale

À l'ouverture du Cégep en 1969, le programme de Technologie minérale porte alors le nom de Techniques minières et, comme son nom l'indique, il est fortement axé sur les besoins de l'industrie minière du Québec en général.

En fait, il s'agit du transfert du programme de Techniques minières de l'École de métier d'Asbestos. Il s'agissait alors d'un cours de trois ans, sans option ou spécialité.

À l'occasion de ce transfert à Thetford Mines, le programme Techniques minières est modifié et prend la forme d'un programme de trois ans avec un choix entre trois options lors de la troisième année soit : géologie, exploitation ou minéralurgie (traitement du minerai).

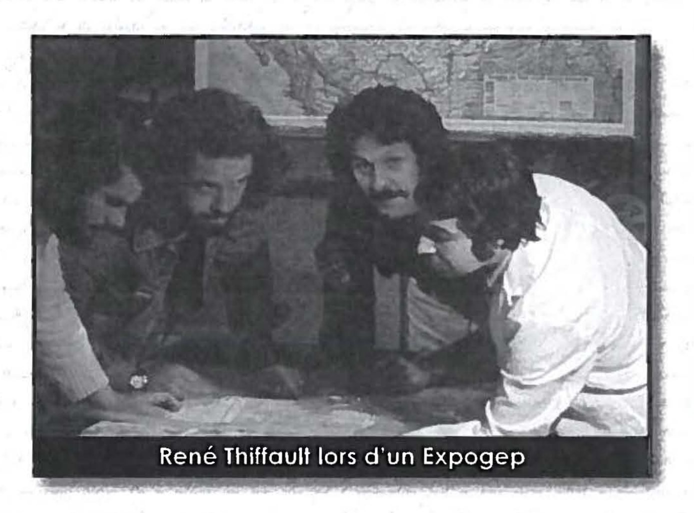


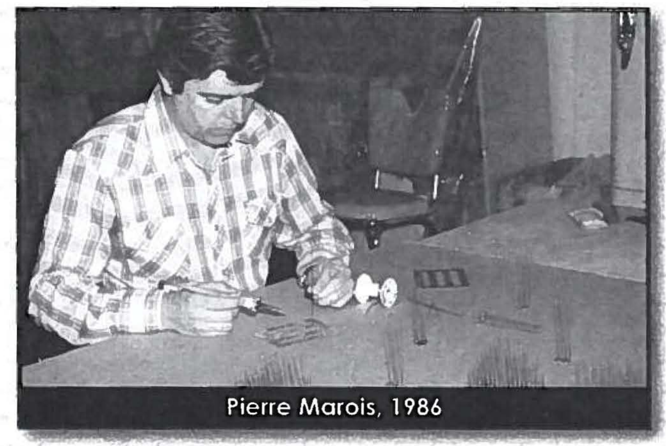
Hervé Bernard et Jean-Guy Pageau lors d'un Expogep

À la construction du Pavillon en 1970, le département déménage dans ce nouveau lieu, près de la piscine actuelle.

À la fin des années 1970, le nom du programme sera modifié pour Technologie minérale dans le but de faire valoir les multiples champs d'application de la formation qui est maintenant dispensée. On pense alors aux secteurs des carrières, de l'hydrogéologie et de l'environnement.

En 1978, un agrandissement entraîne un nouveau déménagement dans les locaux actuels.


René Thiffault lors d'un Expogep


Pierre Marois, 1986

Au début des années 1980 et grâce à une publicité du ministère des Ressources naturelles, il y aura une explosion des inscriptions, soit 85 inscriptions pendant deux ans. Ceci entraînera l'engagement de plusieurs professeurs dont le nombre atteindra quinze.

À la même époque, le département œuvre à la mise en place d'un centre de service technique au secteur minéral. C'est ainsi que naît, en 1984, l'actuel Centre spécialisé en technologie minérale. Un changement de programme est aussi mis en œuvre.

Les années 1990 seront des années de consolidation par le maintien des efforts de recrutement au niveau provincial et la mise en place de l'enseignement coopératif, aujourd'hui appelé ATÉ. De plus, à la fin de cette décennie, sera amorcée une révision de programme qui se poursuivra jusque dans les années 2000.

Le nouveau programme de Technologie minérale est mis en oeuvre à compter de l'année 2008. Des démarches sont en cours pour obtenir un nouvel agrandissement conjointement avec le Centre de technologie minérale et de plasturgie (CTMP) dans le but de concilier les objectifs complémentaires des deux entités.

Ainsi, sur cette période de près de quarante ans, le département aura diplômé 806 étudiants qui remplissent un rôle primordial dans l'industrie minérale québécoise.

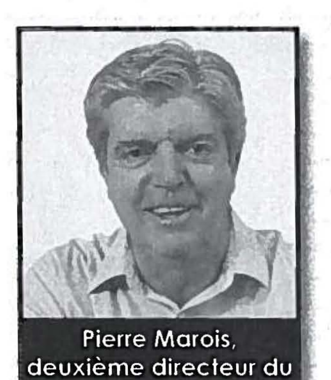
Centres collégiaux de transfert de technologie

Centre de technologie minérale et de plasturgie (CTMP)



En 1984, le Cégep de Thetford s'est doté d'un centre de recherche, le Centre spécialisé en technologie minérale, qui effectuait des travaux dans les domaines de la géologie, du traitement des minerais et de l'environnement minier. En 1988, le Centre a débuté des travaux de R&D dans le domaine des plastiques pour soutenir les efforts de développement régional. À l'été 1993, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a reconnu l'expertise développée par le Centre dans le secteur des plastiques et, en 1996, le Centre de technologie minérale et de plasturgie inc. (CTMP) a vu le jour.


Réjean Nadeau, premier directeur du CTMP


Pierre Marois, deuxième directeur du CTMP

Le CTMP est un organisme à but non lucratif qui est au service des entreprises québécoises pour les supporter dans leurs efforts de développement et d'innovation. Il exerce des activités de recherche appliquée et rend des services techniques dans les secteurs de la technologie minérale et de la plasturgie. Il contribue à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, au transfert et à l'implantation de nouvelles technologies et à leur diffusion.

Au fil des ans, le centre a su développer une clientèle nombreuse et variée avec plus de 130 clients au Québec et à l'étranger. Il emploie une quinzaine de personnes aux compétences diverses et complémentaires; il emploie aussi des enseignants dégagés partiellement de leur tâche pour des projets spécifiques et accueille régulièrement des stagiaires.

Le CTMP est un organisme dynamique et en croissance qui travaille dans une optique de développement durable. Soucieux de concilier respect de l'environnement et développement économique régional, il a réalisé de nombreux projets tant dans le secteur minéral qu'en plasturgie. Pour les prochaines années, il a choisi de concentrer ses efforts en plasturgie, sur le développement de polymères à faible impact environnemental, sur l'optimisation des propriétés des polymères et sur le recyclage des thermoplastiques usuels et, en technologie minérale, sur l'amélioration de l'efficacité et la réduction des impacts négatifs du traitement des minerais et sur la valorisation des résidus miniers.

Afin de soutenir les efforts de développement du CTMP, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation vient de lui annoncer l'octroi d'un financement de plus de sept millions de dollars pour l'agrandissement de ses locaux et l'acquisition d'équipements de laboratoire à la fine pointe de la technologie.

Le CTMP participe au rayonnement régional et à l'image d'excellence du Cégep de Thetford par son expertise professionnelle, par son soutien à la formation de la relève et par son support constant aux entreprises du Québec.


Réal Guay et un étudiant technicien



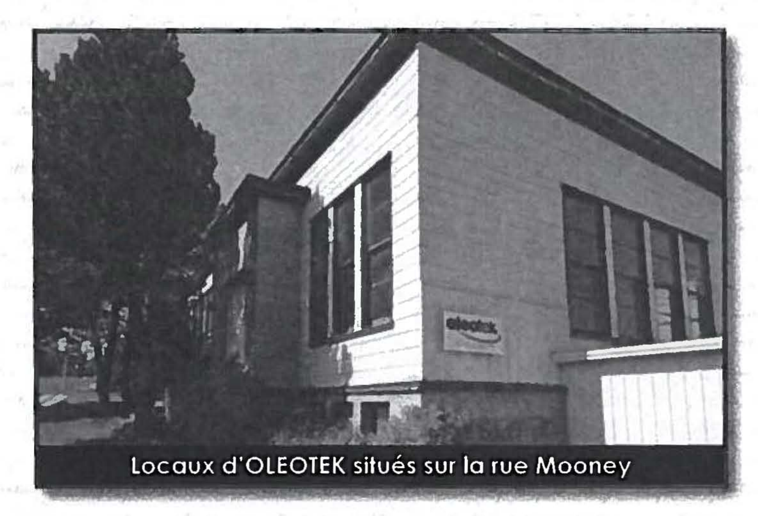
Mission

Offrir des services de qualité pour la recherche appliquée et l'aide technique aux entreprises, élaborer et réaliser des projets d'innovation technologique, diffuser l'information et intégrer des activités de formation de main-d'oeuvre dans les secteurs de la chimie verte et des bioproduits avec une spécialisation en oléochimie industrielle afin de contribuer activement et concrètement à l'implantation et au maintien dans la région d'un pôle d'excellence en cette matière.

Historique

OLEOTEK a été fondé le 28 novembre 2002 en tant que corporation sans but lucratif régie par la loi sur les compagnies du Québec. Cette corporation a reçu le mandat de gérer les activités du Centre collégial de transfert de technologie en oléochimie industrielle accrédité par le ministère de l'Éducation au Collège de la région de L'Amiante (connu aujourd'hui sous le nom de Cégep de Thetford).

Les activités du centre on débuté en février 2003, moment où ont été engagés Benoît Pelletier comme directeur général et David Berthiaume, M.Sc., MBA, chimiste en tant que directeur scientifique. Dès le début des activités, OLEOTEK a débuté à construire son expertise en montant un projet de développement de produits lubrifiants ainsi qu'un projet de recherche et développement sur le concept des huiles isolantes électriques à base d'huile végétale. Dès l'été suivant, Josée Labrecque, technicienne en pétrochimie, est venue se joindre à l'équipe d'OLEOTEK. Durant cette période, OLEOTEK a pu compter sur les laboratoires du Centre de technologie minérale et de plasturgie (CTMP) ainsi que les laboratoires d'enseignement du Collège pour réaliser ses premiers travaux.

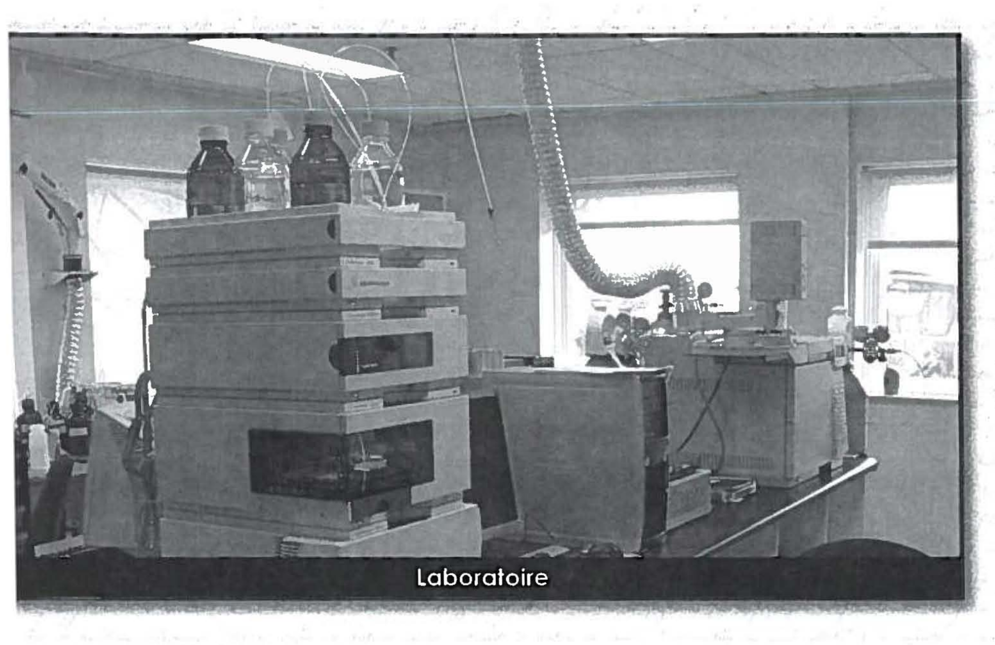


Locaux d'OLEOTEK situés sur la rue Mooney

Au printemps 2004, deux personnes supplémentaires se joignent à l'équipe : Loretta K. Leigh comme responsable de la gestion des ressources et Alain Tremblay, M.Sc., chimiste comme directeur de l'aide technique. Au même moment, OLEOTEK qui a des besoins grandissants en termes d'occupation de laboratoires et de bureaux, quitte l'enceinte du Cégep et déménage dans des locaux temporaires plus spacieux au 2885, boul. Frontenac, ce qui permettra à ses scientifiques d'occuper les laboratoires à temps complet. Disposant d'un espace adéquat, OLEOTEK a pu se doter d'un bon nombre d'équipements pour la réalisation de ses travaux.

En février 2005, deux autres personnes viennent s'ajouter au nombre : Jean-Yves Bergeron, Ph.D, chimiste comme chercheur R&D et Jean Laflamme comme directeur du développement des affaires et responsable de la Technopole en oléochimie industrielle (TOI), organisme incubé chez OLEOTEK. Au cours de l'année qui a suivi, OLEOTEK a su consolider son expertise scientifique ainsi que ses infrastructures en équipement à travers un grand nombre de projets de recherche indépendants, de projets de recherche en partenariat avec des entreprises clientes, de projets d'aide technique ainsi que de services de consultation.

En juillet 2006, Benoît Pelletier quitte la direction d'OLEOTEK afin de se consacrer plus

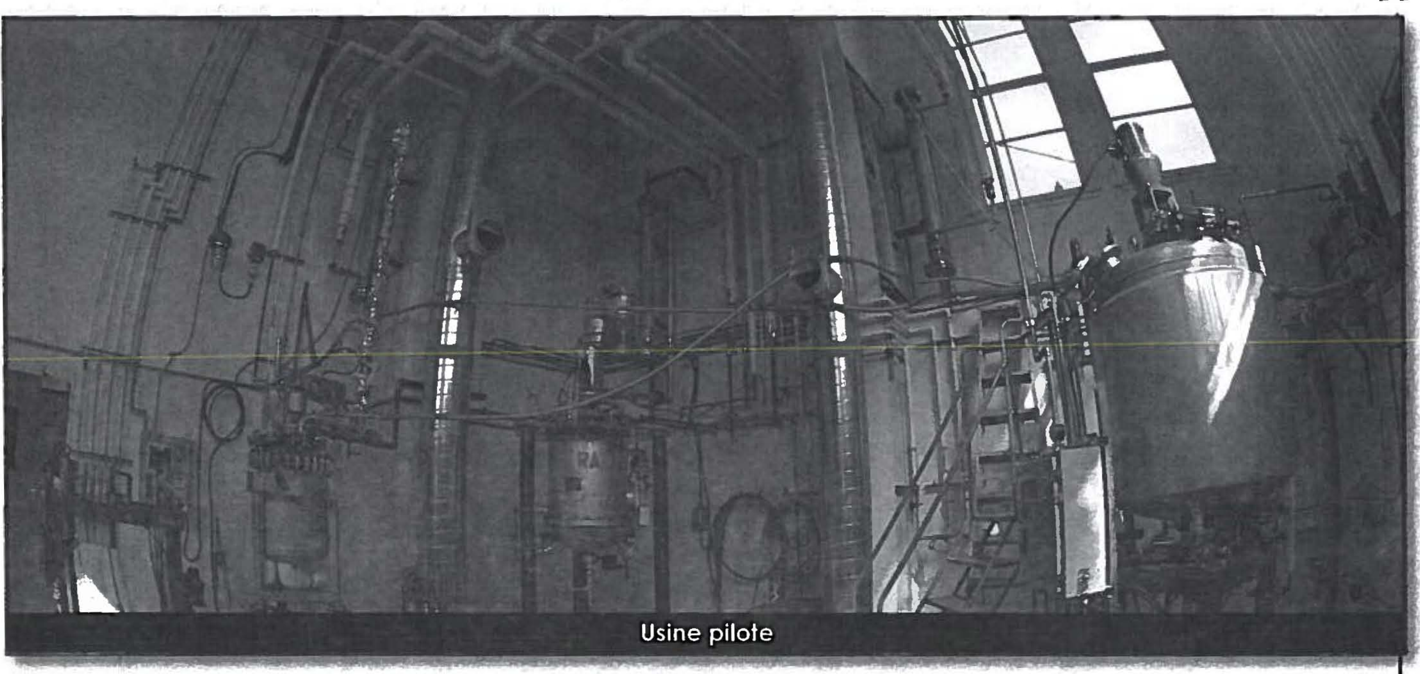

Laboratoire

spécifiquement au développement économique régional autour de l'oléochimie. David Berthiaume fut nommé comme successeur. Au mois de septembre suivant, la Techopole de la région de Thetford est fondée en tant qu'organisme indépendant et Jean Laflamme en prend la direction. Après cette période, OLEOTEK a continué de croître et un déménagement dans des installations plus permanentes devient nécessaire. Roxanne Bernier, enseignante en chimie au Cégep de Thetford s'est jointe à l'équipe d'OLEOTEK en tant que chimiste R&D et des embauches restent à venir.

En juin 2007, OLEOTEK s'installe dans ses nouveaux locaux au 835 de la rue Mooney Ouest, mieux adaptés pour l'accomplissement de sa mission. OLEOTEK peut continuer à soutenir son expansion par l'augmentation des surfaces de laboratoires de haute qualité, des bureaux et du début de la mise en place de son installation pilote. En août 2007, un nouveau chimiste vient se joindre à l'équipe, Grégory Hersant ainsi qu'un nouveau directeur au développement des affaires, Cyril Devauchelle.

L'année 2008 marque une forte croissance du nombre de projets de recherche chez OLEOTEK ce qui a conduit la direction à embaucher un nouveau chercheur chimiste en la personne de François Rouillard. Mais cette année a aussi et surtout été marquée par la concrétisation de la mise en place de la nouvelle usine pilote anti-déflagration qui, dès le début de l'année 2009, devra être opérationnelle.

Les premiers mois de l'année 2009 marquent la mise en route opérationnelle de l'usine pilote et l'embauche d'un ingénieur chimiste, David Lemieux, permettant un contrôle optimum des opérations et une aide non négligeable pour les entreprises utilisant les installations. Par ailleurs, le nombre toujours croissant des projets de recherche a permis à une chimiste, Juliette Garcia, de se joindre à l'équipe scientifique d'OLEOTEK forte désormais de huit professionnels.


Usine pilote

Les organismes hébergés par le Cégep

Association des anciens employés du Cégep de Thetford



Le 18 août 2009, l'Association des anciens employés du Cégep de Thetford est officiellement créée par la réception de ses lettres patentes. Cette association a vu le jour dans le cadre des activités du 40e anniversaire du Cégep, grâce à l'initiative d'un groupe de retraités et avec la collaboration du Cégep.

L'Association a pour buts de regrouper les retraités et les anciens employés du Cégep de Thetford pour constituer un organisme à caractère social et offrir aux membres certains services en lien avec ses buts et ses objectifs. Ses objectifs sont de resserrer les liens entre les retraités, les anciens employés et le personnel du Cégep, de faciliter les échanges entre les membres et avec le Cégep de Thetford, d'offrir différents services aux membres en lien avec le Cégep ou avec des tiers.

La première assemblée générale a eu lieu le 3 décembre 2009 où les membres ont adopté les règlements généraux et procédé à l'élection du conseil d'administration, soit : Germain Perreault, président, Yvon Couture, vice-président, Jocelyne Labrecque, secrétaire, Laurier Bilodeau, trésorier, Lucien Bernier, Robert Lortie et Claude Mercier, administrateurs.

Pour adhérer à l'Association, il faut non seulement être un ancien employé du Cégep, mais aussi en faire la demande, payer des frais de 5 $ pour obtenir sa carte de membre et être accepté par les membres du conseil d'administration.



Réunion pour la création de l'Association en 2009 : Germain Perreault, Laurier Bilodeau, Robert Lortie, Michel Grenier, Yvon Couture, Jean-Marie Lemieux, Claude Mercier, Carole Roy, Pascal Binet, Lucien Bernier, Jocelyne Corriveau et Francine Fournier

Centre d'activités physiques et sportives (CAPS)



Historique
Le CAPS, c'est un organisme sans but lucratif fondé en 1993, dont la mission est d'aider la population de la région à améliorer sa condition physique.

Au fil des ans, l'entreprise a développé une foule de services tels que : natation, aquaforme, work out, spinning, escalade, programmes d'entraînement personnalisés et services adaptés pour les personnes âgées et les gens ayant des limitations physiques.

L'équipe du CAPS a également acquis, lors des dernières années, une solide expérience dans l'implantation de programme d'optimisation de la condition physique et de l'environnement de travail au sein des entreprises.


Groupe de personnes à l'entraînement dans les années 80

Le CAPS est aujourd'hui un leader et demeure la référence en région grâce à son dynamisme et son souci du développement.

Services aux entreprises
Objectif : Optimiser les performances de vos employés et de l'entreprise.

Services :
- Évaluation de la condition physique;
- Formation et animation en pauses-exercices;
- Programmes alimentaires;
- Analyse ergonomique des postes et des méthodes de travail;
- Formation et prévention des blessures reliées au travail;
- Services d'activités physiques dirigées et activités corporatives;
- Conférences diverses.


Salle d'entraînement du CAPS

Services personnalisés
Ces services visent la population en général. La variété permet à chacun d'y trouver son plaisir.

Services généraux :
- Salle de conditionnement physique;
- Location de gymnases (badminton, mur d'escalade, tennis, volley-ball, basket-ball, hockey, soccer, activités spéciales, etc.);
- Évaluation de la condition physique, programmes d'entraînement personnalisés;
- Piscine, aquaforme, cours pour les enfants, sauna;
- Cours dirigés (work out, tonus, cardio-mixte, spinning, stretching, club de raquette, club de marche, etc.);
- Programmes alimentaires.

Programme adapsport
Le programme adapsport vise une clientèle qui vit avec une limitation physique ou psychologique :

- Problèmes cardiaques
- Problèmes de diabète
- Ostéoporose
- Parkinson
- Fibromyalgie
- Syndrome métabolique
- Etc.

Le CAPS est avant tout un organisme qui travaille pour les gens désireux d'améliorer leur capacité physique et a comme clientèle cible toute la population de tous âges désirant prendre soin de sa santé et augmenter sa performance, et toute personne vivant avec une déficience physique ou intellectuelle.

Centre d'archives de la région de Thetford



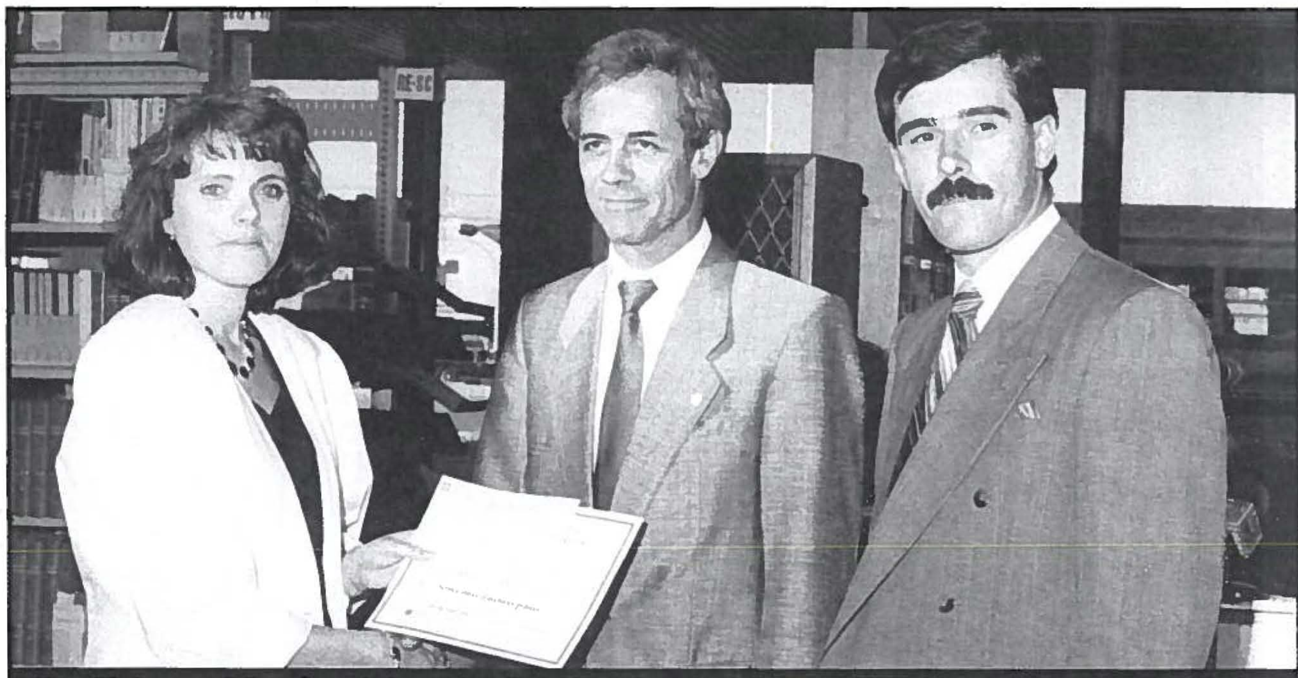
Centre d'archives de la région de Thetford
MRC DES APPALACHES

Historique

Fondée le 29 mai 1985 par des professeurs du Département de sciences sociales, la Société des archives historiques de la région de L'Amiante commence véritablement ses activités en 1987. Elle a pour mandat d'acquérir, de traiter, de diffuser et de conserver les archives régionales. Pour ce faire, la Société emploie deux personnes : Line Cliche (directrice) et Marie-Josée Poirier (technicienne en documentation). Le 27 août 1990, elle reçoit des mains de Robert Garon, directeur des Archives nationales du Québec, son certificat d'agrément et devient l'un des premiers services agréés d'archives privées au Québec. Le 24 avril 1995, Stéphane Hamann est nommé directeur, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. À l'automne 2005, suite au départ de Marie-Josée Poirier pour la bibliothèque, Stéphan Garneau s'ajoute à l'équipe et détient le poste d'archiviste. Depuis le 3 décembre 2009, l'organisme porte le nom de Centre d'archives de la région de Thetford.

Une richesse pour l'histoire régionale

Le Centre d'archives de la région de Thetford conserve plus de 200 fonds et collections d'archives. Une grande partie de ceux-ci concerne le secteur minier et syndical mais on retrouve aussi des archives traitant du milieu scolaire, d'organismes communautaires, de commerces et même de familles. Ces archives se présentent sous plusieurs formes : documents textuels, photographiques, cartographiques, filmiques, sonores et informatiques. De plus, le Centre d'archives conserve une importante collection d'hebdomadaires régionaux. Toute la documentation couvre la période 1830 à nos jours.



Line Cliche reçoit l'agrément du centre d'archives de Robert Garon, conservateur aux Archives nationales du Québec et de Pierre Nadeau, représentant du député Roger Lefebvre, 1990

Centre universitaire des Appalaches

CENTRE
UNIVERSITAIRE
DES APPALACHES

Le Centre universitaire des Appalaches (CUA) est né en 1991 de la volonté de plusieurs acteurs socio-économiques à se doter de services universitaires de qualité. Le Cégep de Thetford est un membre fondateur du CUA avec d'autres partenaires tels que l'Université Laval, l'Université du Québec, le Cégep Beauce-Appalaches, et la Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches. Le CUA est né d'un réel besoin d'offrir des services universitaires qui répondraient à la demande des entreprises et de la population des territoires de la Beauce, des Etchemins et des régions de Thetford et du Granit.



Kathy Morin du Centre universitaire des Appalaches et Manon Thibodeau du Cégep lors de la Semaine québécoise des adultes en formation, 2008

Soucieux de toujours créer de nouvelles possibilités de formation et d'innovation pour la région, le CUA est fier d'avoir tissé avec les années, des liens de confiance avec le Cégep. Le CUA a toujours compté sur la collaboration du Cégep pour faciliter la mise en place de formation et le contact avec la population en ayant depuis plus de quinze ans un point de service directement au Cégep. Depuis bientôt vingt ans, c'est plus de 2000 personnes de la région qui ont bénéficié des services de formation du CUA que ce soit en formation créditée, aux retraités ou en entreprise. Les cours offerts au Collège ont permis ainsi de diplômer près de 275 étudiants de la région dans différents programmes.

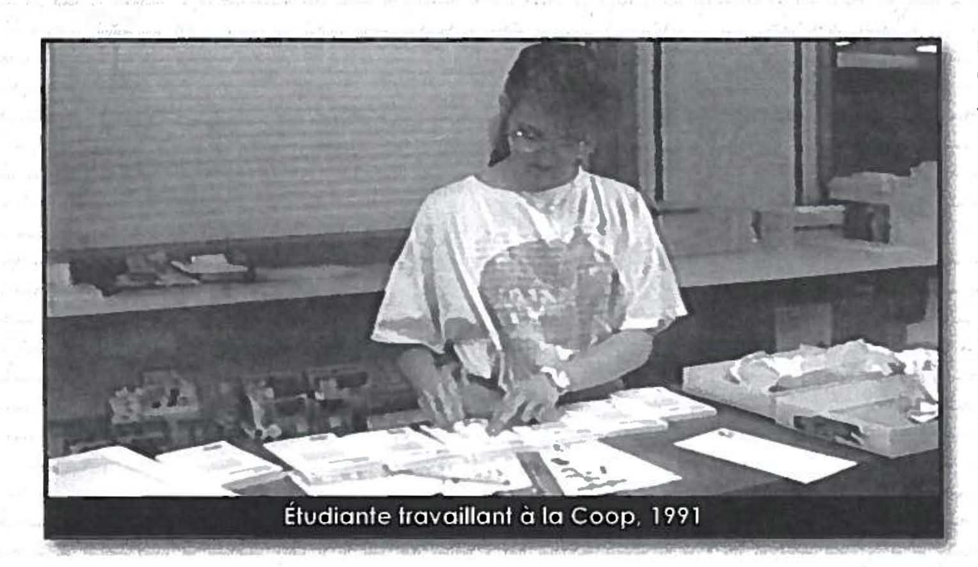
Rappelons que le CUA propose une offre de cours à temps partiel ou à temps plein tant en formation créditée qu'en formation continue pour les individus, les entreprises et les organisations. Le CUA a toujours le souci de développer les services universitaires dans la région et de l'accompagner dans son développement.


La salle interactive inaugurée en mai 1998 a été utilisée pour de nombreux cours

Coopérative étudiante de Thetford

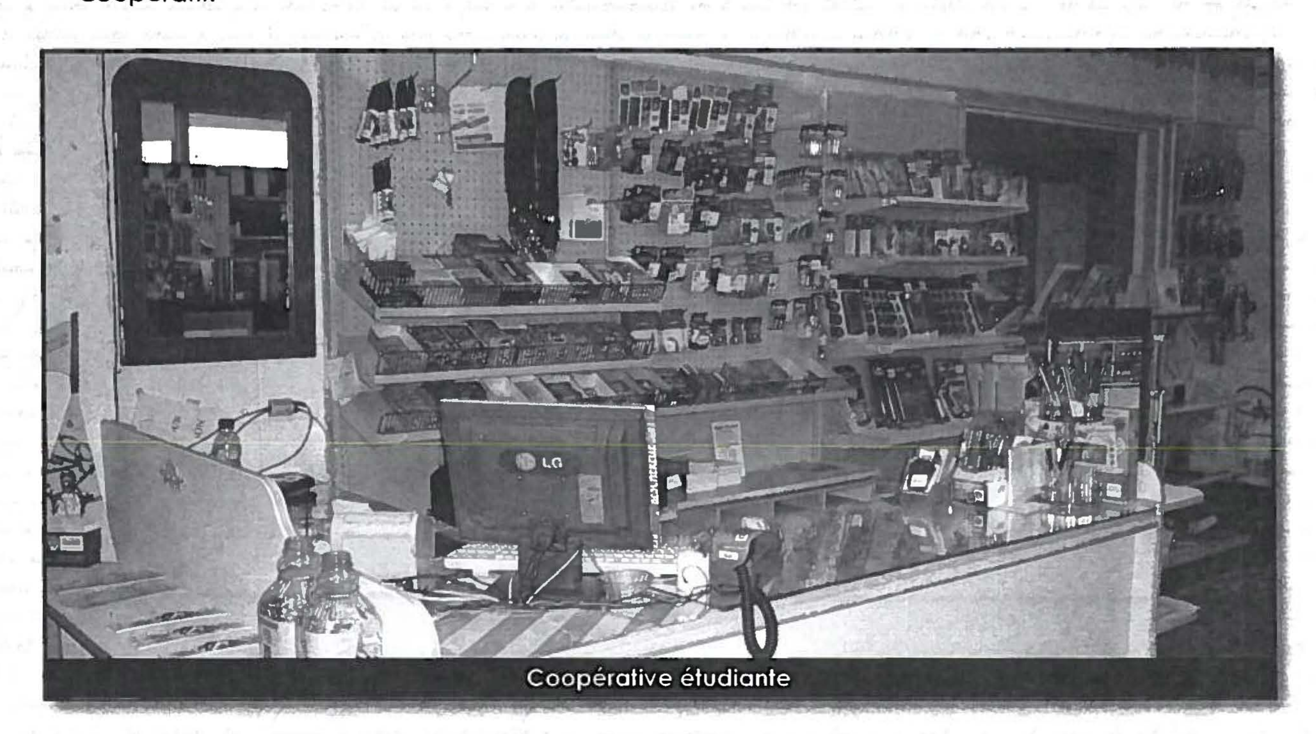


La Coopérative étudiante de Thetford existe depuis 1969. À cette époque, elle portait le nom d'Association coopérative des étudiants de L'Amiante. C'est en décembre 1985 qu'elle devient membre de la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire et en 1987, la coopérative adopta le nom de Coop du Collège de la région de L'Amiante. En date du 1er juillet 2005, suite au changement de nom du Collège de la région de L'Amiante pour Cégep de Thetford, la coopérative a aussi modifié son nom pour la Coopérative étudiante de Thetford.


Étudiante travaillant à la Coop, 1991

La coopérative a plus de quarante ans d'existence au service de la communauté collégiale. À partir de 1982, Ronald Levesque assuma la direction de la coopérative. Il prit sa retraite le 30 juin 2000, après 19 années en poste. Par la suite, Émilie Binet assuma le poste de directrice générale jusqu'en décembre 2005. C'est maintenant Dany Moisan qui occupe le poste de directeur général.

Depuis 2008, le conseil oriente la coopérative avec une nouvelle mission qui est d'augmenter le bien-être des étudiants et de la communauté du Cégep de Thetford. L'avenir sera dynamiquement coopératif!



Coopérative étudiante

Entreprise d'entraînement de L'Amiante inc. (Translab)

L'entreprise d'entraînement (Translab) dont le promoteur est le Cégep de Thetford, est la première entreprise de ce genre à être mise sur pied dans la région de Thetford. Grâce à la collaboration d'Emploi-Québec et des ses entreprises marraines, Translab a reçu sa première cohorte le 23 octobre 2000.

La Caisse Desjardins de Thetford Mines, Du Beau Toyota, Gosselin Express et Prolab Technologies sont les quatre entreprises marraines de Translab. Grâce à elles, nos participants peuvent vendre par la simulation de vrais produits et services au sein du réseau international des entreprises d'entraînement. Translab participe activement aux foires locales, nationales et internationales des entreprises d'entraînement.

Translab compte en moyenne 15 à 18 participants. En moyenne, plus de 85 % des participants se sont trouvé un emploi dans leur domaine. Ceux-ci passent en moyenne dix semaines dans l'entreprise. Chez nous, la durée maximale du perfectionnement est de douze semaines.

Les gens qui sont bénéficiaires de l'assurance-emploi, de la sécurité du revenu ou qui sont sans revenu sont admissibles comme participants. De plus, des participants provenant de la SAAQ et de la CSST peuvent bénéficier des mêmes services. Notre mission est de développer une main-d'œuvre compétente en vertu des exigences du marché du travail et de favoriser l'intégration professionnelle.

Les participants, au cours de leur stage, doivent gérer leur temps afin de poursuivre trois objectifs principaux :

Actualisation et perfectionnement

Chacun a l'opportunité de mettre ses connaissances à jour et de se familiariser avec les logiciels informatiques les plus couramment utilisés.

Chaque semaine, les participants reçoivent un perfectionnement en informatique et un perfectionnement en anglais.


Bureau de Translab

Accomplissement des tâches simulées

Le déroulement des activités chez Translab est semblable à celui d'une entreprise réelle. Les activités en commerce international sont effectuées par des ventes et des achats fictifs des produits et services offerts par les entreprises d'entraînement à travers le monde. Cependant, il n'y a aucune circulation de biens et d'argent. Les activités sont orientées de façon à faire fonctionner l'économie à l'intérieur du réseau.

Organisation du travail

Chaque participant occupe un poste au sein des entreprises simulées où il a à effectuer un ensemble de tâches reliées à son champ de compétences. Le travail d'équipe est très présent. Chaque participant accomplit des tâches spécifiques qui assurent le bon fonctionnement de l'entreprise. Nous avons des départements qui travaillent en collaboration et d'autres qui se concentrent sur les activités propres à leur département. La créativité et l'initiative sont très encouragées dans les entreprises simulées, car le développement de ces dernières est proportionnel au rendement des participants.

Volet employabilité

Le but ultime de chaque participant est de se trouver un véritable travail. Pour ce faire, ils reçoivent un guide de développement de l'employabilité ainsi que tous les outils nécessaires afin de faciliter leur recherche d'emploi.

La conseillère offre une aide particulière en individuel et offre plusieurs ateliers de groupe pouvant convenir à plus d'un participant. Ces ateliers présentent différents sujets qui concernent les démarches dynamiques de recherche d'emploi.

Finalement, les champs d'activités offerts s'inspirent grandement de ceux d'une véritable entreprise : secrétariat, bureautique, réceptionniste, téléphoniste, ventes, achats, comptabilité, ressources humaines, informatique, communications, marketing, service à la clientèle, infographie, gestion du transport, etc.

Fondation du Cégep de Thetford



Mise sur pied au printemps 1983 avec pour objectif principal de transférer les fonds accumulés du Collège à la Fondation afin de pouvoir faciliter la rétention des intérêts dans la région plutôt que de les retourner au gouvernement, la Fondation du Collège de la région de L'Amiante reçoit ses lettres patentes le 10 juin. Cependant, durant les mois suivant la constitution de la Fondation, le gouvernement accepte de retourner les intérêts aux collèges. Face à cette situation, les administrateurs provisoires décident donc d'attendre avant d'amorcer les activités de l'organisme. À la suite d'une hibernation de deux ans, la Fondation commence véritablement ses activités au printemps 1985, après l'élection de Fleurette Turcotte à la présidence. Ses buts sont de promouvoir l'avancement de l'éducation et de la recherche au Collège, de recueillir des fonds, des legs et des contributions et de les administrer. Elle a aussi pour mission d'offrir des bourses d'études aux élèves les plus méritants et des bourses de perfectionnement et de recherche au personnel. Pour l'aider à réaliser ses buts, la Fondation lance deux campagnes de souscriptions. Une première en 1988 sous la présidence de Fleurette Turcotte, et une deuxième en 1999 sous le mandat de Pierrette Bélanger.

En 2002, Raynald Paré accède à la présidence de la Fondation, il y amène une nouvelle dynamique en impliquant davantage les gens du milieu. C'est ainsi que plusieurs administrateurs provenant de l'extérieur du Cégep se succéderont au conseil d'administration, démontrant par le fait même la participation et le soutien de la communauté d'affaires régionale. Les gens du milieu se sentent interpellés par la mission de la Fondation visant à contribuer à la qualité des services de même qu'au recrutement de nouveaux étudiants.

Sa présidence aura été marquée par un investissement important de la Fondation dans la construction du terrain multisports qui accueille entre autres aujourd'hui l'équipe de football du Cégep. Cet investissement qui n'a pas été unanime a quand même été autorisé afin d'ajouter à la qualité de vie étudiante, mais surtout de contribuer au recrutement étudiant. Quelques années plus tard, les résultats confirment que cet investissement a été judicieux et contribue à l'ensemble de la communauté collégiale par l'arrivée d'une nouvelle clientèle.

Afin de mieux se faire connaître à l'intérieur même des murs du Cégep, la Fondation a décidé d'organiser une activité à l'intention du personnel. C'est donc en mars 2007 qu'un "5 à 7" est organisé



Fleurette Turcotte devant le kiosque de la Fondation du Collège lors de l'Expogep 86

dans le loft du Cégep auquel les employés participent massivement. L'activité est un succès et il est convenu que d'autres activités du genre devront être mises sur pied.

En 2008, Raynald Paré quitte la Fondation et laisse la place à un ancien président du conseil d'administration du Cégep, Serge Larouche. C'est ce dernier qui avait mené le récent projet de refonte des règlements généraux de la Fondation visant à moderniser ceux-ci qui n'avaient jamais encore été révisés.

Suite au départ de Serge Larouche en 2009, c'est Marc-Alexandre Brousseau qui prend la relève. Ce dernier était administrateur de la Fondation depuis 2006. Son arrivée à la présidence sera marquée par le lancement d'une importante campagne de financement qui est lancée auprès du personnel du Cégep en 2009 et qui sera suivie d'une levée de fonds auprès de la communauté en 2010.

Cette nouvelle campagne de financement, la première en dix ans, est d'une importance bien particulière en raison d'un nouveau défi qui attend la Fondation : sa principale source de revenus récurrents, le bingo, connaît des ratés importants. En raison de divers facteurs, dont des changements législatifs qui affectent les joueurs, les revenus sont en chute libre. Il apparaît évident que la Fondation doit se recapitaliser et chercher de nouvelles sources de financement récurrentes. C'est ce à quoi le conseil d'administration actuel s'attaquera.

Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines

Le 29 novembre 1988, la Société de généalogie de la région de L'Amiante voit le jour au Cégep de Thetford. Parmi ses membres fondateurs, on retrouve des professeurs d'histoire, quelques membres du personnel de la bibliothèque et quelques usagers. Ses buts sont de regrouper les personnes intéressées à la généalogie et à l'histoire, de publier des volumes se rapportant à la généalogie et de favoriser l'échange et l'entraide mutuelle entre les chercheurs.

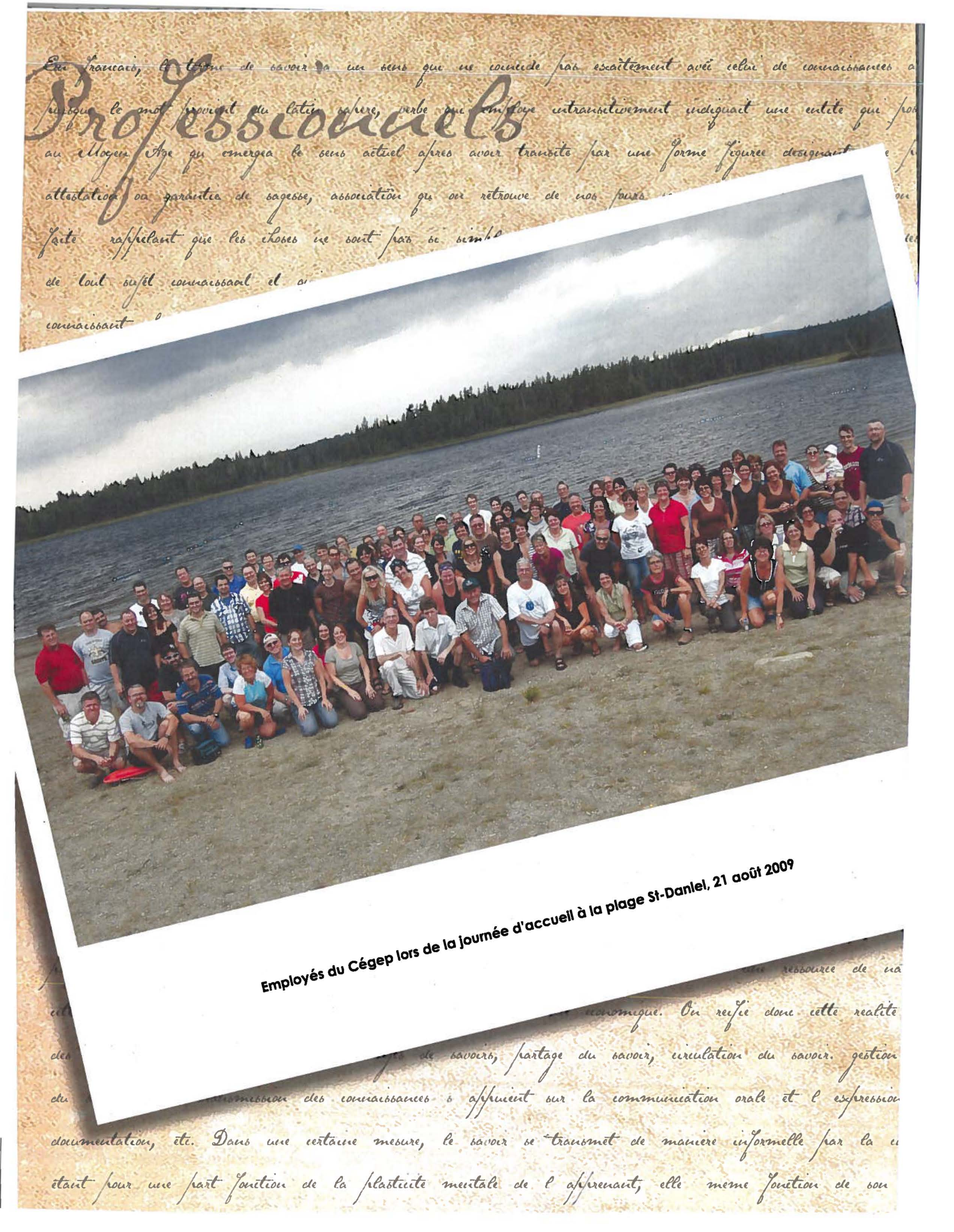
En 1995, la Société adopte le nom de : Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines. Onze ans plus tard, soit en mai 2006, elle est l'hôte du IVe Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui attire près de 300 généalogistes au Cégep.

De nos jours, la Société regroupe environ 150 membres et compte à son actif la publication de 25 répertoires de généalogie et de 6 volumes hors série. De plus, la Société a publié 58 numéros de la revue « Le Bercail ». La Société a dispensé des cours de généalogie à Coleraine, à Disraeli et à Thetford Mines. Plusieurs élèves du Cégep ont pu se prévaloir du programme « Projet carrière été ».

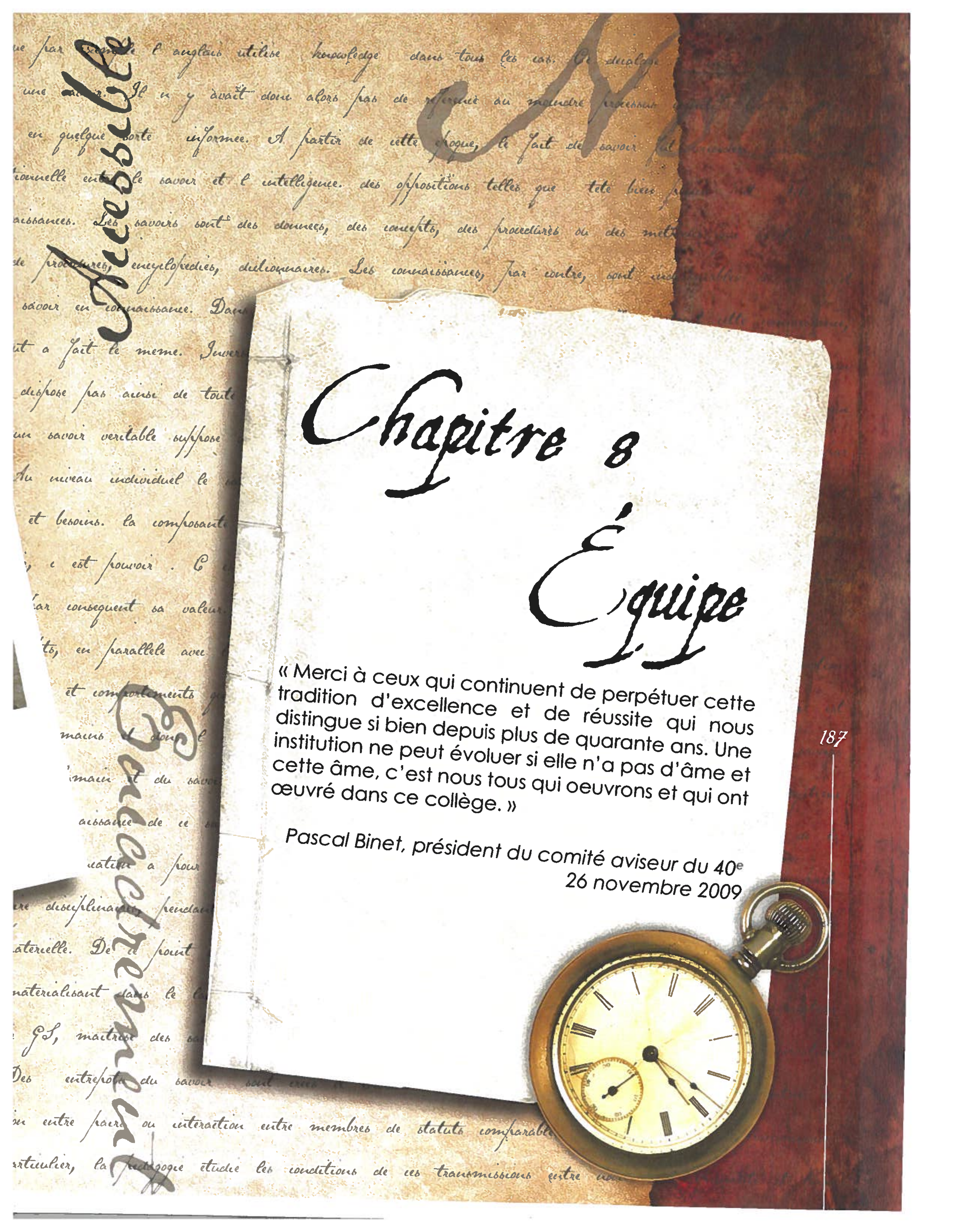
La Société a mis sur pied des projets tels que : *Portefeuille archivistique* (initiation des élèves du primaire à la généalogie) - *Ma contribution au patrimoine* (généalogie pour les personnes de 50 ans et plus) - *Une naissance, un arbre* (généalogie pour tous bébés de l'année) - *Gens de chez nous* (24 émissions télévisées sur les gens de la région) - *Une page d'histoire* (24 émissions télévisées sur la généalogie et l'histoire de la région) - *Sauvegarde du patrimoine funéraire* (recensement des pierres tombales des cimetières de la région, cartes funéraires et photos) - *Participation aux Journées de la culture et aux Expogeps.*


Ouverture officielle du nouveau local de généalogie, 1998

Professionnels



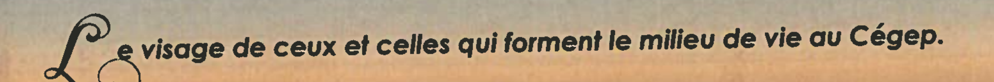
Employés du Cégep lors de la journée d'accueil à la plage St-Daniel, 21 août 2009



Chapitre 8
Équipe

« Merci à ceux qui continuent de perpétuer cette tradition d'excellence et de réussite qui nous distingue si bien depuis plus de quarante ans. Une institution ne peut évoluer si elle n'a pas d'âme et cette âme, c'est nous tous qui oeuvrons et qui ont œuvré dans ce collège. »

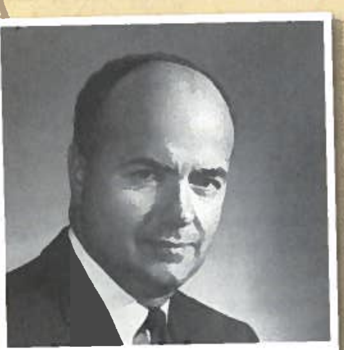
Pascal Binet, président du comité aviseur du 40e
26 novembre 2009



Présidents du conseil d'administration


Jean-Marc Roberge
(1969-1970)


Lionel Pluze
(1970-1972)


Marie-Louis Trépanier
1972-1973)


Gaston Verreault
(1973-1974)


Pierre Gingras
(1974-1977)


Clément Bernier
(1977-1980)


Gilles Bolduc
(1980-1983)


Fleurette Turcotte
(1983-1986)


Daniel Dostie
(1986-1989)


Jacques Duquette
(1989-1991)


Renaud Morin
(1991-1993)


Claude Nadeau
(1993-1995)


André Pomerleau
(1995-1996)


Claude Gagnon
(1996-2000)


Raymond Cimon
(2000-2004)


Serge Larouche
(2004-2007)


Marc Bolduc
(2007-2010)

Directeurs généraux

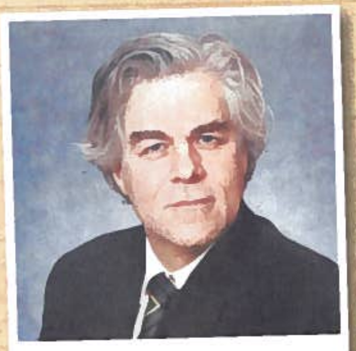

Gérard Lemay
(1969-1975)


Maurice Prévost
(1975-1978)


Marcel Lafleur
(1979-1994)


Vincent Guay
(1994-1997)


Claude Gagnon
(1997-2001)


André Thivierge
(2001-2005)


François Dornier
(2005-...)

Direction générale - Direction des ressources humaines - Secrétariat général - Communications



Debout : Claire Gourdes, François Dornier et Anne-Marie Rousseau
Assis : Carole Roy, Sylvie Lessard, Vicky Turcotte et Josianne Houde

Direction des études
Direction et direction adjointe



Robert Rousseau, Nathalie Jacques, Renaud Thibodeau, Marie-Claude Poulin, Jacques Côté, Solange Bolduc, Richard Tremblay et Martine Leblanc

Service aux étudiants



Richard Tremblay, Martine Leblanc, Jean-Marc Millien, Sylvie Rousseau, Alain Rajotte, Michel Parent, Virginie Dupuis et Steve Paradis

Alternance travail-études et placement



Émilie Giroux et Michel Sansoucy

Animation et développement pédagogiques



Joé Turgeon, Janique Gagnon, Élise Laflamme, Marie-Chantal Roussin et Francine Morency

Formation continue et développement international



Lisa Roy, Kathy Morin, Jean-François Delisle, Manon Thibodeau, Jacques Côté, Lucie Rouleau, Pascal Grondin et Solange Bolduc

Organisation scolaire

(Orientation scolaire – Information scolaire – Organisation de l'enseignement – Cheminement scolaire – Aide pédagogique)



Debout : Julie Bergeron, Sonia Goulet, Lauréanne Grenier, Chrystèle Routhier et Sébastien Lessard
Assis : Nicole Martel, François Loubier et Guylaine Huppé

Techniques de l'informatique



Louis-Charles Dumais, Marco Guay, François La Haye, Steve Daigle, Pierre-Olivier Fréchette, Luc Forcier, Michel Pelletier et Roger Robichaud

Techniques de la plasturgie



Marquis Lambert, Alex Rodrigue, Andro Vachon et Luc Deschamps

Techniques de comptabilité et de gestion



Debout : Pierre Camiré, Sophie Moreau et Alain Gilbert
Assis : Annie Fecteau, Pauline Blanchet et Hélène Harrison. Absente sur la photo : Andrée Roy

Techniques de génie mécanique



Michel Morissette, Jean-Yves Cyr, Richard-Marc Nadeau, Jocelyn Grenier, Marcel Gamache, Jean Desbiens, Jacques Dussault, Jacques Guay, Luc Bélanger et Sarah Thibault

Techniques d'éducation spécialisée



Isabelle Giroux, Joé Turgeon, Hélène Marcoux, Jasmine Routhier, Mélanie Payeur, Martin Bernard, Julie Gélinas, Jacques Gagnon, Marquis Houde et Mario Dumas. Absente sur la photo : Andrée Labrecque

Techniques de bureautique



Sonia Turmel, Suzie Lagrandeur, Audrey Lambert, Mylène Grenier et Brigitte Martineau

Sciences sociales

(économie - histoire - géographie - politique - sociologie)



Cynthia Gagnon-Ouellet, Roxane Fortier, Guy Lachaine, Élise Moreau, Pascal Binet, Marc Laferrière et Michel Jr Fabre

Soins infirmiers



Jean Lafrance, Claude Guillemette, Sophie Thivierge, Manon Turcotte, Véronique Vachon, Brigitte Douville, Madeleine Milette, Caroline Mathieux, Lise Morin, Carole Marcoux, Lise Catellier et Ginette Plante

Psychologie



Daniel Carrier, Kathy Laliberté et Serge Daoust

Sciences de la nature (biologie - chimie - physique)



1ère rangée : Denis Ouellet, Julie Bolduc-Duval, Richard Okambawa, Geneviève Chrétien, Geneviève Synnott et Denis Sheink. 2e rangée : Jacques Fiset, Josée Bilodeau, Marie-Julie Fortin et Catherine Morisset. Absent sur la photo : Norman Schlader

Mathématiques



Debout : Janique Gagnon, Gilles Bélisle, Benoit Régis, Stéphanie Tessier et François Gingras
Assis : Bruno Monette et Yannick Brochu

Philosophie



Jean Fortin, Lucie Riffon, Robin Cormier, Claude Doyon et Jean-Claude Paquet.
Absente sur la photo : Sophie-Dominique Lambert

Arts et lettres
(français - espagnol - musique)



Debout : Hélène Jacques, Lise Laplante, Vincent Blais,Danielle Dussault, Bertrand Nadeau, Annick Leblanc et Marc Labrie
Assis : Marie-Josée Blais, Pierre-Marc Lemire, Caroline Vachon, Paule Drouin et Élise Brouard

Éducation physique



Mathieu Lacroix, Serge Faucher et Éric Cloutier. Absente sur la photo : Julie Vachon

Entretien ménager



Debout : Jean-Denis Paquet, Pierre Pouliot, Gaétan Thivierge et Yan Bergeron
Assis : Renald Lemay, Gaétane Bosa, Diane Guillemette, Benoît Bosa et Gilles Gosselin

Les départements

Anglais



François Martel, Louise Trépanier, Priscille Faucher et Ralph Dubé

Technologie de l'information



Mario Tardif, Isabelle Charest, Serge Provost, Pascal Bélanger, Marthe Duquet et Renaud Lessard

Entretien spécialisé et immeubles



Debout : Daniel Mercier, Alain Thivierge, Marco Jacques, Mario Lécuyer et Yan Bergeron
Assis : Richard Bergeron, Marc Dumas et Martin Vachon

Direction des services administratifs

Finances (Finances - Reprographie - Approvisionnement)



Claude Cloutier, Nicole Fontaine, Louise Camiré, Sandy Huard, France Sylvain, Martine Bolduc, France Larrieu, Michel Lemaire et Charles Nadeau

Ressources technologiques et centre des médias



Paul Demers, Lisiane Huppé, Denis Fugère, Nancy B. Gosselin, Joëlle St-Laurent, Marie-Josée Poirier, Danielle Huppé, Isabelle Charest et Émilie Giroux. Absent sur la photo : Pascal Binet

Technologie de l'électronique industrielle



Jean-François Fortier, Errol Poiré, Mario Cloutier, Martin Cloutier, Bruno Vachon et René Rouleau

Technologie minérale



André Prus, Jovette Marois, Daniel Faucher, Jean-François Huard, Éric Dubois, Jean-François Dorion, Nelson Gosselin, Daniel Pelchat, Sophie Côté et Guy Poulin

Association des cadres



Richard Tremblay, Anne-Marie Rousseau, Sandy Huard, Renaud Thibodeau, Isabelle Charest, Yan Bergeron, Michel Lemaire, Jacques Côté et Vicky Turcotte.

Syndicat des enseignants



Jean Fortin, François La Haye, Brigitte Martineau et Jean Lafrance

Syndicat des professionnels



Serge Provost, Michel Sansoucy, Lisa Roy et Sébastien Lessard

Syndicat des employés de soutien



Sylvie Rousseau, Renaud Lessard, Nicole Martel, Steve Paradis, Marie-Claude Poulin, René Rouleau et Chrystèle Routhier

Association générale des étudiants du Cégep de Thetford



Alex Grégoire, Christian Faucher, Charles Marois, Myriam Bolduc, Jean-Philippe Turmel, Jean Perron.
Absent sur la photo : Cédric Breton-Daigle

Centres collégiaux de transfert de technologie
Centre de technologie minérale et de plasturgie



Richard Rodrigue, Luc Deschamps, Jovette Marois, Pascal Villaume, Steve Lacasse, Michel Leroux, Jacques Roussin, Michel Jacques, Lisa Côté, Mado Poulin, Éric Leclair et Annie Rochette. Absents sur la photo : Jacques Fiset et Steve Carrier

OLEOTEK



Alain Tremblay, Juliette Garcia, Loretta Leigh, Cyril Devauchelle, François Rouillard, David Berthiaume, Roxane Bernier, Grégory Hersant, Josée Labrecque et David Lemieux

Organismes hébergés par le Cégep

Association des anciens employés du Cégep de Thetford



Robert Lortie, Yvon Couture, Lucien Bernier, Germain Perreault, Jocelyne Labrecque, Claude Mercier et Laurier Bilodeau

Centre d'activités physiques et sportives (CAPS)



Josée Bernard, Marie-Hélène Fournier, Jean Poulin, Shandie Lettre, Serge Faucher, Mélissa Poulin, Catherine Dion, Thomas Lessard et Martine Cholette

Centre d'archives de la région de Thetford



Stéphane Hamann et Stéphan Garneau

Coopérative étudiante de Thetford



Jacob Masson, David Montée, Daniel Hamel, Charline Cloutier, Pierre-Luc Fortin, Rachida Taïbaly, Gilles Bélisle, Dany Moisan, Janique Gagnon, Mario Cloutier et Jason Langlois.
Absente sur la photo : Marie-Chantal Roussin

Centre universitaire des Appalaches



Mélanie Huot, Johanne Boulet, Luc Fournier, Johannie Lebel, Caroline Turgeon et Karine Dubé

Fondation du Cégep de Thetford



Anne-Marie Rousseau, Germain Perreault, Marc-Alexandre Brousseau et Éric Cloutier
Absents sur la photo : Roch Gagnon et Serge Larouche

Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford


Angèle Chamberland, François Pellerin, Doris Paré, Roger Lafrance, Ghislaine Gervais, Carmen Jalbert-Jacques, Stéphane Hamann, Nelson Fecteau et Dany Tanguay. Absente sur la photo : Cléo Baker

Entreprise d'entraînement de L'Amiante inc. (Translab)


Alexandra Nadeau, Caroline Hamel, Élise Gourdes-Vachon et Cécile Noël

Source des photographies

Page couverture
Recto :
Première pelletée de terre lors du début des travaux d'agrandissement, 4 août 1976
Cégep de Thetford, 2009

Verso :
Enseigne du Collège de la région de L'Amiante, années 80
Manifestation pour l'agrandissement du Cégep, 24 mars 1975
Collation des grades à l'église Sainte-Marthe, 7 juin 2003
Les Filons, champions de la saison régulière 1981-1982
Groupe de visiteurs dans le local de chimie lors de l'Expogep 1986
Collège classique de Thetford, 1968
Étudiants au Loft, 2008

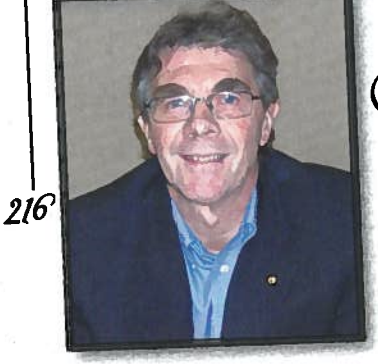
Sources des images qui ne proviennent pas du Cégep de Thetford
h = haut; b = bas; g = gauche; d = droite; c = centre

Centre d'archives de la région de Thetford
12 Fonds Collège classique de Thetford; 14hg Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc (Donateur : Irenée Turcotte); 14bg Collection régionale (Donatrice : Jeannine Lessard); 14d Collection régionale (Donateur : Ville de Thetford Mines); 15h Fonds Journal Le Canadien; 15b Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc (Donateur : Monique Corriveau); 16h Fonds Henri Auclair; 16b Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc; 17h Collection régionale; 18 Fonds Antonio Beaudoin; 19 Collection régionale; 20bg Fonds Nicolas Lacroix; 20d Collection régionale (Donatrice : Odette Lehoux); 21h Collection régionale (Donateur : Mathieu Cloutier); 21b Collection régionale (Donatrice: Lise Clavet); 22hg Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc; 23 Collection Jeannette Giguère; 24 Collection régionale (Donatrice : Jeannine Vachon); 25hc Fonds Nicolas Lacroix; 25hd Fonds Nicolas Lacroix; 25cg Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc; 25cd Collection Jeannette Giguère; 25bg Collection régionale; 25bd Collection Jeannette Giguère; 26 Collection régionale; 27 Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc; 28h Fonds Collège classique de Thetford; 28b Collection Lucille Dionne; 29g Collection régionale (Donatrice : Jeannine Vachon); 29hd Fonds Collège classique de Thetford; 29bd Fonds George Washington Smith; 30h Fonds Collège classique de Thetford; 30b Fonds Collège classique de Thetford; 31h Fonds Journal Le Progrès; 31c Fonds Collège classique de Thetford; 31b Fonds Collège classique de Thetford; 32 Fonds Collège classique de Thetford; 33h Fonds Collège classique de Thetford; 33b Fonds Collège classique de Thetford; 34 Fonds Collège classique de Thetford; 35 Fonds Chorale Clair Matin; 36 Fonds Collège classique de Thetford; 37 Fonds Collège classique de Thetford; 38 Fonds Journal Le Progrès; 41 Fonds Collège classique de Thetford; 42h Fonds Journal Le Canadien; 42b Fonds Club Rotary de Thetford Mines; 44h Fonds Journal Le Progrès; 44b Fonds Société nationale des Québécois de la région de L'Amiante; 45h

Collection régionale (Donateur: Ville de Thetford Mines); 45b Fonds Journal Le Progrès; 46h Fonds Journal Le Progrès; 46b Fonds Journal Le Progrès; 48h Collection Gaétan Boucher; 48b Fonds Journal Le Progrès; 49h Fonds Journal Le Progrès; 51g Fonds Collège classique de Thetford; 51bd Fonds Journal Le Progrès; 55 Fonds Journal Le Progrès; 58h Collection régionale; 61b Fonds Journal Le Progrès; 64b Fonds Journal Le Progrès; 69c Fonds Les Célébrations du centenaire de Thetford Mines 1992; 69b Fonds Jacques Fugère; 71hd Fonds Collège classique de Thetford; 73h Fonds Journal Le Progrès; 73b Fonds Journal Le Progrès; 77hg et 77hd Fonds Les Célébrations du centenaire de Thetford Mines 1992; 80b Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 85 Fonds Syndicat de l'enseignement de L'Amiante; 88c Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 89b Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 97b Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 109c Fonds Club d'administration de L'Amiante; 113hd Fonds Collège classique de Thetford; 113bd Fonds Collège classique de Thetford; 114b Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 116b Fonds Comité organisateur des Jeux du Québec, M.R.C. de L'Amiante, Finale Été 2003; 119hg Fonds Journal Le Courrier Frontenac; 180 Fonds Centre d'archives de la région de Thetford; 185 Fonds Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines.

Autres provenances
17b Service d'archives de la Commission scolaire des Appalaches; 20hg Service d'archives des Soeurs de la Charité de Québec; 22 tous sauf hg Service d'archives des Soeurs de la Charité de Québec; 25bc Service d'archives des Soeurs de la Charité de Québec; 40 Le Mémorial du Québec; 74 Amistad; 87b Université Laval - division des archives; 104 Musée minéralogique et minier de Thetford Mines; 105 Musée minéralogique et minier de Thetford Mines; 110 Pascal Binet; 125 Nathalie Isabel; 137 Claude Gagnon; 152b Lucien Bernier; 155 Gilles Bélisle; 161b Pascal Binet; 162h Paul Vachon; 162b Pascal Binet; 165c Madeleine Fillion; 166c Pierre Camiré; 176 OLEOTEK; 177h et 177b OLEOTEK; 182h Coopérative étudiante de Thetford; 183 Translab; 209h Centre de Technologie Minérale et de Plasturgie; 209b OLEOTEK; 211b Coopérative étudiante de Thetford; 212h Centre universitaire des Appalaches; 213b Translab.

Caisse d'économie de la Vallée de L'Amiante
Une force au travail



Durant la décennie 60, les caisses d'économie poussent comme des champignons. La région de Thetford n'échappe pas à cette influence. En 1964, Paul-Émile Sévigny, travailleur à la Lake Asbestos, profite d'un voyage à Montréal pour obtenir auprès de la Fédération des caisses d'économie de l'information concernant les caisses de groupes.

Le projet auprès du syndicat reçoit un accueil très favorable, tant pour sa formule coopérative que par la force économique qu'il peut procurer à ses membres. Près de 200 travailleurs promettent d'adhérer à la future caisse, qui voit le jour le 8 décembre 1964. Grâce à cette initiative des employés de Lake Asbestos, les travailleurs de la région de Thetford prennent conscience que les caisses d'économie sont une formule qui comporte de nombreux avantages. D'autres caisses d'économie sont fondées en 1965-66 : Asbestos Corporation, Bell Asbestos, Carey Canadian Mines, National Asbestos, Lynn McLeod et finalement les employés de l'hôpital de Saint-Ferdinand.

Le 17 novembre 1968, une assemblée générale extraordinaire des 2 500 membres qui regroupent les sept caisses de la région de Thetford est tenue à l'école secondaire des garçons de Thetford. Un projet de fusion est accepté par les sociétaires de quatre caisses, les trois autres caisses joindront les rangs de la nouvelle caisse en 1971. Entre-temps, au cours de l'année 1969 et dans les années qui suivront plusieurs milieux de travail, joindront les rangs de la caisse, dont celui du Cégep de Thetford.

Le développement de la Caisse est initié depuis le début par les syndicats. Le secteur des mines d'amiante, le groupe fondateur de la caisse, connaît énormément de difficultés à compter du début des années 1980, ce sont principalement les milieux de travail de l'éducation (Cégep de Thetford, Commission scolaire des Appalaches) et de la santé (l'Hôpital général de Thetford) qui accentuent leurs efforts pour continuer de promouvoir le développement de la caisse. Cette solidarité et complémentarité se traduira entre autres par la création du programme « Bourses d'études » en 2003, dont les promoteurs seront les directions et les syndicats des milieux de travail. Le Cégep de Thetford ne cède pas sa place aux autres milieux. La collaboration de Michel Lemaire, directeur des services administratifs et d'Annie Rochette, présidente du syndicat des enseignantes et enseignants assurent une très bonne diffusion à tout le personnel du Cégep, pendant les trois années d'existence du programme. À compter de 2007 le programme « Partenaires Ensemble » (une contribution de la caisse pour favoriser l'accès à une 1ère propriété) est également très bien accueilli dans les milieux de travail. Dans le seul secteur de l'éducation, pas moins de 1 150 000 $ de prêts hypothécaires sont accordés et près de 25 000 $ est donné en contribution aux membres participants.

Aujourd'hui, la caisse compte plus de 5 000 membres, un volume d'affaires de près de 150 millions. Sa mission demeure toujours la même soit « Agir au cœur du quotidien des travailleurs et travailleuses » et ce, en collaboration avec ses partenaires naturels, les syndicats et les directions des milieux de travail.

Laissez-moi en terminant vous souhaiter, au nom du conseil d'administration de la caisse, un heureux 40e anniversaire et encore de belles années de collaboration.

Claude Gagné
Directeur général
Caisse d'économie de la Vallée de L'Amiante



Caisse Desjardins de la Région de Thetford Une présence significative



C'est avec plaisir que je joins ma voix à celles des dirigeants et employés de la Caisse Desjardins de la Région de Thetford, à l'occasion du 40e anniversaire de fondation du Cegep de Thetford, afin de transmettre mes félicitations à tous les acteurs et actrices qui ont contribué au succès de l'établissement depuis ses débuts.

En effet, le Cégep de Thetford est devenu, au fil des ans, une institution de première importance dans notre région. Son apport au développement du milieu en fait un acteur incontournable, non seulement au niveau éducationnel, mais également au niveau économique.

Au même titre, la Caisse Desjardins de la Région de Thetford s'avère, depuis plus de cent ans, une institution de premier plan qui s'est toujours acquittée, avec fierté, de sa mission sociale. D'abord à titre de partenaire financier de milliers de membres, la Caisse n'a jamais cessé d'appuyer les initiatives du milieu.

Grâce à ses nombreuses implications, ce sont des centaines et des centaines d'organismes et de causes de toutes sortes qui ont été appuyés, et ce, au grand bénéfice de toute la population. Qu'il suffise de penser au stade des caisses, à la salle Dussault ou à l'hôpital pour se convaincre du bien-fondé de la contribution de la Caisse.

À cet égard, le Cégep de Thetford n'est pas en reste puisqu'il a également bénéficié, à de nombreuses reprises, de l'apport de Desjardins, notamment pour la construction du Pavillon Alphonse-Desjardins, les campagnes de financement de la Fondation du Cégep, l'avènement de l'équipe de football des Filons et l'aménagement prochain d'une surface synthétique sur le terrain multisports. À tout cela, il ne faut évidemment pas oublier la contribution aux activités du 40e anniversaire, de même qu'à plusieurs autres événements ponctuels.

C'est donc depuis plusieurs années que Desjardins est associé à de nombreux projets mis sur pied par le Cégep et c'est avec fierté que la Caisse de la Région de Thetford entend continuer à appuyer l'œuvre de celui-ci.

Encore une fois, félicitations et longue vie au Cégep de Thetford!

Yves Gilbert
Directeur général
Caisse Desjardins de la Région de Thetford

